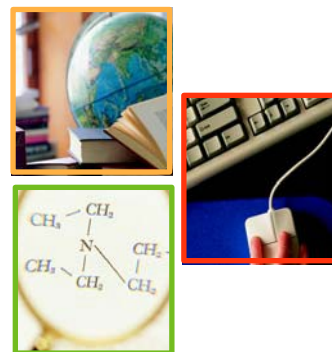


Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2014



Date de diffusion : le 13 février, 2015



Statistique
Canada

Statistics
Canada



cmec
Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Council of
Ministers
of Education,
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendant 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « [Offrir des services aux Canadiens](#) »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avant-propos

Les principaux objectifs du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) sont d'élaborer et de tenir à jour un ensemble de statistiques qui renseignent les systèmes d'éducation au Canada et d'appuyer la conception de politiques d'éducation fondées sur des éléments empiriques. Le PIPCE a rempli cette fonction depuis la publication du premier ensemble d'indicateurs de l'éducation pour le Canada, ainsi que les provinces et territoires en 1996. En septembre 2009, un ensemble d'indicateurs internationaux a été introduit dans la première édition des *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*. Chaque année, cette série du PIPCE présente des indicateurs pour le Canada, ainsi que les provinces et les territoires, en les plaçant dans un contexte international plus général.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est conçu en vue d'étoffer les données sur le Canada transmises annuellement à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour publication dans *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE (RSE)*. Les données supplémentaires, comparables au niveau international, fournies par *Indicateurs de l'éducation au Canada* complètent le rapport RSE et soutient la mission du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) d'« élaborer des stratégies, des plans et des programmes exhaustifs à long terme destinés à la collecte, à l'analyse et à la diffusion à l'échelle pancanadienne et internationale de données statistiques pertinentes à ses politiques et comparables. »

Douze indicateurs sont inclus dans *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2014*. Les onze premiers indicateurs présentent de l'information sur : le niveau de scolarité (Indicateur A1) ; les taux d'obtention de diplômes au niveau secondaire (A2) ; les résultats sur le marché du travail (A3) ; les ressources financières investies dans l'éducation (B2, B2 et B3) ; les étudiants internationaux (C1) ; les transitions vers le marché du travail (C2) ; et l'organisation de l'environnement pédagogique aux niveaux élémentaire et secondaire (D1, D2 et D3). Un douzième indicateur (E1) ajoute une sélection des sujets liés à une évaluation récente de compétence de la population adulte en littératie et en numératie.

Des faits saillants, de courts textes analytiques avec les graphiques, et des tableaux de données sont inclus pour chaque indicateur. Les définitions, catégories et méthodes utilisées pour ce rapport étant alignées sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE) afin de produire des statistiques normalisées et comparables, les chiffres dans le rapport peuvent différer légèrement des chiffres similaires que produisent les provinces et les territoires. La rubrique **Notes aux lecteurs** du rapport comprend des explications et les descriptions des catégories pertinentes de la CITE, et décrit comment les données de Statistique Canada sont harmonisées avec ce système international.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est publié par le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) dans le cadre de la vaste initiative que constitue le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE). Le CSCE est le fruit d'un partenariat entre le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada. Les nombreuses personnes qui sont intervenues dans la production et la révision du rapport sont nommées dans la section **Comités et organismes**.

Table des matières

Avant-propos	3	
Acronymes et abréviations	9	
Introduction	10	
Faits saillants	12	
Notes aux lecteurs	17	
Chapitre A		
Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage	22	
A1 Niveau de scolarité de la population adulte	22	
Contexte	22	
Observations	23	
Graphique A.1.1	Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2012	23
Graphique A.1.2	Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, 2012	24
Graphique A.1.3	Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type B et d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau, 2012	25
Graphique A.1.4	Proportion des titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans les populations âgées de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, 2012	26
Graphique A.1.5	Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 2000 et 2012	27
Définitions, sources et méthodologie	27	
Tableaux A1	29	
Tableau A.1.1	Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012	29
Tableau A.1.2	Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2012	30
Tableau A.1.3	Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012	31
Tableau A.1.4	Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012	36
A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	41	
Contexte	41	
Observations	41	
Graphique A.2.1	Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le sexe, 2011	41
Graphique A.2.2	Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans selon le sexe, 2011	42
Définitions, sources et méthodologie	43	
Tableaux A2	45	
Tableau A.2.1	Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011	45

Tableau A.2.2	Achèvement réussi ¹ d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans ² , selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011	46
A3 Résultats sur le marché du travail		47
Contexte		47
Observations		47
Graphique A.3.1	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada et OCDE, 2012	47
Graphique A.3.2	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2012	48
Définitions, sources et méthodologie		49
Tableaux A3		50
Tableau A.3.1	Taux d'emploi, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012	50
Tableau A.3.2	Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012	52
Chapitre B		
Les ressources financières investies dans l'éducation		58
B1 Dépenses par élève/étudiant		58
Contexte		58
Observations		59
Graphique B.1.1	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, 2010-2011	59
Graphique B.1.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève en éducation primaire et secondaire, selon le type de service, 2010-2011	60
Définitions, sources et méthodologie		60
Tableaux B1		63
Tableau B.1.1.1	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2010-2011	63
Tableau B.1.1.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2010-2011	64
Tableau B.1.2.1	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2010-2011	65
Tableau B.1.2.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2010-2011	66
B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB		67
Contexte		67
Observations		67
Graphique B.2.1	Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2010	67
Définitions, sources et méthodologie		68
Tableaux B2		69
Tableau B.2.1	Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2010	69
B3 Répartition des dépenses en éducation		70
Contexte		70
Observations		70

Graphique B.3.1.1	Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, 2010	70
Graphique B.3.1.2	Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire, 2010)	71
Graphique B.3.2.1	Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaires, secondaires et postsecondaires non tertiaires, 2010	72
Graphique B.3.2.2	Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement tertiaire, 2010	72
Définitions, sources et méthodologie		73
Tableaux B3		74
Tableau B.3.1	Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2010	74
<hr/>		
Chapter C		75
Accès à l'éducation, participation et progression		75
<hr/>		
C1 Étudiants internationaux		75
Contexte		75
Observations		76
Graphique C.1.1	Nombre d'étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2011	76
Graphique C.1.2	Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada et provinces, 2011	77
Graphique C.1.3	Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada et provinces, 2011	78
Graphique C.1.4	Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2011	79
Définitions, sources et méthodologie		79
Tableaux C1		81
Tableau C.1.1	Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2011	81
Tableau C.1.2	Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2011	82
C2 Transitions au marché du travail		83
Contexte		83
Observations		84
Graphique C.2.1.1	Répartition de la population âgée de 15 à 19 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2012)	84
Graphique C.2.1.2	Répartition de la population âgée de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2012)	85
Graphique C.2.1.3	Répartition de la population âgée de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2012	86
Graphique C.2.2	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le groupe d'âge, 2012	87
Graphique C.2.3	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le sexe, 2012	88
Graphique C.2.4	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), Canada et OCDE, 2007 to 2012	89
Graphique C.2.5	Taux d'emploi des individus âgés de 15 à 19 ans pas aux études, 2012	90
Définitions, sources et méthodologie		90
Tableaux C2		92
Tableau C.2.1	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2012	92
Tableau C.2.2	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2012	94
Tableau C.2.3	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2012	96

Tableau C.2.4	Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010 et 2012	98
---------------	--	----

Chapter D

Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

Contexte 101

Observations 102

Graphique D.1.1	Nombre cumulatif d'heures d'instruction prévues dans les établissements publics, selon les niveaux d'enseignement, Canada, 2013-2014	102
-----------------	--	-----

Définitions, sources et méthodologie 103

Tableaux D1 105

Tableau D.1.1	Temps d'instruction prévu dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 17 ans, selon l'âge, Canada, provinces et territoires, 2013-2014	105
---------------	--	-----

D2 Salaires des enseignants

Contexte 106

Observations 107

Graphique D.2.1.1	Salaires statutaires annuels des enseignants à temps plein aux niveaux primaire et premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, 2011-2012	107
-------------------	---	-----

Graphique D.2.1.2	Salaires statutaires annuels des enseignants à temps plein au niveau du deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, 2011-2012	107
-------------------	---	-----

Graphique D.2.2	Salaires statutaires annuels des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars US, Canada et OCDE, 2011-2012	108
-----------------	---	-----

Définitions, sources et méthodologie 109

Tableaux D2 110

Tableau D.2.1	Salaires statutaires annuels des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2011-2012	110
---------------	--	-----

Tableau D.2.2	Salaires statutaires annuels des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2011-2012	112
---------------	---	-----

D3 Temps de travail des enseignants

Contexte 114

Observations 114

Graphique D.3.1	Temps d'enseignement par jour, selon le niveau d'enseignement, 2011-2012	114
-----------------	--	-----

Graphique D.3.2.1	Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, primaire, 2011-2012	115
-------------------	--	-----

Graphique D.3.2.2	Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, premier cycle du secondaire, Canada, 2011-2012	116
-------------------	---	-----

Graphique D.3.3	Temps d'enseignement comme pourcentage du temps de travail total, 2011-2012	117
-----------------	---	-----

Définitions, sources et méthodologie 117

Tableaux D3 119

Tableau D.3.1	Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2011-2012	119
---------------	--	-----

Chapitre E

Compétences des adultes

E1 Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

121

Contexte	121
Observations	121
Graphique E.1.1 Répartitions comparatives des niveaux de compétence en littératie et numératie des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2012	121
Graphique E.1.1.1 Niveau de maîtrise de la littératie chez les personnes de 25 à 64 ans, 2012	122
Graphique E.1.1.2 Niveau de maîtrise de la numératie chez les personnes de 25 à 64 ans, 2012	122
Graphique E.1.3.1 Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient un emploi, selon le niveau de compétence en littératie, 2012	123
Graphique 1.3.2 Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient un emploi, selon le niveau de compétence en numératie, 2012	124
Graphique E.1.4.1 Proportion d'adultes qui se disent en santé, selon le niveau de maîtrise de la littératie, 2012	125
Graphique E.1.5.1 Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient participé à des programmes éducatifs formels et non formels, selon le niveau de compétence en littératie, 2012	126
Définitions, sources et méthodologie	127
Tableaux E1	130
Tableau E.1.1.1 Répartitions comparatives des niveaux de compétence en littératie des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2012	130
Tableau E.1.1.2 Répartitions comparatives des niveaux de compétence en numératie des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2012	132
Tableau E.1.1.3 Répartitions comparatives des niveaux de compétence en littératie des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant fait des études de niveau tertiaire et à tous les niveaux de scolarité, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012	135
Tableau E.1.1.4 Répartitions comparatives des niveaux de compétence en numératie des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant fait des études de niveau tertiaire et à tous les niveaux de scolarité, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012	138
Tableau E.1.2.1 Score moyen en littératie, selon le niveau de scolarité atteint et l'âge, Canada, provinces et territoires, 2012	140
Tableau E.1.2.2 Score moyen en numératie, selon le niveau de scolarité atteint et l'âge, Canada, provinces et territoires, 2012	142
Tableau E.1.3.1 Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient un emploi, selon le niveau de compétence en littératie et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012	144
Tableau E.1.3.2 Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient un emploi, selon le niveau de compétence en numératie et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012	146
Tableau E.1.4.1 Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant déclaré être en bonne santé, faire confiance aux autres, faire du bénévolat au moins une fois par mois et avoir de l'influence sur le gouvernement, selon le niveau de compétence en littératie, Canada, provinces et territoires, 2012	147
Tableau E.1.4.2 Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant déclaré être en bonne santé, faire confiance aux autres, faire du bénévolat au moins une fois par mois et avoir de l'influence sur le gouvernement, selon le niveau de compétence en numératie, Canada, provinces et territoires, 2012	150
Tableau E.1.5.1 Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient participé à des programmes éducatifs formels et non formels, selon le niveau de compétence en littératie et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012	152
Tableau E.1.5.2 Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient participé à des programmes éducatifs formels et non formels, selon le niveau de compétence en numératie et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012	154
Comités et organismes	156

Acronymes et abréviations

- AADNC** – Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
- ACPAU** – Association canadienne du personnel administratif universitaire
- Cégep** – Collège d'enseignement général et professionnel
- CMEC** – Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
- CITE** – Classification internationale type de l'éducation
- CSCÉ** – Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation
- DEG** – Diplôme d'éducation générale
- EASEF** – Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation
- EDTR** – Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
- EDGFE** – Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation
- EEPS** – Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire
- END** – Enquête nationale auprès des diplômés
- ENM** – Enquête nationale auprès des ménages
- EPA** – Enquête sur la population active
- ESIFC** – Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires
- FINCOL** – Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle
- IFUC** – Enquête sur l'information financière des universités et collèges
- INES** – Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement
- NEET** – ni en emploi, ni aux études (ou en formation)
- OCDE** – Organisation de Coopération et de Développement Économiques
- OIT** – Organisation internationale du travail
- PEICA** – Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes
- PIB** – Produit intérieur brut
- PIPCE** – Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation
- PISA** – Programme international pour le suivi des acquis des élèves
- PPA** – Parité de pouvoir d'achat
- R-D** – Recherche et développement
- RSE** – Regards sur l'éducation
- SIÉP** – Système d'information sur les étudiants postsecondaires
- UNESCO** – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- UOE** – Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat

Introduction

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

Le présent rapport, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2014*, place dans un contexte international certains aspects des systèmes d'éducation des provinces et territoires du Canada. Cette série d'indicateurs est alignée sur les définitions et les méthodologies utilisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces indicateurs comparables au niveau international, fournissent les données statistiques portant sur ces thèmes clés:

Le chapitre A, *Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage*, renseigne sur le niveau de scolarité de la population adulte. On y présente aussi de l'information sur le taux d'obtention des diplômes de fin d'études secondaires et sur les relations entre le niveau de scolarité et les résultats sur le marché du travail.

Le chapitre B, *Les ressources financières investies dans l'éducation*, se concentre sur les dépenses en matière d'éducation. On y présente de l'information sur les dépenses liées à l'éducation tant en terme des dépenses par élève/étudiant qu'en relation à l'ensemble des ressources mesurées par le PIB. Les parts relatives des dépenses courantes et des dépenses en capital sont également décrites.

Le chapitre C, *Accès à l'éducation, participation et progression*, examine l'étendue des effectifs en mobilité internationale dans les programmes universitaires et collégiaux au Canada et l'évolution de ceux-ci au fil du temps. Certains aspects de la transition de l'éducation à la population active sont examinés, incluant la situation des jeunes adultes qui ne sont ni scolarisés ni en emploi.

Le chapitre D, *Environnement pédagogique et organisation scolaire*, fait rapport sur le temps d'instruction en classe pour les élèves selon les directives publiques. Il présente également des données sur l'environnement de travail des enseignants au niveau primaire et secondaire : le temps d'enseignement (tel que mandaté) dans le contexte du temps de travail total et les salaires des enseignants.

Le chapitre E, *Compétences des adultes* a été ajouté pour 2014. Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes a permis d'évaluer les compétences des adultes âgés de 16 à 65 ans en littératie, en numératie et en résolution de problèmes. Ce chapitre décrit certains résultats du PEICA, qui s'inspirent également des réponses des répondants aux questions sur l'éducation et la situation d'emploi, ainsi que divers résultats sociaux tels que la bonne santé, le bénévolat, la confiance à l'égard des autres et la confiance à l'égard du gouvernement.

Indicateurs internationaux

Le Canada participe au programme Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement (INES) de l'OCDE depuis l'instauration de ce projet en 1988. Les INES comprennent une série d'indicateurs qui permettent des comparaisons des systèmes d'éducation des pays membres de l'OCDE. Les résultats de ces comparaisons sont publiés annuellement par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation*.

La publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* a été conçue pour élargir la participation du Canada aux INES et brosser un plus vaste tableau statistique du Canada en fournissant des statistiques comparables sur les systèmes d'éducation des provinces et des territoires du Canada. Ce produit du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est un rapport complémentaire à celui de l'OCDE : *Regards sur l'éducation*, qui présente des données complètes pour tous les pays membres de l'OCDE, y compris le Canada¹.

1. La version de 2014 de *Regards sur l'éducation : Indicateurs de l'OCDE*, qui présente les dernières statistiques pour les divers pays membres de l'OCDE, peut être consultée gratuitement dans le site Web de l'OCDE : www.oecd.org.

Les indicateurs présentés dans cette édition de 2014 sont alignés sur certains indicateurs du rapport de 2014 de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence pour les politiques et de la disponibilité des données pour le Canada, les provinces, et les territoires.

Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires. Les données pour le Canada, les provinces et les territoires sont présentées parallèlement aux dernières moyennes de l'OCDE.

Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation : un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Pour plus d'information au sujet du PIPCE et sa ligne complète de produits, prière de consulter le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca ainsi que le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à l'adresse www.cmec.ca.

Faits saillants

Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

- Au Canada, la proportion des adultes âgés de 25 à 64 ans ayant terminé des études tertiaires (un diplôme collégial ou universitaire) a augmenté, passant de 40 % en 2000 à 53 % en 2012—le taux le plus élevé parmi les pays de l'OCDE. Au même moment, le pourcentage de Canadiens sans diplôme d'études secondaires (« inférieur au 2^e cycle du secondaire ») a diminué, passant de 19 % à 11 %. Des changements similaires ont été observés dans les provinces.
- En 2012, un quart (25 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des programmes d'études tertiaires de type B, ce qui est de loin supérieur à la moyenne de 10 % déclarée par l'OCDE. Au Canada, les études tertiaires de type B comprennent les certificats ou diplômes non universitaires d'un collège communautaire, d'un Cégep ou d'une école de sciences infirmières, ainsi que les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat. La proportion de femmes (29 %) ayant terminé des programmes d'études tertiaires de type B était supérieure à celle des hommes (21 %). Dans les domaines à prédominance traditionnellement masculine comme les métiers et la formation d'apprenti (« postsecondaire non tertiaire »), la proportion d'hommes (15 %) ayant atteint ce niveau de scolarité était cependant plus élevée que celle des femmes (8 %).
- À l'échelle internationale, la proportion de la population âgée entre 25 et 64 ans titulaire d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou de recherche de haut niveau était de 24 %, contre 28 % au Canada. Au Canada, le tertiaire de type A comprend le baccalauréat et la maîtrise et d'autres diplômes ou certificats universitaires supérieurs au baccalauréat (mais inférieurs à un doctorat), alors que les programmes de recherche de haut niveau comprennent les doctorats et les programmes postdoctoraux. La différence entre les hommes et les femmes était moins marquée à ce niveau d'éducation, avec des proportions de 29 % pour les femmes et de 26 % pour les hommes.
- En 2012, 92 % des Canadiens âgés de 25 à 34 ans possédaient au moins un diplôme d'études secondaires, comparé à 84 % pour ceux âgés de 55 à 64 ans, ce qui reflète un changement en matière d'obtention d'un diplôme d'études secondaires dans le temps. Il y avait relativement peu de différences entre les provinces en ce qui concerne la proportion d'adultes âgés de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires; parmi les provinces, les proportions variaient entre 90 % et 94 % en 2012.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires était de 85 % au Canada en 2011. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux d'obtention de diplôme supérieurs à 80 % et la moyenne de l'OCDE était de 84 %. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspond à la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie.
- Au Canada, les diplômés âgés de moins de 25 ans représentaient 94 % de tous les diplômés en 2011, comparativement à 95 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans toutes les provinces et tous les territoires, ainsi que dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 87 % chez les femmes et de 82 % chez les hommes.

- Au Canada en 2011, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques se situait à 73 %. Cet indicateur mesure l'achèvement réussi à l'intérieur de la période de temps typiquement requise de la cohorte des élèves de dixième année (3e secondaire au Québec) en 2008-2009; une indication de l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics. La proportion d'élèves qui ont terminé leurs études dans le temps prévu variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 12 % au Nunavut à 84 % en Nouvelle-Écosse.

A3 Résultats sur le marché du travail

- Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les perspectives d'emploi augmentent avec le niveau de scolarité. En 2012 au Canada, le taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans n'ayant pas obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires était de 56 %. Au Canada et à travers le Canada, ainsi que dans les pays de l'OCDE en général, les taux d'emploi de 2012 des individus âgés de 25 à 64 ans étaient les plus élevés — environ et au-dessus de 80 % — parmi les personnes qui avaient un niveau de scolarité « tertiaire »; c'est-à-dire, un diplôme de niveau collégial ou universitaire.
- Entre 2000 et 2012, les taux d'emploi étaient systématiquement plus élevés chez les individus détenant une éducation de niveau tertiaire, comparativement à ceux qui n'avaient pas atteint ce niveau d'éducation, et ce tant à l'intérieur du Canada que dans l'ensemble des pays de l'OCDE.
- En 2012, dans la majorité des pays de l'OCDE, l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes était moins prononcé chez les diplômés du niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau que chez ceux des diplômés du deuxième cycle du secondaire. Au Canada, on observait un écart de 12 points de pourcentage entre les taux d'emploi des hommes et celui des femmes chez les diplômés du deuxième cycle du secondaire : 79 % pour les hommes comparativement à 67 % pour les femmes. Parmi les diplômés de programmes de niveau tertiaire, autant de type B (collège) que de type A et des programmes de recherche de haut niveau (université), l'écart entre les hommes et les femmes était moins important et correspondait à 6 points de pourcentage dans les deux cas.

Chapitre B : Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève/étudiant

- Au Canada, en 2010-2011, les dépenses par élève au niveau secondaire (10 618 \$ US sur la base de la parité de pouvoir d'achat) étaient légèrement supérieures à celles enregistrées au niveau primaire (premier cycle du secondaire compris), soit 9 714 \$ (dollars US). Ces dépenses étaient plus élevées que les moyennes de l'OCDE, qui atteignaient 8 296 \$ et 9 506 \$ dans le cas des écoles primaires et secondaires respectivement.
- Au Canada, aux niveaux primaire et secondaire, la part des dépenses par élève allant aux services éducatifs représentait 95,2 % du total des dépenses unitaires. Cette proportion est semblable à la proportion moyenne des dépenses consacrées aux services éducatifs dans les pays de l'OCDE (94,2 %). Les dépenses au titre des services éducatifs englobent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement, c'est-à-dire les dépenses relatives aux enseignants, aux bâtiments scolaires, au matériel didactique, aux manuels et à l'administration des établissements.
- Les dépenses totales par étudiant au niveau universitaire (enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau, recherche et développement compris) étaient de 27 102 \$ (dollars US) au Canada. Il s'agissait du montant le plus élevé parmi les pays de l'OCDE, les États-Unis venant au deuxième rang (26 021 \$ US). La moyenne comparable de l'OCDE pour l'ensemble de l'enseignement tertiaire (ce qui inclut l'enseignement tertiaire de type B en plus de celui de type A et des programmes de recherche de haut niveau, R-D compris) était de 13 958 \$, soit juste un peu plus de la moitié des dépenses canadiennes.

- Les dépenses par élève/étudiant augmentent avec le niveau d'enseignement au Canada, bien que la différence de ratio entre le niveau primaire et le niveau secondaire soit presque négligeable. Toutefois, la différence de ratio entre le niveau primaire et le niveau universitaire est grande : les dépenses par étudiant au niveau universitaire sont près de trois fois plus élevées que les dépenses par élève au niveau primaire.

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

- Le Canada a affecté 6,4 % de son PIB aux établissements d'enseignement en 2010, soit un peu plus de la part de sa richesse que la moyenne des pays de l'OCDE (6,1 %). La part du PIB consacrée aux établissements d'enseignement variait d'une province ou d'un territoire à l'autre. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. Elle dépend en partie de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative de la province, du territoire ou du pays.
- En 2010, 42 % de la part du PIB canadien investie en éducation a été affectée au secteur tertiaire. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada, ainsi que les États-Unis (39 %) et le Chili (35 %), consacraient la plus forte proportion de leurs dépenses en éducation à l'enseignement tertiaire.

B3 Répartition des dépenses en éducation

- Au Canada en 2010, les proportions suivantes des dépenses en éducation ont été affectées aux dépenses de fonctionnement : 93 % pour l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, et 87 % pour l'enseignement tertiaire. Ces chiffres sont relativement semblables aux proportions moyennes enregistrées par les pays membres de l'OCDE soit, respectivement, 93 % et 90 %. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités.
- Au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la rémunération du personnel (78 %), surtout celle des enseignants (63 %), constituait le poste le plus important des dépenses de fonctionnement au Canada en 2010; une situation que l'on retrouve dans tous les pays de l'OCDE. Au niveau de l'enseignement tertiaire au Canada, 65 % des dépenses de fonctionnement étaient consacrées à la rémunération de l'ensemble du personnel, dont plus de la moitié (38 %) était allouée à la rémunération des enseignants. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération du personnel du secteur de l'éducation était plus importante au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire que dans le secteur tertiaire.
- Au Canada, 13 % des dépenses en éducation au titre de l'enseignement tertiaire étaient affectées aux dépenses en capital; la moyenne de l'OCDE était de 11 %. Au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, les proportions correspondantes étaient de 7 % au Canada et pour l'OCDE. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes.

Chapitre C: Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

- En 2011, 122 277 étudiants internationaux étaient inscrits à des programmes tertiaires au Canada. Ils représentaient 8,2 % de tous les étudiants inscrits à de tels programmes, une proportion très similaire à la moyenne de l'OCDE (8,0 %). Une grande majorité d'entre eux (70,2 %) étaient inscrits à des programmes tertiaires de type A. Les « étudiants internationaux » comprennent les résidents non permanents, par exemple ceux ayant un permis d'études. Ils comprennent aussi les étudiants inscrits à un programme canadien d'un établissement canadien non situé au Canada (aussi appelés « étudiants extraterritoriaux »), de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

- Les étudiants d'Asie représentaient plus de la moitié (60,6 %) des étudiants internationaux au Canada en 2011. On retrouve également une proportion élevée d'étudiants asiatiques dans les pays de l'OCDE, pour lesquels l'Asie est généralement la principale source d'étudiants internationaux, représentant plus de la moitié (52,0 %)¹ du total. Des pays comme l'Australie (81,5 %), les États-Unis (73,3 %) et la Nouvelle-Zélande (69,8 %) comptaient un pourcentage significativement plus élevé d'étudiants internationaux provenant de l'Asie que la moyenne de l'OCDE.
- Les étudiants de la Chine représentaient le groupe le plus important d'étudiants internationaux par pays d'origine, soit 27,0 % de tous les étudiants internationaux au Canada, suivis par les étudiants de l'Inde (8,3 %), de la France (7,5 %), des États-Unis (7,0 %) et de la Corée du Sud (4,2 %).

C2 Transitions au marché du travail

- Au Canada en 2012, 44 % des jeunes adultes de 15 à 29 ans étaient encore aux études. La plus récente moyenne internationale pour les pays de l'OCDE était de 49 %. Cette proportion était plus élevée chez les femmes (46 %) que chez les hommes (43 %). La proportion de jeunes de 15 à 29 ans aux études est demeurée très stable au cours de la période allant de 2002 à 2012.
- En 2012, 18 % des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans ne poursuivaient pas d'études formelles; la moyenne comparable pour les pays de l'OCDE était de 14 %. Plusieurs de ces jeunes de 15 à 19 ans avaient un emploi, et certains pouvaient même être détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ayant décidé de ne pas s'engager dans des études supérieures.
- L'ensemble de la population de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études comprend aussi ceux qui ne sont ni en emploi ni aux études (ou en formation), appelés la population « NEET ». En 2012, 13 % des Canadiens âgés de 15 à 29 ans n'étaient ni en emploi ni aux études; proportion comparée à 15 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Au Canada, comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la proportion la plus élevée de jeunes ni aux études ni en emploi se trouvait parmi les 25 à 29 ans : 17 %, comparé à 19 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Chapitre D : Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

- Au Canada en 2013-2014, le temps total cumulatif d'instruction prévu en salle de classe dans le cadre institutionnel s'élevait à 8 289 heures en moyenne entre l'âge de 6 et 14 ans [incluant les niveaux d'éducation primaire (de 6 à 11 ans) et du premier cycle du secondaire (de 12 à 14 ans)]. À titre de comparaison, le temps total d'instruction prévu pour les pays de l'OCDE dont les données étaient disponibles s'établissait à 7 615 heures, soit 674 heures de moins que le temps total d'instruction prévu en moyenne dans l'ensemble des établissements publics au Canada durant l'année scolaire 2013-2014.
- Le temps d'instruction prévu pour les élèves de 6 à 17 ans (primaire, premier cycle du secondaire et deuxième cycle du secondaire) variait entre les provinces et territoires, allant de 12 252 heures dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut à 9 900 heures au Québec (où le deuxième cycle du secondaire se termine à 16 ans).

D2 Salaires des enseignants

- Le salaire des enseignants canadiens des écoles publiques primaires et secondaires au début de leur carrière s'élevait, en dollars canadiens, à un peu plus de 47 500 \$ en 2011-2012, allant de 40 317 \$ au Québec à 74 088 \$ dans les Territoires du Nord-Ouest.

1. Voir *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C4.3.[2/2], Étudiants/étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire (2005, 2012).

- En 2011-2012, les salaires des enseignants au Canada étaient semblables peu importe le niveau enseigné. En général, au Canada, le salaire moyen des enseignants (converti en dollars américains à des fins de comparaison internationale) en début de carrière était de 37 145 \$ au primaire et au premier cycle du secondaire et de 37 294 \$ au deuxième cycle du secondaire. Les moyennes correspondantes pour l'OCDE (en dollars américains) étaient toutes inférieures, et elles variaient aussi selon le niveau enseigné, allant de 29 411 \$ au primaire, à 30 735 dollars au premier cycle du secondaire, à 32 255 \$ au deuxième cycle du secondaire.
- Dans les deux tiers des provinces et territoires du Canada, le salaire des enseignants des écoles publiques primaires et secondaires atteignait son maximum après 10 ans d'expérience, c'est-à-dire beaucoup plus tôt que pour leurs homologues des autres pays de l'OCDE.

D3 Temps de travail des enseignants

- Au Canada, les enseignants du primaire ont cumulé en moyenne 799 heures d'enseignement par année en 2011-2012, comparé à la moyenne de l'OCDE de 782 heures. Les chiffres varient d'une province et d'un territoire à l'autre, allant de 738 heures au Québec à 905 heures en Alberta.
- Le temps d'enseignement net a été de 744 heures au premier cycle de l'enseignement secondaire (de la 7^e à la 9^e année, en général), et 747 heures au deuxième cycle (de la 10^e à la 12^e année, en général). Ces chiffres pour le Canada sont plus élevés que les moyennes de l'OCDE, soit 50 heures de plus au premier cycle de l'enseignement secondaire et 92 heures de plus au deuxième cycle.
- En moyenne au Canada, le temps d'enseignement représente environ 60 % du temps de travail total des enseignants. Cette proportion est semblable aux premier et deuxième cycles du secondaire (61 %), et tout juste un peu plus élevé au niveau primaire (65 %). Ce ratio et la tendance observée à chacun des différents niveaux d'enseignement sont semblables à ceux de la moyenne des pays de l'OCDE.

Chapitre E : Compétences des adultes

E1 Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

- Les Canadiens qui ont un niveau de scolarité plus élevé obtiennent de meilleurs résultats en littératie et numératie que leurs compatriotes dont le niveau est plus faible. Les proportions de Canadiens à chacun des niveaux de littératie et de numératie sont similaires aux moyennes de l'OCDE, sauf en ce qui concerne le niveau de numératie le plus faible pour lequel la proportion d'adultes au Canada est légèrement plus élevée.
- Au Canada et dans l'ensemble des instances, les personnes ayant atteint les niveaux de rendement les plus élevés en littératie et numératie ont davantage tendance à avoir un emploi.
- Les proportions de Canadiens qui ont indiqué des résultats sociaux positifs sont plus fortes chez les personnes dont le rendement en littératie se situe aux niveaux le plus élevé : 95 % des personnes dont les résultats se classent au niveau 4 ou 5 indiquent être en bonne santé, 36 %, avoir confiance en autrui, 35 %, faire du bénévolat au moins une fois par mois et 49 % pensent qu'elles ont une influence sur le gouvernement
- Les Canadiens qui ont des résultats élevés en littératie ont également un taux de participation plus fort à des activités d'apprentissage formel et non formel.

Notes aux lecteurs

Indicateurs canadiens et indicateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Le tableau suivant expose les indicateurs présentés dans cette édition de la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* de même que les indicateurs y correspondant dans le rapport *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

<i>Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2014</i>	<i>Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE</i>
A1 Niveau de scolarité de la population adulte	A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte?
A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	A2 Combien d'élèves termineront le deuxième cycle du secondaire?
A3 Résultats sur le marché du travail	A5 Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi?
B1 Dépenses par élève/étudiant	B1 Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?
B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	B2 Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation?
B3 Répartition des dépenses en éducation	B6 À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées?
C1 Étudiants internationaux	C4 Qui étudie à l'étranger et où?
C2 Transitions au marché du travail	C5 La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans?
D1 Temps d'instruction	D1 Combien de temps les élèves passent-ils en classe?
D2 Salaires des enseignants	D3 Quel est le niveau de salaire des enseignants?
D3 Temps de travail des enseignants	D4 Quel est le temps de travail des enseignants?
E1	A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte? A5 Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi? A8 Quelles sont les retombées sociales de l'éducation? C6 Combien d'adultes participant à des activités de formation?

Les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) et leur description

Les indicateurs sont classés d'après les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). La norme de la CITE, élaborée et tenue à jour par l'Institut de statistique de l'UNESCO, sert à déclarer les données à l'Organisation de coopération et de développement économiques¹. La CITE fournit un cadre et une méthodologie qui permettent de présenter l'information concernant les programmes d'éducation nationaux au moyen d'un ensemble comparable d'indicateurs généraux.

Le tableau suivant fournit une brève description de chaque niveau d'éducation².

1. Les données figurant dans la présente édition 2014 de la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* ont été catégorisées d'après la CITE-97, soit la classification de 1997. La CITE 2011 sera mise en œuvre pour les données déclarées à l'OCDE pour son édition 2015 du rapport *Regards sur l'éducation*. L'édition 2015 de la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada* classera également les données pour le Canada, les provinces et les territoires d'après la CITE 2011.

2. Voir le « Guide du lecteur » dans *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et disponible sur le site Web de l'OCDE : www.oecd.org.

Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 1997 (et sous-catégories)

Enseignement préprimaire CITE 0

Description

Première étape de l'instruction organisée, conçue pour préparer les très jeunes enfants au milieu scolaire. Âge minimum d'accès : 3 ans.

Primary education CITE 1

Conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul, et inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans.

Enseignement secondaire, premier cycle

CITE 2 (sous-catégories : le niveau 2A prépare les élèves à la poursuite d'études générales et débouche sur le niveau 3A; le niveau 2B a une finalité professionnelle plus marquée, conduisant au niveau 3B; le niveau 2C prépare à accéder au marché du travail).

Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.

Enseignement secondaire, deuxième cycle

CITE 3 (sous-catégories : le niveau 3A prépare les élèves à des études de niveau universitaire au niveau 5A; le niveau 3B prépare les élèves à accéder à un enseignement supérieur à finalité professionnelle au niveau 5B; le niveau 3C prépare les élèves à accéder au marché du travail ou à une formation postsecondaire, non supérieure, CITE 4).

L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.

Enseignement postsecondaire non tertiaire

CITE 4 (sous-catégories : le niveau 4A peut préparer les élèves à accéder à des formations de l'enseignement tertiaire [ou « supérieur »], à la fois de niveau universitaire et à finalité professionnelle; le niveau 4B prépare en règle générale les élèves à entrer dans le marché du travail).

D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement postsecondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins claire. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement tertiaire. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein.

Enseignement tertiaire

CITE 5 (sous-catégories 5A et 5B, voir ci-dessous)

Enseignement tertiaire de type A

[niveau universitaire]
CITE 5A

Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche de haut niveau ou à l'exercice de professions exigeant un niveau élevé de compétences comme la médecine, la dentisterie ou l'architecture. La durée de ces cursus représente au moins 3 années (mais plus souvent 4 années ou plus) d'études à temps plein. Ces programmes ne sont pas exclusivement offerts dans des établissements universitaires; en outre, tous les programmes reconnus au niveau national comme programmes universitaires ne remplissent pas nécessairement les critères pour être classés dans les programmes tertiaires de type A. Les programmes tertiaires de type A comprennent les programmes menant à un diplôme sanctionnant une deuxième formation tertiaire de type A, comme le *master's degree*.

Enseignement tertiaire de type B

[enseignement supérieur professionnalisant]
CITE 5B

Les cursus « courts » sont de nature plus pratique ou sont axés sur l'acquisition des compétences dont les étudiants ont besoin pour exercer immédiatement des métiers spécifiques, bien que certaines bases théoriques soient parfois couvertes dans ces programmes. La durée de ce cursus représente au moins 2 années d'études à temps plein.

Programmes de recherche de haut niveau

CITE 6

Ces cursus mènent directement à l'octroi d'un titre sanctionnant la recherche de haut niveau, par exemple un *Ph.D.* Dans la plupart des pays, la durée théorique de ces programmes est de 3 ans, à temps plein (pour une durée totale cumulée d'au moins 7 ans en équivalent temps plein au niveau tertiaire), bien que la durée d'inscription dans le programme soit généralement plus longue. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

Correspondance avec la CITE

Le rapport utilise la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) pour classer les plus hauts niveaux d'éducation complétés avec succès (niveau de scolarité) et les niveaux d'inscription. Nous reproduisons ci-dessous les tableaux de correspondance avec la terminologie plus familière au Canada, selon les sources de données utilisées pour les différents indicateurs.

Enquête sur la population active (EPA)

CITE	EPA (niveau de scolarité)
CITE 0/1	<ul style="list-style-type: none"> 8^e année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)
CITE 2	<ul style="list-style-type: none"> 9^e à 10^e année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1^{re} année du secondaire) 11^e à 13^e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2^e à 4^e année du secondaire) (sans diplôme)
CITE 3	<ul style="list-style-type: none"> 11^e à 13^e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2^e à 4^e année du secondaire) (avec diplôme) Études postsecondaires partielles (sans diplôme)
CITE 4	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
CITE 5B	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, Cégep, école de sciences infirmières, etc. Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 5A/6	<ul style="list-style-type: none"> Baccalauréat Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Note: Les indicateurs suivants tirent leurs données de l'EPA : A1, Niveau de scolarité de la population adulte; A3, Résultats sur le marché du travail; et C2, Transitions au marché du travail.

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

CITE	SIEP inscription (type de programme et sanction d'études décernée)
CITE 5B	<ul style="list-style-type: none"> Programme de formation technique ou professionnelle (diplôme) Programme de post-formation technique ou professionnelle (certificat, diplôme, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 5A	<ul style="list-style-type: none"> Programme de premier cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, grades associés, autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme postérieur au baccalauréat, excluant les études supérieures (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme préparatoire aux études supérieures - deuxième cycle (autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme préparatoire aux études supérieures - troisième cycle Programme de résidence dans le domaine de la santé (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme d'études supérieures - deuxième cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 6	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'études supérieures – troisième cycle (diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts) Programme d'études supérieures post troisième cycle (diplôme)

Notes: L'information sur les effectifs utilisée pour l'indicateur C1, Étudiants internationaux, est tirée du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de 2010-2011.
L'indicateur B1, Dépenses par élève/étudiant, utilise plusieurs sources de données dont le SIEP.

Moyennes de l'OCDE

Comme indiqué dans *Regards sur l'éducation de l'OCDE 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*²:

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays, la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Pays membres de l'OCDE

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée (du Sud), le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Pour les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site Web de l'OCDE à l'adresse www.oecd.org.

Limites

Les indicateurs combinent des statistiques distinctes sur l'éducation et les mettent en contexte. Ce rapport présente une sélection d'indicateurs qui situent le Canada et les provinces/territoires dans une perspective internationale. Ceci dit, cela ne fournit qu'une image partielle de la performance du Canada, des provinces et des territoires. Même si les indicateurs peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, ils ne peuvent en eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il faudra toujours mener des recherches additionnelles pour déterminer les causes sous-jacentes aux observations et suggérer des solutions. Le présent rapport vise à stimuler la réflexion et à promouvoir la discussion sur les questions liées à l'éducation.

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2014 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2014 de *Regards sur l'éducation* de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires.

Même si les données présentées pour le Canada à l'intérieur de ce rapport sont, pour la plupart, identiques à celles présentées par l'OCDE cette année dans *Regards sur l'éducation (RSE)*, il peut arriver qu'elles diffèrent légèrement. Ces écarts ne s'expliquent pas par des différences méthodologiques ou l'utilisation des données provenant d'une autre année, mais par des révisions apportées aux données initialement fournies au moment de la Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) pour la production de *RSE*.

2. Voir le « Guide du lecteur » dans *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et disponible sur le site Web de l'OCDE : www.oecd.org.

Il est préférable d'éviter de comparer, pour un indicateur donné, les résultats présentés dans ce rapport avec ceux présentés dans celui des éditions précédentes, puisque certains ajustements méthodologiques mineurs pourraient avoir été effectués, ou parce que certaines données utilisées dans le calcul des indicateurs pourraient avoir été révisées.

L'OCDE et d'autres organisations internationales fournissent des instructions et des définitions détaillées pour aider les pays à satisfaire les besoins relatifs à la collecte de données de manière à atteindre un niveau de comparabilité optimal. Cependant, il incombe aux pays de correctement appliquer ces directives à leurs données. La comparabilité peut être affectée par le degré de correspondance entre les concepts nationaux et les lignes directrices fournies, de même que par le niveau de correspondance établi avec la CITE. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, prière de consulter *RSE* à partir du site Web de l'OCDE à l'adresse www.ocde.org.

Les crochets [] sont utilisés dans certains tableaux quand les données ne peuvent pas être désagrégées conformément aux différentes catégories de la CITE qui y sont présentées. Un chiffre entre crochets indique que les données de cette catégorie (ou colonne) sont en fait incluses dans les données présentées à l'intérieur d'une autre catégorie (ou colonne) du tableau. Par exemple, un [5] dans la colonne 3 signifie que les données devant apparaître à l'intérieur de la colonne 3 sont, dans ce cas précis, combinées aux données présentées à la colonne 5.

Chapitre A

Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1

Niveau de scolarité de la population adulte

Contexte

Cet indicateur présente un profil du niveau de scolarité de la population adulte âgée de 25 à 64 ans, c'est-à-dire le pourcentage de la population qui a complété avec succès un certain niveau d'éducation. Pour cet indicateur international, le niveau de scolarité correspond au niveau de formation le plus élevé atteint selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹. Comme tous les indicateurs qui suivent sont basés sur le niveau de scolarité atteint selon cette classification internationale, ce premier indicateur, A1, donne le ton en traçant un portrait de la situation au Canada, et jette un coup d'œil rapide sur le niveau de scolarité selon le sexe afin d'identifier les différences. Les renseignements sur les différences intergénérationnelles reflètent les changements dans le niveau de scolarité au fil du temps. Les tendances mondiales sont également présentées. Ce portrait du niveau de scolarité place le Canada, les provinces et les territoires dans un contexte international.

L'éducation fournit à chacun les outils nécessaires pour participer à la vie économique et sociale; elle est essentielle au bien-être économique et social d'un pays. Comme une large proportion de la population de 25 à 64 ans a terminé ses études, cet indicateur nous renseigne sur les capacités et les connaissances de ce segment de la population, qui constitue le groupe le plus important de la population active sur le marché du travail. Dans l'ensemble, le niveau de scolarité de tous les individus dans la population en âge de travailler influence la compétitivité des économies et la prospérité des sociétés. Sa variation dans le temps reflète des écarts dans l'accès à l'éducation et indique l'évolution des connaissances de la population en âge de travailler.

La distribution de la population selon le niveau de scolarité atteint au Canada ne représente pas nécessairement le résultat des systèmes éducatifs des provinces et territoires, car plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte; notons par exemple, les différences au niveau du marché de l'emploi et de la situation économique, l'importance relative des migrations internationales et interprovinciales et la mobilité des étudiants et des travailleurs.

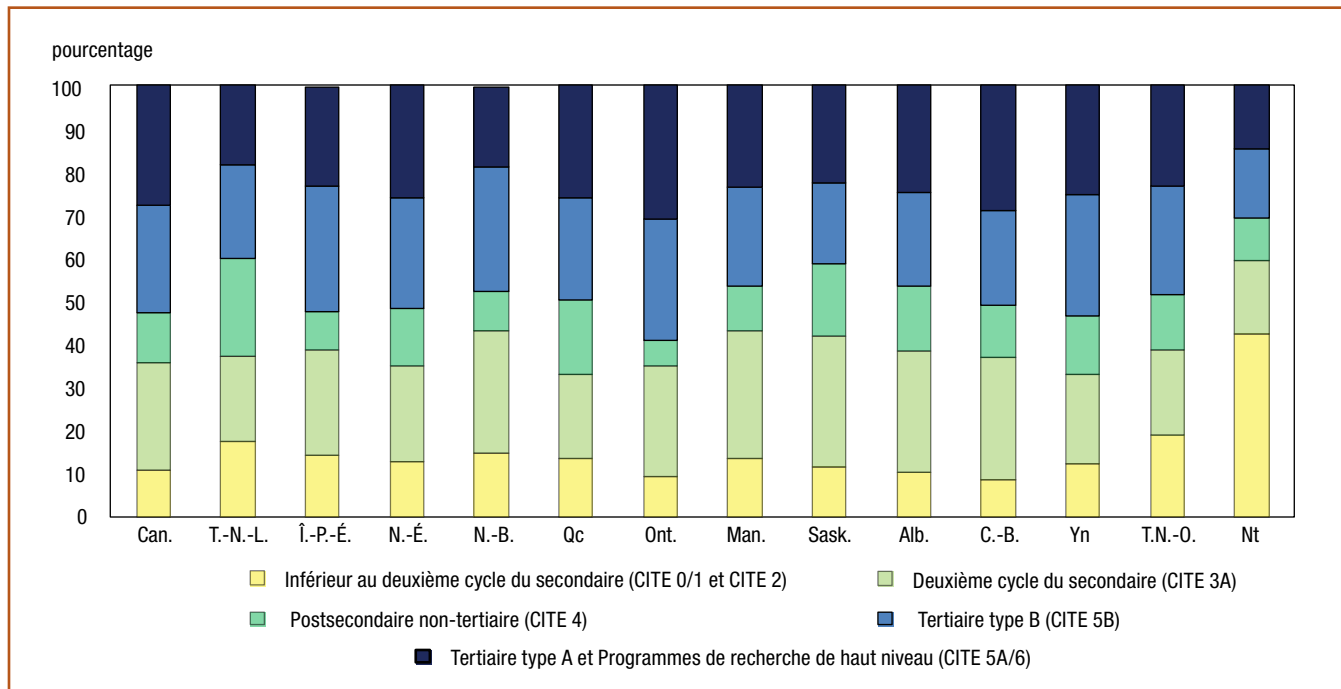
1. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les « Notes aux lecteurs ».

Observations

Niveau de scolarité de la population canadienne

Graphique A.1.1

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2012



Sources : Tableau A.1.1 et tableau A.1.4.

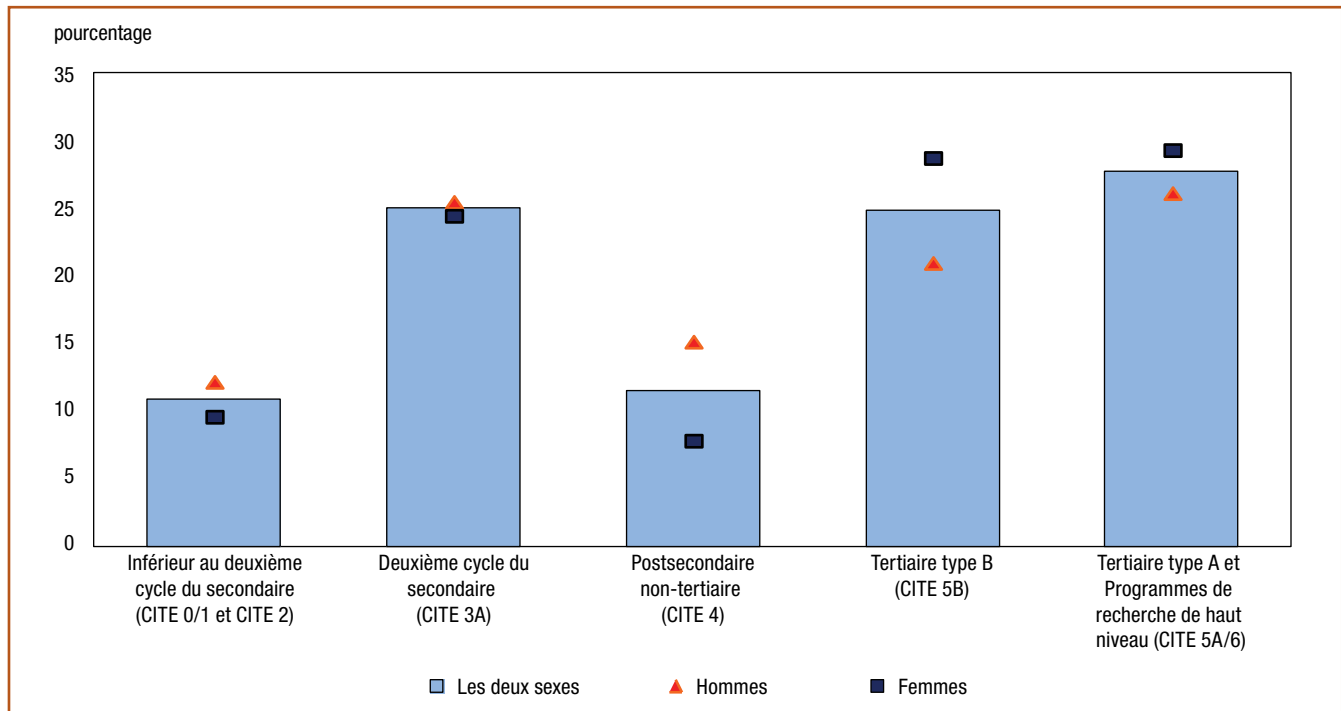
- Plus de la moitié des Canadiens âgés de 25 à 64 ans a complété avec succès un programme d'études collégiales ou universitaires.
- Plus d'un quart (25 %) des Canadiens a atteint le niveau CITE 5B (études collégiales) alors que 28 % ont complété des études au niveau CITE 5A/6 (études universitaires). Environ 12 % ont atteint un niveau correspondant aux « études postsecondaires non tertiaires » (CITE 4), qui comprend les certificats ou diplômes d'écoles de formation professionnelle ou de programmes d'apprentissage².
- Un dixième (11 %) des Canadiens n'a pas fini ses études secondaires (enseignement secondaire, deuxième cycle – CITE 3A).

2. Pour obtenir plus d'information sur les catégories de niveau de scolarité de l'Enquête sur la population active (EPA) et sur la classification internationale, veuillez consulter la section « Correspondance avec la CITE » dans les « Notes aux lecteurs » au début de ce rapport.

Différences entre les sexes, Canada et OCDE

Graphique A.1.2

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, 2012



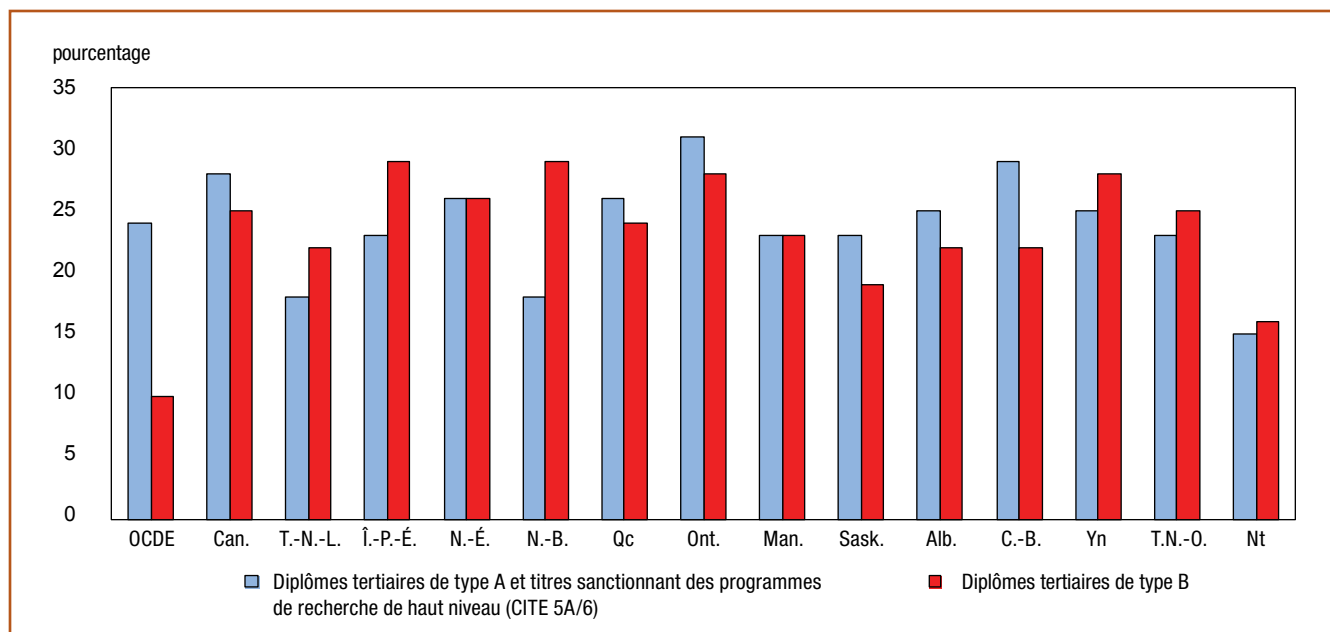
Sources : Tableau A.1.1.

- Jusqu'à la fin du secondaire, les hommes et les femmes ont des niveaux de scolarité équivalents (enseignement secondaire, deuxième cycle – CITE 3). Des différences plus grandes apparaissent au postsecondaire.
- Au niveau 4 de la CITE, qui porte sur les domaines habituellement à prédominance masculine comme les métiers, la proportion des hommes (15 %) ayant atteint ce niveau de scolarité est cependant plus élevée que celle des femmes (8 %). L'inverse se produit aux niveaux collégial (CITE 5B) et universitaire (CITE 5A/6), où l'écart est plus prononcé au niveau collégial (29 % des femmes ayant atteint ce niveau, contre 21 % des hommes) qu'au niveau universitaire (29 % des femmes contre 26 % des hommes).

Niveau de scolarité tertiaire

Graphique A.1.3

Proportion d'individus âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type B et d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau, 2012



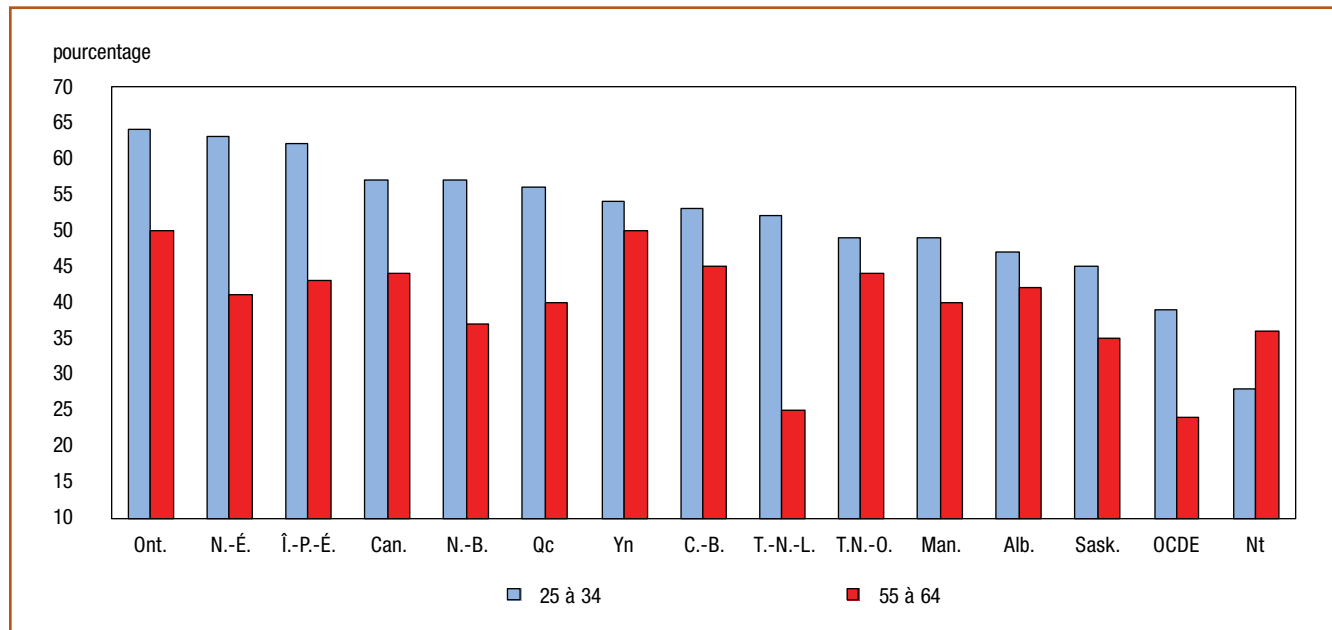
Sources : Tableau A.1.1 et tableau A.1.3.

- Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 10 % des adultes âgés de 25 à 64 ans ont achevé avec succès des études collégiales (enseignement tertiaire de type B) en 2012, soit bien moins qu'au Canada où 25 % de la population ont atteint ce niveau, reflétant le solide secteur collégial du pays.
- À l'échelle internationale, 24 % d'adultes ont un niveau de scolarité universitaire (enseignement tertiaire de type A / programmes de recherche de haut niveau), soit une proportion beaucoup plus proche de la moyenne du Canada qui se situe à 28 %.
- Au Canada, le niveau de scolarité universitaire allait de 15 % au Nunavut à 31 % en Ontario et le niveau collégial, de 16 % au Nunavut, à 29 % dans l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. Toutes les instances au Canada affichent de fortes proportions dans ces deux secteurs éducatifs.

Différences intergénérationnelles et niveau de scolarité tertiaire

Graphique A.1.4

Proportion des titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans les populations âgées de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, 2012



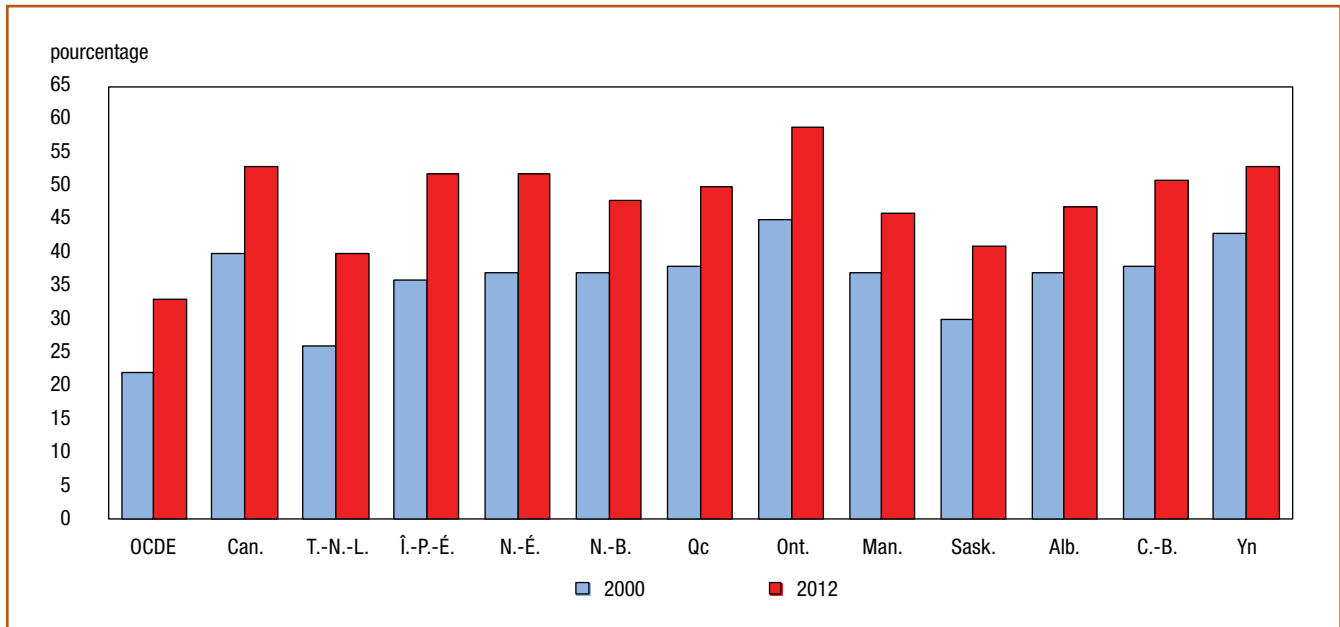
Source : Tableau A.1.3.

- Le niveau de scolarité de la population plus jeune est plus élevé que celui de la population plus âgée au Canada et dans d'autres pays de l'OCDE.
- Le niveau de scolarité tertiaire chez les générations plus jeunes et plus âgées du Canada est plus élevé que la moyenne de l'OCDE dans toutes les provinces et tous les territoires à l'exception du Nunavut.
- La tendance est différente au Nunavut, où la proportion d'adultes qui détiennent un diplôme d'enseignement tertiaire est plus élevée parmi le groupe plus âgé.

Tendances des niveaux de scolarité

Graphique A.1.5

Proportion d'individus âgés de 25 à 64 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 2000 et 2012



Note : Les données de 2000 ne sont pas disponibles pour le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.

Source : Tableau A.1.4.

- Entre 2000 et 2012, la proportion de la population canadienne au niveau tertiaire a augmenté d'un tiers (de 40 % à 53 %).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur nous informe sur le niveau de scolarité de la population adulte canadienne âgée de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et le sexe. Il présente un portrait de la situation en 2012, mais montre également l'évolution depuis l'année 2000.

Le pourcentage de la population appartenant à un certain groupe d'âge qui a atteint un niveau de scolarité donné est obtenu en divisant le nombre de personnes de ce groupe d'âge ayant reçu un diplôme attestant de ce niveau d'études par le nombre total de personnes de ce même groupe d'âge, et en multipliant le quotient par 100.

Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne. La désignation des différents niveaux d'enseignement repose sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) (voir « Les catégories de la CITE et leur description » et « Correspondance avec la CITE » pour l'Enquête sur la population active [EPA] dans les [Notes aux lecteurs](#)). Une personne doit avoir terminé avec succès un programme à un niveau donné de la CITE pour être considérée comme ayant atteint ce niveau d'études. Sinon, on lui attribue le niveau de scolarité précédent. Par exemple, un diplômé du niveau secondaire, ou quelqu'un qui a entrepris des études postsecondaires sans les avoir complétées, obtient le niveau CITE 3, tandis qu'une personne qui n'a pas complété ses études secondaires obtient le niveau CITE 2.

Les données de 2012 présentées pour le Canada sur le niveau de scolarité de la population reposent sur les données de l'EPA, une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages³. L'EPA vise à présenter un tableau détaillé et actuel de la population âgée de 15 ans et plus à l'échelle du pays. Comme elle permet la déclaration par personne interposée, les renseignements sur l'ensemble du ménage peuvent être recueillis auprès d'un seul membre du ménage. En tout, ce type de déclaration représente environ 65 % de tous les renseignements recueillis. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir d'enquêtes ou de registres nationaux sur la population active.

Les données de l'EPA présentent certaines limites lorsqu'il s'agit d'examiner et de répartir le niveau de scolarité selon la CITE, car il est impossible d'établir une délimitation précise entre « enseignement postsecondaire non tertiaire » et « programmes d'études tertiaires de type B ». Les données de l'EPA sur la population canadienne ayant atteint un niveau de scolarité CITE 5B sont quelque peu surévaluées car cette catégorie comprend, par exemple, des diplômés du Cégep ou d'un programme collégial de passage à l'université qui, selon la classification type internationale, se classeraient au niveau CITE 4.

L'EPA de Statistique Canada ne permet pas d'identifier de façon indépendante les programmes de recherche de haut niveau (doctorats), ou niveau de scolarité CITE 6; pour cette raison, les niveaux de scolarité CITE 5A et CITE 6 doivent être comptabilisés ensemble.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A1, *Quel est le niveau de formation de la population adulte ?*.

3. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active*, produit no 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.1.1

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012

	Deuxième cycle du secondaire					Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus	
	CITE 0/1 (Préprimaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C (court)	CITE 3C (long et 3B)	CITE 3A (Postsecondaire non tertiaire) ¹	CITE 5B	CITE 5A (Type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)		
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	percent									
Canada²										
Les deux sexes	3	8	...	[5]	25	12	25	28	[8]	100
Hommes	3	9	...	[5]	25	15	21	26	[8]	100
Femmes	3	7	...	[5]	24	8	29	29	[8]	100
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	7	11	...	[5]	20	23	22	18	[8]	100
Hommes	8	11	...	[5]	19	29	17	17	[8]	100
Femmes	6	11	...	[5]	20	16	26	20	[8]	100
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	4	11	...	[5]	24	9	29	23	[8]	100
Hommes	6	13	...	[5]	26	13	22	21	[8]	100
Femmes	2	8	...	[5]	23	5	37	25	[8]	100
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	3	10	...	[5]	22	13	26	26	[8]	100
Hommes	4	12	...	[5]	22	18	21	23	[8]	100
Femmes	2	9	...	[5]	22	9	30	29	[8]	100
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	5	10	...	[5]	28	9	29	18	[8]	100
Hommes	6	11	...	[5]	29	13	25	16	[8]	100
Femmes	4	9	...	[5]	28	6	33	20	[8]	100
Québec										
Les deux sexes	5	9	...	[5]	19	17	24	26	[8]	100
Hommes	5	10	...	[5]	20	20	21	24	[8]	100
Femmes	5	8	...	[5]	19	15	26	28	[8]	100
Ontario										
Les deux sexes	2	7	...	[5]	26	6	28	31	[8]	100
Hommes	3	8	...	[5]	26	9	25	30	[8]	100
Femmes	2	6	...	[5]	25	4	31	32	[8]	100
Manitoba										
Les deux sexes	3	11	...	[5]	29	11	23	23	[8]	100
Hommes	3	12	...	[5]	30	14	19	22	[8]	100
Femmes	3	9	...	[5]	29	7	27	25	[8]	100
Saskatchewan										
Les deux sexes	2	9	...	[5]	30	17	19	23	[8]	100
Hommes	3	12	...	[5]	32	21	12	21	[8]	100
Femmes	2	7	...	[5]	29	13	25	24	[8]	100
Alberta										
Les deux sexes	2	8	...	[5]	28	15	22	25	[8]	100
Hommes	2	10	...	[5]	28	21	16	23	[8]	100
Femmes	2	7	...	[5]	29	8	28	27	[8]	100
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	1	7	...	[5]	29	12	22	29	[8]	100
Hommes	1	9	...	[5]	29	17	16	28	[8]	100
Femmes	2	6	...	[5]	28	7	27	30	[8]	100
Yukon										
Les deux sexes	2 ^E	11	...	[5]	21	13	28	25	[8]	100
Hommes	2 ^E	12	...	[5]	21	23	21	21	[8]	100
Femmes	x	9 ^E	...	[5]	21	x	35	29	[8]	100
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	5 ^E	14	...	[5]	20	13	25	23	[8]	100
Hommes	6 ^E	13	...	[5]	21	21	19	21	[8]	100
Femmes	4 ^E	15	...	[5]	18	4 ^E	32	26	[8]	100
Nunavut										
Les deux sexes	17	25	...	[5]	17	10	16	15	[8]	100
Hommes	17	25	...	[5]	16 ^E	13	14	14	[8]	100
Femmes	17	25	...	[5]	17	7	18	15	[8]	100

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*^E à utiliser avec prudence

1. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : [] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

Tableau A.1.2

Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2012

	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE¹					
Les deux sexes	75	82	79	73	64
Hommes	76	81	78	74	68
Femmes	75	84	79	72	61
Canada²					
Les deux sexes	89	92	92	88	84
Hommes	88	91	90	86	84
Femmes	90	94	93	90	84
Terre-Neuve-et-Labrador					
Les deux sexes	82	92	91	82	69
Hommes	81	90	90	79	71
Femmes	83	94	92	84	67
Île-du-Prince-Édouard					
Les deux sexes	86	93	91	81	80
Hommes	81	91	88	75	75
Femmes	90	94	94	87	86
Nouvelle-Écosse					
Les deux sexes	87	93	90	86	82
Hommes	85	91	87	82	80
Femmes	89	95	93	89	83
Nouveau-Brunswick					
Les deux sexes	85	92	90	84	77
Hommes	83	90	88	81	75
Femmes	87	95	92	87	78
Québec					
Les deux sexes	86	90	90	86	80
Hommes	85	88	88	85	81
Femmes	88	93	92	87	79
Ontario					
Les deux sexes	91	94	93	90	86
Hommes	90	93	92	88	85
Femmes	92	94	94	91	87
Manitoba					
Les deux sexes	86	91	89	86	80
Hommes	85	89	89	82	79
Femmes	88	92	90	89	81
Saskatchewan					
Les deux sexes	88	91	92	87	83
Hommes	86	90	90	84	79
Femmes	91	93	94	90	87
Alberta					
Les deux sexes	90	91	91	89	87
Hommes	88	90	90	87	86
Femmes	91	92	92	91	89
Colombie-Britannique					
Les deux sexes	91	93	94	90	88
Hommes	90	92	93	88	88
Femmes	93	94	95	93	89
Yukon³					
Les deux sexes	87	90	88	86	85
Hommes	85	88	88	82	83
Femmes	90	93	88	90	88
Territoires du Nord-Ouest³					
Les deux sexes	81	82	85	79	76
Hommes	81	82	85	80	77
Femmes	81	81	85	79	75
Nunavut³					
Les deux sexes	57	58	59	54	58
Hommes	57	55	59	55	62
Femmes	58	61	59	53	55

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.2a, Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge (2012) et Tableau A1.2b (sur le web uniquement), Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge et le sexe (2012), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014* : Les indicateurs de l'OCDE.

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012

	CITE 5B (Diplômes tertiaires de type B)				
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE¹					
Les deux sexes	10	10	11	10	9
Hommes	9	10	10	10	8
Femmes	11	13	13	11	10
Canada²					
Les deux sexes	25	25	27	25	22
Hommes	21	22	23	21	18
Femmes	29	29	30	30	26
Terre-Neuve-et-Labrador					
Les deux sexes	22	26	28	20	15
Hommes	17	22	23	15	11
Femmes	26	30	34	25	19
Île-du-Prince-Édouard					
Les deux sexes	29	33	32	30	24
Hommes	22	28	28	21	13
Femmes	37	37	37	40	34
Nouvelle-Écosse					
Les deux sexes	26	27	29	26	21
Hommes	21	25	26	20	15
Femmes	30	29	33	31	27
Nouveau-Brunswick					
Les deux sexes	29	33	32	29	24
Hommes	25	31	28	25	19
Femmes	33	35	36	33	30
Québec					
Les deux sexes	24	25	25	24	21
Hommes	21	22	22	21	19
Femmes	26	29	27	27	22
Ontario					
Les deux sexes	28	29	30	28	24
Hommes	25	26	27	24	21
Femmes	31	31	33	32	28
Manitoba					
Les deux sexes	23	21	25	24	22
Hommes	19	19	22	19	17
Femmes	27	23	29	28	26
Saskatchewan					
Les deux sexes	19	16	21	19	18
Hommes	12	12	15	12	11
Femmes	25	21	28	26	26
Alberta					
Les deux sexes	22	22	23	22	20
Hommes	16	16	18	17	14
Femmes	28	27	29	27	27

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	CITE 5B (Diplômes tertiaires de type B)				
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Colombie-Britannique					
Les deux sexes	22	21	23	23	20
Hommes	16	16	18	16	15
Femmes	27	26	27	29	26
Yukon³					
Les deux sexes	28	26	29	30	27
Hommes	21	18 ^E	22	26	17 ^E
Femmes	35	34	36	34	38
Territoires du Nord-Ouest³					
Les deux sexes	25	23	29	25	22
Hommes	19	17 ^E	24 ^E	18	15 ^E
Femmes	32	29	35	33	31 ^E
Nunavut³					
Les deux sexes	16	13 ^E	18	16 ^E	21 ^E
Hommes	14	10 ^E	13 ^E	16 ^E	20 ^E
Femmes	18	15	23 ^E	15 ^E	22 ^E
CITE 5A/6 (Diplômes tertiaires de type A et Titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau)					
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE¹					
Les deux sexes	24	30	26	20	17
Hommes	23	26	24	20	19
Femmes	24	34	27	20	15
Canada²					
Les deux sexes	28	32	32	24	22
Hommes	26	26	30	24	24
Femmes	29	37	35	24	21
Terre-Neuve-et-Labrador					
Les deux sexes	18	26	25	16	10
Hommes	17	20	22	16	10
Femmes	20	31	27	16	10
Île-du-Prince-Édouard					
Les deux sexes	23	29	29	17	20
Hommes	21	23	24	17	20
Femmes	25	34	34	17	19
Nouvelle-Écosse					
Les deux sexes	26	36	29	21	21
Hommes	23	31	24	20	20
Femmes	29	41	34	22	21

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	CITE 5A/6 (Diplômes tertiaires de type A et Titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau)				
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Nouveau-Brunswick					
Les deux sexes	18	24	23	15	13
Hommes	16	19	20	14	14
Femmes	20	30	26	16	13
Québec					
Les deux sexes	26	31	31	22	20
Hommes	24	25	28	22	21
Femmes	28	37	35	23	18
Ontario					
Les deux sexes	31	35	36	27	26
Hommes	30	30	34	28	28
Femmes	32	40	38	27	23
Manitoba					
Les deux sexes	23	28	25	22	19
Hommes	22	23	23	22	19
Femmes	25	34	28	22	18
Saskatchewan					
Les deux sexes	23	29	26	19	17
Hommes	21	23	24	18	18
Femmes	24	35	28	19	16
Alberta					
Les deux sexes	25	26	28	23	22
Hommes	23	21	25	22	23
Femmes	27	30	32	24	20
Colombie-Britannique					
Les deux sexes	29	32	34	26	25
Hommes	28	27	32	26	27
Femmes	30	36	36	26	23
Yukon³					
Les deux sexes	25	28	26	24	22
Hommes	21	21	22 ^E	19 ^E	22 ^E
Femmes	29	35	29	30	23 ^E
Territoires du Nord-Ouest³					
Les deux sexes	23	26	26	20	21
Hommes	21	23	20	16 ^E	23
Femmes	26	28	31	24 ^E	19 ^E
Nunavut³					
Les deux sexes	15	16	15	13 ^E	15 ^E
Hommes	14	16 ^E	15 ^E	X	X
Femmes	15	15 ^E	15 ^E	F	X

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Tous diplômes d'études tertiaires confondus				
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE¹					
Les deux sexes	32	39	35	29	24
Hommes	30	34	33	28	25
Femmes	34	44	38	30	23
Canada²					
Les deux sexes	53	57	59	50	44
Hommes	47	48	53	45	42
Femmes	58	66	65	54	47
Terre-Neuve-et-Labrador					
Les deux sexes	40	52	53	36	25
Hommes	33	42	44	31	21
Femmes	46	61	61	40	29
Île-du-Prince-Édouard					
Les deux sexes	52	62	61	47	43
Hommes	42	51	51	38	33
Femmes	62	71	70	57	53
Nouvelle-Écosse					
Les deux sexes	52	63	58	47	41
Hommes	44	56	49	40	34
Femmes	59	70	67	53	48
Nouveau-Brunswick					
Les deux sexes	48	57	55	44	37
Hommes	41	49	48	39	32
Femmes	54	65	62	50	42
Québec					
Les deux sexes	50	56	56	46	40
Hommes	45	47	50	43	40
Femmes	54	66	62	50	41
Ontario					
Les deux sexes	59	64	65	56	50
Hommes	54	56	60	53	49
Femmes	63	72	71	59	52
Manitoba					
Les deux sexes	46	49	51	45	40
Hommes	41	42	45	41	36
Femmes	52	57	56	50	44
Saskatchewan					
Les deux sexes	41	45	47	38	35
Hommes	33	35	39	31	29
Femmes	50	55	56	45	42

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Tous diplômes d'études tertiaires confondus				
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Alberta					
Les deux sexes	47	47	51	45	42
Hommes	39	38	43	38	37
Femmes	54	58	60	51	47
Colombie-Britannique					
Les deux sexes	51	53	57	49	45
Hommes	44	44	50	42	42
Femmes	57	62	64	55	49
Yukon³					
Les deux sexes	53	54	55	54	50
Hommes	42	40	44	44	39
Femmes	65	68	65	64	61
Territoires du Nord-Ouest³					
Les deux sexes	48	49	55	45	44
Hommes	39	40	45	33	38
Femmes	58	57	66	56	50
Nunavut³					
Les deux sexes	31	28	33	29	36
Hommes	28	26	28	27	33
Femmes	34	30	38	31 ^E	39 ^E

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.3a, Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le type de programme et le groupe d'âge (2012) et Tableau A1.3b (sur le web uniquement), Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le type de programme, le groupe d'âge et le sexe (2012), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012

	25 à 64 ans					2000 à 2012 taux de croissance annuel moyen ¹
	2000	2005	2010	2011	2012	
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE²						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	12	30	26	26	24	-2.6
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	38	44	44	44	44	0.0
Tertiaire	51	27	31	31	33	3.2
Canada³						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	19	15	12	11	11	-4.7
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	41	39	38	37	36	-0.9
Tertiaire	40	46	51	51	53	2.3
Terre-Neuve-et-Labrador						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	26	31	36	38	40	3.7
Île-du-Prince-Édouard						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	36	45	49	50	52	3.2
Nouvelle-Écosse						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	37	42	49	49	52	2.8
Nouveau-Brunswick						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	37	40	45	47	48	2.2
Québec						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	38	44	48	48	50	2.2
Ontario						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	45	51	57	58	59	2.2
Manitoba						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	37	41	46	46	46	1.8
Saskatchewan						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	30	35	37	38	41	2.8
Alberta						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	37	43	46	47	47	2.0

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012 (continué)

	25 à 64 ans					taux de croissance annuel moyen ¹
	2000	2005	2010	2011	2012	
	pourcentage					
Colombie-Britannique						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	38	44	48	50	51	2.5
Yukon						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	43	41	49	56	53	1.7
Territoires du Nord-Ouest						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	..	42	43	48	48	...
Nunavut						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	..	24	29	31	31	...
	25 à 34					
	2000	2005	2010	2011	2012	2000 à 2012
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE²						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	24	21	18	18	17	-2.6
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	49	47	45	44	44	-1.0
Tertiaire	26	33	38	38	40	3.4
Canada³						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	12	9	8	8	8	-3.4
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	37	36	36	35	-1.1
Tertiaire	48	54	56	57	57	1.4
Terre-Neuve-et-Labrador						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	36	43	47	49	52	3.2
Île-du-Prince-Édouard						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	42	57	58	58	62	3.3
Nouvelle-Écosse						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	46	52	60	59	63	2.8

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012 (continué)

	25 à 34					taux de croissance annuel moyen ¹
	2000	2005	2010	2011	2012	
	pourcentage					
Nouveau-Brunswick						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	48	50	57	56	57	1.4
Québec						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	51	55	55	55	56	0.9
Ontario						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	54	59	64	64	64	1.5
Manitoba						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	41	45	48	49	49	1.5
Saskatchewan						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	33	40	41	41	45	2.5
Alberta						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	41	47	46	48	47	1.1
Colombie-Britannique						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	42	48	51	52	53	2.0
Yukon						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	44	40	47	57	54	1.8
Territoires du Nord-Ouest						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	..	47	46	51	49	...
Nunavut						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	..	24 ^E	28	29	28	...

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012 (continué)

	55 à 64					taux de croissance annuel moyen ¹
	2000	2005	2010	2011	2012	
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE²						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	51	43	38	37	35	-2.9
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	34	38	40	41	42	1.7
Tertiaire	15	20	23	23	25	4.1
Canada³						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	36	25	18	17	16	-6.5
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	36	39	40	40	39	0.8
Tertiaire	28	36	42	43	44	3.8
Terre-Neuve-et-Labrador						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	19	22	26	28	25	2.3
Île-du-Prince-Édouard						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	28	34	38	41	43	3.7
Nouvelle-Écosse						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	26	36	41	40	41	3.9
Nouveau-Brunswick						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	25	32	37	36	37	3.4
Québec						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	23	31	35	38	40	4.6
Ontario						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	31	40	48	48	50	4.0
Manitoba						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	31	36	41	42	40	2.1
Saskatchewan						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	25	33	35	34	35	2.8

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012 (continué)

	55 à 64					taux de croissance annuel moyen ¹
	2000	2005	2010	2011	2012	
	pourcentage					
Alberta						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	29	38	44	41	42	3.0
Colombie-Britannique						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	31	39	43	43	45	3.2
Yukon						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	37	37	46	49	50	2.6
Territoires du Nord-Ouest						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	..	37 ^E	38	45	44	...
Nunavut						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	30	24	19	18	18	-4.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	44	45	45	44	42	-0.4
Tertiaire	..	x	38	38	36	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

1. Les taux de croissance annuels moyens pour le Canada, les provinces et les territoires ont été calculées en utilisant les données non arrondies pour toutes les années de la période entre 2000 et 2012.

2. Ces moyennes et les taux de croissance annuel moyen proviennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.4a, Évolution du niveau de formation dans la population, selon le groupe d'âge, et taux de croissance annuel moyen (2000-2005-12), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Contexte

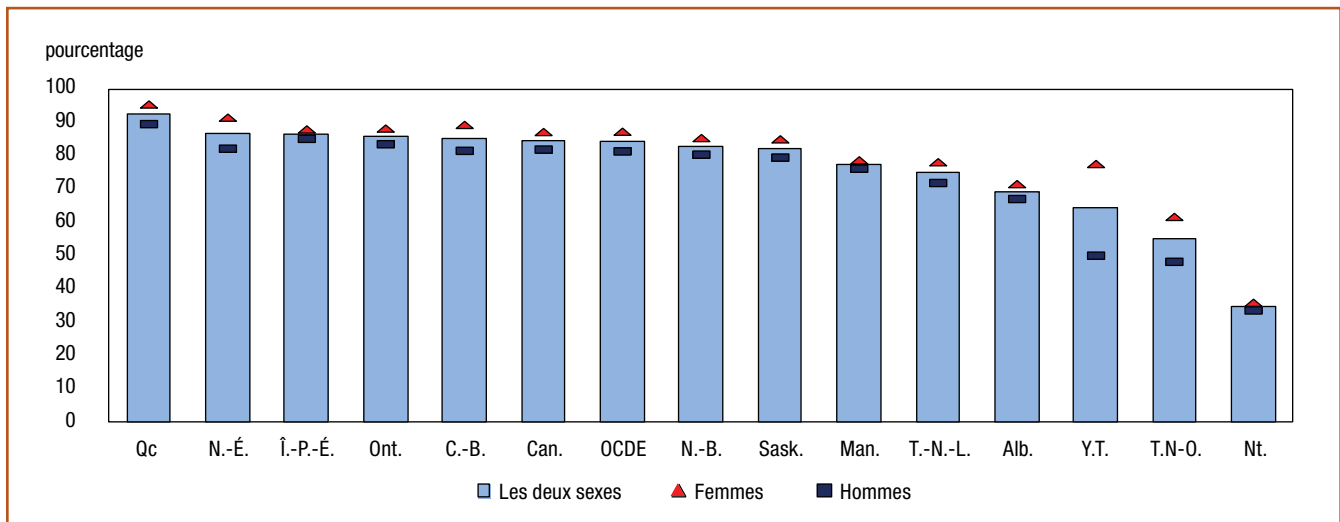
Cet indicateur présente les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires. Souvent, on considère ces taux comme un moyen de mesurer le rendement des élèves. Une comparaison des taux globaux révèle dans quelle mesure les systèmes scolaires réussissent à offrir aux élèves ce qui est universellement reconnu comme un jalon important en matière d'éducation. La présentation des taux selon le sexe révèle si des écarts entre les hommes et les femmes existent, ce qui permet de savoir si ces systèmes répondent aux besoins des élèves des deux sexes. La proportion de diplômés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des diplômés est également présentée.

Essentielle à la poursuite d'études supérieures, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est devenue la norme pour la plupart des élèves et génère des bénéfices économiques et sociaux pour la société. Pendant longtemps, les hommes avaient été proportionnellement beaucoup plus nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires; toutefois, cette tendance s'est inversée depuis de nombreuses années au Canada et dans presque tous les autres pays membres de l'OCDE. Or, au-delà de ces considérations sur le sexe des diplômés, la valeur des études secondaires ne se limite pas au diplôme seulement. Les études secondaires constituent en fait ce qui est largement considéré aujourd'hui comme l'exigence minimale pour accéder au marché du travail.

Une autre dimension présentée par cet indicateur est l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire et basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques. Cet indicateur présente, dans une certaine mesure, l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics au Canada à produire des diplômés à l'intérieur de la période de trois ans typiquement considérée par l'OCDE comme étant la durée normale d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire (c.-à-d., obtention d'un diplôme dans le temps prescrit). Au Canada, cette période se situerait entre la 10^e et la 12^e année, ou, au Québec, entre la 3^e et la 5^e année du secondaire.

Observations

Graphique A.2.1
Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le sexe, 2011



Note : Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2011, ce qui correspond à l'année scolaire 2010-2011.
Source : Tableau A.2.1.

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (enseignement secondaire, deuxième cycle) était de 85 % au Canada en 2011.¹ La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux d'obtention du diplôme d'au moins 80 % et la plus récente moyenne de l'OCDE (2011) était de 84 %.

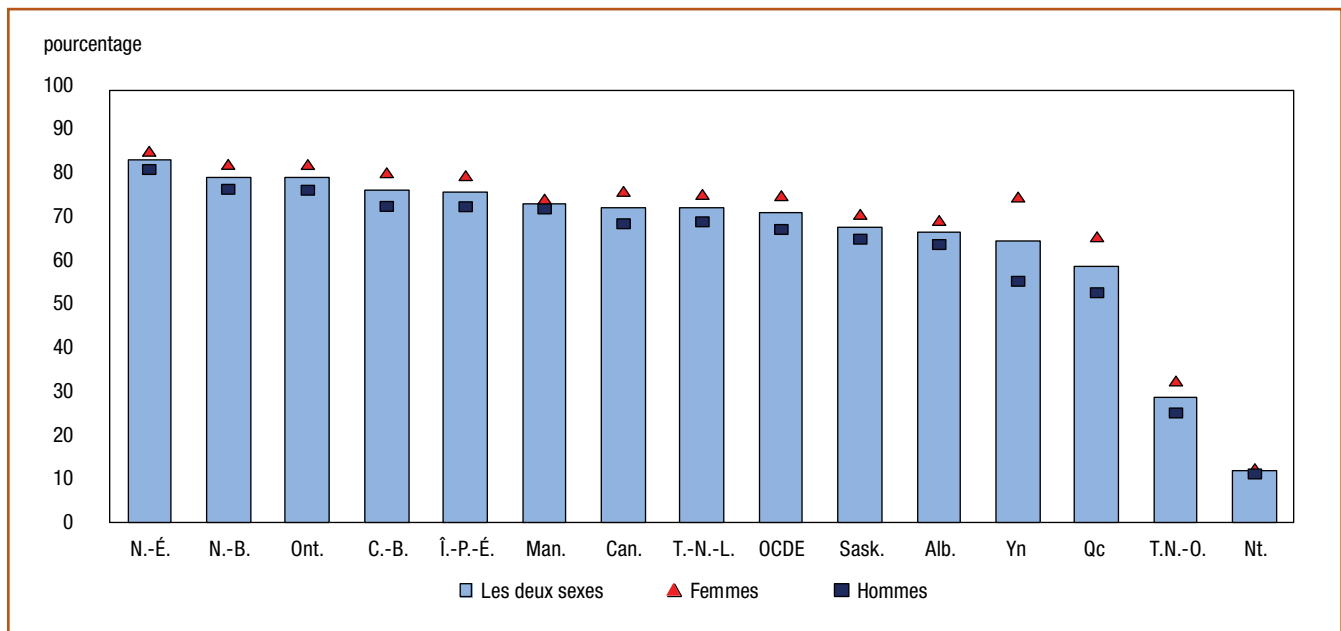
Des taux d'obtention d'un diplôme plus élevés chez les femmes

- En 2011, au Canada, les femmes ont été plus nombreuses (87 %) que les hommes (82 %) à obtenir leur diplôme, à l'image de la moyenne de l'OCDE.

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Graphique A.2.2

Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans selon le sexe, 2011



Notes : Population âgée de 15 à 18 ans au Québec. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2011, ce qui correspond à l'année scolaire 2010-2011.

Source : Tableau A.2.2.

- Près des trois quarts des élèves (73 %) achèvent avec succès leurs études secondaires au cours des trois années que dure généralement la scolarité du deuxième cycle du secondaire. La moyenne des taux d'obtention du diplôme « à temps » des pays de l'OCDE était de 72 %².
- La proportion d'élèves ayant terminé leurs études dans les temps prévus variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 12 % au Nunavut à 84 % en Nouvelle-Écosse.

1. Ce taux concerne la proportion des diplômées et diplômés du secondaire au sein de la population du même âge, lors d'une année donnée, qui suivent des études dans des écoles publiques, privées et gérées par les bandes des Premières Nations — soit un « taux d'obtention du diplôme basé sur la population ». Il correspond à une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie.

2. Ces taux d'obtention du diplôme ont été calculés à l'aide d'une méthodologie de cohorte synthétique. Voir la section « Définitions, sources et méthodologie » de l'indicateur en question.

- La proportion de femmes ayant réussi à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le temps prescrit était supérieure à celle des hommes pour l'ensemble des provinces et des territoires au Canada. Parmi les provinces, l'écart le plus faible entre les femmes et les hommes a été constaté au Manitoba (2 points de pourcentage) et le plus prononcé au Québec (13). À l'échelle du Canada, l'écart était de 8 points de pourcentage.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente d'une part, des taux nets d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (c.à.d., premiers diplômes), sans double comptage, selon le sexe et d'autre part, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques.

Les taux d'obtention du diplôme

Ces taux sont une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie, et ce dans l'hypothèse d'un maintien des conditions actuelles d'obtention de ce type de diplôme³.

Les **taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires** correspondent à la somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique. Les *taux sans double comptage* comprennent uniquement les personnes ayant obtenu pour la première fois un diplôme de ce niveau une année donnée⁴. Est considéré un diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire une personne qui termine avec succès la dernière année d'études de ce cycle, quel que soit son âge.

Toutes les données pour le Canada concernent l'année scolaire 2010-2011; les moyennes de l'OCDE portent sur l'année 2011-2012. Les données pour le Canada proviennent de l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), une enquête administrative qui recueille des données sur les établissements d'enseignement publics et privés auprès des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation⁵. Pour assurer la comparabilité avec les autres pays de l'OCDE, Statistique Canada a ajouté, pour toutes les provinces et les territoires (sauf l'Ontario et la Nouvelle-Écosse pour lesquelles les données ont été estimées) les données réelles pour 2010-2011 (fournies par les provinces et les territoires lors de la collecte d'EEPS), sur le nombre de diplômés des écoles privées. Les diplômés des écoles de bande (données provenant du Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada), ont également été ajoutés au nombre de diplômés des secteurs public et privé et inclus dans le calcul des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

Les estimations de population utilisées au dénominateur du calcul du taux d'obtention du diplôme couvrent l'ensemble de la population, incluant la population autochtone, au 1^{er} janvier 2011.

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire

L'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques (conformément à la collecte de données EEPS) a été développé pour le Canada, les provinces et les territoires. Ce taux est calculé en divisant le nombre de diplômés âgés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2010-2011 par le nombre d'inscrits en 10^e année (3^e secondaire au Québec) trois ans auparavant (c.-à-d., en 2008-2009). Ce ratio est ensuite ajusté de manière à prendre en considération les décès de même que les flux migratoires interprovinciaux et internationaux.

3. La méthodologie employée pour produire les chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut diverger de celle utilisée par les provinces. Par conséquent, les chiffres présentés dans ce rapport peuvent différer de ceux publiés par les provinces et les territoires.

4. Les données pour le Canada proviennent de l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire. Cette enquête recueille de l'information sur les individus qui obtiennent un diplôme à ce niveau pour la première fois (premiers diplômés).

5. La disponibilité des données sur l'obtention d'un diplôme de certains programmes secondaires n'est pas uniforme dans l'ensemble des provinces et des territoires. En outre, dans la plupart des cas, on ne tient pas compte des diplômés d'éducation générale (DEG), de l'éducation et du perfectionnement des adultes, ni des diplômés des écoles pour adultes, qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires habituels.

Plus spécifiquement, les facteurs d'ajustement sont calculés en divisant la population des 14-15 ans en 2008 (qui correspond aux étudiants en 10^e année) par la population des 17-18 ans en 2011 (ce qui correspond aux étudiants de 10^e année qui obtiennent un diplôme trois ans plus tard). Pour le Canada, le facteur d'ajustement est inférieur à 100 % ce qui signifie que l'immigration a surpassé l'émigration. Si nous n'effectuons pas cet ajustement, les immigrants récents qui ne faisaient pas partie de la cohorte de 10^e année d'origine entraîneraient une surévaluation du nombre de diplômés faisant partie de l'univers de départ (inscriptions en 10^e année en 2008). Cet ajustement assume implicitement que les taux de diplomation des immigrants récents sont identiques à ceux de la cohorte d'origine.

Il convient de mentionner que d'autres mouvements vers ou hors du système public peuvent se produire entre le 10^e année et l'obtention d'un diplôme à la fin du 12^e année, comme des mouvements entre les secteurs public et privé, par exemple. Ceux-ci ne sont pas pris en considération parce que les données nécessaires à ce type d'estimation ne sont pas disponibles actuellement.

Collecte des données internationales

Les chiffres internationaux publiés par l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené conjointement par trois organisations internationales (UNESCO, l'OCDE, et Eurostat) et réalisé en 2013 par l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A2, *Combien d'élèves termineront le deuxième cycle du secondaire ?*.

Tableau A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires¹, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011

	Total (sans double comptage)			Proportion de diplômés moins de 25 ans ³
	Les deux sexes, tous les âges ²	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes	
Moyenne de l'OCDE ^{4,5}	84	81	87	95
Canada ⁵	85	82	87	94
Terre-Neuve-et-Labrador	75	72	78	98
Île-du-Prince-Édouard	87	85	88	100
Nouvelle-Écosse	87	82	92	100
Nouveau-Brunswick	83	80	85	100
Québec	93	90	96	85
Ontario	86	84	88	97
Manitoba ⁶	78	76	79	99
Saskatchewan	82	80	85	96
Alberta	69	67	72	99
Colombie-Britannique	85	82	89	97
Yukon	64	53	78	100
Territoires du Nord-Ouest	55	50	61	94
Nunavut	35	34	36	97

1. L'ensemble des taux d'obtention d'un diplôme pour ce tableau sont calculés selon la méthodologie des taux « nets » (voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour l'indicateur A2 pour plus de renseignements).

2. Somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique.

3. Proportion de diplômés âgés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des diplômés.

4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A2.1a, Taux et âge moyen d'obtention d'un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2012) et Tableau A2.1b, Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire chez les étudiants de moins de 25 ans (2012), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

5. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2011, ce qui correspond à l'année scolaire 2010-2011. Ces données ont été soumises à l'OCDE et sont incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2012.

6. Au Manitoba, les diplômés des centres de formation pour adultes de la province ne sont pas inclus dans le calcul du taux d'obtention du diplôme.

Note : La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS); Affaires autochtones et du développement du Nord Canada (AADNC); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.2.2

Achèvement réussi¹ d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans², selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2011

	Les deux sexes	Femmes	Hommes
	pourcentage		
OCDE³	72	76	68
Canada	73	77	69
Terre-Neuve-et-Labrador	73	76	70
Île-du-Prince-Édouard	77	80	73
Nouvelle-Écosse	84	86	82
Nouveau-Brunswick	80	83	77
Québec ⁴	59	66	53
Ontario	80	83	77
Manitoba	74	75	73
Saskatchewan	68	71	66
Alberta	67	70	64
Colombie-Britannique	77	81	73
Yukon	65	75	56
Territoires du Nord-Ouest	29	33	25
Nunavut	12	13	11

1. La réussite pour une cohorte synthétique est calculée par Statistique Canada en divisant le nombre de diplômés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2010-2011 par le nombre d'inscrits en 10e année (3e secondaire au Québec) trois ans auparavant, soit en 2008-2009. La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

2. Population âgée de 15 à 18 ans au Québec.

3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A2.4, Taux de réussite d'un programme de deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme et le sexe, qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Dix-sept pays ont fourni des données pour cet indicateur; l'OCDE fournit une moyenne des pays et non pas une moyenne de l'OCDE comme à l'habitude. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

4. Étant donné qu'une proportion importante d'élèves québécois obtiennent leur diplôme de deuxième cycle du secondaire dans des écoles privées, les données recueillies pour cette province ne devraient pas être interprétées comme étant le pourcentage total de réussite du programme de deuxième cycle du secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

A3 Résultats sur le marché du travail

Contexte

Cet indicateur montre le lien entre le niveau de scolarité et le marché du travail en examinant les taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans. La relation est analysée par sexe et par groupe d'âge. Il présente également les tendances des taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint. Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint avec succès, selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹.

L'un des principaux objectifs d'un système d'éducation consiste à préparer les citoyens à participer à une économie et à une société axée sur le savoir. Dans une perspective d'éducation, il est intéressant d'analyser l'impact du niveau de scolarité sur l'employabilité. Dans les pays de l'OCDE, le diplôme de fin d'études secondaires est considéré comme l'exigence minimale nécessaire pour trouver un bon emploi et pour être concurrentiel sur le marché du travail. Ainsi, l'employabilité, évaluée en fonction du taux d'emploi (ratio du nombre de personnes occupant un emploi dans un groupe donné à la population totale de ce groupe) croît avec le niveau de scolarité atteint.

Même si les taux d'emploi reflètent une combinaison complexe de facteurs économiques, institutionnels et sociaux qui varient selon les pays et les provinces et territoires, pour les individus, les perspectives et les taux d'emploi ont tendance à croître avec le niveau d'éducation.

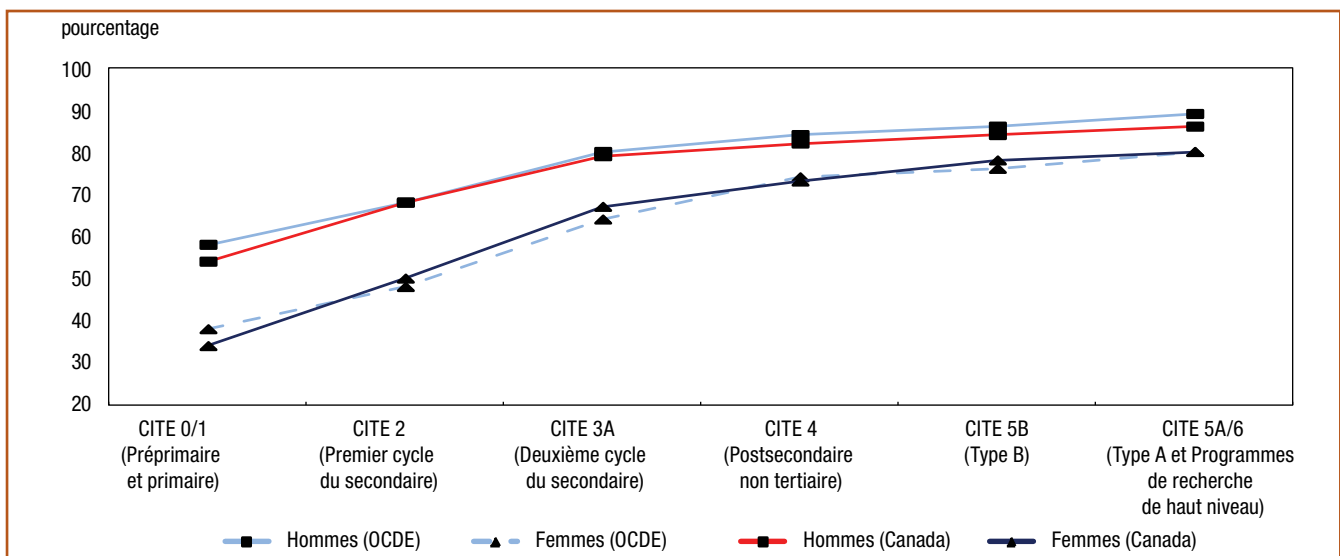
De façon générale, les différences à travers le pays sont largement attribuables à la structure et à la composition des économies provinciales. Les taux d'emploi dans les quatre provinces de l'Ouest dénotent des économies provinciales qui génèrent des taux d'emploi relativement élevés indépendamment du niveau de scolarité.

Observations

Le taux d'emploi augmente avec le niveau de scolarité

Graphique A.3.1

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada et OCDE, 2012



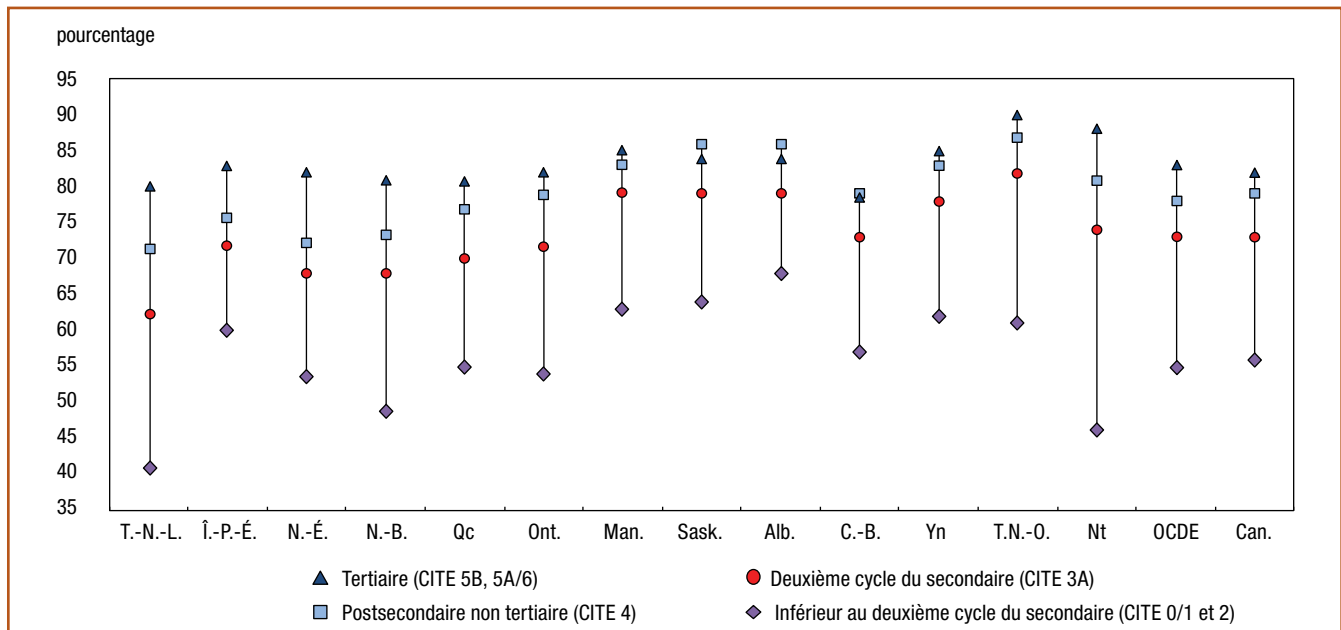
Source : Tableau A.3.1.

1. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les [Notes aux lecteurs](#).

- Les taux d'emploi ont augmenté avec la hausse des niveaux de scolarité, tant au Canada que dans les pays de l'OCDE en moyenne.
- Au Canada et en moyenne pour l'OCDE, les taux d'emploi des femmes sont systématiquement plus faibles que ceux des hommes.
- Cette différence entre les sexes était la plus prononcée (environ 20 points de pourcentage) au sein des populations les moins instruites, et la plus faible (6 points de pourcentage) parmi les hommes et les femmes détenant un diplôme collégial ou un grade universitaire (CITE 5B et 5A/6).

Graphique A.3.2

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2012



Sources : Tableau A.3.1 et Tableau A.3.2.

- Dans l'ensemble des provinces et des territoires, la hausse des niveaux de scolarité a également entraîné l'augmentation des taux d'emploi. Toutefois, l'ampleur et la nature des avantages de l'éducation diffèrent entre instances.
- De manière générale, les différences dans les taux d'emploi associées au niveau de scolarité sont moins prononcées dans l'Ouest que dans l'Est.
- Bien que les diplômées et diplômés de l'enseignement tertiaire aient généralement affiché les taux d'emploi les plus élevés en 2012, ce n'était pas le cas en Saskatchewan et en Alberta, où les personnes ayant un niveau de scolarité équivalant au niveau 4 de la CITE (Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage)² avaient les taux d'emploi les plus élevés.

2. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des catégories des niveaux de scolarité utilisées dans l'Enquête sur la population active (EPA) et de la classification internationale, consultez la section « Correspondance avec la CITE » dans les [Notes aux lecteurs](#).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur à propos des résultats sur le marché du travail montre la relation entre le niveau de scolarité et les taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans, de façon globale et selon le sexe et selon l'âge. Il donne aussi un aperçu de la façon dont cette relation a évolué au fil du temps.

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupées dans la population en âge de travailler. Pour calculer le taux d'emploi d'un groupe de personnes ayant atteint un certain niveau de scolarité, on divise le nombre de personnes occupées ayant atteint un certain niveau de scolarité par le nombre total de personnes ayant atteint ce même niveau de scolarité dans la population âgée de 25 à 64 ans, et on multiplie ce quotient par 100.

Les concepts et définitions d'« emploi » et de « chômage » adoptés par l'Enquête sur la population active (EPA) reposent sur ceux qui sont approuvés par l'Organisation internationale du travail (OIT). Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence : (1) ont fait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte; cela comprend aussi le travail familial non rémunéré, c'est-à-dire un travail (non rémunéré) qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou (2) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur (cela n'inclut pas les personnes mises à pied, celles qui étaient inactives entre deux emplois occasionnels et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure). Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne.

Les données de 2012 pour le Canada proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages³. L'EPA exclut du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves ou dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les pensionnaires d'établissement. Le taux d'emploi selon l'EPA est fondé sur une moyenne mensuelle de janvier à décembre. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir des enquêtes nationales sur la population active des pays membres de l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A5, *Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?*.

3. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active*, produit no 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.3.1

Taux d'emploi¹, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012

	CITE 0/1 (Préprimaire et primaire)		Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire			
	CITE 0/1 (Préprimaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B		CITE 4 (Postsecondaire non tertiaire) ²	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
				CITE 3C long et 3B	CITE 3A				
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
pourcentage									
Moyennes de l'OCDE³									
Les deux sexes	46	59	..	73	73	78	81	84	73
Hommes	58	68	..	80	80	84	86	89	80
Femmes	38	48	..	64	65	74	76	80	65
Canada⁴									
Les deux sexes	44	61	...	[5]	73	79	81	83	76
Hommes	54	68	...	[5]	79	82	84	86	80
Femmes	34	50	...	[5]	67	73	78	80	72
Terre-Neuve-et-Labrador									
Les deux sexes	35	45	...	[5]	62	71	77	84	68
Hommes	40	54	...	[5]	68	73	81	88	71
Femmes	28	37	...	[5]	57	67	74	82	64
Île-du-Prince-Édouard									
Les deux sexes	54	62	...	[5]	72	76	82	84	76
Hommes	59	66	...	[5]	76	79	85	86	78
Femmes	36 ^E	56	...	[5]	67	68	81	82	74
Nouvelle-Écosse									
Les deux sexes	39	57	...	[5]	69	72	79	84	74
Hommes	45	65	...	[5]	72	72	84	86	76
Femmes	29	46	...	[5]	66	70	76	82	72
Nouveau-Brunswick									
Les deux sexes	39	53	...	[5]	69	73	78	84	72
Hommes	46	61	...	[5]	73	74	81	86	74
Femmes	29	44	...	[5]	64	71	77	83	69
Québec									
Les deux sexes	42	61	...	[5]	70	77	81	82	75
Hommes	51	69	...	[5]	77	79	82	83	78
Femmes	32	51	...	[5]	63	74	80	81	72
Ontario									
Les deux sexes	46	57	...	[5]	72	79	81	82	76
Hommes	56	65	...	[5]	77	82	84	86	80
Femmes	36	47	...	[5]	65	72	78	79	72
Manitoba									
Les deux sexes	51	66	...	[5]	79	83	84	87	80
Hommes	67	76	...	[5]	85	86	89	90	86
Femmes	34	52	...	[5]	73	78	79	84	75

Tableau A.3.1

Taux d'emploi¹, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire					
	CITE 0/1 (Préprimaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Postsecondaire non tertiaire) ²	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
pourcentage									
Saskatchewan									
Les deux sexes	55	66	...	[5]	79	86	83	86	81
Hommes	72	75	...	[5]	85	91	90	89	86
Femmes	33	50	...	[5]	72	78	79	83	75
Alberta									
Les deux sexes	52	72	...	[5]	79	86	83	85	82
Hommes	67	80	...	[5]	86	89	91	90	87
Femmes	37	60	...	[5]	72	78	78	81	75
Colombie-Britannique									
Les deux sexes	46	60	...	[5]	73	79	78	80	75
Hommes	56	65	...	[5]	78	82	83	84	80
Femmes	37	53	...	[5]	68	71	76	76	71
Yukon									
Les deux sexes	x	64	...	[5]	78	83	82	89	81
Hommes	x	63	...	[5]	80	88	79	86	80
Femmes	x	64	...	[5]	77	59	84	90	81
Territoires du Nord-Ouest									
Les deux sexes	55	63	...	[5]	82	87	89	92	82
Hommes	60	65	...	[5]	84	87	90	97	85
Femmes	46	61	...	[5]	79	85	88	87	80
Nunavut									
Les deux sexes	42	49	...	[5]	74	81	82	94	67
Hommes	41	50	...	[5]	74	82	87	96	68
Femmes	44	48	...	[5]	74	78	78	91	66

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.1a, Taux d'emploi, selon le niveau de formation (2012) et Tableau A5.1b (sur le web seulement), Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le sexe (2012), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : [] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.**Sources** : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.2

Évolution du taux d'emploi¹ dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012

	25 à 64 ans					taux de croissance annuel moyen ²
	2000	2005	2010	2011	2012	
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE³						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	57	57	56	55	55	-0.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	75	74	74	74	-0.2
Tertiaire	85	84	83	83	83	-0.2
Canada⁴						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	55	56	55	55	56	0.2
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	76	76	74	74	75	-0.1
Tertiaire	83	82	81	82	82	-0.1
Terre-Neuve-et-Labrador						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	35	36	39	41	41	1.5
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	63	64	64	65	67	0.4
Tertiaire	76	77	77	79	80	0.5
Île-du-Prince-Édouard						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	57	60	54	56	60	0.4
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	72	71	71	73	0.0
Tertiaire	82	83	82	82	83	0.1
Nouvelle-Écosse						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	48	50	51	54	53	0.8
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	71	73	70	71	70	-0.1
Tertiaire	79	80	81	81	82	0.2
Nouveau-Brunswick						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	45	46	51	46	49	0.7
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	72	71	69	70	-0.3
Tertiaire	80	80	81	82	81	0.0
Québec						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	50	52	54	53	55	0.7
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	73	74	72	73	73	0.0
Tertiaire	82	81	82	82	81	-0.1
Ontario						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	59	58	53	54	54	-0.7
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	77	77	73	73	73	-0.4
Tertiaire	83	83	81	82	82	-0.2
Manitoba						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	65	63	65	63	63	-0.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	81	81	80	80	-0.1
Tertiaire	84	86	85	85	85	0.1

Tableau A.3.2

Évolution du taux d'emploi¹ dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012 (continué)

	25 à 64 ans					
	2000	2005	2010	2011	2012	2000 à 2012
	pourcentage					taux de croissance annuel moyen ²
Saskatchewan						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	63	63	65	64	64	0.0
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	82	82	82	82	0.0
Tertiaire	85	85	86	84	84	-0.1
Alberta						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	65	68	64	66	68	0.4
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	82	80	81	82	0.0
Tertiaire	85	84	82	84	84	-0.1
Colombie-Britannique						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	54	59	57	55	57	0.5
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	75	74	73	75	-0.1
Tertiaire	81	79	78	79	79	-0.2
Yukon						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	61	56	52	58	62	0.2
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	83	76	82	80	-0.1
Tertiaire	87	88	85	88	85	-0.1
Territoires du Nord-Ouest						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	..	62	49	58	61	...
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	87	88	85	84	...
Tertiaire	..	92	89	91	90	...
Nunavut						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	..	46	53	52	46	...
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	77	72	73	76	...
Tertiaire	..	93	90	87	88	...
	25 à 34 ans					
	2000	2005	2010	2011	2012	2000 à 2012
	pourcentage					taux de croissance annuel moyen ²
Moyenne de l'OCDE³						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	64	61	58	58	57	-1.0
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	78	77	75	75	75	-0.3
Tertiaire	85	84	83	83	82	-0.3
Canada⁴						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	60	62	58	59	59	-0.2
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	79	80	77	78	79	-0.1
Tertiaire	86	85	84	84	84	-0.1

Tableau A.3.2

Évolution du taux d'emploi¹ dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012 (continué)

	25 à 34 ans					taux de croissance annuel moyen ²
	2000	2005	2010	2011	2012	
	pourcentage					
Terre-Neuve-et-Labrador						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	34	39	41	45	43	2.1
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	64	65	67	68	69	0.6
Tertiaire	78	79	80	85	85	0.7
Île-du-Prince-Édouard						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	63	62	55	66	64	0.1
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	76	72	72	74	-0.1
Tertiaire	87	88	84	85	86	0.0
Nouvelle-Écosse						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	59	55	52	54	51	-1.2
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	77	76	72	72	71	-0.7
Tertiaire	85	85	86	84	85	0.0
Nouveau-Brunswick						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	49	46	48	44	50	0.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	73	77	71	72	72	-0.1
Tertiaire	86	87	87	88	85	0.0
Québec						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	57	59	60	59	61	0.7
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	78	79	78	80	80	0.2
Tertiaire	84	84	85	85	85	0.1
Ontario						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	64	63	54	56	54	-1.5
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	80	75	74	76	-0.5
Tertiaire	87	85	84	83	84	-0.2
Manitoba						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	67	59	60	61	63	-0.6
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	85	81	82	82	82	-0.3
Tertiaire	87	89	87	86	87	0.0
Saskatchewan						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	58	61	64	59	58	0.1
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	82	82	82	82	0.0
Tertiaire	88	87	87	86	86	-0.2
Alberta						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	65	73	64	67	67	0.3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	83	84	81	82	84	0.1
Tertiaire	88	85	84	85	85	-0.2

Tableau A.3.2

Évolution du taux d'emploi¹ dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012 (continué)

	25 à 34 ans					
	2000	2005	2010	2011	2012	2000 à 2012
	pourcentage					taux de croissance annuel moyen ²
Colombie-Britannique						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	59	67	60	60	60	0.1
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	78	79	77	78	79	0.1
Tertiaire	84	84	81	81	81	-0.2
Yukon						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	49	x	51 ^E	54	54	0.9
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	79	81	75	81	80	0.1
Tertiaire	84	91	84	87	86	0.2
Territoires du Nord-Ouest						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	..	58	41	43	51	...
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	88	87	81	86	...
Tertiaire	..	90	92	93	91	...
Nunavut						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	..	40	44	44	41	...
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	78	70	71	72	...
Tertiaire	..	89	93	87	89	...
	55 à 64 ans					
	2000	2005	2010	2011	2012	2000 à 2012
	pourcentage					taux de croissance annuel moyen ²
Moyenne de l'OCDE³						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	36	38	41	41	41	1.1
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	50	53	54	55	1.5
Tertiaire	63	66	67	67	68	0.7
Canada⁴						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	37	41	43	43	44	1.6
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	52	57	58	59	60	1.2
Tertiaire	57	62	65	65	65	1.1
Terre-Neuve-et-Labrador						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	19	26	32	34	36	5.5
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	35	43	46	47	52	3.4
Tertiaire	41	50	50	56	54	2.4
Île-du-Prince-Édouard						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	40	49	44	47	52	2.2
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	56	59	60	61	2.4
Tertiaire	51	58	65	64	65	2.1

Tableau A.3.2

Évolution du taux d'emploi¹ dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012 (continué)

	55 à 64 ans					taux de croissance annuel moyen ²
	2000	2005	2010	2011	2012	
	pourcentage					
Nouvelle-Écosse						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	31	34	40	40	42	2.7
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	43	51	55	54	57	2.4
Tertiaire	46	54	62	63	63	2.6
Nouveau-Brunswick						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	31	33	41	38	39	1.9
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	51	56	54	56	1.7
Tertiaire	47	53	58	58	59	1.9
Québec						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	33	36	40	41	41	1.9
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	51	53	53	55	1.6
Tertiaire	52	55	59	60	59	1.1
Ontario						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	38	44	41	42	44	1.1
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	53	59	59	59	60	0.9
Tertiaire	60	65	67	66	67	0.9
Manitoba						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	45	51	56	54	55	1.7
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	56	63	66	66	68	1.7
Tertiaire	61	66	71	70	71	1.3
Saskatchewan						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	50	51	59	57	59	1.5
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	62	62	70	71	71	1.1
Tertiaire	64	69	73	71	71	0.8
Alberta						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	51	54	55	54	56	0.9
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	60	68	65	69	71	1.4
Tertiaire	61	71	72	72	72	1.4
Colombie-Britannique						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	38	39	45	40	45	1.5
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	55	57	58	57	60	0.7
Tertiaire	60	62	64	65	65	0.7
Yukon						
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56	43 ^E	48	55	70	1.9
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	71	75	67	77	75	0.4
Tertiaire	82	74	77	76	72	-1.0

Tableau A.3.2

Évolution du taux d'emploi¹ dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005 et 2010 à 2012

	55 à 64 ans					taux de croissance annuel moyen ²
	2000	2005	2010	2011	2012	
	pourcentage					
Territoires du Nord-Ouest						
Inférieur au 2^e cycle du secondaire	..	58	49	62	67	...
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	77	80	84	79	...
Tertiaire	..	87	82	87	85	...
Nunavut						
Inférieur au 2^e cycle du secondaire	..	38	49	49	45	...
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	..	x	81	88	89	...
Tertiaire	..	x	93	90	87	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, respectivement.

2. Les variations des points de pourcentage pour le Canada, les provinces et les territoires ont été calculées en utilisant les données non arrondies pour toutes les années de la période entre 2000 et 2012.

3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A5.3a, Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005-12), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapitre B

Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève/étudiant

Contexte

Cet indicateur évalue l'investissement consenti par élève/étudiant, en provenance de toutes les sources, dans les établissements d'enseignement publics et privés à plusieurs niveaux d'éducation. Les dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement dépendent en grande partie du salaire des enseignants (voir [les indicateurs B3 et D2](#)), des régimes de retraite, des temps d'enseignement et d'instruction (voir [l'indicateur D1](#)), du coût des infrastructures scolaires et du matériel pédagogique, de l'orientation (générale ou professionnelle) des filières d'enseignement et des effectifs d'élèves/étudiants. Les politiques mises en œuvre pour susciter des vocations d'enseignant, réduire la taille moyenne des classes ou modifier la dotation en personnel ont aussi contribué à la variation, dans le temps, des dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement. Les services auxiliaires et les activités de recherche et développement peuvent également influencer sur le niveau de dépense au titre des établissements d'enseignement par élève/étudiant.

Pour être performants, les établissements d'enseignement doivent pouvoir compter à la fois sur du personnel qualifié et talentueux, des programmes adaptés, de bonnes installations et des élèves/étudiants motivés et disposés à apprendre. Toutefois, la demande d'enseignement de grande qualité, qui peut se traduire par des coûts unitaires plus élevés, doit être équilibrée par rapport aux autres postes de dépenses des budgets publics et à l'ensemble des charges fiscales. Bien qu'il soit difficile de déterminer le volume optimal de ressources nécessaires pour préparer chaque individu à vivre et à travailler dans les sociétés modernes, la comparaison des dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement entre les provinces et territoires et avec d'autres pays peut servir de point de référence utile.

Les décideurs doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, surtout dans l'enseignement tertiaire. Enfin, les choix de répartition du budget entre les différents niveaux d'enseignement sont également très importants. Ainsi, certaines provinces et territoires choisissent d'ouvrir davantage l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi générale des jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans.

Cet indicateur présente les dépenses publiques et privées directes des établissements d'enseignement¹ en fonction des effectifs d'élèves/étudiants rapportés en équivalents temps plein. Il convient de souligner que la variation des dépenses unitaires des établissements d'enseignement peut s'expliquer non seulement par des différences dans les ressources mises à la disposition des élèves/étudiants (comme des variations dans le taux d'encadrement), mais aussi par des différences dans le niveau relatif de rémunération et de prix².

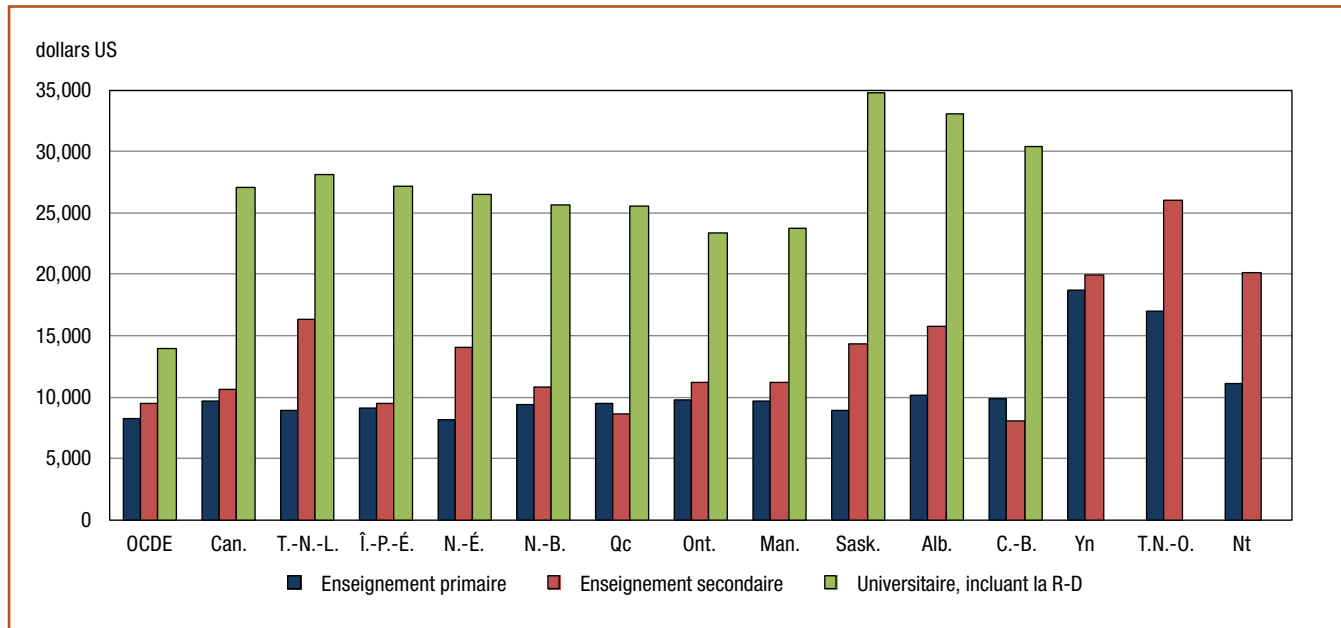
1. Cet indicateur (B1) présente les dépenses des établissements d'enseignement puisque les données sont rapportées selon le type d'institution. L'indicateur B2 utilise le terme « dépenses d'éducation », puisque les données financières sont rapportées selon la source des fonds, le type de transaction et le niveau d'enseignement. Comme les deux sources ne sont pas les mêmes, les totaux peuvent différer.

2. Les chiffres de l'OCDE publiés dans *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE* ont été ajustés à l'aide de parités de pouvoirs d'achat (PPA) pour tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays. Dans ce rapport canadien, deux ensembles de chiffres sont publiés pour le Canada : un en dollars canadiens; l'autre en dollars US après conversion du dollar canadien au moyen des PPA. Aucune conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA) visant à tenir compte des différences du coût de la vie entre provinces et territoires n'a été effectuée.

Observations

Graphique B.1.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, 2010-2011



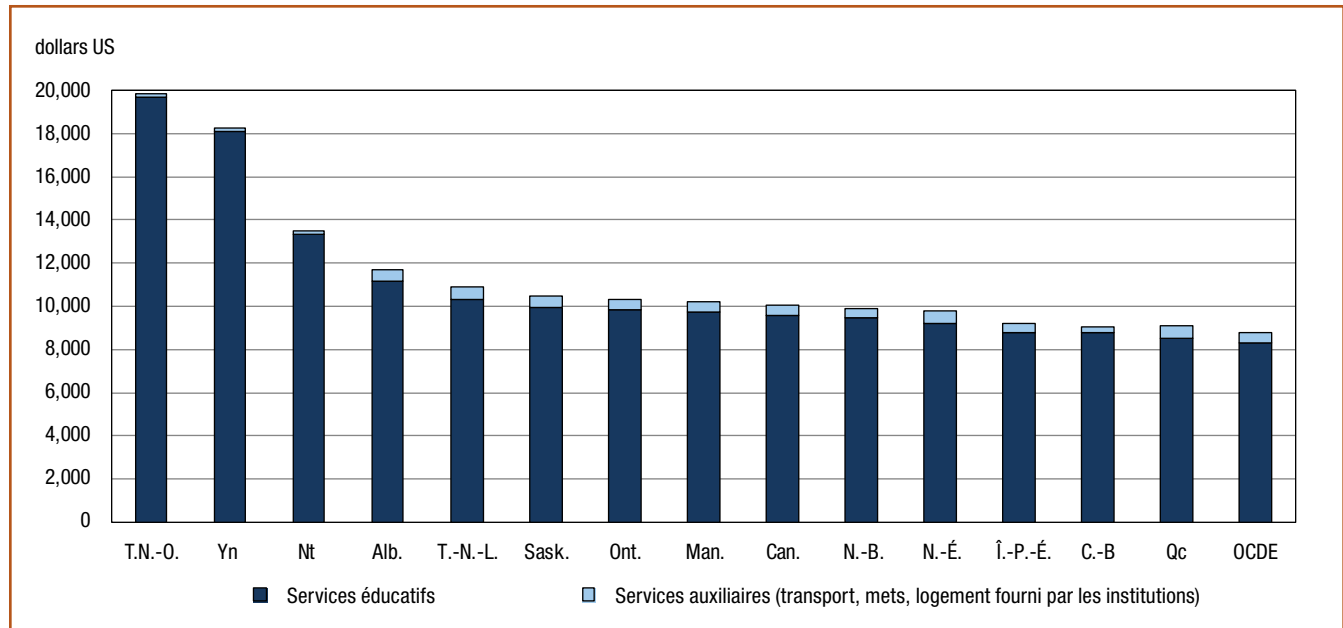
Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA). La moyenne de l'OCDE inclut le secteur tertiaire au complet (ISCED 5A, 5B et 6). Les chiffres des provinces et territoires et la moyenne canadienne sont pour le niveau universitaire (ISCED 5A/6). Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. Au Québec la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire. Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. En raison de changements d'année financière, les données financières relatives aux universités du Québec qui ont été déclarées à Statistique Canada portaient sur une période de onze mois. Elles ont donc été estimées pour une période de douze mois par le ministère du Québec.

Source : Tableau B.1.1.2.

- Les dépenses par élève pour l'enseignement primaire au Canada, dans les provinces et en moyenne pour l'OCDE étaient plus ou moins du même ordre. Dans les territoires, cependant, les dépenses pour l'enseignement primaire étaient un peu plus élevées.
- Au Canada, dans les provinces (sauf au Québec et en Colombie-Britannique) et les territoires et en moyenne, pour l'OCDE, les dépenses au titre de l'enseignement secondaire sont plus élevées que pour l'enseignement primaire. Toutefois, en ce qui concerne les dépenses pour l'enseignement secondaire, d'importantes différences ont été constatées entre provinces et territoires.
- Au niveau universitaire, les dépenses par étudiante ou étudiant au Canada étaient nettement plus importantes que pour celles engagées par élève aux niveaux primaire et secondaire, et ce, pour l'ensemble du Canada. Les dépenses du Canada, à 27 102 \$, représentent près du double de la moyenne de l'OCDE à 13 958 \$.

Graphique B.1.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève en éducation primaire et secondaire, selon le type de service, 2010-2011



Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) et sont calculées sur la base du nombre d'étudiants en équivalents temps-plein. Les chiffres de l'OCDE incluent les niveaux primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. Au Québec la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire. Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence.

Source : Tableau B.1.1.2.

- Les services éducatifs de base constituent la majeure partie des dépenses par élève au Canada, dans l'ensemble des provinces et des territoires et pour l'OCDE, représentant 94 % des dépenses de l'OCDE et du Québec et de la Nouvelle-Écosse et 99 % dans les territoires.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année financière 2010-2011 et sont pour les niveaux élémentaire et secondaire ainsi que pour le secteur universitaire. Une méthode est en cours d'élaboration pour estimer cet indicateur au niveau collégial. Les données pour l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2013³.

Les dépenses unitaires pour un niveau d'enseignement donné sont obtenues en divisant les dépenses totales au titre des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants en équivalents temps plein. Ne sont pris en compte que les établissements d'enseignement et les programmes de cours pour lesquels des données sont disponibles à la fois concernant les effectifs et les dépenses et excluent, conformément à la définition de l'OCDE présentée dans le manuel de collecte de données, les dépenses afférentes au service de la dette.

Les données financières pour le primaire et secondaire sont tirées de cinq enquêtes de Statistique Canada : l'enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires (principale source d'information sur les dépenses), l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) (pour les estimés de la dépense en capital pour trois provinces), l'enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation (il s'agit pour la plupart de dépenses pour l'éducation des élèves des Premières Nations), l'enquête sur

3. Pour plus de précisions, veuillez consulter l'annexe 3 de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site Web de l'OCDE : www.oecd.org.

les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, et celle sur les dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction. Les deux dernières enquêtes n'ont plus lieu, mais les chiffres sont estimés à partir des données d'années antérieures.

Les données financières obtenues aux niveaux primaire et secondaire ne sont pas réparties par niveau. Puisque les salaires sont le poste le plus important des finances, les dépenses par niveau ont été réparties selon un estimé de la masse salariale destiné à chaque niveau. L'EEPS ne fournit pas le détail des enseignants par niveau. Dans l'Enquête nationale auprès des ménages⁴ (ENM) les enseignants de chaque province et territoire, ont déclaré s'ils enseignaient au primaire ou au secondaire ainsi que leurs salaires moyens. La masse salariale a été obtenue en multipliant, à chaque niveau, le nombre d'enseignants par le salaire moyen à ce niveau. Pour chaque province et territoire, la proportion de la masse salariale allant à chaque niveau a ensuite été utilisée pour multiplier les dépenses totales; c.-à-d. que si 69 % de la masse salariale dans une administration allait au niveau primaire, nous avons fait l'hypothèse que 69 % des dépenses totales étaient attribuables à ce niveau.

Les données pour les effectifs au primaire et au secondaire proviennent de l'addition des effectifs dans les écoles publiques et privées (EEPS) et des effectifs dans les écoles de bande des Premières Nations (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada). Les effectifs correspondant à l'année financière 2010-2011 sont obtenus en prenant 5/12 des effectifs de l'année scolaire 2009-2010 et 7/12 des effectifs de l'année scolaire 2010-2011.

La pondération des effectifs entre primaire et secondaire est implicite dans la définition que nous avons donnée de l'école secondaire⁵, qui varie de la 7^e à 11^e (Québec), 8^e à 12^e (Colombie-Britannique et Yukon), 9^e à 12^e année (Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba) jusqu'à la 10^e à 12^e (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Saskatchewan, Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut), étant donné que les enseignants déclarent eux-mêmes s'ils enseignent au primaire ou au secondaire, et que la définition du secondaire varie selon la province (dans les tableaux B.1.1.1 à B.1.2.2, ces années sont incluses dans la CITE 3 « deuxième cycle du secondaire »⁶). Une pondération différente a été utilisée dans le calcul des chiffres pour le Canada qui apparaissent dans *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*. Dans cette publication, les effectifs du deuxième cycle du secondaire ont été définis comme étant ceux de la 9^e à la 12^e année pour l'ensemble du Canada. Les facteurs de pondération ont été calculés à partir des effectifs dans les années scolaires respectives pour les écoles publiques et privées (EEPS) de l'année scolaire 2010-2011, puis appliqués aux effectifs pondérés totaux correspondant à l'année financière 2010-2011.

4. Au cours des années précédentes, le questionnaire complet du Recensement faisait partie des sources de données utilisées pour cet indicateur. Cette année, ce sont plutôt les données provenant de l'Enquête nationale auprès des ménages qui ont été utilisées. Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006.

5. Voir *Figure 1 dans l'Annexe 1 : Structure de l'éducation et de la formation au Canada* dans *Indicateurs de l'éducation au Canada : Manuel pour le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*.

6. Au Québec, cette catégorie inclut également le premier cycle du secondaire.

Le tableau suivant donne les facteurs de pondération pour les dépenses et les effectifs au Canada.

Facteurs de pondération utilisés pour diviser les dépenses et les effectifs par niveau

Province ou territoire	Élémentaire		Secondaire		Définition du secondaire
	Dépenses	Effectifs	Dépenses	Effectifs	
			pourcentage		années
Terre-Neuve-et-Labrador	59,6	73,0	40,4	27,0	10 à 12
Île-du-Prince-Édouard	70,9	71,8	29,1	28,2	10 à 12
Nouvelle-Écosse	61,3	73,1	38,7	26,9	10 à 12
Nouveau-Brunswick	61,7	65,0	38,3	35,0	9 à 12
Québec	51,3	49,0	48,7	51,0	7 à 11
Ontario	60,3	63,6	39,7	36,4	9 à 12
Manitoba	61,0	64,4	39,0	35,6	9 à 12
Saskatchewan	61,8	72,1	38,2	27,9	10 à 12
Alberta	63,0	72,6	37,0	27,4	10 à 12
Colombie-Britannique	58,6	53,7	41,4	46,1	8 à 12
Yukon	53,0	57,0	47,0	43,0	8 à 12
Territoires du Nord-Ouest	59,4	68,9	40,6	31,2	10 à 12
Nunavut	59,9	73,2	40,6	31,2	10 à 12
Canada (dans ce rapport)	58,9	61,0	41,1	38,9	
Canada (rapport de l'OCDE)	59,0	64,4	41,0	35,6	9 à 12

Pour le secteur universitaire, les données financières proviennent de l'Enquête de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et de l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation. Les effectifs, quant à eux, proviennent du système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Les effectifs des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 ont été utilisés. Dans un premier temps, les effectifs ont été convertis en équivalent à temps plein en divisant le nombre d'étudiants à temps partiel par 3,5. Puis, les deux années scolaires ont été pondérées afin qu'elles correspondent à l'année financière 2010-2011 (d'avril 2010 à mars 2011) en combinant 5/12^e de la première et 7/12^e de la deuxième.

Pour fins de comparaison avec l'OCDE, les dépenses exprimées en dollars canadiens ont été divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le produit intérieur brut (PIB) pour obtenir leur équivalent en dollars US. Une valeur de 1,22 (pour l'année calendaire 2010) a été utilisée. L'indice PPA a été utilisé parce que le taux de change du marché subit l'influence de nombreux facteurs (taux d'intérêt, politiques commerciales, prévisions de croissance économique, etc.) sans grand rapport avec le pouvoir d'achat relatif du moment dans les différents pays de l'OCDE. Les données sur les dépenses ne sont pas ajustées pour la différence entre le coût de la vie dans les provinces et territoires.

Les services éducatifs sont la partie des dépenses qui se concentrent sur la mission proprement dite des établissements d'enseignement, celle d'offrir de l'enseignement. Il y a aussi des dépenses sur les services auxiliaires, dont les deux principales composantes sont des services pour le bien-être des étudiants (transport, logement, repas) et des services pour le public en général (musées, radio, programmes culturels). Dans le secteur universitaire, les services auxiliaires comprennent habituellement les librairies, les services alimentaires (restaurants, cafétérias et distributeurs automatiques), les résidences et les logements, le stationnement, les presses universitaires, les services d'édition et de buanderie, la location de biens et d'installations, les théâtres et les centres de conférences.

Les dépenses en éducation au niveau tertiaire incluent aussi des dépenses en recherche et développement, telles que les subventions reçues par l'institution pour les projets de recherche ainsi qu'un estimé de la proportion d'autres postes des dépenses courantes affectés à la recherche et développement.

La moyenne de l'OCDE tient compte de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B1, *Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?*.

Tableau B.1.1.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2010-2011

	CITE 0 (Préprimaire, enfants de 3 ans et plus)	CITE 1 (Primaire) ¹	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire) ¹	CITE niveaux 0 à 3	CITE 5A et 6 (Tertiaire de type A et Programmes de recherche avancée) activités de R-D comprises
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
dollars canadiens						
Canada	[2]	11 851	[2]	12 955	12 281	33 065
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	10 842	[2]	19 893	13 287	34 292
Île-du-Prince-Édouard	[2]	11 107	[2]	11 583	11 242	33 148
Nouvelle-Écosse	[2]	9 990	[2]	17 194	11 925	32 384
Nouveau-Brunswick	[2]	11 440	[2]	13 201	12 057	31 345
Québec	[2]	11 614	[4]	10 598	11 096	31 198
Ontario	[2]	11 937	[2]	13 707	12 582	28 559
Manitoba	[2]	11 766	[2]	13 638	12 432	29 031
Saskatchewan	[2]	10 928	[2]	17 491	12 756	42 404
Alberta	[2]	12 411	[2]	19 288	14 298	40 349
Colombie-Britannique	[2]	12 079	[4]	9 890	11 065	37 134
Yukon	[2]	22 889	[4]	24 311	22 254	...
Territoires du Nord-Ouest	[2]	20 748	[2]	31 816	24 234	...
Nunavut	[2]	13 516	[2]	24 622	16 492	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les classes incluses dans ces catégories CITE varient d'une province/territoire à l'autre. La colonne 4 inclut de la 7^e à la 11^e année au Québec, de la 8^e à la 12^e en Colombie-Britannique et au Yukon, de la 9^e à la 12^e au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, et de la 10^e à la 12^e année à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan, en Alberta, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Notes : [] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.

Au Québec la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

En raison de changements d'année financière, les données financières relatives aux universités du Québec qui ont été déclarées à Statistique Canada portaient sur une période de onze mois. Elles ont donc été estimées pour une période de douze mois par le ministère du Québec.

Au cours des années précédentes, le questionnaire complet du Recensement faisait partie des sources de données utilisées pour cet indicateur. Cette année, ce sont plutôt les données provenant de l'Enquête nationale auprès des ménages qui ont été utilisées. Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Enquête nationale auprès des ménages 2011.

Tableau B.1.1.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2010-2011

	CITE 0 (Préprimaire, enfants de 3 ans et plus)	CITE 1 (Primaire) ^a	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire) ¹	ICITE niveaux 0 à 3	CITE 5A et 6 (Tertiaire de type A et Programmes de recherche avancée) activités de R-D comprises
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
dollars US						
Moyenne de l'OCDE ^{2,3}		8 296		9 506	..	13 958
Canada ⁴	[2]	9 714	[2]	10 618	10 067	27 102
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	8 887	[2]	16 306	10 891	28 109
Île-du-Prince-Édouard	[2]	9 104	[2]	9 494	9 214	27 170
Nouvelle-Écosse	[2]	8 189	[2]	14 093	9 774	26 544
Nouveau-Brunswick	[2]	9 377	[2]	10 821	9 883	25 693
Québec	[2]	9 520	[4]	8 687	9 095	25 572
Ontario	[2]	9 785	[2]	11 235	10 313	23 409
Manitoba	[2]	9 644	[2]	11 179	10 190	23 796
Saskatchewan	[2]	8 958	[2]	14 337	10 456	34 757
Alberta	[2]	10 173	[2]	15 810	11 720	33 073
Colombie-Britannique	[2]	9 901	[4]	8 106	9 070	30 438
Yukon	[2]	18 761	[4]	19 927	18 241	...
Territoires du Nord-Ouest	[2]	17 007	[2]	26 079	19 864	...
Nunavut	[2]	11 079	[2]	20 182	13 518	...

... indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les classes incluses dans ces catégories CITE varient d'une province/territoire à l'autre. La colonne 4 inclut de la 7^e à la 11^e année au Québec, de la 8^e à la 12^e en Colombie-Britannique et au Yukon, de la 9^e à la 12^e au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, et de la 10^e à la 12^e année à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan, en Alberta, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Dans le calcul des chiffres pour le Canada apparaissant dans *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, nous avons défini les effectifs du secondaire comme étant ceux de la 9^e à la 12^e année pour l'ensemble du Canada.

2. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Indicateurs de l'OCDE*, Table B.1.1a, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus 2011. Ce tableau affiche les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement économique pour lesquels il y avait des données ou pour lesquelles on pouvait faire un estimé. Voir le site web de l'OCDE: www.oecd.org.

3. Dans la colonne 6, la moyenne de l'OCDE inclut le secteur tertiaire au complet (CITE 5A, 5B et 6), et les chiffres pour le Canada et les provinces et territoires reflètent uniquement les niveaux universitaires (CITE 5A/6).

4. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Notes : [] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.

Au Québec la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

En raison de changements d'année financière, les données financières relatives aux universités du Québec qui ont été déclarées à Statistique Canada portaient sur une période de onze mois. Elles ont donc été estimées pour une période de douze mois par le ministère du Québec.

Au cours des années précédentes, le questionnaire complet du Recensement faisait partie des sources de données utilisées pour cet indicateur. Cette année, ce sont plutôt les données provenant de l'Enquête nationale auprès des ménages qui ont été utilisées. Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Enquête nationale auprès des ménages 2011; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.1.2.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2010-2011

	Niveaux CITE 0 à 3, préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3
	dollars canadiens		
Canada	11 695	586	12 281
Terre-Neuve-et-Labrador	12 567	720	13 287
Île-du-Prince-Édouard	10 709	532	11 242
Nouvelle-Écosse	11 233	692	11 925
Nouveau-Brunswick	11 539	518	12 057
Québec	10 377	719	11 096
Ontario	12 022	560	12 582
Manitoba	11 883	549	12 432
Saskatchewan	12 141	615	12 756
Alberta	13 650	648	14 298
Colombie-Britannique	10 701	364	11 065
Yukon	22 048	206	22 254
Territoires du Nord-Ouest	24 044	191	24 234
Nunavut	16 239	252	16 492

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.

Au Québec la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Au cours des années précédentes, le questionnaire complet du Recensement faisait partie des sources de données utilisées pour cet indicateur. Cette année, ce sont plutôt les données provenant de l'Enquête nationale auprès des ménages qui ont été utilisées. Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Enquête nationale auprès des ménages 2011.

Tableau B.1.2.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2010-2011

	Niveaux CITE 0 à 3, préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3
	dollars US		
Moyenne de l'OCDE ^{1,2}	8 297	511	8 808
Canada ³	9 586	480	10 067
Terre-Neuve-et-Labrador	10 301	590	10 891
Île-du-Prince-Édouard	8 778	436	9 214
Nouvelle-Écosse	9 207	567	9 774
Nouveau-Brunswick	9 458	425	9 883
Québec	8 506	589	9 095
Ontario	9 854	459	10 313
Manitoba	9 740	450	10 190
Saskatchewan	9 952	504	10 456
Alberta	11 188	532	11 720
Colombie-Britannique	8 771	298	9 070
Yukon	18 072	168	18 241
Territoires du Nord-Ouest	19 708	156	19 864
Nunavut	13 311	207	13 518

1. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Indicateurs de l'OCDE*, Tableau B.1.2, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2011) qui affichent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de développement économique pour lesquels il y avait des données ou pour lesquelles on pouvait faire un estimé. Voir le site web de l'OCDE: www.oecd.org.

2. Dans les colonnes 1 à 3, les moyennes de l'OCDE incluent le postsecondaire non tertiaire. La moyenne du total pour l'OCDE inclut un différent nombre de pays que celles des services éducatifs et des services auxiliaires -- ainsi le total n'est pas la somme des composantes.

3. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant.

Au Québec la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Au cours des années précédentes, le questionnaire complet du Recensement faisait partie des sources de données utilisées pour cet indicateur. Cette année, ce sont plutôt les données provenant de l'Enquête nationale auprès des ménages qui ont été utilisées. Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014: Les indicateurs de l'OCDE*.

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

Contexte

Cet indicateur permet de mesurer la proportion de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement en mettant les dépenses publiques et privées en relation avec le produit intérieur brut (PIB).

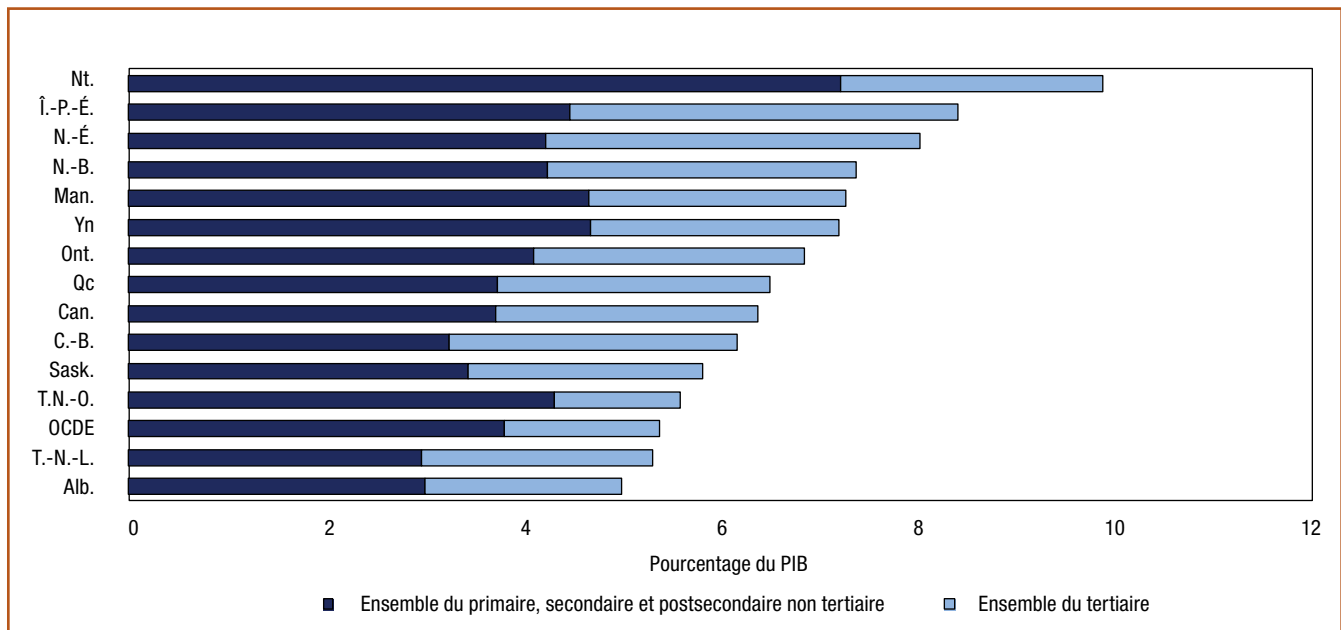
Les dépenses en éducation constituent un investissement qui contribue à promouvoir la croissance économique et à accroître la productivité. L'éducation favorise aussi l'épanouissement personnel et le développement social tout en réduisant les inégalités sociales. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. Elle dépend aussi, en partie, de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative.

Observations

Part du PIB affectée aux établissements d'enseignement

Graphique B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2010



Note : Pour l'OCDE, les dépenses totales pour tous niveaux d'enseignement confondus était 6,1 % du PIB, qui incluait aussi "les programmes non affectés" (Tableau B.2.1).

Source : Tableau B.2.1.

- Ayant affecté 6,4 % de son PIB aux établissements d'enseignement en 2010, le Canada consacrait plus que la moyenne estimée à 6,1 % de l'OCDE.

- En 2010, l'engagement financier envers les établissements d'enseignement différait d'une instance à l'autre, allant de 5 % du PIB en Alberta¹ à 10 % au Nunavut².

Enseignement primaire et secondaire

- Au Canada, 58 % de la richesse nationale investie dans l'éducation en 2010 ont été consacrés à l'enseignement préprimaire, primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire³, soit moins que la moyenne de 63 % des pays de l'OCDE.

Part consacrée à l'enseignement tertiaire

- En 2010, 42 % de la part du PIB investie par le Canada dans l'éducation a été consacrée au secteur tertiaire, soit plus que la moyenne de 26 % des pays de l'OCDE (tableau B.2.1).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente les dépenses (publiques et privées) à l'égard des établissements d'enseignement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), par niveau d'enseignement et pour tous les niveaux d'enseignement combinés.

Les « dépenses au titre des établissements d'enseignement » comprennent les dépenses à l'égard des établissements à vocation pédagogique et les dépenses à l'égard des organismes sans vocation pédagogique à proprement parler. On entend par *établissements à vocation pédagogique* les entités qui dispensent directement des cours dans un cadre collectif organisé ou qui offrent une forme d'enseignement à distance⁴. Quant aux *organismes sans vocation pédagogique*, il s'agit plutôt d'entités qui offrent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement, sans se livrer directement à des activités d'enseignement.

Les données financières pour le Canada sont tirées de sept enquêtes de Statistique Canada⁵ et excluent les dépenses afférentes au service de la dette. Les données sur le PIB ont été fournies par la Direction du Système de comptabilité nationale. Toutes les données pour le Canada, les provinces et les territoires se rapportent à l'exercice 2010. Les moyennes de l'OCDE (pour l'exercice 2011) proviennent de données de tous les pays recueillies par l'OCDE par le biais de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation, mené conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisé par l'OCDE en 2013.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B2, *Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?*.

1. Dans certaines provinces et certains territoires, une faible proportion du PIB investie en éducation s'explique parfois davantage par le haut niveau de richesse de la province ou du territoire que par de faibles dépenses en éducation. À titre d'exemple, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador ont toutes deux dépensé, en éducation, des montants relativement importants en 2010-2011 au chapitre des dépenses par étudiant, comme il est possible de le constater à l'Indicateur B1, Dépenses par étudiant (tableau B.1.1.1, colonnes 5 et 6).

2. Au Nunavut et dans les autres territoires, les coûts structurels associés à la prestation de l'éducation aux échelons primaire et secondaire ont tendance à être plus élevés que dans les provinces.

3. Au Canada, la classification des dépenses par niveau d'enseignement diffère légèrement de celle qu'effectuent la plupart des autres pays : les dépenses en éducation préprimaire sont intégrées aux dépenses consacrées aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses de l'enseignement tertiaire de type B. Toutefois, cette particularité ne devrait pas affecter la comparabilité, tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominent.

4. Les entreprises commerciales et autres établissements qui offrent de courtes sessions de formation sur une base individuelle sont exclus.

5. Statistique Canada : Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

Tableau B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2010

	CITE 0 (Préprimaire, enfants de 3 ans et plus)	Primaire et secondaire et postsecondaire non tertiaire	CITE 1/2 (Primaire et premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)	CITE 4 (Postsecondaire non tertiaire)	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
	Column 1	Column 2	Column 3	Column 4	Column 5	Column 6	Column 7	Column 8	Column 9
	pourcentage								
Moyenne de l'OCDE ^{1,2}	0.6	3.8	2.5	1.2	[2]	1.6	0.2	1.4	6.1
Canada ²	[2]	3.7	[2]	[2]	[7]	2.7	0.9	1.7	6.4
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	3.0	[2]	[2]	[7]	2.3	0.7	1.7	5.3
Île-du-Prince-Édouard	[2]	4.5	[2]	[2]	[7]	3.9	1.7	2.2	8.4
Nouvelle-Écosse	[2]	4.2	[2]	[2]	[7]	3.8	0.9	2.9	8.0
Nouveau-Brunswick	[2]	4.3	[2]	[2]	[7]	3.1	1.0	2.2	7.4
Québec	[2]	3.7	[2]	[2]	[7]	2.8	1.1	1.7	6.5
Ontario	[2]	4.1	[2]	[2]	[7]	2.8	1.0	1.8	6.9
Manitoba	[2]	4.7	[2]	[2]	[7]	2.6	0.8	1.8	7.3
Saskatchewan	[2]	3.5	[2]	[2]	[7]	2.4	0.8	1.6	5.8
Alberta	[2]	3.0	[2]	[2]	[7]	2.0	0.7	1.2	5.0
Colombie-Britannique	[2]	3.3	[2]	[2]	[7]	2.9	1.0	1.9	6.2
Yukon	[2]	4.7	[2]	[2]	[7]	2.5	2.5	0.0	7.2
Territoires du Nord-Ouest	[2]	4.3	[2]	[2]	[7]	1.3	1.3	0.0	5.6
Nunavut	[2]	7.2	[2]	[2]	[7]	2.7	2.7	0.0	9.9

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B.2.1, Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2011), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

2. Le Canada classifie les dépenses par niveau d'enseignement d'une manière légèrement différente de celle de la plupart des autres pays – les dépenses en éducation préprimaire étant intégrées aux dépenses aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses du tertiaire de type B. Cela ne devrait pas affecter la comparabilité internationale tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominant. Les données les plus récentes pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2010. Elles ont été soumises à l'OCDE et sont incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2011.

Note : [] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources : Statistique Canada, l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

B3 Répartition des dépenses en éducation

Contexte

Cet indicateur présente les dépenses au titre des services et des ressources en éducation ainsi que la proportion des budgets attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital. Il présente également la ventilation des dépenses de fonctionnement (rémunération des enseignants, rémunération du personnel non enseignant et autres dépenses).

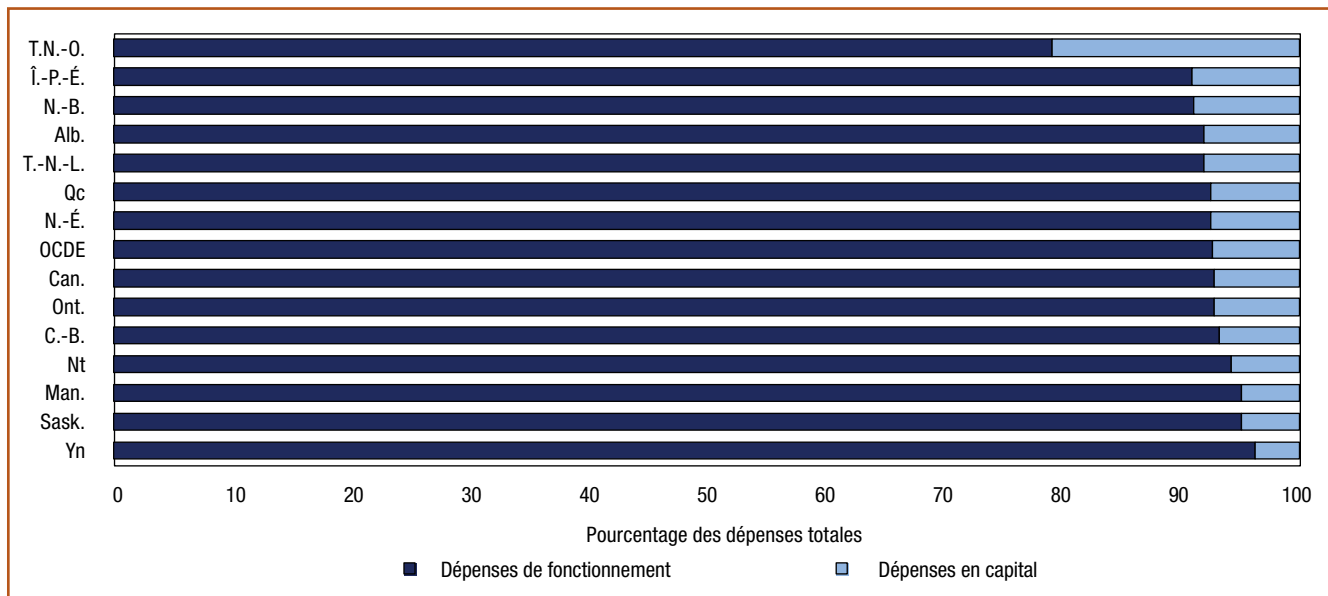
La répartition des dépenses peut être influencée par un certain nombre de facteurs, dont la rémunération des enseignants, la générosité des régimes de retraite, l'importance du personnel non enseignant et les différents besoins en matière d'infrastructure. L'enveloppe budgétaire peut avoir une incidence sur la qualité des services, l'état du matériel et la capacité du système d'éducation de s'adapter à l'évolution des effectifs. Les décisions budgétaires et structurelles prises à l'échelle du système ont des répercussions jusque dans les salles de classe : elles influencent la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé.

Observations

Dépenses de fonctionnement

Graphique B.3.1.1

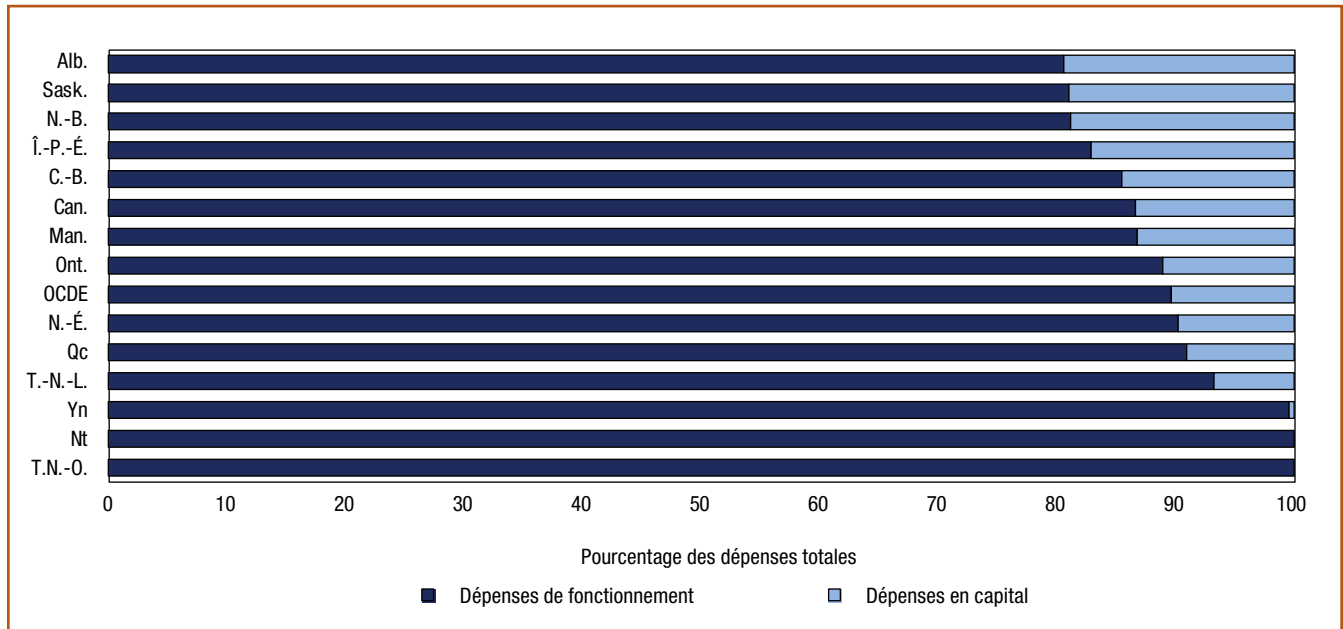
Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, 2010



Source : Tableau B.3.1.

Graphique B.3.1.2

Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire, 2010



Source : Tableau B.3.1.

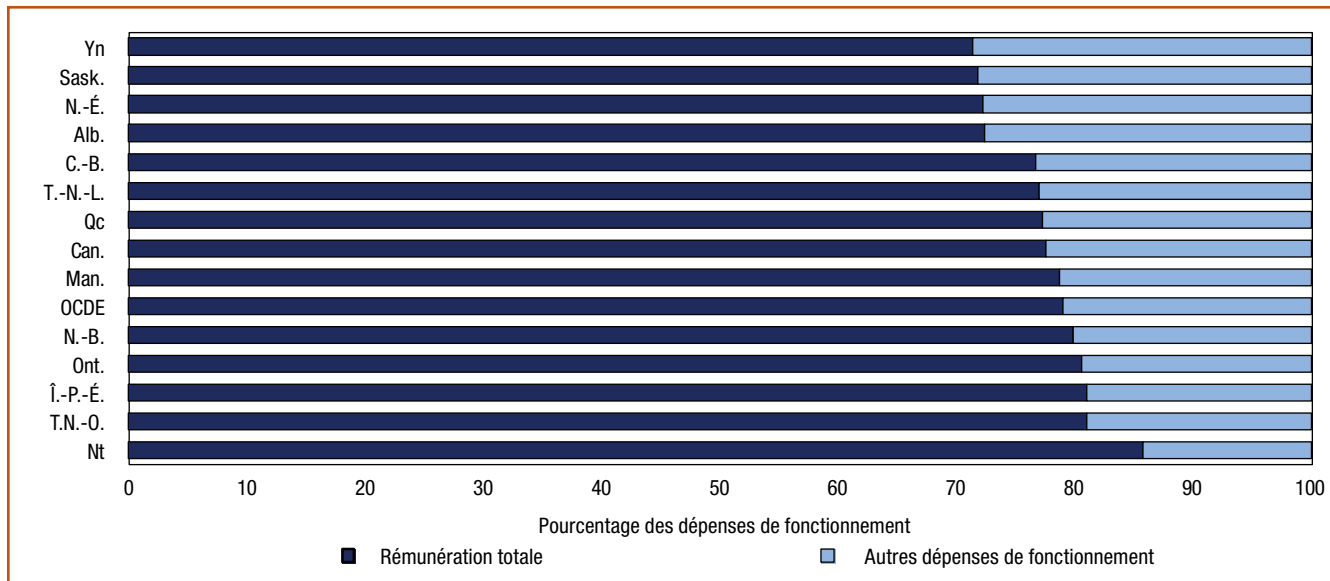
- Les dépenses de fonctionnement ont constitué la majeure partie des dépenses en éducation au Canada, dans les provinces et les territoires et dans les pays de l'OCDE en moyenne.
- Au Canada, les dépenses de fonctionnement ont représenté 93 % des dépenses en éducation primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire et 87 % des dépenses en éducation tertiaire. Ces deux proportions se rapprochent de la moyenne correspondante de l'OCDE¹.

1. Au Canada les dépenses au titre de l'enseignement postsecondaire non tertiaire sont agrégées avec celles de l'enseignement tertiaire de type B (CITE 5B). Cette pratique ne devrait toutefois pas influencer sensiblement les ratios ni la comparabilité des données, compte tenu du poids relatif minime de ces dépenses.

Rémunération du personnel

Graphique B.3.2.1

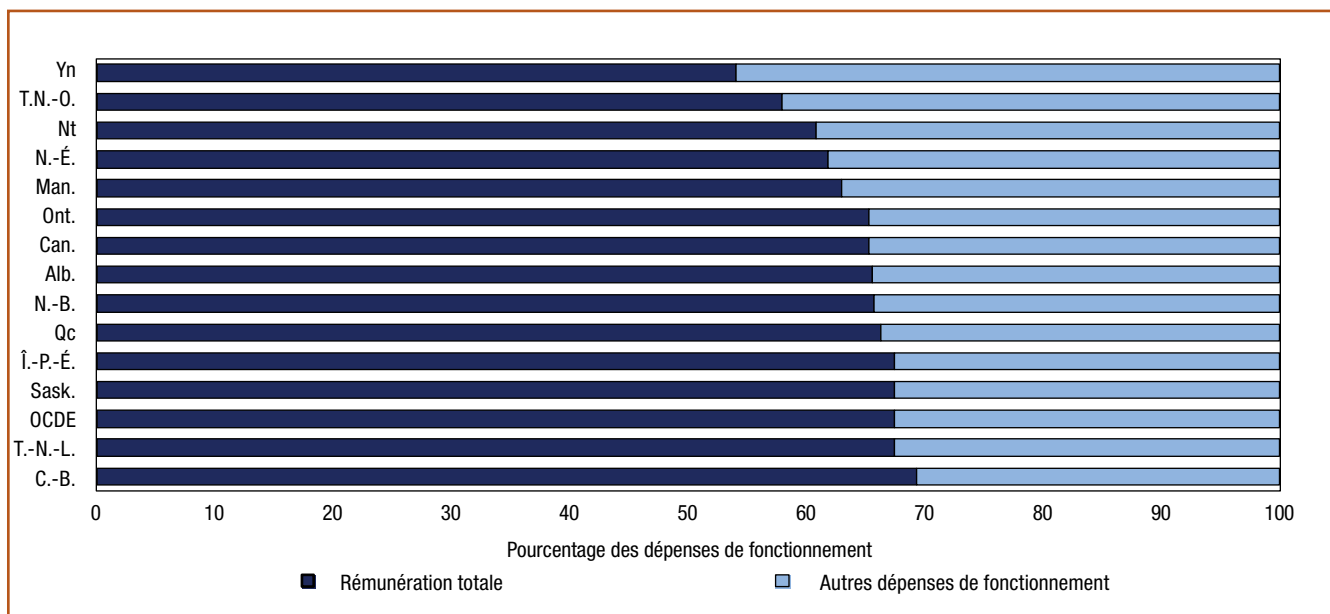
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaires, secondaires et postsecondaires non tertiaires, 2010



Source : Tableau B.3.1.

Graphique B.3.2.2

Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement tertiaire, 2010



Source : Tableau B.3.1.

- Dans l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la rémunération du personnel (78 %) – et plus particulièrement du personnel enseignant (63 %) – a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement² au Canada en 2010, situation également observée dans tous les pays de l'OCDE.
- Au niveau tertiaire au Canada, 65 % des dépenses de fonctionnement étaient affectées à la rémunération de l'ensemble du personnel et 38 % à celle du personnel enseignant.

Dépenses en capital

- Au Canada en 2010, 13 % des dépenses en éducation tertiaire ont consisté en dépenses en capital; pour les pays de l'OCDE, la moyenne a été de 11 %³.
- Dans l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la proportion des dépenses en éducation qui ont été affectées aux dépenses en capital a été moindre que celle de l'éducation tertiaire tant au Canada que dans les pays de l'OCDE (pourcentage de 7 % dans les deux cas).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur montre la proportion des budgets qui est attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital à différents niveaux de scolarité. Les dépenses sont fondées sur la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse (ou par fonds), selon les sources de données utilisées par les provinces et les territoires. L'indicateur montre également la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération des enseignants et du personnel non enseignant, ainsi que les autres dépenses de fonctionnement.

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle qui est en usage en comptabilité nationale. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements d'enseignement dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants ainsi qu'à la construction de locaux ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les dépenses au titre des services éducatifs englobent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement et à l'instruction. Sont notamment visées les dépenses au titre des enseignants, des bâtiments scolaires, du matériel didactique, des manuels, de l'administration des établissements.

Les données pour le Canada sont celles de l'exercice 2010 et les chiffres sont tirés de sept enquêtes de Statistique Canada : l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, l'Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges, l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation, Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle. Les données sur les pays membres de l'OCDE et les moyennes de l'OCDE sont celles de l'exercice 2011; elles sont fondées sur la collecte de données sur les systèmes d'éducation menée conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisée par l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B6, *À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?*.

2. Les dépenses de fonctionnement sont réparties en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération du personnel non enseignant et les autres dépenses de fonctionnement (matériel et fournitures pédagogiques, entretien et nettoyage des locaux, cantine et location d'installations scolaires).

3. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes. Ces dépenses peuvent varier beaucoup d'une année à l'autre.

Tableau B.3.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2010

	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage					
Primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire						
Moyenne de l'OCDE^{1,2}	92.6	7.4	62.8	15.1	78.9	21.1
Canada^{2,3}	92.6	7.4	62.6	15.0	77.5	22.5
Terre-Neuve-et-Labrador	91.8	8.2	65.3	11.6	76.9	23.1
Île-du-Prince-Édouard	90.8	9.2	66.6	14.3	80.8	19.2
Nouvelle-Écosse	92.5	7.5	60.1	12.1	72.2	27.8
Nouveau-Brunswick	91.0	9.0	69.0	10.7	79.7	20.3
Québec	92.4	7.6	60.8	16.3	77.2	22.8
Ontario	92.7	7.3	64.4	16.0	80.4	19.6
Manitoba	94.9	5.1	56.5	22.0	78.5	21.5
Saskatchewan	95.0	5.0	50.4	21.3	71.8	28.2
Alberta	91.7	8.3	63.8	8.5	72.3	27.7
Colombie-Britannique	93.2	6.8	62.4	14.1	76.5	23.5
Yukon	96.1	3.9	62.2	9.1	71.3	28.7
Territoires du Nord-Ouest	79.1	20.9	64.2	16.7	80.9	19.1
Nunavut	94.0	6.0	67.9	17.7	85.6	14.4
Tertiaire						
Moyenne de l'OCDE^{1,2}	89.5	10.5	42.0	24.9	67.5	32.5
Canada^{2,3}	86.6	13.4	37.7	27.5	65.2	34.8
Terre-Neuve-et-Labrador	93.1	6.9	36.4	36.6	67.5	32.5
Île-du-Prince-Édouard	82.8	17.2	32.0	35.3	67.4	32.6
Nouvelle-Écosse	90.2	9.8	34.7	27.1	61.8	38.2
Nouveau-Brunswick	81.1	18.9	38.4	27.2	65.6	34.4
Québec	90.8	9.2	40.7	25.6	66.3	33.7
Ontario	88.7	11.3	37.9	27.3	65.2	34.8
Manitoba	86.7	13.3	36.4	26.6	63.0	37.0
Saskatchewan	80.8	19.2	37.0	30.5	67.4	32.6
Alberta	80.4	19.6	36.5	29.1	65.6	34.4
Colombie-Britannique	85.3	14.7	38.9	30.4	69.3	30.7
Yukon	99.4	0.6	30.3	23.8	54.0	46.0
Territoires du Nord-Ouest	100.0	0.0	33.3	24.6	57.9	42.1
Nunavut	100.0	0.0	36.2	24.6	60.8	39.2

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B6.2, Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2011), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

2. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2010. Ces estimés ont été soumis à l'OCDE et sont inclus dans la moyenne calculée pour 2011. Au Canada (ainsi que dans les provinces et les territoires), les dépenses pour l'éducation postsecondaire non tertiaire sont agrégées avec celles du tertiaire de type 5B.

3. Établissements publics uniquement au niveau tertiaire.

Note : Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants et à la construction de locaux, ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapter C

Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

Contexte

Cet indicateur présente les étudiants internationaux en proportion des inscriptions au niveau tertiaire selon les trois catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹, qui représentent les effectifs au niveau collégial et universitaire². L'indicateur présente également l'évolution du nombre d'étudiants internationaux, ainsi que leur distribution selon la province d'études et la région d'origine.

Il existe de nombreuses raisons de poursuivre ses études à l'étranger. Certains étudiants peuvent choisir cette voie pour découvrir des cultures, des sociétés et des langues différentes, tout en améliorant leurs perspectives d'emploi. La reconnaissance croissante de l'importance de ce niveau d'études comme facteur déterminant pour le revenu et l'employabilité a entraîné une hausse de la demande, que les établissements d'enseignement de certains pays peinent à satisfaire. Parallèlement, la mondialisation des marchés a accru la demande de travailleurs possédant des connaissances et des compétences plus vastes, et les équipes de travail comptent de plus en plus de personnes provenant de diverses régions et de divers pays.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer au choix du pays d'accueil. La langue parlée et employée dans l'enseignement, la qualité de la formation offerte, les frais de scolarité et le coût de la vie, et la politique d'immigration du pays de destination sont tous des facteurs importants. D'autres facteurs incluent la reconnaissance de la formation acquise à l'étranger, les perspectives d'emploi et les relations géographiques, commerciales ou culturelles pouvant exister entre les pays.

Les étudiants internationaux sont bien reçus par les établissements qu'ils fréquentent, car ils représentent pour eux une source de revenu supplémentaire. Ils peuvent aussi contribuer à la viabilité des programmes lorsque les effectifs nationaux sont quelque peu limités. Au Canada, tout comme dans d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de nombreux établissements et administrations publiques font activement la promotion de leurs programmes d'enseignement pour attirer ce type d'étudiants. En plus des bénéfices économiques qu'ils peuvent procurer, les étudiants internationaux contribuent aussi à l'enrichissement social et culturel des communautés dans lesquelles ils étudient. Ils pourraient devenir des citoyens du pays, ou en devenir des ambassadeurs au moment de retourner dans leur pays d'origine.

1. Veuillez consulter la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les [Notes aux lecteurs](#) de ce rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

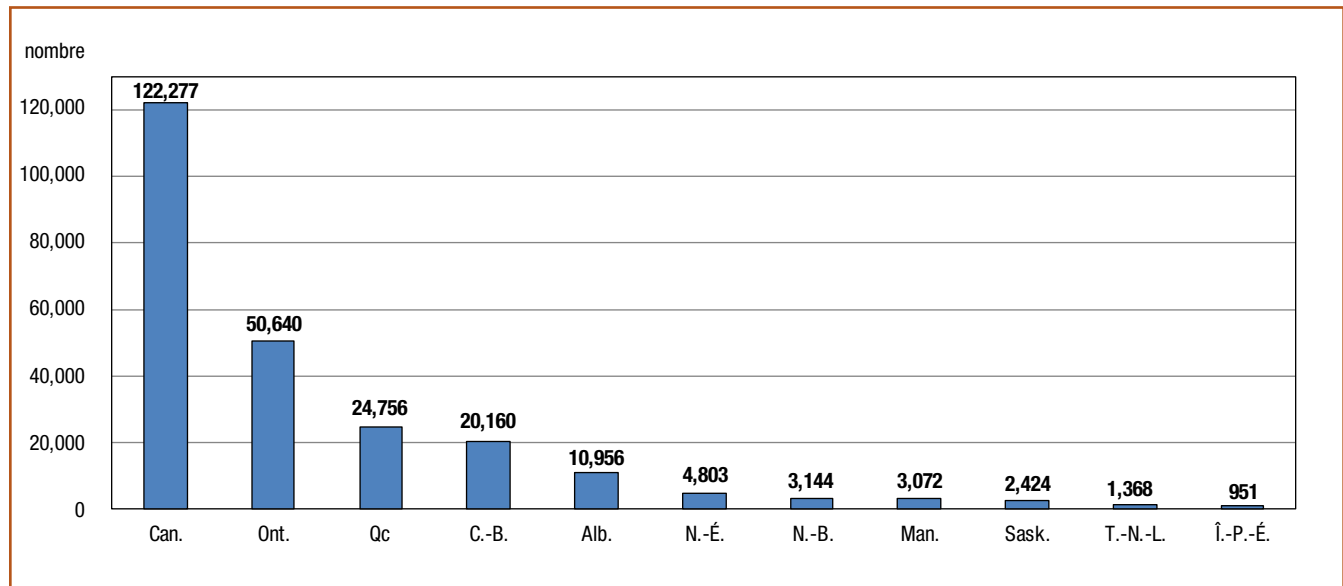
2. Au Canada, les universités sont situées dans les dix provinces; il n'y a pas d'universités dans les territoires.

Observations

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire

Graphique C.1.1

Nombre d'étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaires, Canada et provinces, 2011

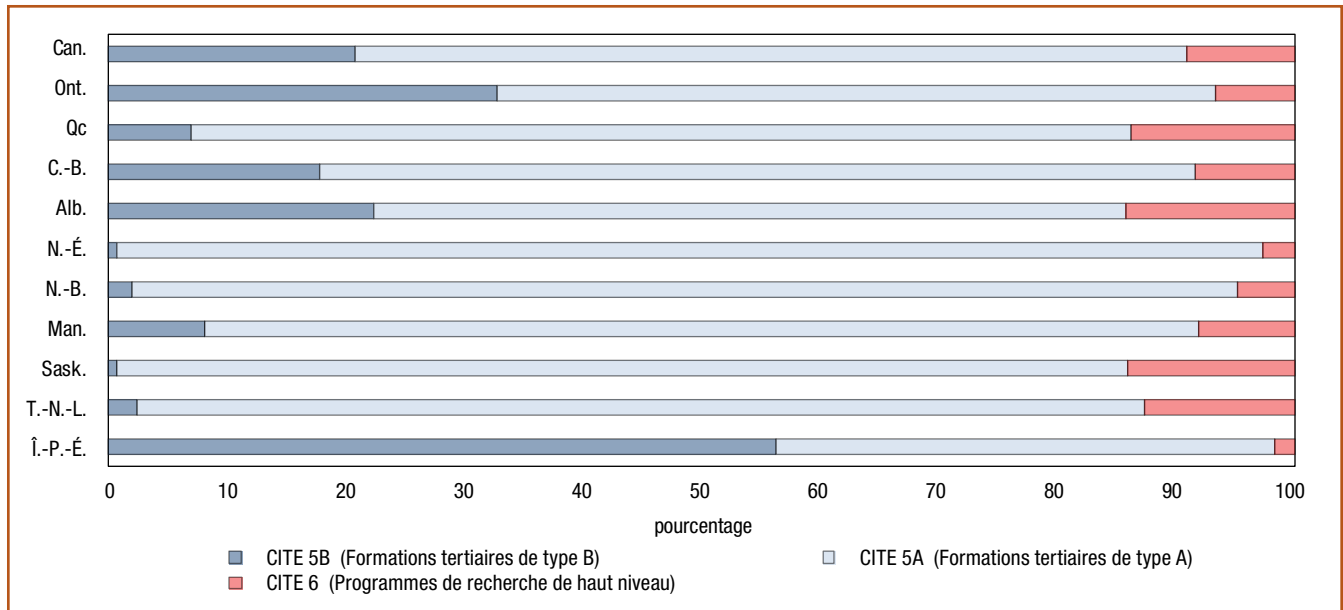


Source : Tableau C.1.2.

- En 2011, 122 277 étudiants internationaux faisaient des études au Canada. L'Ontario a attiré la plus forte proportion d'étudiants internationaux (41 %), suivie du Québec (20 %) et de la Colombie-Britannique (17 %).

Graphique C.1.2

Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada et provinces, 2011

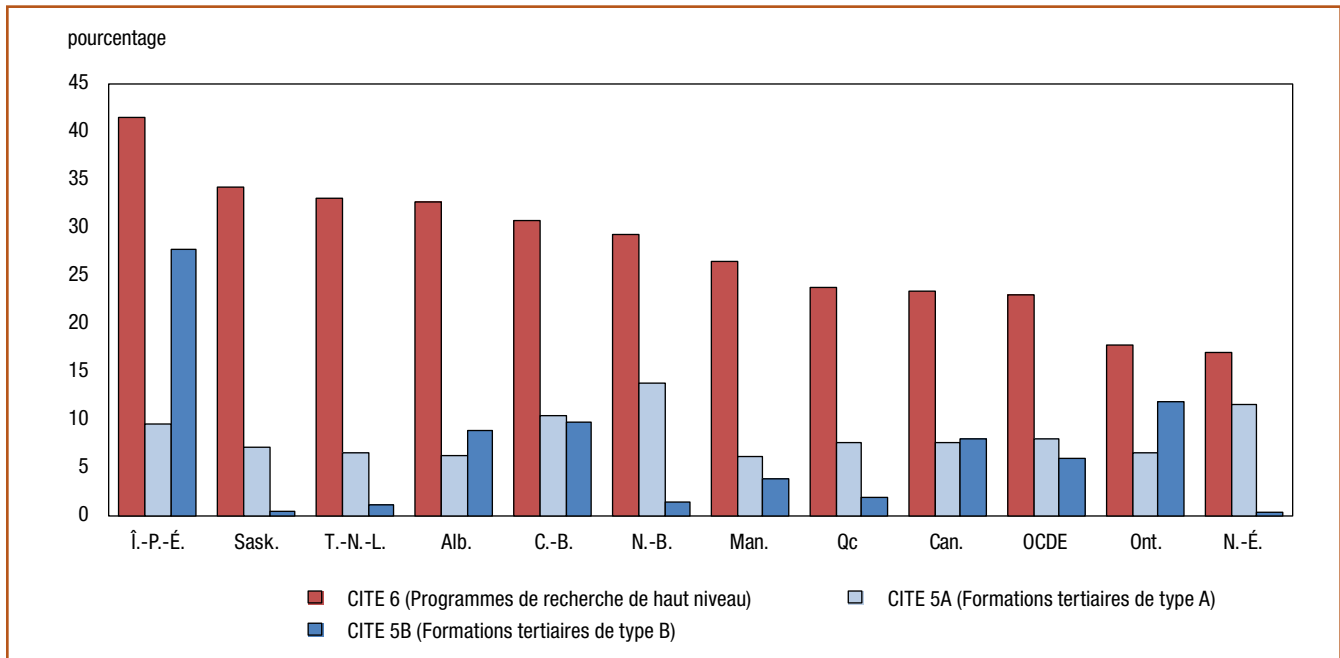


Source : Tableau C.1.1.

- La vaste majorité des étudiants internationaux inscrits aux études tertiaires au Canada l'étaient au niveau CITE 5A (études universitaires).
- Les inscriptions d'étudiants internationaux au niveau CITE 5B (études collégiales) variaient grandement selon les provinces, se situant entre moins de 1 % en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan et 56 % à l'Île du-Prince-Édouard.

Graphique C.1.3

Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2011

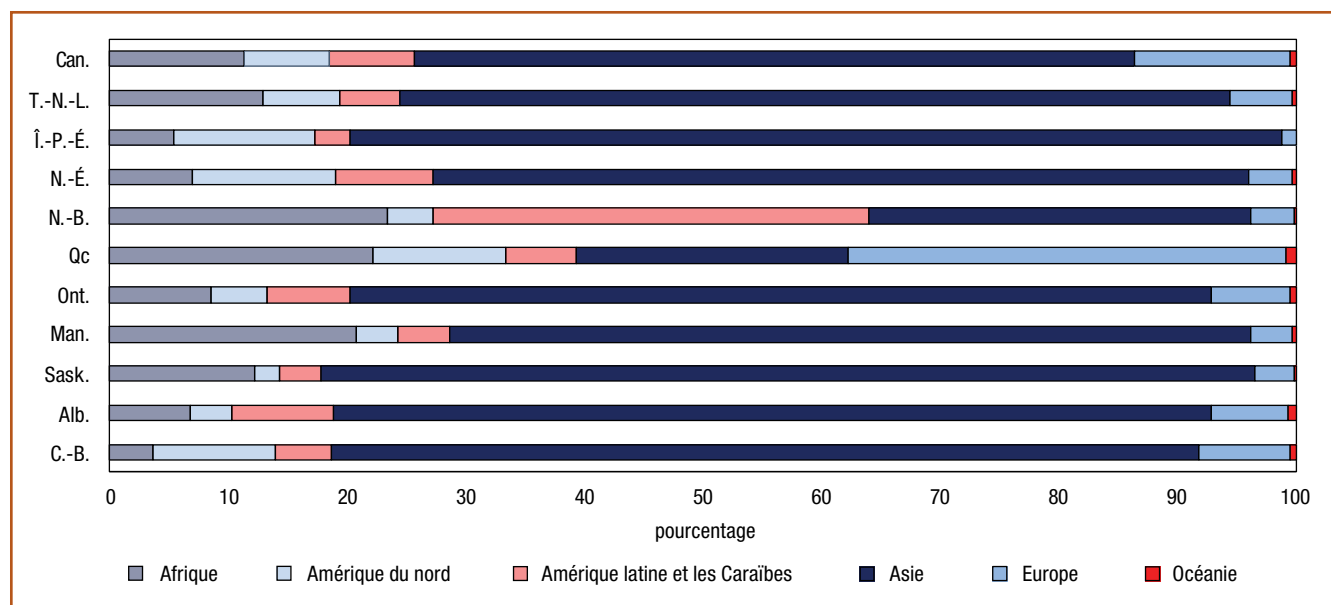


Source : Tableau C.1.1.

- Au Canada, les étudiants internationaux rendaient compte de presque le quart (23 %) des inscriptions au niveau CITE 6 (programmes de recherche approfondie).
- Le chiffre pour le Canada ressemble à la proportion relevée pour tous les pays de l'OCDE (23 % aussi), mais parmi les provinces le pourcentage varie de 17 % en Nouvelle-Écosse à 42 % à l'Île du-Prince-Édouard.

Graphique C.1.4

Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2011



Note : Ces proportions ont été établies en fonction des étudiants pour lesquels le pays d'origine était connu (la catégorie « Non déclaré » [origine non déclarée] a été exclue des calculs).

Source : Tableau C.1.2.

- La majorité des étudiants internationaux au Canada – et dans toutes les provinces sauf au Nouveau-Brunswick et au Québec – venaient de l'Asie.
- Au Nouveau-Brunswick, la région principale de provenance était l'Amérique latine et les Antilles et, au Québec, il s'agissait de l'Europe.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente la proportion d'étudiants internationaux à différents niveaux d'enseignement tertiaire.

Les **étudiants internationaux** sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d' « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents³, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

Les **étudiants étrangers** correspondent à un concept plus large qui inclut les étudiants qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas citoyens. Au Canada, le concept d' « étudiants étrangers » inclut tous les « étudiants internationaux », de même que tous les étudiants qui sont immigrants reçus/résidents permanents⁴.

La proportion de l'effectif que représente les étudiants internationaux à un certain niveau de scolarité s'obtient en divisant le nombre d'étudiants qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents du Canada par les effectifs totaux et en multipliant le quotient par 100. Les effectifs totaux comprennent toutes les personnes qui

3. Les « résidents non permanents » sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié ainsi que tout membre de leur famille né à l'extérieur du Canada vivant avec elles.

4. Un « immigrant reçu/résident permanent » est une personne autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration.

poursuivent des études au pays, qu'il s'agisse de citoyens canadiens, de résidents permanents ou étrangers, ou d'étudiants extraterritoriaux, mais excluent tous les citoyens canadiens et résidents permanents qui poursuivent des études à l'étranger.

Les données canadiennes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada, qui couvre uniquement les établissements d'enseignement postsecondaire publics. Étant donné que toutes les institutions ne rapportent pas au SIEP, les résultats pour certaines provinces ou certains territoires sont en partie obtenus par le biais d'estimés. En raison de l'introduction de certains ajustements de nature méthodologique à l'outil de collection du SIEP visant à améliorer la précision des données recueillies et la correspondance à la CITE, les données présentées dans ce chapitre ne doivent pas être comparées avec celle des années précédentes.

Les données de l'OCDE sur les étudiants étrangers et les étudiants internationaux se rapportent à l'année académique 2011-2012 (2010-2011 pour le Canada) et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2013 par l'OCDE. Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les étudiants autochtones et les étudiants en mobilité internationale sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année (par exemple, les effectifs du SIEP représentent le nombre d'étudiants inscrits à des cours entre le 30 septembre et le 1^{er} décembre 2010 pour l'année académique 2010-2011). Cette procédure ne représente peut-être pas le nombre total d'étudiants internationaux car de nombreux étudiants ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année (par exemple, ceux qui commencent à l'hiver ou au printemps).

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C4, *Qui étudie à l'étranger et où ?*.

Tableau C.1.1

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2011

	Proportion d'étudiants internationaux ¹ dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				2011/2002, taux de croissance annuel moyen, ensemble du tertiaire	Distribution des étudiants internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire		
	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)		CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)
		pourcentage				taux	pourcentage	
Moyenne de l'OCDE ²	8,0	6,0	8,0	23,0	..	10,0	79,0	11,0
Canada	8,2	8,0	7,6	23,4	10,4	20,7	70,2	9,1
Terre-Neuve-et-Labrador	6,5	1,1	6,5	33,1	12,0	2,3	85,1	12,6
Île-du-Prince-Édouard	15,5	27,8	9,5	41,5	23,8	56,3	42,0	1,8
Nouvelle-Écosse	10,1	0,4	11,6	17,0	7,6	0,6	96,7	2,7
Nouveau-Brunswick	12,2	1,5	13,9	29,3	6,2	1,9	93,3	4,8
Québec	6,9	1,9	7,7	23,8	6,4	6,9	79,3	13,9
Ontario	8,1	11,9	6,6	17,8	13,5	32,8	60,5	6,7
Manitoba	6,3	3,9	6,2	26,5	11,3	8,1	83,8	8,1
Saskatchewan	7,3	0,5	7,2	34,2	8,1	0,7	85,2	14,1
Alberta	7,7	8,9	6,3	32,7	11,8	22,3	63,5	14,2
Colombie-Britannique	10,9	9,8	10,5	30,7	10,0	17,8	73,8	8,4

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d'« étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C4.1, Étudiants/étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire (2005, 2012), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.1.2

Répartition des étudiants internationaux¹ dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2011

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada ²
	nombre										
Afrique	177	51	294	735	5 487	3 636	630	252	735	687	12 684
Niger	57	33	57	39	42	1 173	252	159	228	201	2 235
Maroc	3	0	24	81	1 065	60	57	0	6	18	1 320
Égypte	15	3	45	177	195	354	9	12	90	30	930
Tunisie	0	0	3	51	666	33	6	0	15	9	783
Sénégal	0	0	9	27	513	36	51	0	3	3	639
Cameroun	3	3	3	33	477	72	0	3	12	15	618
Amérique du nord	87	114	516	120	2 757	2 034	108	42	366	2 013	8 154
États-Unis	84	111	330	99	2 748	1 911	108	42	366	2 007	7 809
Amérique latine et les Caraïbes	69	27	348	1 158	1 497	2 985	129	72	918	906	8 109
Trinité-et-Tobago	0	0	9	996	27	435	9	3	15	9	1 506
Mexique	18	0	18	18	273	411	33	18	183	309	1 284
Jamaïque	6	3	12	9	9	279	9	6	303	90	726
Brésil	0	3	15	3	147	258	30	6	66	120	645
Colombie	3	0	12	3	159	249	9	9	72	72	588
Asie	954	747	2 910	1 011	5 652	31 131	2 049	1 626	7 929	14 073	68 079
Chine	516	675	1 773	384	1 596	12 588	1 134	1 059	3 828	6 831	30 384
Inde	81	15	201	69	591	6 084	219	108	894	1 023	9 282
Corée du sud	9	0	84	18	273	2 445	87	42	453	1 272	4 680
Arabie saoudite	45	15	372	246	486	1 446	78	78	276	591	3 633
Iran	51	0	51	51	735	1 176	99	66	642	561	3 435
Pakistan	27	0	39	24	315	1 332	33	33	198	135	2 136
Hong Kong	3	3	6	0	30	774	60	24	225	654	1 788
Japon	3	15	39	21	129	480	45	18	177	588	1 518
Bangladesh	78	6	54	24	159	687	57	57	177	210	1 506
Taiwan	3	0	21	6	57	387	24	3	105	648	1 254
Malaisie	33	3	21	45	54	525	39	12	150	213	1 092
Vietnam	3	0	9	9	219	417	21	24	156	102	957
Turquie	9	0	45	6	99	315	12	6	30	156	681
Indonésie	6	0	6	3	27	210	21	3	39	324	636
Liban	6	0	21	6	324	150	12	0	27	15	558
Europe	72	12	162	114	9 147	2 829	105	69	693	1 491	14 691
France	6	0	9	51	7 830	327	15	0	57	99	8 394
Royaume-Uni	15	3	27	12	126	513	9	9	126	249	1 086
Allemagne	15	0	27	12	159	309	30	15	108	315	987
Fédération de Russie	3	3	12	3	72	336	15	0	75	234	753
Océanie	3	0	9	3	183	234	9	3	75	99	621
Non déclaré³	6	6	564	0	27	7 791	42	357	246	897	9 939
Total	1 368	951	4 803	3 144	24 756	50 640	3 072	2 424	10 956	20 160	122 277

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d'« étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

2. Les établissements privés sont exclus.

3. Inclut les étudiants internationaux pour lesquels le pays ou la région d'origine n'a pas été déclaré.

Note : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, on applique aux données un processus d'arrondissement aléatoire. Par conséquent, lorsque des données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

C2

Transitions au marché du travail

Contexte

Cet indicateur porte sur le passage des études au monde du travail. Il présente les pourcentages de personnes âgées de 15 à 29 ans qui sont considérées « aux études » ou « pas aux études », ainsi que leurs situations d'emploi respectives. Cette information peut être utile pour comprendre comment les jeunes adultes peuvent combiner les études et le travail, ou comment ils peuvent faire la transition entre les deux. La partie de cette population qui n'est « pas aux études » fait l'objet d'un examen plus approfondi axé sur les personnes qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation), un groupe qu'on appelle parfois la population « NEET » en anglais (not in employment, education or training).

Dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le Canada, la politique en matière d'éducation vise à encourager les jeunes à terminer au moins leurs études secondaires. Puisque la réussite de cette étape est maintenant la norme parmi les étudiants dans la majorité des pays de l'OCDE, ceux qui ne réussissent pas à l'atteindre auront probablement beaucoup plus de difficulté quand ils arriveront sur le marché du travail, où le fait de ne pas avoir obtenu un diplôme d'études secondaires constitue généralement un obstacle pour trouver un emploi.

En outre, on reconnaît de plus en plus l'importance des études postsecondaires pour la réussite économique et sociale sur les plans individuel et collectif. Toutefois, les décisions que prennent les jeunes gens relativement à leurs études dépendent souvent de la conjoncture économique. À titre d'exemple, ils peuvent être portés à quitter l'école et à intégrer la population active lorsque le marché du travail est vigoureux, ou ils peuvent décider de poursuivre leurs études ou de retourner aux études lorsque le marché du travail est faible et qu'il est plus difficile de trouver un emploi.

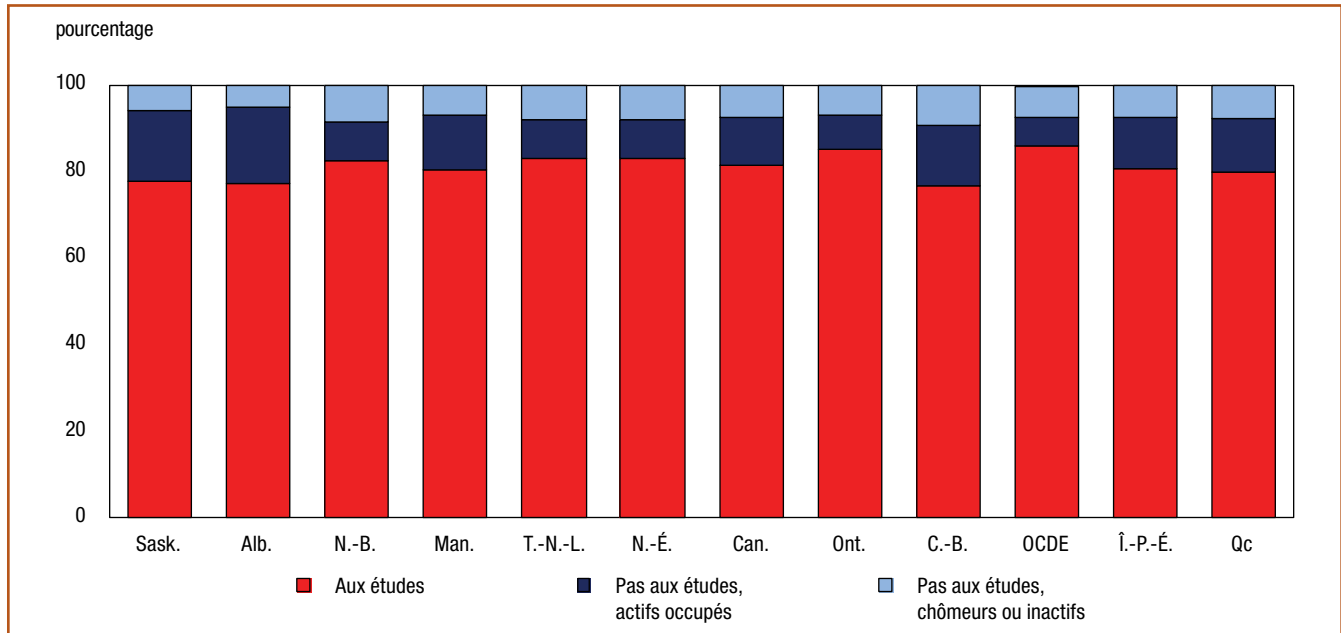
La transition entre l'école et la vie active n'est pas toujours un passage facile et un ensemble de facteurs incluant des circonstances personnelles, le type et la durée de la scolarité reçue, les conditions du marché du travail et la conjoncture économique globale se présentant aux jeunes gens peuvent ajouter de la complexité. Il est aussi important de trouver des moyens de comprendre comment cette complexité peut influencer sur le groupe des NEET, particulièrement ses plus jeunes membres, puisque les adolescents âgés de 15 à 19 ans auront à la fois un niveau d'éducation inférieur et moins d'expérience de travail que les jeunes adultes dans la vingtaine.

Observations

Les jeunes adultes aux études, pas aux études

Graphique C.2.1.1

Répartition de la population âgée de 15 à 19 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2012



Notes : La catégorie « pas aux études, chômeurs ou inactifs » reflète la combinaison de deux catégories de manière à déterminer la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).

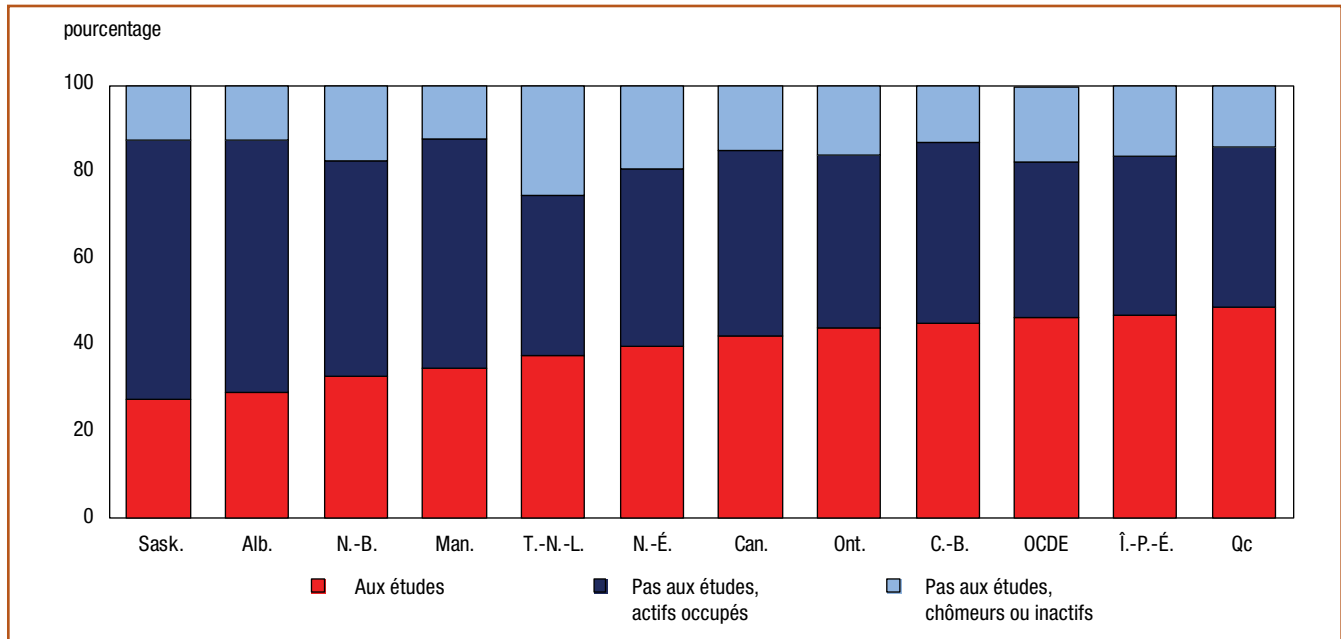
Les données présentées sont classées selon l'ordre ascendant du pourcentage des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans qui sont « aux études » (Graphique C.2.1.2). Les données pour les Wterritoires ne sont pas présentées car certains points de données ne sont pas disponibles.

Source : Tableau C.2.1 et Tableau C.2.4.

- La majorité des jeunes de 15 à 19 ans sont toujours aux études. Au Canada en 2012, 82 % des jeunes adultes de 15 à 19 ans étudiaient toujours; la moyenne internationale était de 86 % pour les pays de l'OCDE.

Graphique C.2.1.2

Répartition de la population âgée de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2012



Notes : La catégorie « pas aux études, chômeurs ou inactifs » reflète la combinaison de deux catégories de manière à déterminer la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).

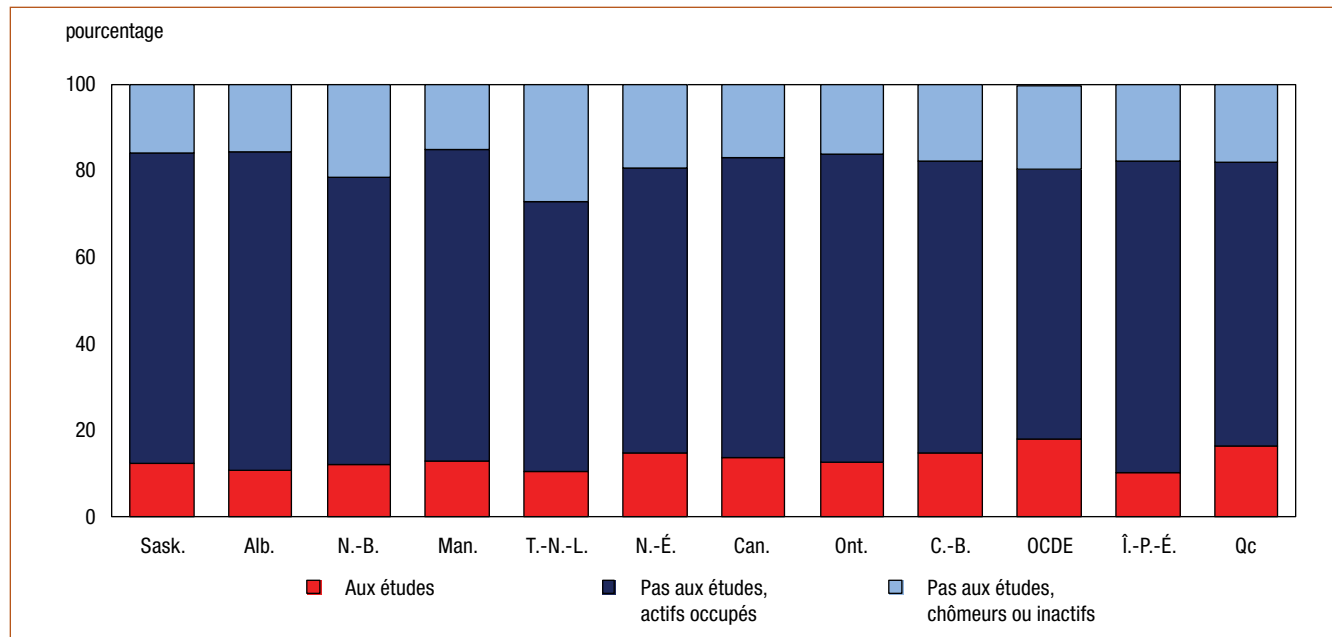
Les données présentées sont classées selon l'ordre ascendant du pourcentage des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans qui sont « aux études ». Les données pour les territoires ne sont pas présentées car certains points de données ne sont pas disponibles.

Source : Tableau C.2.1 et Tableau C.2.4.

- La proportion de jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans « aux études » au Canada en 2012 était de 42 % comparativement à 46 % pour les pays de l'OCDE en moyenne.
- Au Canada, 43 % des jeunes de 20 à 24 ans n'étaient pas aux études et avaient un emploi; la moyenne correspondante était de 36 % pour les pays de l'OCDE.

Graphique C.2.1.3

Répartition de la population âgée de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2012



Notes W: La catégorie « pas aux études, chômeurs ou inactifs » reflète la combinaison de deux catégories de manière à déterminer la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).

Les données présentées sont classées selon l'ordre ascendant du pourcentage des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans qui sont « aux études » (Graphique C.2.1.2). Les données pour les territoires ne sont pas présentées car certains points de données ne sont pas disponibles.

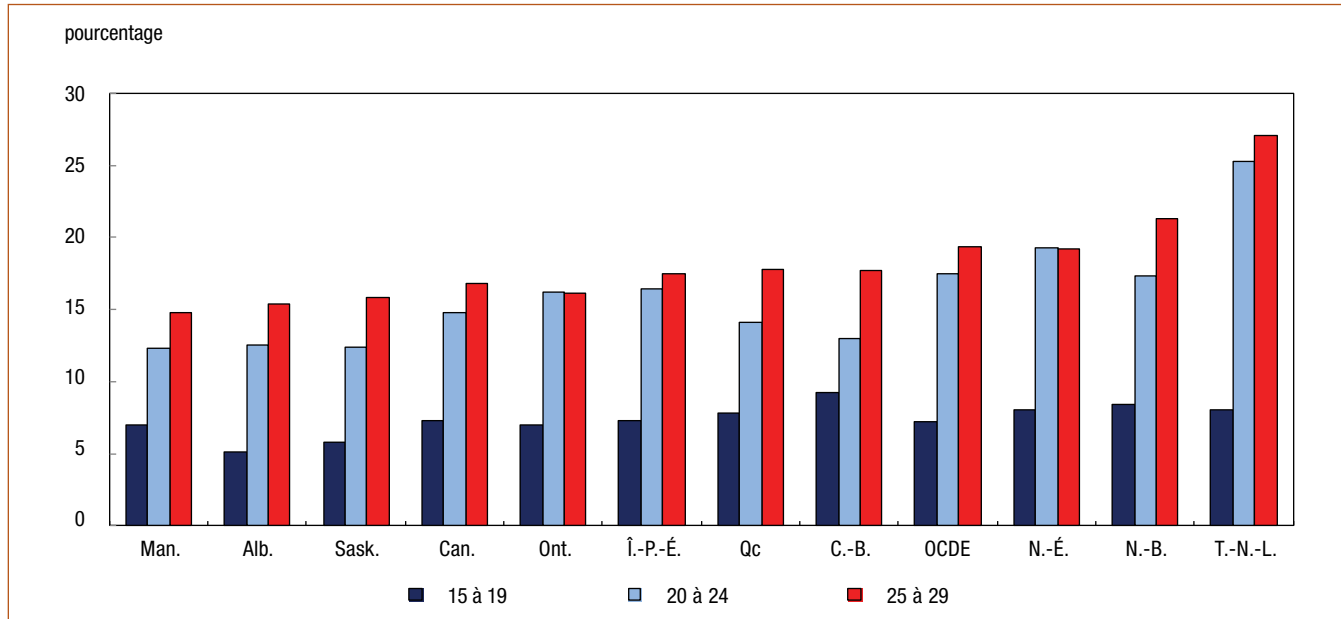
Source : Tableau C.2.1 et Tableau C.2.4.

- Les proportions récentes pour le Canada et l'OCDE des gens de 25 à 29 ans qui n'étaient pas aux études et avaient un emploi étaient respectivement de 70 % et 63 %. Parmi les provinces, le pourcentage variait de 63 % à Terre-Neuve et-Labrador à 74 % en Alberta.

Ni en emploi, ni aux études (NEET)

Graphique C.2.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le groupe d'âge, 2012



Notes : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « pas aux études » reflète la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation). Les données présentées sont classées selon le pourcentage de jeunes adultes âgés de 15 à 29 ans qui ne sont ni aux études ni en emploi (les « sans emploi » dans le tableau C.2.4).

Les données pour les territoires ne sont pas disponibles.

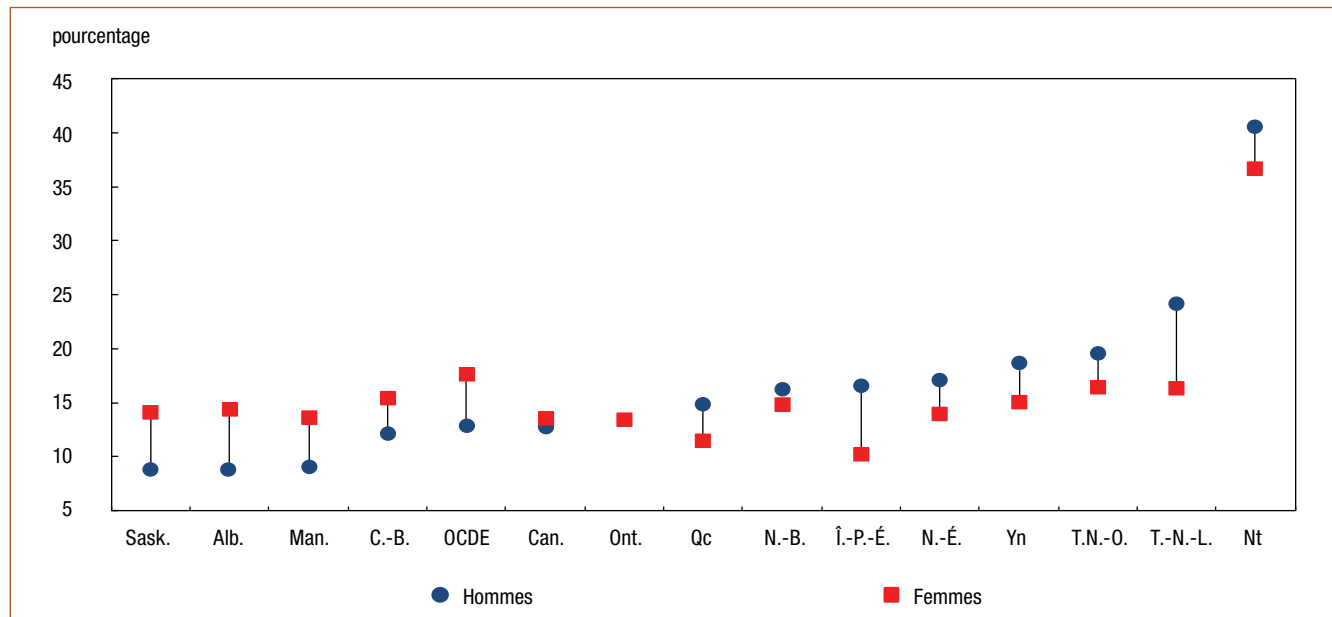
Source : Tableau C.2.4.

- En 2012, 13 % des Canadiens âgés de 15 à 29 ans n'étaient ni aux études ni en emploi (tableau C.2.4), ce qui se compare à la moyenne de 15 % pour les pays de l'OCDE.
- La proportion de Canadiens de 15 à 19 ans ni aux études ni en emploi était comparable à la moyenne de l'OCDE (7 %). Toutefois, les proportions y étaient plus faibles pour les deux groupes d'âge subséquents.
- Chez les 25 à 29 ans, la proportion ni aux études ni en emploi variait de 15 % au Manitoba à 27 % à Terre-Neuve et-Labrador.
- La proportion d'adultes ni aux études ni en emploi augmentait d'ouest en est au sein de chacun des groupes d'âge. Une exception digne de mention était la Colombie-Britannique où la proportion était supérieure, plus particulièrement dans la tranche d'âge 15 à 19 ans.

Ni aux études, ni en emploi, selon le sexe

Graphique C.2.3

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le sexe, 2012



Note : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « pas aux études » reflète la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).

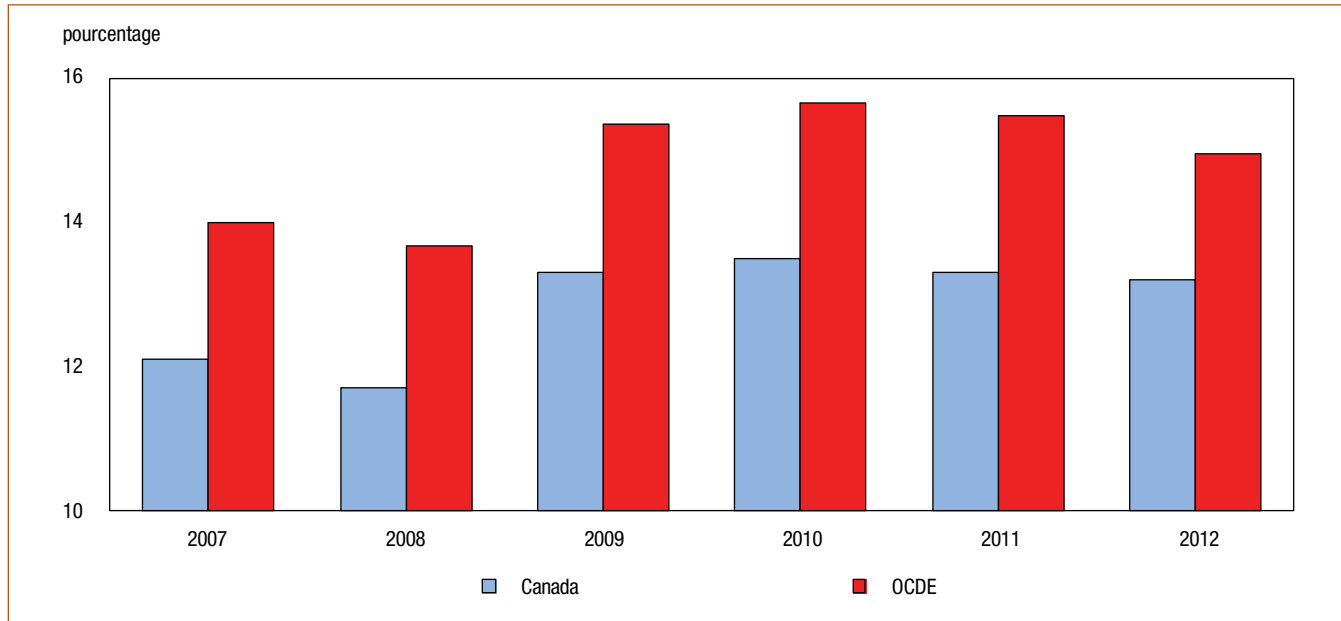
Source : Tableau C.2.2.

- En 2012, la proportion ni aux études ni en emploi chez les 15 à 29 ans était plus variable parmi les provinces dans le cas des hommes, les valeurs se situant entre 9 % en Saskatchewan et 24 % à Terre-Neuve-et-Labrador; le mouvement était nettement d'est en ouest.
- À l'inverse, cette tendance est-ouest ne se remarquait pas chez les femmes ni aux études ni en emploi. La variabilité était moindre, les valeurs se situant entre 11 % à l'Île du-Prince-Édouard et 17 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Les tendances de la population qui n'est ni aux études, ni en emploi, touchée par le ralentissement économique

Graphique C.2.4

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans pas aux études et sans emploi (chômeurs ou inactifs), Canada et OCDE, 2007 à 2012



Notes : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « pas aux études » reflète la population "NEET"; soit les individus qui ne sont ni en emploi, ni aux études (ou en formation).

Les données pour 2008, 2010 et 2012 sont disponibles dans le tableau C.2.4. Les données pour les autres années présentées afin de permettre la comparaison avec l'OCDE proviennent de l'Enquête sur la population active.

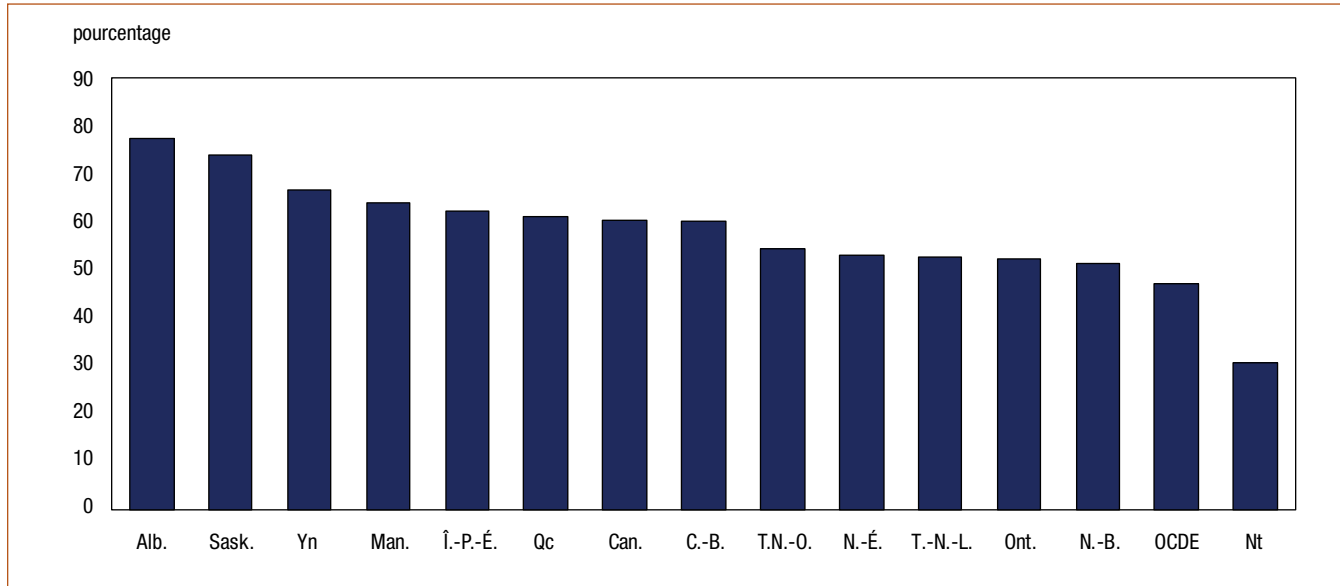
Source : Tableau C.2.4 et données supplémentaires provenant de l'Enquête sur la population active.

- La proportion de jeunes Canadiens de 15 à 29 ans ni aux études ni en emploi était invariablement inférieure à la moyenne de l'OCDE pour la période 2007-2012.
- Tant au Canada que dans l'OCDE, la proportion ni aux études ni en emploi chez les 15 à 29 ans s'est accrue en 2009 et est demeurée aux mêmes niveaux jusqu'en 2012.

Taux d'emploi

Graphique C.2.5

Taux d'emploi des individus âgés de 15 à 19 ans pas aux études, 2012



Note : Le taux d'emploi a été calculé en divisant le pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans en emploi et pas aux études par le pourcentage total des individus âgés de 15 à 19 ans plus aux études, et en multipliant par 100.

Source : Tableau C.2.1.

- Le taux d'emploi chez les 15 à 19 ans qui n'étaient pas aux études (60 %) au Canada était de 13 points supérieur en 2012 à la moyenne (47 %) de l'OCDE.
- Le pourcentage variait amplement selon les provinces et les territoires, se situant entre 31 % au Nunavut et 77 % en Alberta.

Définitions, sources et méthodologie

L'indicateur est calculé à l'aide de totalisations croisées des variables suivantes : fréquentation scolaire, situation d'activité, sexe, âge (ensemble des 15 à 29 ans ; 15 à 19 ans ; 20 à 24 ans ; et 25 à 29 ans) et plus haut niveau d'éducation atteint. Les personnes sont réparties selon leur situation à l'égard de l'éducation (aux études ou pas aux études) et de l'activité (actifs occupés, chômeurs ou inactifs). L'indicateur présente également certaines données historiques.

Le groupe « aux études » comprend les étudiants à temps plein et à temps partiel, alors que le groupe « pas aux études » représente ceux qui ont interrompu leurs études. La situation au regard de l'emploi est définie selon les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les *actifs occupés* sont les personnes qui, durant la semaine de référence : (i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés), ou (ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé d'études ou de formation, de congé de maternité ou parental, etc.). Par *chômeurs*, on entend les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler et recherchaient activement un emploi. La catégorie *inactifs* inclut les personnes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit celles qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

En plus des personnes ayant un emploi, le total de la portion « pas aux études » dans la population des 15 à 29 ans comprend aussi les personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi (ou en formation). Ces personnes sont parfois désignées par l'acronyme « NEET » en anglais. Il s'agit d'un groupe assez diversifié de jeunes gens dans un certain nombre de situations possibles. Certains peuvent faire partie de ce groupe par choix, peut-être parce qu'ils prennent congé du travail et/ou de l'école pour voyager ou pour fonder une famille et s'occuper de leurs jeunes enfants. Certains préféreraient travailler, mais ils ont abandonné temporairement la recherche d'emploi. Ces individus ne font pas partie de la « population active¹ » comparativement à ceux qui recherchent un emploi mais qui sont au chômage. Le groupe des personnes qui ne sont plus aux études et qui sont « sans emploi » ou « inactives » représente une population qui pourrait être à risque et connaître des difficultés sociales et économiques. Bien qu'on retrouve des jeunes qui ne sont ni aux études ni en emploi dans les trois groupes d'âge qui composent l'ensemble de la population des 15 à 29 ans (graphique C.2.1.1, graphique C.2.1.2 et graphique C.2.1.3), leur présence dans le plus jeune groupe d'âge (graphique C.2.1.1) est plus préoccupante, étant donné que l'on pourrait s'attendre à ce que la plupart des jeunes de 15 à 19 ans soient à l'école, tentant d'obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada; elles portent sur le premier trimestre ou sur la moyenne des trois premiers mois de l'année civile, ce qui exclut l'emploi d'été. L'EPA ne recueille pas de données sur les programmes officiels emploi-études auxquels les étudiants pourraient participer; au Canada, il s'agirait plutôt d'études selon la formule coopérative ou de stages.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C5, *La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?*.

1. Les individus qui ne font pas partie de la « population active » ne sont pas à la recherche d'emploi et sont donc ni au chômage ni en emploi

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2012

	Aux études				Pas aux études					
	Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	Actifs occupés ⁴	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, pas aux études	Total
Moyenne de l'OCDE⁵										
15 à 29	...	11,8	2,4	33,0	48,7	36,1	6,5	8,7	51,3	100,0
15 à 19	...	11,5	3,4	68,6	86,1	6,5	2,8	4,9	13,9	100,0
20 à 24	...	14,4	2,9	27,9	46,2	36,0	8,5	9,4	53,8	100,0
25 à 29	...	9,5	1,7	6,7	17,9	62,6	8,0	11,6	82,1	100,0
Canada⁶										
15 à 29	...	17,4	2,7	24,2	44,4	42,4	5,4	7,8	55,6	100,0
15 à 19	...	24,9	5,9	50,7	81,6	11,1	2,8	4,5	18,4	100,0
20 à 24	...	21,2	2,0	18,9	42,1	43,0	6,6	8,2	57,9	100,0
25 à 29	...	7,1	0,6	5,8	13,5	69,7	6,4	10,4	86,5	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador										
15 à 29	...	14,3	1,4 ^E	27,7	43,4	36,3	10,4	9,9	56,6	100,0
15 à 19	...	24,2	3,5 ^E	55,4	83,1	8,9	4,2 ^E	3,9 ^F	16,9	100,0
20 à 24	...	x	x	23,3	37,5	37,1	13,5	11,9	62,5	100,0
25 à 29	...	5,0 ^E	x	x	10,3	62,6	13,2	13,9	89,7	100,0
Île-du-Prince-Édouard										
15 à 29	...	18,1	3,0 ^E	27,6	48,7	37,9	8,5	5,0	51,3	100,0
15 à 19	...	28,6	6,9 ^E	45,2	80,7	12,0	4,7 ^E	2,6 ^E	19,3	100,0
20 à 24	...	x	x	27,9	46,9	36,8	11,6 ^E	4,8 ^E	53,1	100,0
25 à 29	...	5,2 ^E	,,	F	10,1 ^E	72,4	9,3 ^E	8,3 ^E	89,9	100,0
Nouvelle-Écosse										
15 à 29	...	17,8	2,8	25,1	45,7	38,7	7,9	7,7	54,3	100,0
15 à 19	...	29,0	5,7	48,5	83,2	8,9	3,8 ^E	4,2 ^E	16,8	100,0
20 à 24	...	16,4	2,4 ^E	20,7	39,6	41,2	10,5	8,7	60,4	100,0
25 à 29	...	8,0 ^E	x	x	14,6	66,2	9,1	10,1	85,4	100,0
Nouveau-Brunswick										
15 à 29	...	13,7	3,1	25,7	42,5	41,9	7,7	7,9	57,5	100,0
15 à 19	...	23,7	7,0	52,0	82,7	8,9	3,9 ^E	4,4 ^E	17,3	100,0
20 à 24	...	13,3	F	17,7	32,7	50,0	9,2	8,0	67,3	100,0
25 à 29	...	x	x	7,6 ^E	11,9 ^E	66,8	10,1	11,2	88,1	100,0
Québec										
15 à 29	...	20,8	3,3	23,4	47,5	39,1	5,9	7,5	52,5	100,0
15 à 19	...	25,4	6,5	47,9	79,9	12,3	3,0	4,8	20,1	100,0
20 à 24	...	28,3	2,9	17,5	48,8	37,1	7,1	7,0	51,2	100,0
25 à 29	...	9,1	0,7 ^E	6,6	16,4	65,8	7,4	10,3	83,6	100,0
Ontario										
15 à 29	...	16,8	3,0	26,5	46,3	40,5	5,4	7,9	53,7	100,0
15 à 19	...	23,3	6,5	55,5	85,3	7,7	2,5	4,5	14,7	100,0
20 à 24	...	21,4	2,1	20,4	44,0	39,9	6,9	9,3 ^E	56,0	100,0
25 à 29	...	6,2	0,6 ^E	5,8	12,6	71,3	6,6	9,5	87,4	100,0
Manitoba										
15 à 29	...	18,8	2,8	20,8	42,4	46,2	4,1	7,3	57,6	100,0
15 à 19	...	30,0	6,8	43,7	80,5	12,5	3,0 ^E	4,0	19,5	100,0
20 à 24	...	18,8	1,4 ^E	14,6	34,7	53,0	4,0	8,3	65,3	100,0
25 à 29	...	7,8	x	x	12,9	72,3	5,2	9,7	87,1	100,0
Saskatchewan										
15 à 29	...	15,3	1,9	20,3	37,6	50,8	3,4	8,1	62,4	100,0
15 à 19	...	30,1	4,7	43,0	77,7	16,5	1,5 ^E	4,3 ^E	22,3	100,0
20 à 24	...	11,9	0,9 ^E	14,5	27,3	60,2	4,4	8,1	72,7	100,0
25 à 29	...	x	x	6,1 ^E	12,3	71,9	4,2	11,6	87,7	100,0
Alberta										
15 à 29	...	15,5	1,9	18,2	35,6	52,9	3,6	7,9	64,4	100,0
15 à 19	...	29,7	4,6	43,2	77,4	17,5	2,1 ^E	3,0 ^E	22,6	100,0
20 à 24	...	14,7	1,0 ^E	13,3	29,0	58,5	4,4	8,1	71,0	100,0
25 à 29	...	5,9	F	x ^E	10,6	74,0	4,1 ^E	11,3	89,4	100,0
Colombie-Britannique										
15 à 29	...	16,4	2,1	25,3	43,8	42,7	5,3	8,2	56,2	100,0
15 à 19	...	21,4	4,3	51,1	76,9	13,9	3,8 ^E	5,3	23,1	100,0
20 à 24	...	20,5	2,0 ^E	22,5	45,0	42,0	5,9	7,1	55,0	100,0
25 à 29	...	8,1	x	x	14,7	67,6	6,0	11,7	85,3	100,0

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Aux études				Pas aux études					
	Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	Actifs occupés ⁴	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, pas aux études	Total
Yukon										
15 à 29	...	x	x	18,9	33,5	49,7	6,4	10,3 ^E	66,5	100,0
15 à 19	...	x	x	36,9	68,8	20,8	x	x	31,2	100,0
20 à 24	...	x	x	15,9 ^E	20,6 ^E	60,8	x	x	79,4	100,0
25 à 29	...	x	x	x	x	70,7	x	x	92,5	100,0
Territoires du Nord-Ouest										
15 à 29	...	x	F	26,6	39,8	42,3	7,8	10,2	60,2	100,0
15 à 19	...	x	x	45,6	74,8	13,7 ^E	x	x	25,2	100,0
20 à 24	...	x	x	25,3	30,0	45,6	12,1 ^E	12,3 ^E	70,0	100,0
25 à 29	...	x	..	x	x	75,3	7,8 ^E	11,2 ^E	94,3	100,0
Nunavut										
15 à 29	...	x	x	21,5	29,1	32,4	11,3	27,2	70,9	100,0
15 à 19	...	x	x	46,0	61,4	x	x	20,7	38,6	100,0
20 à 24	...	x	..	x	8,5 ^E	39,9	16,0 ^E	35,6	91,5	100,0
25 à 29	...	x	..	x	x	53,8	13,3	26,8 ^E	x	100,0

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).

2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.

3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

4. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéficiaire (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).

5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.2a, Proportion de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2012), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2012

	Aux études				Pas aux études						
	Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)				Total, pas aux études	Total
						Actifs occupés ⁴	Chômeurs ²	Inactifs ³	Sous-total, sans emploi ⁵		
	pourcentage				pourcentage				pourcentage		
Moyenne de l'OCDE⁶	...	11,8	2,4	33,0	48,7	36,1	6,5	8,7	15,2	51,3	100,0
Les deux sexes	...	11,8	2,4	33,0	48,7	36,1	6,5	8,7	15,2	51,3	100,0
Hommes	...	11,1	2,4	32,3	47,6	39,7	7,4	5,4	12,7	52,4	100,0
Femmes	...	12,9	2,7	33,5	50,1	32,7	5,8	11,5	17,2	49,9	100,0
Canada⁶	...	17,4	2,7	24,2	44,4	42,4	5,4	7,8	13,2	55,6	100,0
Les deux sexes	...	17,4	2,7	24,2	44,4	42,4	5,4	7,8	13,2	55,6	100,0
Hommes	...	15,1	2,9	24,7	42,6	44,5	6,8	6,2	12,9	57,4	100,0
Femmes	...	19,9	2,6	23,7	46,2	40,3	3,9	9,5	13,5	53,8	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador	...	14,3	1,4 ^E	27,7	43,4	36,3	10,4	9,9	20,3	56,6	100,0
Les deux sexes	...	14,3	1,4 ^E	27,7	43,4	36,3	10,4	9,9	20,3	56,6	100,0
Hommes	...	10,2	1,4 ^E	27,7	39,3	37,1	15,6	8,0	23,6	60,7	100,0
Femmes	...	18,6	1,4 ^E	27,7	47,7	35,4	5,0 ^E	11,9	16,9	52,3	100,0
Île-du-Prince-Édouard	...	18,1	3,0 ^E	27,6	48,7	37,9	8,5	5,0	13,4	51,3	100,0
Les deux sexes	...	18,1	3,0 ^E	27,6	48,7	37,9	8,5	5,0	13,4	51,3	100,0
Hommes	...	16,0	2,7 ^E	26,1	44,8	38,9	11,8	4,6 ^E	16,3	55,2	100,0
Femmes	...	20,2	3,2 ^E	29,2	52,6	36,9	5,1 ^E	5,4 ^E	10,5	47,4	100,0
Nouvelle-Écosse	...	17,8	2,8	25,1	45,7	38,7	7,9	7,7	15,6	54,3	100,0
Les deux sexes	...	17,8	2,8	25,1	45,7	38,7	7,9	7,7	15,6	54,3	100,0
Hommes	...	16,2	3,0 ^E	24,8	44,0	39,1	10,0	6,9	16,9	56,0	100,0
Femmes	...	19,5	2,6 ^E	25,4	47,4	38,3	5,9	8,5	14,4	52,6	100,0
Nouveau-Brunswick	...	13,7	3,1	25,7	42,5	41,9	7,7	7,9	15,6	57,5	100,0
Les deux sexes	...	13,7	3,1	25,7	42,5	41,9	7,7	7,9	15,6	57,5	100,0
Hommes	...	10,3	3,5 ^E	28,0	41,8	42,1	10,5	5,6	16,1	58,2	100,0
Femmes	...	17,1	2,6 ^E	23,5	43,2	41,6	5,0	10,2	15,2	56,8	100,0
Québec	...	20,8	3,3	23,4	47,5	39,1	5,9	7,5	13,4	52,5	100,0
Les deux sexes	...	20,8	3,3	23,4	47,5	39,1	5,9	7,5	13,4	52,5	100,0
Hommes	...	17,2	3,4	24,2	44,7	40,6	8,0	6,8	14,8	55,3	100,0
Femmes	...	24,6	3,2	22,6	50,4	37,7	3,7	8,2	11,9	49,6	100,0
Ontario	...	16,8	3,0	26,5	46,3	40,5	5,4	7,9	13,3	53,7	100,0
Les deux sexes	...	16,8	3,0	26,5	46,3	40,5	5,4	7,9	13,3	53,7	100,0
Hommes	...	15,4	3,2	26,2	44,8	41,9	6,8	6,5 ^E	13,3	55,2	100,0
Femmes	...	18,3	2,7	26,7	47,7	39,0	4,0	9,2	13,3	52,3	100,0
Manitoba	...	18,8	2,8	20,8	42,4	46,2	4,1	7,3	11,4	57,6	100,0
Les deux sexes	...	18,8	2,8	20,8	42,4	46,2	4,1	7,3	11,4	57,6	100,0
Hommes	...	15,4	2,6	21,7	39,8	51,1	4,8	4,3	9,1	60,2	100,0
Femmes	...	22,3	2,9	19,9	45,1	41,1	3,3	10,5	13,8	54,9	100,0
Saskatchewan	...	15,3	1,9	20,3	37,6	50,8	3,4	8,1	11,6	62,4	100,0
Les deux sexes	...	15,3	1,9	20,3	37,6	50,8	3,4	8,1	11,6	62,4	100,0
Hommes	...	13,9	2,0	20,6	36,4	54,8	3,8	4,9	8,7	63,6	100,0
Femmes	...	16,9	1,9 ^E	20,1	38,9	46,6	3,0	11,5	14,5	61,1	100,0
Alberta	...	15,5	1,9	18,2	35,6	52,9	3,6	7,9	11,5	64,4	100,0
Les deux sexes	...	15,5	1,9	18,2	35,6	52,9	3,6	7,9	11,5	64,4	100,0
Hommes	...	12,7	2,0	18,5	33,1	58,0	4,1	4,7	8,9	66,9	100,0
Femmes	...	18,5	1,8	17,9	38,2	47,3	3,1	11,4	14,4	61,8	100,0
Colombie-Britannique	...	16,4	2,1	25,3	43,8	42,7	5,3	8,2	13,5	56,2	100,0
Les deux sexes	...	16,4	2,1	25,3	43,8	42,7	5,3	8,2	13,5	56,2	100,0
Hommes	...	14,1	2,2	27,6	43,9	43,9	6,1	6,0	12,2	56,1	100,0
Femmes	...	18,9	2,1	22,8	43,7	41,3	4,5	10,4	14,9	56,3	100,0

Tableau C.2.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Aux études				Pas aux études						
	Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)					Total
						Actifs occupés ⁴	Chômeurs ²	Inactifs ³	Sous-total, sans emploi ⁵	Total, pas aux études	
	pourcentage				pourcentage					pourcentage	
Yukon											
Les deux sexes	...	x	x	18,9	33,5	49,7	6,4	10,3 ^E	16,7	66,5	100,0
Hommes	...	x	x	20,0	31,6	50,4	8,3 ^E	9,7 ^E	18,0 ^E	68,4	100,0
Femmes	...	x	x	17,8 ^E	35,6	49,0	x	x	15,4 ^E	64,4	100,0
Territoires du Nord-Ouest											
Les deux sexes	...	x	F	26,6	39,8	42,3	7,8	10,2	18,0	60,2	100,0
Hommes	...	x	x	25,8	35,6	45,5	10,0 ^E	8,9 ^E	18,9	64,4	100,0
Femmes	...	x	x	27,6	44,4	38,7	5,3 ^E	11,6 ^E	16,9 ^E	55,6	100,0
Nunavut											
Les deux sexes	...	x	x	21,5	29,1	32,4	11,3	27,2	38,5	70,9	100,0
Hommes	...	x	x	20,5	26,2	33,9	14,0	25,9	39,9	73,8	100,0
Femmes	...	x	x	22,6	32,1	30,9	8,6	28,5	37,1	67,9	100,0

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).

2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.

3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

4. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).

5. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).

6. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.2b (sur le web uniquement), Pourcentage de jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, emploi (2012) et Tableau C5.2c. (sur le web uniquement), Pourcentage de jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans scolarisées ou non, selon la situation au regard de l'emploi (2012), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

7. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité. En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.3

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2012

	Pas aux études						
	Total, aux études	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)			Sous-total, sans emploi ⁴	Total, pas aux études	Total
		Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³			
pourcentage						pourcentage	
Moyenne de l'OCDE⁵							
Total, tous les niveaux d'éducation	48,8	36,2	6,6	8,4	15,0	51,2	100,0
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	69,3	15,5	5,8	9,4	15,2	30,7	100,0
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	42,4	41,8	7,4	8,7	15,8	57,6	100,0
Tertiaire	26,2	61,6	6,9	6,4	13,0	74,5	100,0
Canada⁶							
Total, tous les niveaux d'éducation	44,4	42,4	5,4	7,8	13,2	55,6	100,0
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	71,0	14,9	4,6	9,5	14,1	29,0	100,0
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	41,4	44,3	6,2	8,2	14,3	58,6	100,0
Tertiaire	27,6	61,5	4,9	6,0	10,9	72,4	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador							
Total, tous les niveaux d'éducation	43,4	36,3	10,4	9,9	20,3	56,6	100,0
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	70,2	9,0 ^E	9,3 ^E	11,5	20,8	29,8	100,0
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	39,9	37,4	11,9	10,7	22,7	60,1	100,0
Tertiaire	18,0	67,3	8,4 ^E	6,3 ^E	14,7 ^E	82,0	100,0
Île-du-Prince-Édouard							
Total, tous les niveaux d'éducation	48,7	37,9	8,5	5,0	13,4	51,3	100,0
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	74,5	13,7	7,9 ^E	4,0 ^E	11,8 ^E	25,5	100,0
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	44,8	38,6	10,7	5,9 ^E	16,7	55,2	100,0
Tertiaire	24,6	65,9	5,1 ^E	4,3 ^E	9,4 ^E	75,4	100,0
Nouvelle-Écosse							
Total, tous les niveaux d'éducation	45,7	38,7	7,9	7,7	15,6	54,3	100,0
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	76,4	10,1	4,5 ^E	8,9	13,4	23,6	100,0
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	44,9	35,2	9,9	10,0	19,9	55,1	100,0
Tertiaire	21,8	65,8	8,4	4,0 ^E	12,4	78,2	100,0
Nouveau-Brunswick							
Total, tous les niveaux d'éducation	42,5	41,9	7,7	7,9	15,6	57,5	100,0
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	74,7	10,7	5,6 ^E	9,0	14,6	25,3	100,0
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	41,9	40,7	9,3	8,1	17,4	58,1	100,0
Tertiaire	14,4	71,4	7,5 ^E	6,7 ^E	14,2	85,6	100,0
Québec							
Total, tous les niveaux d'éducation	47,5	39,1	5,9	7,5	13,4	52,5	100,0
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	62,1	19,4	6,9	11,5	18,4	37,9	100,0
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	42,0	43,3	7,2	7,5	14,8	58,0	100,0
Tertiaire	44,4	47,1	3,8	4,7	8,5	55,6	100,0
Ontario							
Total, tous les niveaux d'éducation	46,3	40,5	5,4	7,9	13,3	53,7	100,0
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	75,2	11,3	4,2	9,2	13,4	24,8	100,0
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	48,2	37,2	6,1	8,5	14,6	51,8	100,0
Tertiaire	23,2	65,2	5,4	6,2	11,6	76,8	100,0
Manitoba							
Total, tous les niveaux d'éducation	42,4	46,2	4,1	7,3	11,4	57,6	100,0
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	69,4	16,7	4,1	9,7	13,9	30,6	100,0
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	36,7	51,7	4,1	7,5	11,6	63,3	100,0
Tertiaire	19,2	72,8	3,9 ^E	4,1 ^E	8,0	80,8	100,0

Tableau C.2.3

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Pas aux études							
	Total, aux études	Actifs occupés ¹	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)			Sous-total, sans emploi ⁴	Total, pas aux études	Total
			Chômeurs ²	Inactifs ³				
	pourcentage						pourcentage	
Saskatchewan								
Total, tous les niveaux d'éducation	37,6	50,8	3,4	8,1	11,6	62,4	100,0	
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	69,5	17,0	3,1 ^E	10,3	13,5	30,5	100,0	
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	26,4	61,1	4,2	8,3	12,5	73,6	100,0	
Tertiaire	19,5	73,8	2,1 ^E	4,6 ^E	6,7	80,5	100,0	
Alberta								
Total, tous les niveaux d'éducation	35,6	52,9	3,6	7,9	11,5	64,4	100,0	
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	68,5	19,5	3,4 ^E	8,6	12,0	31,5	100,0	
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	27,3	60,7	3,7	8,3	12,1	72,7	100,0	
Tertiaire	18,5	71,5	3,5 ^E	6,5	10,0	81,5	100,0	
Colombie-Britannique								
Total, tous les niveaux d'éducation	43,8	42,7	5,3	8,2	13,5	56,2	100,0	
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	73,1	15,8	2,9 ^E	8,2	11,1	26,9	100,0	
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	40,8	45,1	6,3	7,7	14,1	59,2	100,0	
Tertiaire	23,1	62,3	5,6	9,0	14,6	76,9	100,0	
Yukon								
Total, tous les niveaux d'éducation	33,5	49,7	6,4	10,3^E	16,7	66,5	100,0	
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	61,0	20,9 ^E	x	x	18,1 ^E	39,0	100,0	
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	21,8 ^E	58,4	8,3 ^E	11,5 ^E	19,8	78,2	100,0	
Tertiaire	14,4 ^E	75,3	x	x	x	85,6	100,0	
Territoires du Nord-Ouest								
Total, tous les niveaux d'éducation	39,8	42,3	7,8	10,2	18,0	60,2	100,0	
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	57,1	18,3	10,6 ^E	14,0	24,6	42,9	100,0	
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	32,6	51,4	7,2 ^E	8,8	16,0	67,4	100,0	
Tertiaire	13,0 ^E	80,8	x	x	x	87,0	100,0	
Nunavut								
Total, tous les niveaux d'éducation	29,1	32,4	11,3	27,2	38,5	70,9	100,0	
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	34,6	22,8	12,9	29,7	42,6	65,4	100,0	
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	14,4 ^E	51,8	x	x	33,8 ^E	85,6	100,0	
Tertiaire	x	71,3	x	x	x	x	100,0	

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).

2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.

3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

4. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).

5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.4, Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2012), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité. En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010 et 2012

	2002			2004			2006		
	Aux études		Pas aux études	Aux études		Pas aux études	Aux études		Pas aux études
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Moyenne de l'OCDE²									
15 à 29	42,6	42,2	15,3	44,7	40,2	15,1	45,3	40,4	14,3
15 à 19	81,2	10,4	8,6	83,1	8,8	8,2	83,7	8,3	8,1
20 à 24	36,5	45,7	17,7	39,6	42,6	17,7	40,4	42,9	17,1
25 à 29	13,0	67,9	19,7	14,0	67,0	19,0	14,3	67,8	18,4
Canada³									
15 à 29	43,3	43,1	13,6	43,1	43,9	13,0	44,1	43,9	12,0
15 à 19	80,2	11,8	8,0	79,1	12,2	8,7	81,1	11,5	7,3
20 à 24	36,5	48,3	15,3	38,1	47,7	14,2	38,5	48,5	13,0
25 à 29	12,7	69,8	17,5	11,9	71,9	16,2	12,3	72,0	15,6
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 29	47,6	31,6	20,8	45,6	30,7	23,7	46,9	29,7	23,5
15 à 19	85,4	5,9 ^E	8,7	80,5	9,4	10,2	87,4	6,3 ^E	6,3 ^E
20 à 24	38,3	39,2	22,6	41,2	30,8	28,0	38,8	28,3	32,9
25 à 29	11,8	54,7	33,5	9,8 ^E	55,4	34,8	8,8 ^E	58,4	32,8
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 29	45,1	37,7	17,2	45,1	38,4	16,5	44,0	39,6	16,4
15 à 19	83,3	10,5	6,2 ^F	80,8	10,1	9,1	86,1	6,6 ^E	7,3 ^F
20 à 24	32,3	43,7	24,0	37,7	44,5	17,8	28,8	51,1	20,1
25 à 29	11,1 ^E	65,5	23,4	8,6 ^E	67,0	24,4	9,5 ^F	67,1	23,3
Nouvelle-Écosse									
15 à 29	42,4	41,9	15,8	45,8	39,6	14,6	44,9	40,4	14,7
15 à 19	82,5	8,9	8,6	81,3	10,9	7,8	82,6	9,8	7,6
20 à 24	33,3	44,4	22,4	37,4	48,6	14,0	33,7	49,9	16,5
25 à 29	8,0 ^E	75,3	16,7	15,0	62,1	22,9	13,7	65,3	21,1
Nouveau-Brunswick									
15 à 29	40,0	42,7	17,3	41,1	42,5	16,4	42,7	43,8	13,6
15 à 19	82,9	9,3	7,8	81,8	8,5	9,7	83,5	9,9	6,6
20 à 24	28,0	50,0	22,0	29,3	49,9	20,7	33,4	50,9	15,7
25 à 29	7,2	70,4	22,4	10,4	70,6	19,0	8,6 ^F	72,7	18,8
Québec									
15 à 29	41,3	43,2	15,5	41,4	43,7	15,0	42,3	44,1	13,5
15 à 19	77,4	12,8	9,9	76,2	12,6	11,2	78,8	12,3	8,9
20 à 24	35,1	48,0	16,9	37,1	46,5	16,3	38,4	46,3	15,3
25 à 29	13,2	67,5	19,3	14,0	69,0	17,0	13,2	70,7	16,0
Ontario									
15 à 29	45,6	42,3	12,1	45,0	42,9	12,1	46,1	42,0	11,8
15 à 19	83,6	10,1	6,3	81,8	10,5	7,7	83,1	9,3	7,6
20 à 24	39,9	46,7	13,4	41,5	45,8	12,7	41,9	45,4	12,7
25 à 29	12,8	70,6	16,6	10,8	73,3	15,9	11,7	72,9	15,4
Manitoba									
15 à 29	41,0	46,7	12,3	43,7	45,5	10,7	45,6	43,9	10,6
15 à 19	77,9	15,7	6,4	80,7	13,2	6,2	81,2	13,4	5,5
20 à 24	30,7	54,7	14,6	33,9	52,2	13,9	37,5	52,0	10,5
25 à 29	11,8	71,9	16,3	13,9	73,7	12,4	14,1	69,5	16,4
Saskatchewan									
15 à 29	45,3	42,9	11,8	41,6	45,9	12,5	42,9	45,1	12,0
15 à 19	81,3	12,1	6,7	74,5	16,8	8,7	79,1	13,5	7,4
20 à 24	34,5	50,4	15,1	32,2	52,3	15,5	33,4	53,0	13,6
25 à 29	11,8	73,5	14,7	12,5	73,9	13,6	10,9	73,5	15,6
Alberta									
15 à 29	39,1	48,8	12,1	38,3	50,7	10,9	39,1	51,5	9,4
15 à 19	74,0	15,9	10,2	75,3	15,8	8,9	78,0	15,9	6,1
20 à 24	30,7	56,3	13,0	30,3	58,5	11,2	31,5	58,8	9,7
25 à 29	12,9	74,0	13,1	10,3	77,0	12,7	10,0	77,8	12,2
Colombie-Britannique									
15 à 29	43,9	41,7	14,4	44,1	43,1	12,8	45,1	44,8	10,2
15 à 19	78,5	13,0	8,4	78,1	13,5	8,4	80,7	13,7	5,6
20 à 24	38,0	46,1	16,0	40,8	45,0	14,2	38,3	51,5	10,1
25 à 29	13,8	67,2	19,0	11,8	72,2	16,0	15,4	69,7	14,9

Tableau C.2.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010 et 2012 (continué)

	2002			2004			2006		
	Aux études		Pas aux études	Aux études		Pas aux études	Aux études		Pas aux études
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
	percent			percent			percent		
Yukon									
15 à 29	36,3	47,1	16,6	44,7	41,2	14,0	38,9	47,8	13,2
15 à 19	67,4	20,2 ^E	12,4 ^F	80,3	12,1 ^E	x	73,0	19,3	x
20 à 24	18,2 ^F	61,5	20,4 ^F	29,0	52,6	18,3 ^E	20,7 ^F	62,5	16,8 ^F
25 à 29	x	72,1	19,0 ^F	x	71,6	18,8 ^E	x	74,0	17,6 ^F
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 29	35,3	46,1	18,7	36,7	49,0	14,4	35,8	49,2	15,0
15 à 19	77,7	11,4 ^E	11,0 ^F	79,5	11,5 ^E	9,1 ^E	76,1	12,3	11,7 ^E
20 à 24	17,1 ^E	58,4	24,4	20,1	59,3	20,6	15,7	63,4	20,9
25 à 29	7,9 ^E	70,9	21,2	F	79,1	14,4 ^E	7,9 ^E	78,7	13,4 ^E
Nunavut									
15 à 29	32,5 ^F	39,0	28,5
15 à 19	69,1	F	20,9 ^F
20 à 24	F	45,6	40,0
25 à 29	x	65,0	x ^E
	2008			2010			2012		
	Aux études		Pas aux études	Aux études		Pas aux études	Aux études		Pas aux études
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
	percent			percent			percent		
Moyenne de l'OCDE²									
15 à 29	45,7	40,7	13,7	47,2	37,1	15,7	48,8	36,2	15,0
15 à 19	83,8	8,5	7,8	85,6	6,7	8,0	86,5	6,5	7,2
20 à 24	41,8	42,6	16,0	44,0	37,6	18,4	46,4	36,1	17,5
25 à 29	14,4	68,3	17,4	15,7	64,4	19,9	17,9	62,7	19,4
Canada³									
15 à 29	43,8	44,5	11,7	43,9	42,5	13,5	44,4	42,4	13,2
15 à 19	80,2	12,5	7,3	81,5	10,2	8,2	81,6	11,1	7,3
20 à 24	38,9	48,1	13,0	39,5	45,1	15,3	42,1	43,0	14,8
25 à 29	12,4	72,6	14,9	12,9	70,4	16,8	13,5	69,7	16,8
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 29	46,2	35,0	18,8	44,0	34,9	21,1	43,4	36,3	20,3
15 à 19	84,1	8,4 ^E	7,5 ^E	79,5	8,3	12,2	83,1	8,9	8,0 ^F
20 à 24	39,0	37,1	23,9	38,6	34,8	26,5	37,5	37,1	25,3
25 à 29	10,1 ^E	63,7	26,2	11,8 ^E	63,4	24,8	10,3	62,6	27,1
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 29	48,0	37,5	14,5	48,9	37,1	14,0	48,7	37,9	13,4
15 à 19	82,6	11,3 ^E	6,1 ^F	85,9	8,5 ^F	5,7 ^E	80,7	12,0	7,3 ^F
20 à 24	38,4	40,1	21,5	38,3	43,9	17,9	46,9	36,8	16,4
25 à 29	14,1 ^E	68,6	17,3	13,2 ^E	66,6	20,2	10,1 ^E	72,4	17,5 ^E
Nouvelle-Écosse									
15 à 29	42,8	42,7	14,5	43,8	40,9	15,4	45,7	38,7	15,6
15 à 19	78,4	13,7	7,8	83,1	8,3	8,6	83,2	8,9	8,0
20 à 24	35,6	46,1	18,2	35,8	44,2	20,0	39,6	41,2	19,3
25 à 29	9,4	72,6	18,0	9,6	72,9	17,6	14,6	66,2	19,2
Nouveau-Brunswick									
15 à 29	42,8	42,6	14,7	41,9	42,9	15,2	42,5	41,9	15,6
15 à 19	86,0	9,3	4,7 ^E	83,8	8,8	7,4 ^E	82,7	8,9	8,4
20 à 24	31,1	48,5	20,4	31,1	49,7	19,2	32,7	50,0	17,3
25 à 29	7,5	72,9	19,6	8,5 ^E	72,2	19,4	11,9 ^E	66,8	21,3
Québec									
15 à 29	42,9	43,1	13,9	45,1	41,1	13,8	47,5	39,1	13,4
15 à 19	77,4	13,5	9,2	77,8	12,3	10,0	79,9	12,3	7,8 ^F
20 à 24	38,8	46,2	15,0	43,4	42,4	14,2	48,8	37,1	14,1
25 à 29	14,5	68,1	17,4	15,9	67,0	17,1	16,4	65,8	17,8

Tableau C.2.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010 et 2012 (continué)

	2008			2010			2012		
	Aux études		Pas aux études	Aux études		Pas aux études	Aux études		Pas aux études
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
	percent			percent			percent		
Ontario									
15 à 29	47,3	41,3	11,4	46,7	39,5	13,8	46,3	40,5	13,3
15 à 19	84,0	9,1	6,9	84,4	7,8	7,8	85,3	7,7	7,0
20 à 24	44,0	43,0	13,1	43,4	39,8	16,8	44,0	39,9	16,2
25 à 29	12,8	72,8	14,4	13,2	70,1	16,7	12,6	71,3	16,1
Manitoba									
15 à 29	41,2	48,2	10,6	41,8	45,9	12,3	42,4	46,2	11,4
15 à 19	77,5	16,0	6,5	78,8	13,7	7,5	80,5	12,5	7,0
20 à 24	32,6	54,1	13,4	32,5	53,5	14,0	34,7	53,0	12,3
25 à 29	10,5	77,4	12,1	12,9	71,4	15,7	12,9	72,3	14,8
Saskatchewan									
15 à 29	39,8	50,5	9,7	38,8	49,5	11,8	37,6	50,8	11,6
15 à 19	76,5	16,1	7,3	78,2	14,6	7,2	77,7	16,5	5,8
20 à 24	29,0	62,3	8,7	27,8	58,7	13,5	27,3	60,2	12,4
25 à 29	10,9	75,6	13,6	11,6	74,1	14,4	12,3	71,9	15,8
Alberta									
15 à 29	35,9	54,2	9,9	36,4	51,8	11,7	35,6	52,9	11,5
15 à 19	74,4	18,9	6,8	80,4	12,0	7,6	77,4	17,5	5,1
20 à 24	27,3	62,4	10,3	30,2	58,6	11,3	29,0	58,5	12,5
25 à 29	11,0	76,6	12,4	8,0	76,6	15,4	10,6	74,0	15,4
Colombie-Britannique									
15 à 29	43,5	47,1	9,5	42,6	44,3	13,1	43,8	42,7	13,5
15 à 19	79,2	14,9	5,9	81,3	11,7	7,1	76,9	13,9	9,2
20 à 24	40,6	49,8	9,5	37,4	48,2	14,4	45,0	42,0	13,0
25 à 29	11,3	75,8	12,9	13,1	69,6	17,3	14,7	67,6	17,7
Yukon									
15 à 29	39,0	46,8	14,2 ^E	36,1	44,4	19,5	33,5	49,7	16,7
15 à 19	69,7	19,0 ^E	11,3 ^E	69,1	16,9 ^E	13,9 ^E	68,8	20,8	10,4 ^E
20 à 24	22,5 ^E	57,9	19,6 ^E	16,2 ^E	59,1	24,7 ^E	20,6 ^E	60,8	18,6 ^E
25 à 29	x	77,0	x	x	69,6	x ^E	x	70,7	x ^E
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 29	35,5	47,1	17,4	39,6	40,1	20,3	39,8	42,3	18,0
15 à 19	75,0	13,6	11,4	77,0	7,9 ^E	15,1	74,8	13,7 ^E	11,6 ^E
20 à 24	18,0 ^E	53,6	28,4	23,2 ^E	50,5	26,3 ^E	30,0	45,6	24,4
25 à 29	x	82,3	12,4	8,0 ^E	70,9	21,0 ^E	x	75,3	19,0 ^E
Nunavut									
15 à 29	30,9	40,2	29,0	33,7	32,3	34,0	29,1	32,4	38,5
15 à 19	66,1	9,1 ^E	24,7	66,9	10,1	23,0	61,4	11,8	26,8
20 à 24	12,2 ^E	54,4	33,4	18,5	35,2	46,3	8,5 ^E	39,9	51,6
25 à 29	x	64,3	x	x	58,8	x	x	53,8	x

... n'ayant pas lieu de figure

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).

2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.3a, Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) (1997-2012), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapter D

Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

Contexte

Cet indicateur évalue le temps, tel qu'il est fixé par la réglementation publique, que les élèves canadiens âgés de 6 à 17 ans doivent passer en classe. De façon un peu plus précise, cet indicateur présente le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours des élèves par année d'âge (âges 6 à 17) dans les établissements publics canadiens en 2013-2014 (année scolaire 2013-2014). Les données sont présentées pour le Canada, les provinces et les territoires¹.

Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. C'est aussi l'une des composantes majeures d'une scolarité efficace. Le temps d'instruction est le temps que les élèves passent en classe, ce qui détermine les possibilités d'apprentissage. C'est un facteur qui est au cœur de la politique de l'éducation. Adapter les ressources aux besoins des élèves et optimiser l'utilisation du temps constitue un défi majeur pour la politique de l'éducation. Le déploiement et l'utilisation du corps enseignant, l'entretien des infrastructures scolaires et le coût des autres ressources requises sont les principaux postes de dépenses de l'éducation. Le temps pendant lequel ces ressources sont mises à la disposition des élèves est donc un facteur important qui influence le budget de l'éducation.

De pair avec l'information sur les salaires présentée dans l'[indicateur D2](#) et sur le temps de travail des enseignants dans l'[indicateur D3](#), cet indicateur sur le temps d'instruction contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte de la discussion pour la qualité de l'instruction et la compréhension de certains aspects des processus d'éducation.

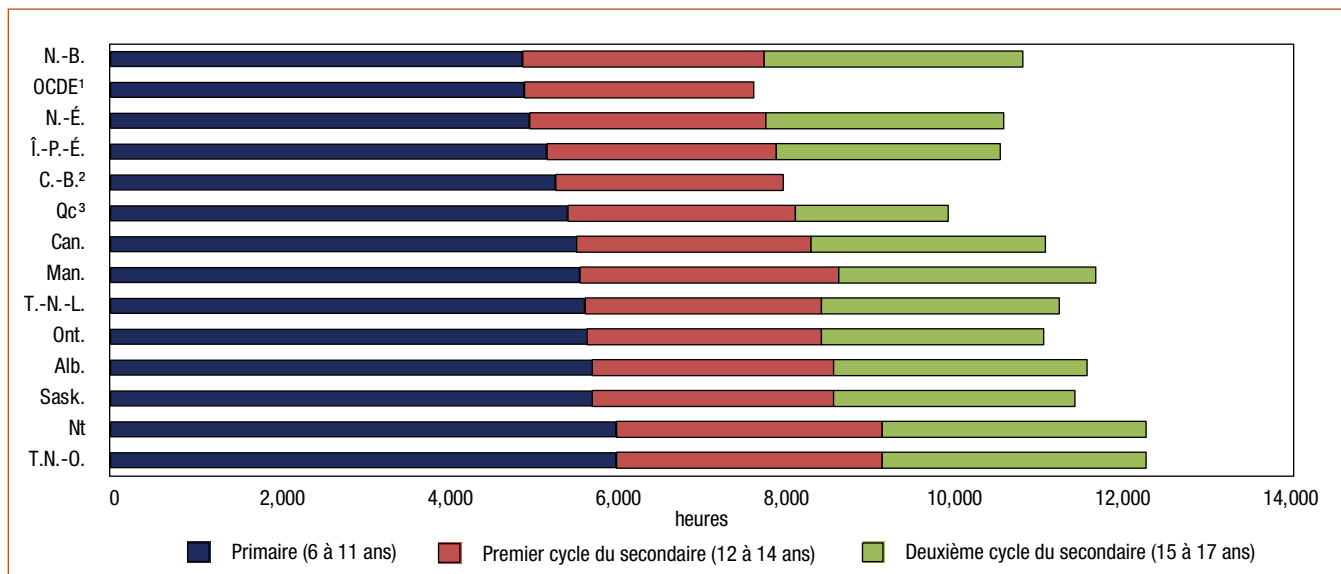
1. Les données pour le Yukon ne sont pas disponibles pour l'année scolaire de 2013-2014.

Observations

Temps total d'instruction prévu selon le niveau scolaire

Graphique D.1.1

Nombre cumulé d'heures d'instruction prévues dans les établissements publics selon les niveaux d'enseignement, Canada, 2013-2014



1. Les moyennes relatives au deuxième cycle du secondaire pour les pays de l'OCDE ne sont pas disponibles.

2. Les données sur le deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour la Colombie-Britannique sont incomplètes; par conséquent, ce niveau n'est pas présenté dans le graphique.

3. L'enseignement secondaire de deuxième cycle se termine à la 11^e année (17 ans). Des études supplémentaires sont effectuées dans le réseau des cégeps au Québec.

Note : Les données pour le Yukon ne sont pas disponibles.

Source : Tableau D.1.1.

- Au Canada, le nombre cumulé d'heures d'instruction prévues était le plus élevé dans les Territoires du Nord-Ouest qu'au Nunavut avec 12 252 heures. Il était le plus bas à l'Île-du-Prince-Édouard avec 10 515 heures².
- Dans l'ensemble, le nombre cumulé moyen d'heures d'instruction prévues s'établissait à 5 517 heures de classe au niveau primaire (enfants de 6 à 11 ans) et à 2 772 heures au premier cycle du secondaire (enfants de 12 à 14 ans).
- En comparaison, le nombre total moyen d'heures d'instruction prévues était moindre pour les pays de l'OCDE avec 4 893 au niveau primaire et 2 722 au premier cycle du secondaire.
- Le nombre total d'heures d'instruction prévues au deuxième cycle du secondaire (15 à 17 ans) variait de 2 640 tant à l'Île-du-Prince-Édouard qu'en Ontario à 3 135 aussi bien dans les Territoires du Nord-Ouest qu'au Nunavut².

2. Les données concernant les élèves de 16 et 17 ans de la Colombie-Britannique n'étaient pas disponibles pour 2013-2014. Au Québec, le nombre total d'heures d'instruction prévues était de 1 800 heures et ne comprenait que la 10^e et la 11^e année, puisque les études secondaires se terminent en 11^e année, ou à 16 ans. Après la 11^e année, les élèves du Québec poursuivent leurs études dans le réseau des cégeps.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur le temps d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2013-2014 et proviennent de la Collecte des données conjointe Eurydice-OCDE sur le temps d'instruction 2013 de l' OCDE-INES. Le temps d'instruction des élèves âgés de 6 à 17 ans correspond au nombre officiel d'heures de cours (de 60 minutes) dispensés par les établissements pour des activités d'enseignement en classe pendant l'année scolaire 2013-2014. Les heures perdues lors de la fermeture des établissements lors des jours fériés ne sont pas prises en compte.

Par temps d'instruction prévu, on entend le nombre annuel d'heures de cours, parties obligatoires (soit le temps d'instruction que tous les établissements publics doivent dispenser et auquel tous les élèves du secteur public doivent assister. Le temps d'instruction obligatoire total comprend la partie obligatoire du programme et les matières à option obligatoires) et facultatives du programme confondues. Le temps d'instruction prévu ne comprend pas les cours non obligatoires organisés en dehors de la journée de classe, ni le temps consacré aux devoirs, aux leçons et aux cours particuliers avant ou après la journée de classe.

L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans chaque province et territoire du Canada, sauf au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, où l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.

La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires par la population des enfants au 1er juillet 2013 par année d'âge (6 à 17 ans) dans chaque province et territoire. Toutes les provinces et les territoires, sauf le Yukon, sont pris en compte dans la moyenne canadienne.

Calcul du temps d'instruction par les provinces/territoires

Province ou territoire	Source/Remarques sur le calcul du temps d'instruction
Terre-Neuve-et-Labrador	La <i>Schools Act</i> (loi sur l'éducation) fixe le nombre minimal d'heures d'instruction par jour (soit deux heures et demie à la maternelle (5 ans), et cinq heures de la 1 ^{re} à la 12 ^e année (6 à 17 ans)). La convention collective conclue entre la province et l'association des enseignantes et enseignants permet aux écoles d'offrir au maximum cinq heures d'instruction par jour de la 1 ^{re} à la 3 ^e année. Le temps d'instruction obligatoire et prévu totalise cinq heures par jour, multipliées par le nombre de jours d'instruction (187) dans une année.
Île-du-Prince-Édouard	Le temps d'instruction pour les élèves de 5 à 14 ans équivaut au total de minutes par jour consacrées à une matière, multiplié par 185 (le nombre de jours d'instruction par année). Le nombre de minutes par jour pour chaque matière est fixé dans les documents provinciaux suivants : <i>Elementary Program of Studies and Authorized Materials</i> , <i>Intermediate Program of Studies and Authorized Materials</i> , et <i>Minister's Directive No. MD 99-05: Intermediate School Subject Time Allotments</i> . Le temps d'instruction pour les élèves de 15 ans équivaut à huit crédits de 110 heures chacun, par année, conformément au document <i>Minister's Directive No. MD 11-02</i> et le <i>Senior High Program of Studies and Authorized Materials</i> .
Nouvelle-Écosse	Le document <i>Ministerial Education Act Regulations</i> (règlements de la loi ministérielle sur l'éducation) établit le minimum quotidien du temps d'instruction à quatre heures en 1 ^{re} et 2 ^e année et à cinq heures de la 3 ^e à la 12 ^e année. De la 1 ^{re} à la 6 ^e année, le temps d'instruction minimum selon les règlements comprend le temps consacré à la récréation. Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé sur la base du temps minimum d'instruction par jour (moins 15 minutes par jour pour la récréation aux âges de 6 à 11 ans) multiplié par le nombre de jours d'instruction (187) par année.
Nouveau-Brunswick	Le nombre minimal d'heures d'instruction par jour est fixé dans le <i>Règlement du Nouveau-Brunswick 97-150 pris en vertu de la Loi sur l'éducation</i> (soit quatre heures par jour de la maternelle à la 2 ^e année, cinq heures par jour de la 3 ^e à la 8 ^e année et cinq heures et demie par jour de la 9 ^e à la 12 ^e année). Le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut au nombre minimal d'heures d'instruction par jour, moins 20 minutes de récréation par jour pour les âges de 6 à 10 ans et 16 minutes par jour de temps flexible de changement de classe ou d'horaire aux âges de 11 à 15 ans, multiplié par le nombre de jours d'instruction (185) par année.
Québec	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du nombre d'heures prévu à titre indicatif dans le <i>Régime pédagogique de l'éducation préscolaire</i> , de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire pour les matières obligatoires au primaire et au secondaire.
Ontario	Le <i>Règlement de l'Ontario 298</i> stipule que la durée du programme d'enseignement des élèves ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire ne doit pas être inférieure à 5 heures par jour de classe, sans compter les périodes d'interruption ou de repos. Pour les élèves de 6 à 13 ans, le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut à cinq heures d'instruction par jour, multipliées par 188 jours d'instruction tel que stipulé dans le <i>Règlement de l'Ontario 304</i> . Selon l' <i>Ontario Schools, Kindergarten to Grade 12 : Policy and Program requirement, 2011 (OS)</i> , pour les élèves de 14 et 15 ans, le temps d'instruction est calculé en fonction de 8 crédits de 110 heures chacun par crédit.
Manitoba	Le <i>Règlement 101/95 du Manitoba</i> énonce que la journée d'instruction dans une école ne doit pas être moins de cinq heures et demie, récréations comprises, sauf la pause du midi. De la 1 ^{re} à la 6 ^e année, la journée d'instruction est de cinq heures. De la 7 ^e à la 12 ^e année, la journée d'instruction est de cinq heures et demie. Le total du temps obligatoire et prévu sont les heures d'instruction multipliées par le nombre moyen de 185 jours d'instruction dans une année scolaire.
Saskatchewan	Le document <i>Time and Credit Allocations - Core Curriculum: Principles, Time Allocations, and Credit Policy</i> (mis à jour en juin 2011) donne les minutes requises par semaine pour chaque sujet à chaque niveau scolaire. Celles-ci ont été divisées par 60 pour calculer (à la deuxième décimale près) le nombre d'heures par semaine. Le résultat a été multiplié par 38 (semaines par année scolaire) pour obtenir les heures par année.
Alberta	Conformément à la section 39(1)(c) du <i>School Act</i> (loi sur l'éducation), le document <i>Guide to Education</i> (guide de l'éducation) stipule que les écoles doivent garantir aux élèves de la 1 ^{re} à la 9 ^e année accès à un minimum de 950 heures d'instruction par année à chaque année. Les écoles doivent aussi garantir aux élèves de la 10 ^e à la 12 ^e année accès à un minimum de 1 000 heures d'instruction par année scolaire.
Colombie-Britannique	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du <i>School Act Regulation</i> (règlement de la loi sur l'éducation), qui fixe le nombre total d'heures d'instruction par année.
Yukon	Au Yukon, le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut aux 935 heures d'instructions imposées par les sections 46(1) et (6) de la <i>Loi sur l'éducation du Yukon</i> .
Territoires du Nord-Ouest	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction de la <i>Loi sur l'éducation des Territoires du Nord-Ouest</i> , qui stipule que l'année scolaire doit totaliser 997 heures au minimum pour les élèves de la 1 ^{re} à la 6 ^e année et 1 045 heures au minimum pour les élèves de la 7 ^e à la 12 ^e année.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D1, *Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?*.

Tableau D.1.1

Temps d'instruction prévu^{1,2,3} dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 17 ans, selon l'âge, Canada, provinces et territoires, 2013-2014

	Temps total d'instruction prévu											
	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans
	nombre d'heures par année											
Moyenne de l'OCDE ⁴	808	788	796	809	840	852	881	917	924	939
Canada ⁵	914	914	922	922	922	923	928	928	916	921
Terre-Neuve-et-Labrador	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935
Île-du-Prince-Édouard	860	860	860	860	860	860	905	905	905	880	880	880
Nouvelle-Écosse	701	701	888	888	888	888	935	935	935	935	935	935
Nouveau-Brunswick	678	678	863	863	863	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018
Québec	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	..
Ontario ⁶	940	940	940	940	940	940	940	940	880	880	880	880
Manitoba	925	925	925	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018	1 018	1 018
Saskatchewan	950	950	950	950	950	950	950	950	950	950	950	950
Alberta	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000	1 000	1 000
Colombie-Britannique	876	876	876	876	876	876	876	876	953	953
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	997	997	997	997	997	997	1 045	1 045	1 045	1 045	1 045	1 045
Nunavut	997	997	997	997	997	997	1 045	1 045	1 045	1 045	1 045	1 045

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. A moins d'avis contraire, le temps d'instruction est basé sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans les lois, règlements ou politiques provinciales ou territoriales.

2. Le « temps d'instruction prévu » correspond au nombre annuel d'heures de cours auxquelles les élèves/étudiants ont droit dans le cadre de leur programme.

3. L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans chaque province et territoire du Canada, sauf au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, où l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.

4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau D1.4 (sur le web uniquement), Temps d'instruction dans l'enseignement général obligatoire, selon l'âge, 2014, qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

5. La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires selon la taille de la population (estimée au 1er juillet 2013) dans les provinces et territoires pour chaque âge entre 6 et 17 ans, inclusivement. À l'exception du Yukon, toutes les provinces et territoires participent à la moyenne pour le Canada.

6. En Ontario, les chiffres rapportés pour les 6 à 13 ans sont basés sur les dispositions énoncées dans les règlements provinciaux.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs de l'éducation systems (INES), Collecte des données conjointe Eurydice-OCDE de 2013 sur le temps d'instruction.

D2 Salaires des enseignants

Contexte

Cet indicateur présente les salaires statutaires annuels des enseignants au début de leur carrière, après 10 et 15 ans d'ancienneté, et une fois qu'ils ont atteint le sommet de l'échelle salariale. Ces catégories représentent les salaires des enseignants ayant le niveau minimum le plus courant ou typique de la formation requise pour la certification dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire publiques. Toutes les données sur les salaires sont présentées pour les enseignants qui enseignent aux trois niveaux suivants de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : enseignement primaire (CITE 1); premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2); et enseignement secondaire (deuxième cycle) (CITE 3)¹.

Les salaires des enseignants représentent la plus importante dépense en éducation (voir l'indicateur B3 dans le présent rapport). Une comparaison des salaires à différents moments fournit des renseignements utiles sur les structures salariales de base et les points de progression salariale dans la carrière des enseignants. Les salaires et les conditions de travail connexes contribuent à la formation, au recrutement et au maintien en poste d'enseignants qualifiés. Par conséquent, les problèmes de rémunération devraient représenter une considération de premier plan pour les décideurs ou d'autres intervenants du domaine de l'éducation qui souhaitent et doivent maintenir la qualité de l'enseignement, tout en équilibrant les budgets consacrés à l'éducation. En même temps, toute interprétation de comparaisons internationales de la rémunération des enseignants, incluant les salaires devrait tenir compte d'un ensemble de facteurs. Alors que les données sur les salaires présentées dans cet indicateur tiennent compte des différences de coût de la vie au Canada et dans les autres pays membres de l'OCDE, il est impossible de saisir les différences au niveau de la fiscalité, des bénéfices et avantages sociaux, ou de tout autre paiement additionnel que les enseignants peuvent recevoir.

De pair avec l'information sur le temps d'instruction et le temps de travail des enseignants présentés dans les indicateurs D1 et D3, respectivement, cet indicateur sur les salaires des enseignants contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte pour la discussion de la qualité de l'instruction et la compréhension de certains aspects des processus d'éducation.

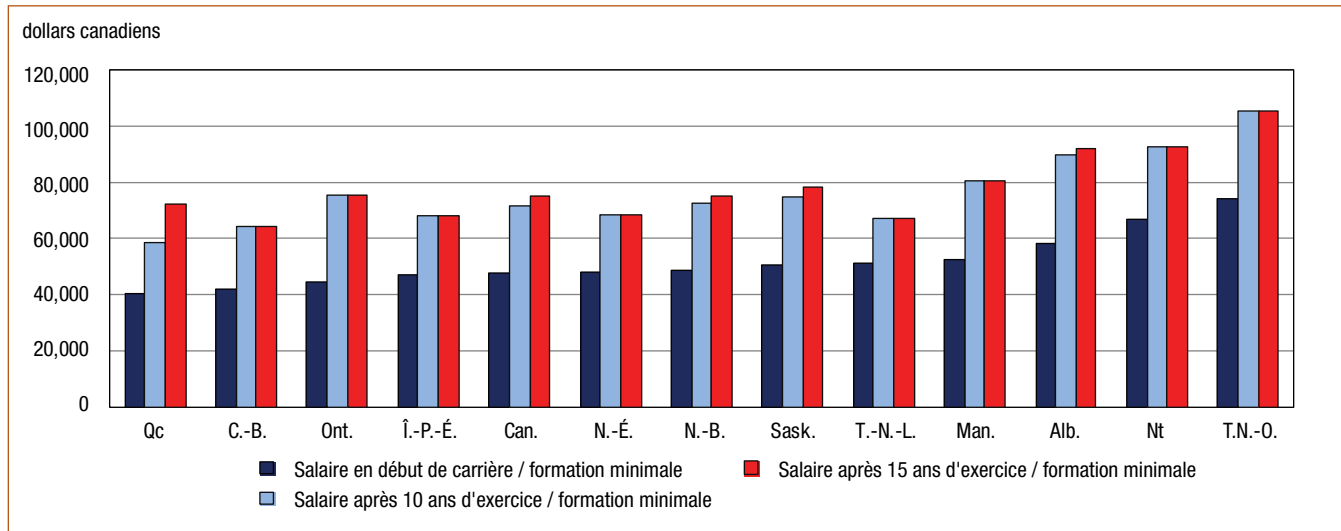
1. Voir la section « Classifications et descriptions de la CITE » dans les Notes aux lecteurs du présent rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

Observations

Salaires selon le niveau de CITE

Graphique D.2.1.1

Salairé statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire et premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, 2011-2012



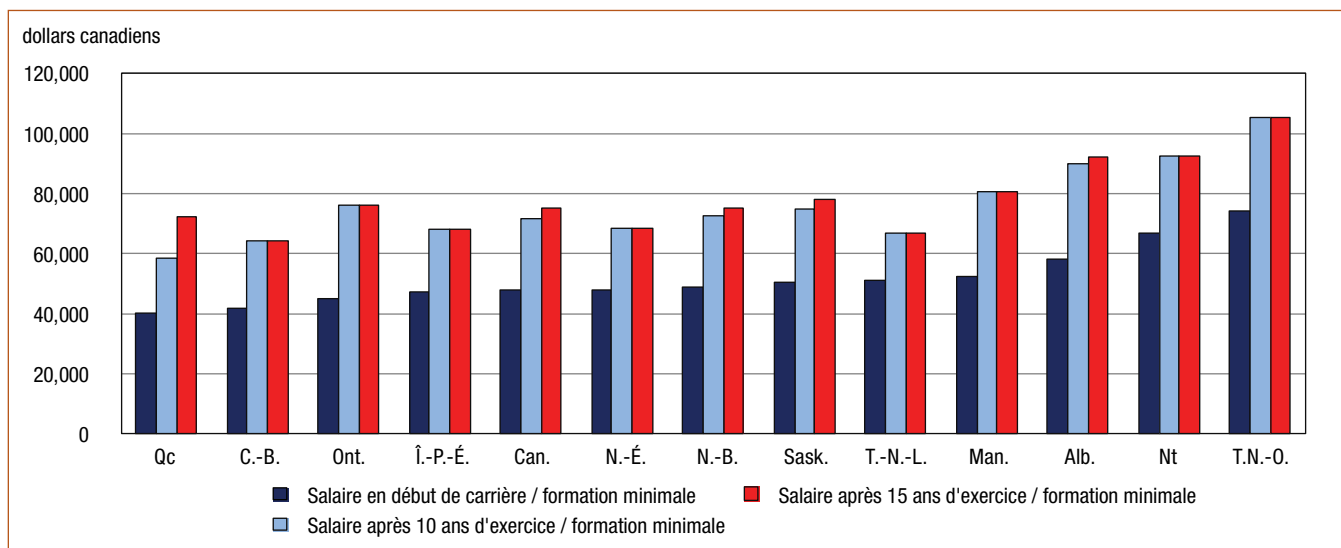
Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques aux niveaux CITE 1 et 2 (primaire et premier cycle du secondaire), pour l'année scolaire 2011-2012.

Les données pour le Yukon ne sont pas disponibles.

Source : Tableau D.2.1.

Graphique D.2.1.2

Salairé statutaire annuel des enseignants à temps plein au niveau du deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, 2011-2012



Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 3 (deuxième cycle du secondaire), pour l'année scolaire 2011-2012.

Les données pour le Yukon ne sont pas disponibles.

Source : Tableau D.2.1.

- Au Canada, les salaires des enseignants à temps plein des écoles publiques primaires et secondaires étaient relativement uniformes pour tous les niveaux d'enseignement en 2011-2012, particulièrement après plusieurs années d'ancienneté.
- Par contre, dans plusieurs pays ayant récemment fourni des données à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les salaires des enseignants avaient tendance à augmenter avec le niveau d'enseignement.

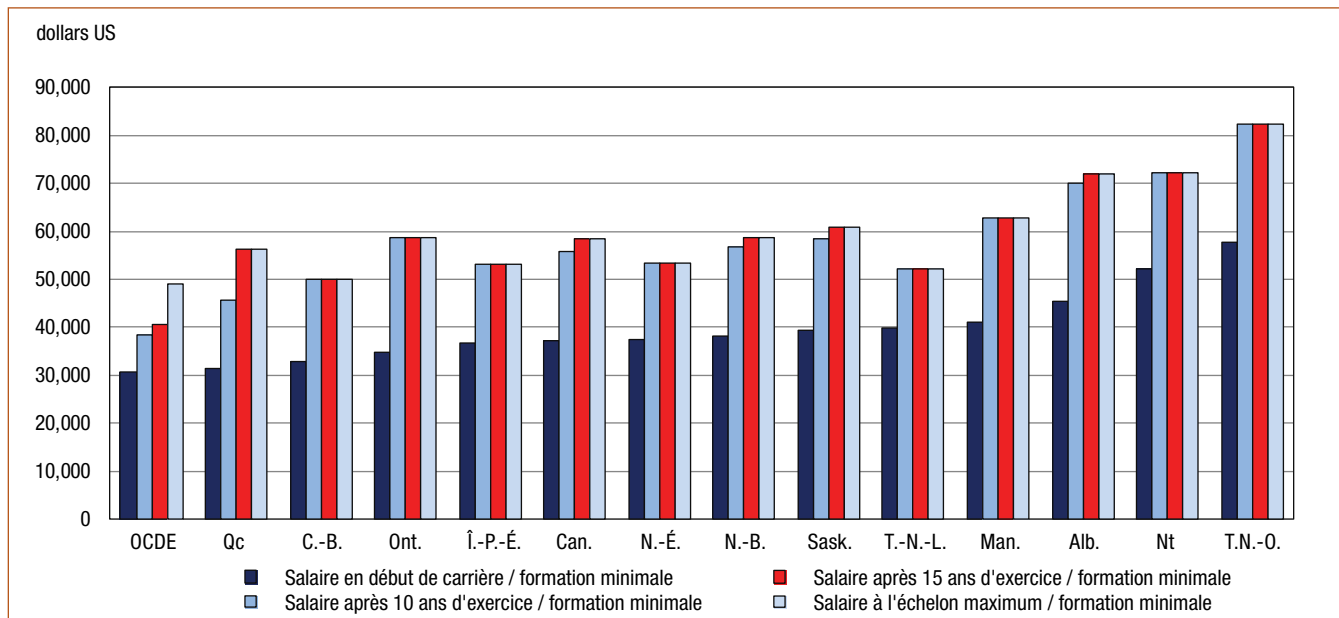
Salaires selon les années d'expérience

- Dans l'ensemble des provinces et territoires sauf au Québec, les enseignants des trois niveaux avaient atteint ou presque atteint le sommet de l'échelle salariale après avoir acquis 10 ans d'expérience, leur salaire à ce moment-là correspondant à environ une fois et demie leur salaire en début de carrière.
- Au Québec, le salaire des enseignants ayant 15 ans d'expérience ou ayant atteint le sommet de l'échelle salariale était supérieur d'environ 13 600 \$ à celui prévu dans l'échelle pour les enseignants de la province ayant acquis dix ans d'expérience.

Comparaison internationale des niveaux de salaire

Graphique D.2.2

Salaires statutaires annuels des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars US, Canada et OCDE, 2011-2012



Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 2 (premier cycle du secondaire), en dollars US, convertis en utilisant la parité de pouvoir d'achat, pour l'année scolaire 2011-2012.

Les données pour le Yukon ne sont pas disponibles.

Source : Tableau D.2.2.

- Les enseignants à plein temps dans les établissements publics au Canada reçoivent des salaires plus élevés globalement que leurs homologues des pays de l'OCDE.
- Au Canada, les enseignants dans la plupart des provinces et territoires atteignaient le sommet de l'échelle salariale après dix ans d'ancienneté, ce qui, de façon générale, représente une progression plus rapide que celle de leurs homologues des autres pays de l'OCDE dont les salaires continuaient d'augmenter après 10 à 15 ans d'ancienneté.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur les salaires annuels de base des enseignants ont été tirées de l'enquête INES de l'OCDE de 2013 sur les traitements et le temps de travail et portent sur l'année scolaire 2011-2012. Toutes les données ont été déclarées en conformité avec les politiques officielles s'appliquant aux établissements publics d'enseignement.

Par « salaires statutaires » on entend les salaires versés selon les échelles et barèmes officiels de rémunération. À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord Ouest, les salaires statutaires annuels sont basés sur les échelles salariales de 2011-2012, celles-ci provenant des conventions collectives négociées entre les syndicats/ associations/ fédérations d'enseignants de chaque province et territoire et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Dans certaines provinces cependant, à savoir l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ces échelles de rémunération sont établies au niveau du conseil scolaire, étant donné qu'il n'y a pas de négociations collectives à l'échelle de la province².

Les salaires déclarés sont bruts (somme totale versée par l'employeur selon les échelles salariales en place), c.-à-d. qu'ils n'incluent pas la contribution de l'employeur à la sécurité sociale et au régime de pension. Les salaires sont bruts du point de vue de l'employé, c.-à-d. qu'ils incluent les cotisations de sécurité sociale et de pensions des employés (même si elles sont automatiquement déduites du salaire brut payé par l'employeur. Les salaires sont « avant impôts » (avant retenues)). Les salaires bruts des enseignants sont présentés en dollars canadiens courants, afin de pouvoir être comparés aux moyennes pour le Canada, qui ont été calculées à partir des valeurs provinciales (tableau D.2.1). Le salaire moyen pour le Canada a été calculé comme la moyenne pondérée de toutes les provinces (les Territoires du Nord-Ouest, Yukon³ et Nunavut ne sont pas inclus). Les poids utilisés dépendent du salaire calculé. Dans le cas des enseignants au début de leur carrière, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de moins de 30 ans. Dans le cas des enseignants ayant 10 ans d'ancienneté, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 35 à 44 ans. Par ailleurs, dans le cas des enseignants ayant 15 ans d'ancienneté, ainsi que de ceux au sommet de l'échelle salariale, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 45 ans et plus. Les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut ont été exclus du calcul de la moyenne canadienne parce que l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein pour cette région. Les salaires ont aussi été convertis en dollars US (tableau D.2.2.) au moyen des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée⁴ tirés de la base de données des comptes nationaux de l'OCDE.

Le « salaire en début de carrière » comprend le salaire brut annuel prévu pour un enseignant à temps plein ayant atteint le niveau de formation type ou le plus courant au début de la carrière d'enseignement. Les salaires après 10 et 15 années d'expérience représentent les salaires annuels prévus pour les enseignants en salle de classe à temps plein ayant le niveau de formation le plus commun ou type pour être dûment qualifié au début de leur carrière, après qu'ils aient accumulé 10 ou 15 ans d'expérience. Les salaires en début de carrière et ceux des enseignants ayant 10 et 15 ans d'expérience déclarés pour l'Ontario sont différents de ceux des autres provinces et territoires. En Ontario, les salaires déclarés correspondent au niveau de financement accordé aux commissions scolaires pour les salaires des enseignants ayant le niveau de formation minimal pour être qualifiés. Le niveau de qualification et le salaire de ces enseignants peut être inférieur au niveau de qualification type ou le plus courant des enseignants en début de carrière et des enseignants ayant 10 et 15 ans d'expérience. Les salaires déclarés « au sommet de l'échelle » représentent les salaires annuels maximaux des enseignants en classe à temps plein ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment qualifiés à exercer leur profession.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D3, *Quel est le niveau de salaire des enseignants ?*.

2. En Ontario, les estimations se situent au centre de l'échelle qui est financée par la province. Au Manitoba, les estimations correspondent aux moyennes pour tous les conseils scolaires. En Alberta, la moyenne des salaires est pondérée selon la population d'étudiants dans chacun des conseils scolaires. En Colombie-Britannique, les salaires sont ceux du district scolaire de Surrey.

3. Les données relatives à l'année scolaire 2011-2012 ne sont pas disponibles pour le Yukon.

4. Pour le Canada, le facteur d'ajustement de PPA pour 2011-2012 est de 1,282 \$US/\$CAN, qui tient compte des différences dans le coût de la vie entre les pays. Un ajustement similaire permettant des comparaisons entre les provinces et les territoires n'a pas pu être effectué car il nécessite des données de PPA provinciales/territoriales, qui ne sont pas encore développées pour le moment.

Tableau D.2.1

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2011-2012

	CITE 1 (Primaire)			
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale
	dollars canadiens			
Canada ²	47 614	71 482	74 981	74 981
Terre-Neuve-et-Labrador	51 166	67 001	67 001	67 001
Île-du-Prince-Édouard	47 135	68 117	68 117	68 117
Nouvelle-Écosse	48 020	68 536	68 536	68 536
Nouveau-Brunswick	48 793	72 594	75 241	75 241
Québec	40 317	58 643	72 212	72 212
Ontario ³	44 590	75 336	75 336	75 336
Manitoba ⁴	52 477	80 604	80 604	80 604
Saskatchewan ⁵	50 467	74 799	78 143	78 143
Alberta ⁴	58 228	89 850	92 104	92 104
Colombie-Britannique ⁶	41 963	64 131	64 131	64 131
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	74 088	105 460	105 460	105 460
Nunavut	66 935	92 587	92 587	92 587
	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)			
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale
	dollars canadiens			
Canada ²	47 614	71 482	74 981	74 981
Terre-Neuve-et-Labrador	51 166	67 001	67 001	67 001
Île-du-Prince-Édouard	47 135	68 117	68 117	68 117
Nouvelle-Écosse	48 020	68 536	68 536	68 536
Nouveau-Brunswick	48 793	72 594	75 241	75 241
Québec	40 317	58 643	72 212	72 212
Ontario ³	44 590	75 336	75 336	75 336
Manitoba ⁴	52 477	80 604	80 604	80 604
Saskatchewan ⁵	50 467	74 799	78 143	78 143
Alberta ⁴	58 228	89 850	92 104	92 104
Colombie-Britannique ⁶	41 963	64 131	64 131	64 131
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	74 088	105 460	105 460	105 460
Nunavut	66 935	92 587	92 587	92 587

Tableau D.2.1

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2011-2012 (continué)

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)			
	Salaires en début de carrière / formation minimale	Salaires après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaires après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaires à l'échelon maximum / formation minimale
dollars canadiens				
Canada ²	47 805	71 810	75 281	75 281
Terre-Neuve-et-Labrador	51 166	67 001	67 001	67 001
Île-du-Prince-Édouard	47 135	68 117	68 117	68 117
Nouvelle-Écosse	48 020	68 536	68 536	68 536
Nouveau-Brunswick	48 793	72 594	75 241	75 241
Québec	40 317	58 643	72 212	72 212
Ontario ³	45 025	76 071	76 071	76 071
Manitoba ⁴	52 477	80 604	80 604	80 604
Saskatchewan ⁵	50 467	74 799	78 143	78 143
Alberta ⁴	58 228	89 850	92 104	92 104
Colombie-Britannique ⁶	41 963	64 131	64 131	64 131
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	74 088	105 460	105 460	105 460
Nunavut	66 935	92 587	92 587	92 587

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les salaires statutaires annuels sont présentés en dollars canadiens courants sans ajustement pour les différences dans le coût de la vie entre les provinces. Le salaire statutaire annuel est fonction de l'échelle salariale pour 2011-2012 prévue dans les conventions collectives.

2. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation minimale »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale » et « Salaire à l'échelon maximum/formation minimale »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2011-2012. La moyenne canadienne exclut le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest puisque l'EEPS ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein.

3. Les chiffres de l'Ontario constituent le point central de la fourchette de salaires financés par la province. Ils représentent les salaires financés selon le niveau minimum de titres de compétence nécessaires pour être qualifiés, ce qui peut être inférieur au niveau exigé ou le plus courant pour les enseignants débutants. Les enseignants qui possèdent une expérience ou des qualifications supérieures au niveau de débutant peuvent avoir un salaire plus élevé au départ. De plus, les salaires de la CITE 1 (primaire) et CITE 2 (premier cycle du secondaire) comprennent les salaires des enseignants du niveau primaire de l'Ontario et ceux de la CITE 3 (deuxième cycle du secondaire) comprennent les salaires des enseignants du secondaire de l'Ontario. Les salaires en Ontario sont négociés au niveau de la commission scolaire.

4. En Manitoba et en Alberta, les salaires sont négociés au niveau du conseil scolaire. Au Manitoba, les salaires affichés sont des moyennes des salaires pondérées selon le nombre d'enseignants dans chaque commission scolaire. En Alberta, les salaires affichés sont des moyennes des salaires, moyennes pondérées selon la population étudiante de chaque commission scolaire.

5. En Saskatchewan, les salaires sont fondés sur la classe IV de la convention collective provinciale entre les conseils scolaires, le gouvernement et les enseignants de la Saskatchewan.

6. Les données de la Colombie-Britannique proviennent de la grille salariale de 2009 du district scolaire de Surrey, le plus important de la province.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2013 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Tableau D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2011-2012

	CITE 1 (Primaire)			
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale
	dollars US			
OECD ²	29 411	36 846	39 024	46 909
Canada ³	37 145	55 765	58 494	58 494
Terre-Neuve-et-Labrador	39 916	52 269	52 269	52 269
Île-du-Prince-Édouard	36 771	53 140	53 140	53 140
Nouvelle-Écosse	37 462	53 467	53 467	53 467
Nouveau-Brunswick	38 065	56 632	58 697	58 697
Québec	31 452	45 749	56 334	56 334
Ontario ⁴	34 786	58 771	58 771	58 771
Manitoba ⁵	40 939	62 881	62 881	62 881
Saskatchewan ⁶	39 370	58 352	60 961	60 961
Alberta ⁵	45 425	70 094	71 852	71 852
Colombie-Britannique ⁷	32 736	50 030	50 030	50 030
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	57 798	82 272	82 272	82 272
Nunavut	52 218	72 229	72 229	72 229
	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)			
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale
	dollars US			
OECD ²	30 735	38 419	40 570	48 938
Canada ³	37 145	55 765	58 494	58 494
Terre-Neuve-et-Labrador	39 916	52 269	52 269	52 269
Île-du-Prince-Édouard	36 771	53 140	53 140	53 140
Nouvelle-Écosse	37 462	53 467	53 467	53 467
Nouveau-Brunswick	38 065	56 632	58 697	58 697
Québec	31 452	45 749	56 334	56 334
Ontario ⁴	34 786	58 771	58 771	58 771
Manitoba ⁵	40 939	62 881	62 881	62 881
Saskatchewan ⁶	39 370	58 352	60 961	60 961
Alberta ⁵	45 425	70 094	71 852	71 852
Colombie-Britannique ⁷	32 736	50 030	50 030	50 030
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	57 798	82 272	82 272	82 272
Nunavut	52 218	72 229	72 229	72 229

Tableau D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2011-2012 (continué)

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)			
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale
dollars US				
OECD ²	32 255	40 686	42 861	51 658
Canada ³	37 294	56 021	58 728	58 728
Terre-Neuve-et-Labrador	39 916	52 269	52 269	52 269
Île-du-Prince-Édouard	36 771	53 140	53 140	53 140
Nouvelle-Écosse	37 462	53 467	53 467	53 467
Nouveau-Brunswick	38 065	56 632	58 697	58 697
Québec	31 452	45 749	56 334	56 334
Ontario ⁴	35 125	59 345	59 345	59 345
Manitoba ⁵	40 939	62 881	62 881	62 881
Saskatchewan ⁶	39 370	58 352	60 961	60 961
Alberta ⁵	45 425	70 094	71 852	71 852
Colombie-Britannique ⁷	32 736	50 030	50 030	50 030
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	57 798	82 272	82 272	82 272
Nunavut	52 218	72 229	72 229	72 229

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Le salaire statutaire annuel est fonction de l'échelle salariale pour 2011-2012 prévue dans les conventions collectives. Les salaires ont été convertis en dollars US, selon la parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée 2011-2012 pour le Canada, provenant de la base de données des comptes nationaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La PPA tient compte des différences du coût de la vie entre les pays, mais elle ne tient pas compte des différences du coût de la vie entre les provinces et les territoires.

2. Ces moyennes sont tirées de *Regards sur l'éducation 2014 : indicateurs de l'OCDE*, Tableau D3.1, Salaire annuel statutaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière (2012), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

3. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation minimale »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale » et « Salaire à l'échelon maximum/formation minimale »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2011-2012. La moyenne canadienne exclut le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest puisque l'EEPS ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein.

4. Les chiffres de l'Ontario constituent le point central de la fourchette de salaires financés par la province. Ils représentent les salaires financés selon le niveau minimum de titres de compétence nécessaires pour être qualifiés, ce qui peut être inférieur au niveau exigé ou le plus courant pour les enseignants débutants. Les enseignants qui possèdent une expérience ou des qualifications supérieures au niveau de débutant peuvent avoir un salaire plus élevé au départ. De plus, les salaires de la CITE 1 (primaire) et CITE 2 (premier cycle du secondaire) comprennent les salaires des enseignants du niveau primaire de l'Ontario et ceux de la CITE 3 (deuxième cycle du secondaire) comprennent les salaires des enseignants du secondaire de l'Ontario. Les salaires en Ontario sont négociés au niveau de la commission scolaire.

5. En Manitoba et en Alberta, les salaires sont négociés au niveau du conseil scolaire. Au Manitoba, les salaires affichés sont des moyennes des salaires pondérées selon le nombre d'enseignants dans chaque commission scolaire. En Alberta, les salaires affichés sont des moyennes des salaires, moyennes pondérées selon la population étudiante de chaque commission scolaire.

6. En Saskatchewan, les salaires sont fondés sur la classe IV de la convention collective provinciale entre les conseils scolaires, le gouvernement et les enseignants de la Saskatchewan.

7. Les données de la Colombie-Britannique proviennent de la grille salariale de 2009 du district scolaire de Surrey, le plus important de la province.

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2013 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

D3 Temps de travail des enseignants

Contexte

Cet indicateur a trait au temps de travail et au temps d'enseignement des enseignants dans les établissements publics selon le niveau d'enseignement durant l'année scolaire 2011-2012. Bien que le temps de travail et le temps d'enseignement ne permettent de déterminer que partiellement la charge de travail des enseignants, cette information donne un aperçu utile des différentes demandes des administrations provinciales et territoriales à l'endroit des enseignants. Combiné avec le salaire des enseignants (voir l'indicateur D2), cet indicateur décrit des aspects essentiels des conditions de travail des enseignants. Les données sont présentées pour l'ensemble du Canada ainsi que pour les provinces et les territoires¹.

Tout comme le temps d'instruction prévu pour les élèves (voir l'indicateur D1) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur D2), la somme de temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit a une incidence sur les budgets de l'éducation. De plus, le nombre d'heures d'enseignement et l'importance des tâches autres que l'enseignement représentent des éléments majeurs des conditions de travail et peuvent influencer de façon déterminante sur l'attrait de la profession d'enseignant.

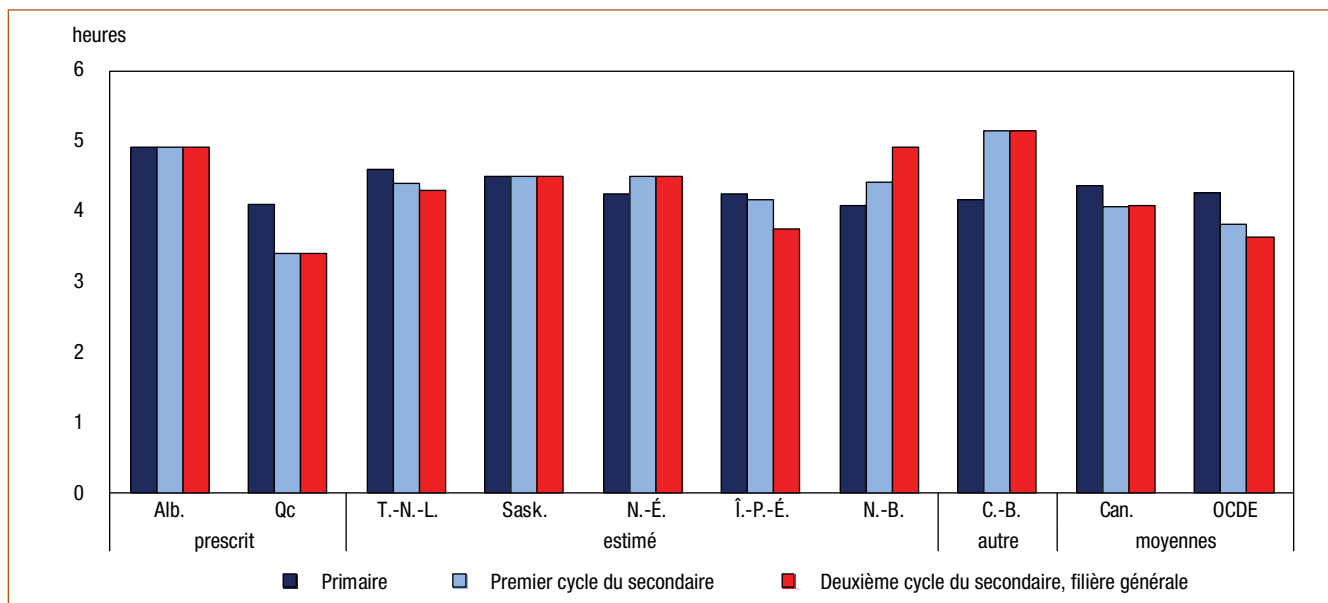
Bien sûr, les enseignants consacrent une partie de leur temps de travail à des activités autres que l'enseignement, par exemple la préparation des cours, la correction, la formation en cours d'emploi et les réunions du personnel.

Observations

Temps de travail des enseignants

Graphique D.3.1

Temps d'enseignement par jour, selon le niveau d'enseignement, 2011-2012



Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, Yukon et le Nunuvut ne sont pas disponibles. Les données sont dérivées du tableau D.3.1 et sont présentées pour les provinces et territoires pour lesquelles le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; les « autres » sont les provinces et territoires pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être rapportées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».

À l'intérieur de chaque catégorie, les données ont été triées par ordre descendant du temps d'enseignement au primaire.

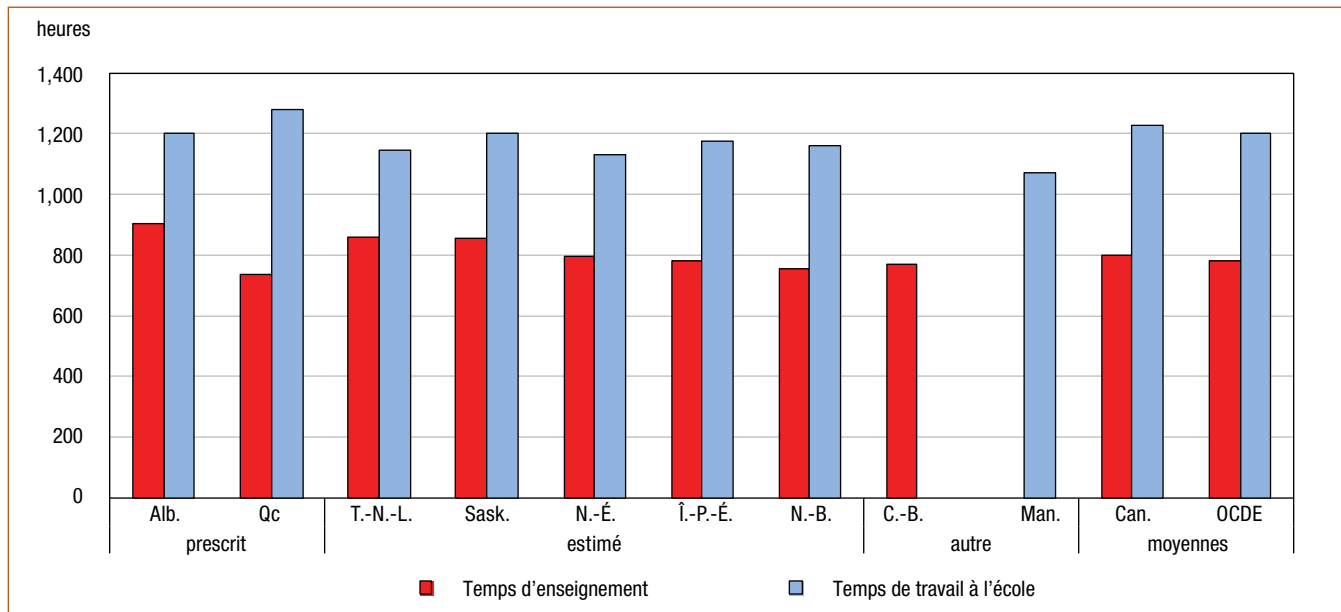
Source : Tableau D.3.1.

1. Les données relatives à l'année scolaire 2011-2012 ne sont pas disponibles pour le Yukon.

- Au Canada, en 2011-2012, le nombre total d'heures d'enseignement par jour était de 4,4 heures au primaire et était légèrement plus bas, soit 4,1 heures, au premier et au deuxième cycle du secondaire.
- Le nombre d'heures d'enseignement par jour au Canada était légèrement supérieur aux moyennes de l'OCDE de 4,3 heures au primaire, de 3,8 heures au premier cycle du secondaire et de 3,6 heures au deuxième cycle du secondaire.

Graphique D.3.2.1

Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, primaire, 2011-2012



Notes : Les données pour l'Ontario, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sur le temps d'enseignement ne sont pas disponibles pour le Manitoba, et les données sur le temps de travail ne sont pas disponibles pour la Colombie-Britannique. Les données sont présentées pour les provinces et territoires dans lesquels le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; par « autres », on entend les provinces et territoires pour lesquels toutes les mesures n'ont pas pu être déclarées.

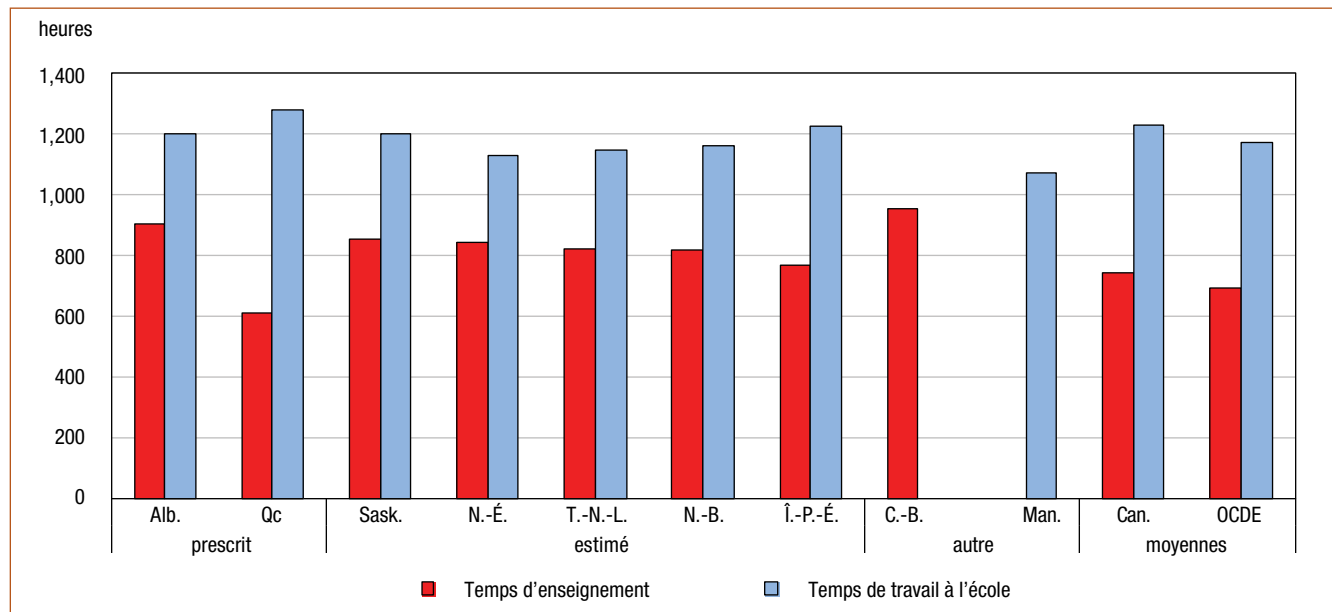
La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».

À l'intérieur de chaque catégorie, les données ont été triées par ordre descendant du temps d'enseignement.

Source : Tableau D.3.1.

Graphique D.3.2.2

Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, premier cycle du secondaire, Canada, 2011-2012



Notes : Les données pour l'Ontario, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sur le temps d'enseignement ne sont pas disponibles pour le Manitoba, et les données sur le temps de travail ne sont pas disponibles pour la Colombie-Britannique. Les données sont présentées pour les provinces et territoires dans lesquels le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; par « autres », on entend les provinces et territoires pour lesquels toutes les mesures n'ont pas pu être déclarées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».

À l'intérieur de chaque catégorie, les données ont été triées par ordre descendant du temps d'enseignement.

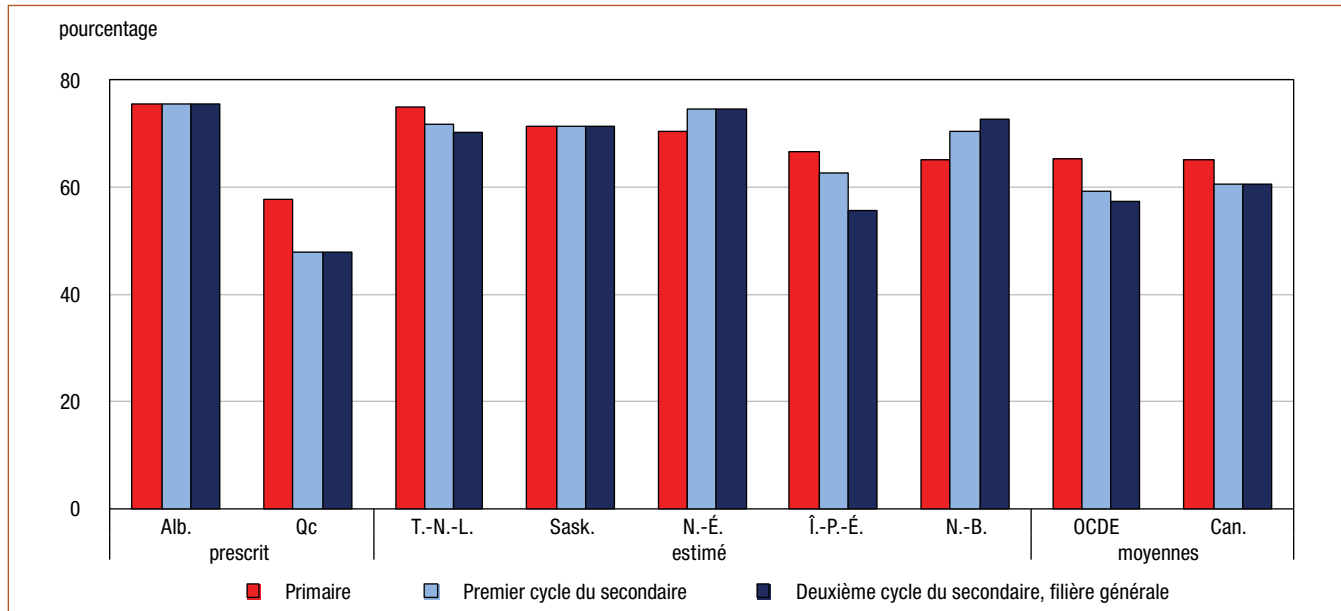
Source : Tableau D.3.1.

- Les enseignants du primaire ont enseigné 799 heures en moyenne par année en 2011-2012, comparé à la moyenne de l'OCDE de 782 heures. Les enseignants du premier cycle du secondaire ont enseigné 744 heures en moyenne en 2011-2012, comparativement à 694 heures pour l'ensemble des pays déclarants de l'OCDE.
- Au primaire, le temps d'enseignement net variait de 738 heures au Québec à 905 heures en Alberta. Le temps de travail total à l'école variait entre 1 073 heures au Manitoba et 1 280 heures au Québec.
- Au premier cycle du secondaire, la Colombie-Britannique a déclaré le nombre d'heures d'enseignement le plus élevé, soit 953 heures, alors que le Québec a signalé le nombre le moins élevé, soit 612 heures.
- Le nombre total d'heures de travail des enseignants du premier cycle du secondaire dans les provinces et territoires était le plus bas au Manitoba (1 073 heures) et le plus élevé au Québec (1 280 heures).

Proportion de temps de travail consacrée à l'enseignement

Graphique D.3.3

Temps d'enseignement comme pourcentage du temps de travail total, 2011-2012



Notes: Les données pour l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest, Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. La moyenne pour le Canada inclut provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».

À l'intérieur de chaque catégorie, les données ont été triées par ordre descendant du ratio du temps d'enseignement au temps de travail.

Source : Tableau D.3.1.

- La proportion de temps de travail net consacré à l'enseignement au Canada en 2011-2012 était proche de la moyenne de l'OCDE, et ce, au primaire et au secondaire.
- Le temps consacré à l'enseignement en proportion du temps de travail total variait beaucoup d'une province et d'un territoire à l'autre. En 2011-2012, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire, la proportion de temps de travail consacrée à l'enseignement allait de 48 % au Québec à 75 % en Alberta et Nouvelle-Écosse.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2011-2012 et proviennent de l'enquête INES de l'OCDE de 2013 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Toutes les administrations provinciales et territoriales ont fait état du temps d'enseignement exprimé en semaines et en jours. Le « nombre de semaines d'enseignement » et le « nombre de jours d'enseignement » n'inclut pas le nombre de jours durant l'année scolaire où l'école est fermée (jours fériés et vacances saisonnières).

Seuls le Québec et l'Alberta ont indiqué le temps de travail légal. Dans le cas de ces deux provinces, les chiffres relatifs au temps d'enseignement net et au temps de travail à l'école sont énoncés dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives conclues avec les syndicats/les associations/les fédérations d'enseignement provinciaux et territoriaux. Pour les autres provinces et territoires, les chiffres concernant le temps d'enseignement et le temps de travail des enseignants ont été estimés à partir du temps d'instruction prescrit dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives dans chaque province ou territoire.

Le « temps d'enseignement net » correspond au nombre quotidien ou annuel d'heures de cours qu'un enseignant à temps plein donne à un groupe ou à une classe d'élèves conformément aux politiques en vigueur. En règle générale, le temps d'enseignement net exprimé sous forme d'heures par année est égal au produit du nombre annuel de jours d'enseignement multiplié par le nombre d'heures de cours qu'un enseignant donne par jour (à l'exclusion du temps officiellement réservé aux pauses entre les cours ou séries de cours). Dans l'enseignement primaire, les courtes pauses entre les leçons sont incluses si les enseignants sont responsables de leur classe pendant ce temps. Sauf dans le cas du Québec et de l'Alberta, le temps d'enseignement net a été estimé en soustrayant du temps d'instruction prescrit (tel que défini dans l'indicateur D1), le temps accordé aux enseignants durant la journée scolaire pour la correction et la préparation des cours, de même que les récréations, si ces dernières étaient incluses dans le temps d'instruction et si la surveillance des élèves n'était pas obligatoire.

Le « temps de travail à l'école » correspond à l'horaire de travail normal d'un enseignant à temps plein. Le temps de travail peut comprendre les heures directement consacrées à l'enseignement et les heures consacrées à des activités connexes, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des copies, les activités de perfectionnement professionnel, les rencontres avec les parents, les réunions du personnel et les tâches scolaires de nature générale. Le temps de travail ne comprend pas les heures supplémentaires rémunérées. Dans les administrations où il n'est pas prescrit, le temps de travail a été estimé en faisant la somme du temps d'instruction prescrit, du temps de surveillance et du temps consacré aux réunions et rencontres ainsi qu'au perfectionnement professionnel.

Le « temps de travail légal » correspond au temps que les enseignants sont tenus de consacrer au travail, ce qui inclut le temps d'enseignement et le temps passé à d'autres tâches, conformément à la réglementation ou aux conventions collectives en vigueur.

Relativement à toutes les variables, la moyenne canadienne est pondérée selon le nombre d'enseignants à temps plein, tous niveaux confondus², pour toutes les administrations ayant fourni des données à la fois sur le temps d'enseignement et sur le temps de travail.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D4, *Quel est le temps de travail des enseignants ?*.

2. Les données proviennent de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS). Nous utilisons le nombre d'éducateurs à temps plein tous niveaux confondus parce que l'EEPS ne fournit pas de données sur le nombre d'enseignants par niveau d'enseignement.

Tableau D.3.1

Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2011-2012

	Nombres de semaines d'enseignement ¹			Nombres de jours d'enseignement ¹			Temps d'enseignement net ²		
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴
Moyenne de l'OCDE⁵	38	38	37	183	182	180	782	694	655
Canada⁶	37	37	37	183	183	183	799	744	747
Temps de travail et d'enseignement prescrits									
Québec	36	36	36	180	180	180	738	612	612
Alberta ⁷	37	37	37	184	184	184	905	905	905
Temps d'enseignement et de travail estimés⁸									
Terre-Neuve-et-Labrador	37	37	37	187	187	187	860	823	804
Île-du-Prince-Édouard	37	37	37	184	184	184	782	767	690
Nouvelle-Écosse	37	37	37	187	187	187	795	842	842
Nouveau-Brunswick	37	37	37	185	185	185	755	817	910
Saskatchewan	38	38	38	190	190	190	855	855	855
Yukon
Autres⁹									
Ontario	38	38	38	188	188	188
Manitoba	37	37	37	185	185	185
Colombie-Britannique	37	37	37	185	185	185	771	953	953
Territoires du Nord-Ouest	38	38	38	188	188	188
Nunavut	36	36	36	182	182	182
				Temps de travail à l'école ³			Temps de travail légal		
				Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴
Moyenne de l'OCDE⁵				1 200	1 173	1 142	1 649	1 649	1 643
Canada⁶				1 228	1 229	1 234
Temps de travail et d'enseignement prescrits									
Québec				1 280	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280
Alberta ⁷				1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Temps d'enseignement et de travail estimés⁸									
Terre-Neuve-et-Labrador				1 147	1 147	1 147
Île-du-Prince-Édouard				1 176	1 225	1 241
Nouvelle-Écosse				1 130	1 130	1 130
Nouveau-Brunswick				1 160	1 160	1 253
Saskatchewan				1 200	1 200	1 200
Yukon			

Tableau D.3.1

Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2011-2012 (continué)

	Temps de travail à l'école ³			Temps de travail légal		
	Premier cycle du		Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴	Premier cycle du		Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴
	Primaire	secondaire		Primaire	secondaire	
heures						
Autres⁹						
Ontario
Manitoba	1 073	1 073	1 073
Colombie-Britannique
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les nombres de semaines et de jours d'enseignement sont définis dans tous les provinces et territoires qui ont rapporté des données; c'est-à-dire qu'il est établi dans des conventions collectives ou des règlements ou lois des provinces et territoires.

2. « Temps d'enseignement net » renvoie au nombre d'heures par année qu'enseigne un enseignant à temps plein.

3. « Temps de travail à l'école » fait référence au nombre d'heures qu'un enseignant à temps plein doit travailler, excluant les heures supplémentaires, le temps de préparation non spécifié et les jours où l'école est fermée pour les vacances (à la fois les jours fériés et les vacances saisonnières).

4. La filière générale couvre l'éducation qui n'a pas la fonction explicite de préparer les participants pour une classe particulière de professions ou de métiers, ou pour l'entrée dans des programmes poursuivant la formation en techniques ou métiers.

5. Ces moyennes sont tirées de *Regards sur l'éducation 2014 : indicateurs de l'OCDE*, Tableau D4.1, Organisation du temps de travail des enseignants (2012), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.

6. Les chiffres pour le Canada sont des moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein, et reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2011-2012. La moyenne canadienne exclut l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et le Yukon. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce tableau, les chiffres qui sont présentés dans ce tableau relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce tableau correspondent aux données les plus récentes.

7. Le temps d'enseignement net en Alberta (heures par jour et heures par semaine) et le temps de travail à l'école reflètent le maximum d'heures qu'on peut assigner à un enseignant à temps plein et ne sont pas nécessairement les heures assignées à un enseignant.

8. Ces provinces et territoires pour lesquels les heures d'enseignement par année et le temps total de travail ne sont pas mandatés dans des conventions collectives ou des règlements ou lois, ont estimé les heures d'enseignement par année et le temps de travail en se basant sur le temps d'instruction obligatoire (voir l'indicateur D1) de la façon suivante : temps d'instruction obligatoire moins temps pour la correction et pour la préparation égale « heures d'enseignement par année »; temps d'instruction obligatoire plus temps pour la supervision et les réunions, plus développement professionnel égal « temps de travail requis à l'école ».

9. Les « autres » provinces et territoires n'ont pas pu rapporter dans toutes les catégories et ne sont donc pas inclus dans la moyenne du Canada, ce qui est conséquent avec ce que nous avons rapporté à l'OCDE. Au Manitoba et en Colombie-Britannique, le temps d'enseignement net et le temps de travail requis à l'école sont estimés avec la même méthode que pour les provinces et territoires qui ont rapporté les deux mesures (voir note 8).

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2013 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Chapitre E

Compétences des adultes

E1 Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Contexte

Cet indicateur est basé sur les données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), une étude sur les ménages menée sous le patronage de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans l'édition de *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE* et d'autres publications de l'OCDE, le PEICA est aussi appelé l'« enquête sur les compétences des adultes ».

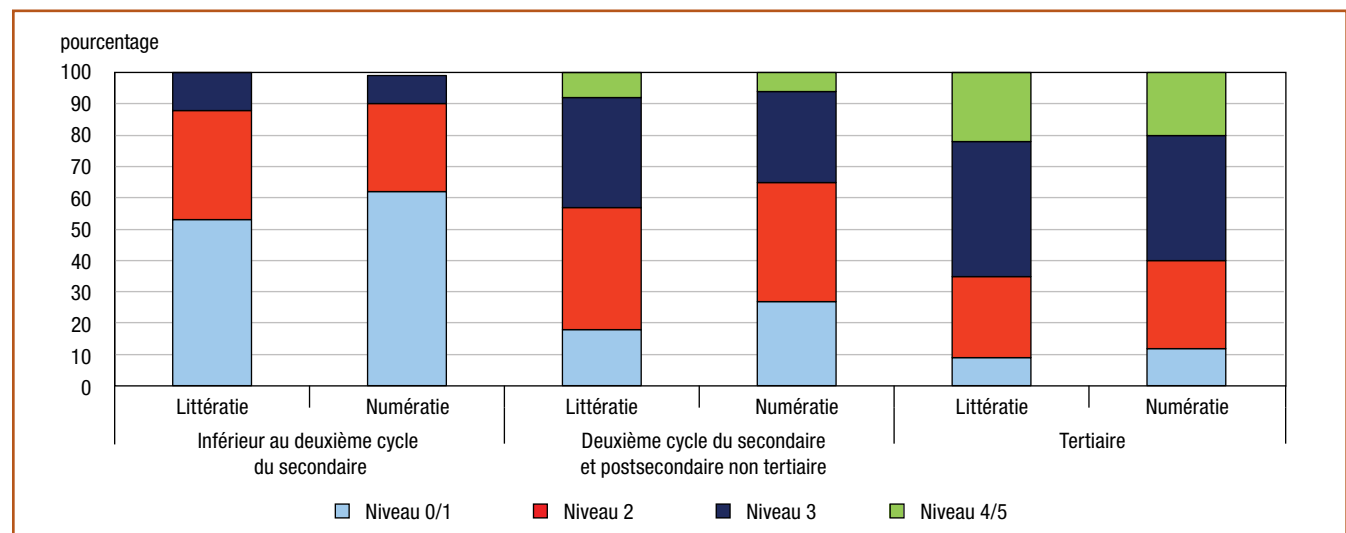
Le PEICA vise à évaluer les capacités cognitives et les compétences professionnelles qui sont essentielles à une participation fructueuse à la société et à l'économie mondiale du XXI^e siècle en mesurant les compétences cognitives en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des contextes à forte composante technologique. L'enquête a également utilisé un questionnaire contextuel exhaustif fournissant de l'information sur un bon nombre d'autres compétences et caractéristiques personnelles qui sont importantes pour la réussite.

Observations

Littératie, numératie et niveau de scolarité

Graphique E.1.1

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en littératie et numératie des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2012

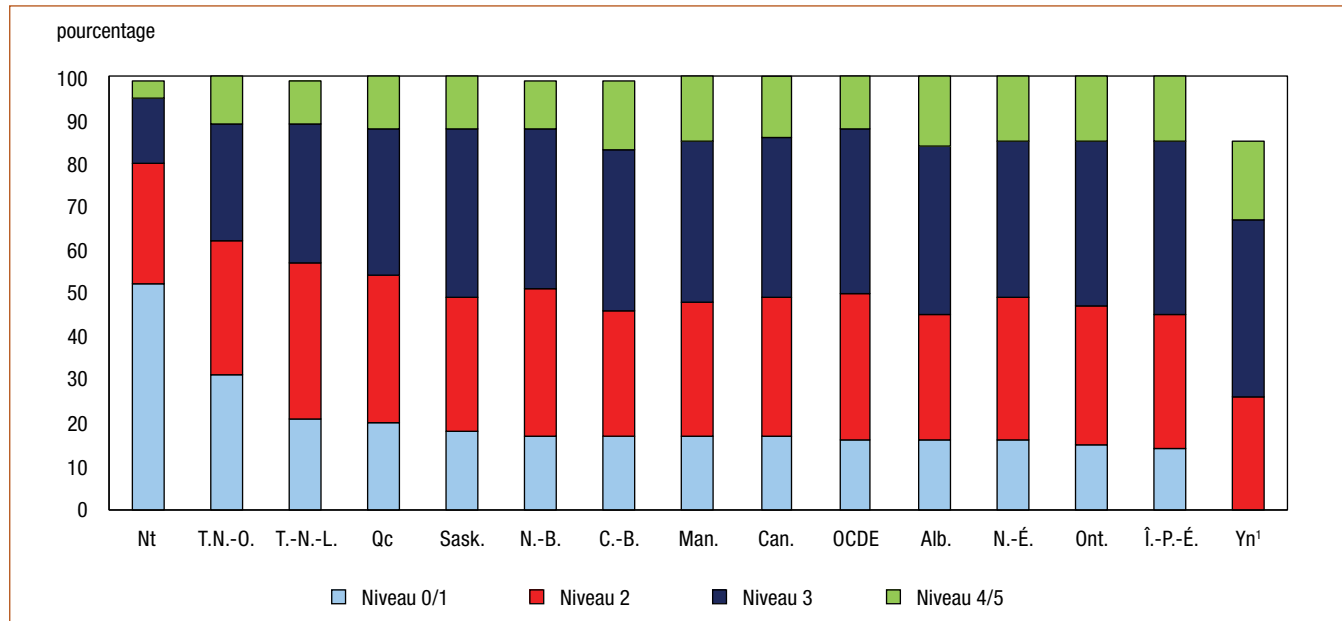


Note : Les données ne sont pas disponibles pour la catégorie «inférieur au deuxième cycle du secondaire» du niveau 4/5 car elles sont trop peu fiables pour être publiées.
Source : Tableaux E.1.1.1 et E.1.1.2.

- Les Canadiens ayant un niveau de scolarité supérieur ont obtenu de meilleurs résultats que leurs homologues moins instruits en littératie et en numératie. Seules quelques personnes sans diplôme d'études secondaires ont atteint le niveau le plus élevé de ces compétences.

Graphique E.1.1.1

Niveau de maîtrise de la littératie chez les personnes de 25 à 64 ans, 2012



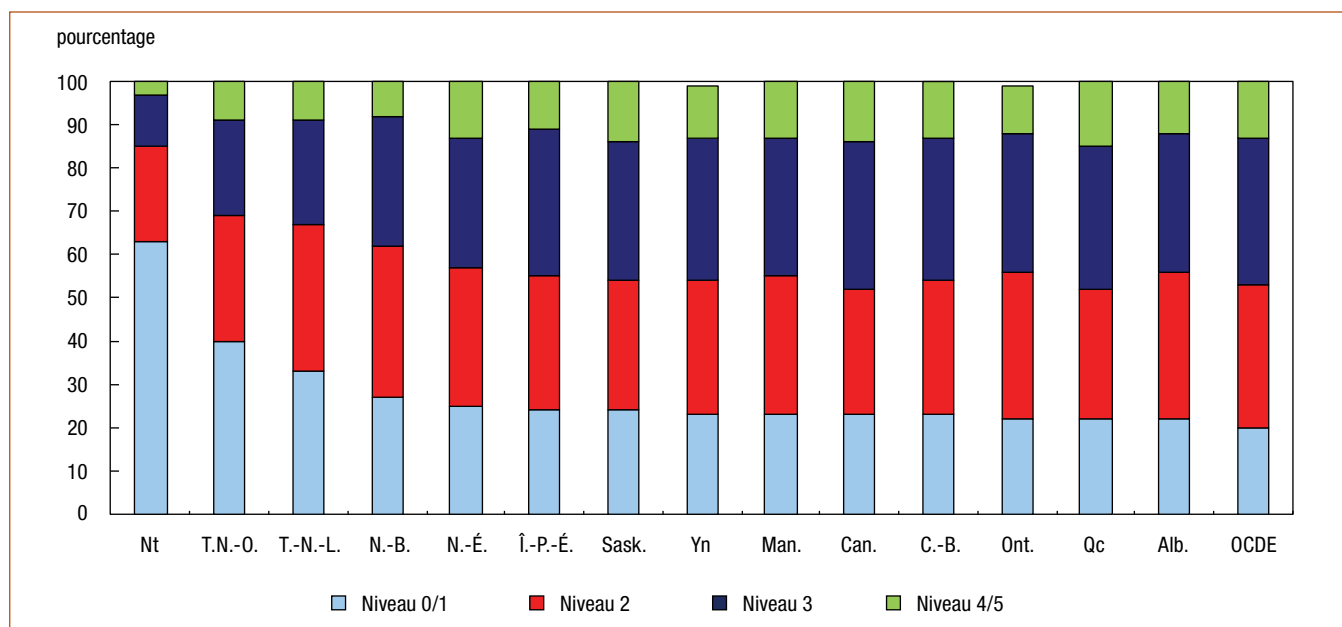
1. Les données ne sont pas disponibles pour le Yukon du niveau 0/1 car elles sont trop peu fiables pour être publiées.

Note : Les instances sont en ordre décroissant du pourcentage des personnes de 25 à 64 ans qui se classent au niveau 0/1.

Source : Tableau E.1.1.1.

Graphique E.1.1.2

Niveau de maîtrise de la numératie chez les personnes de 25 à 64 ans, 2012



Note : Les instances sont en ordre décroissant du pourcentage des personnes de 25 à 64 ans qui se classent au niveau 0/1.

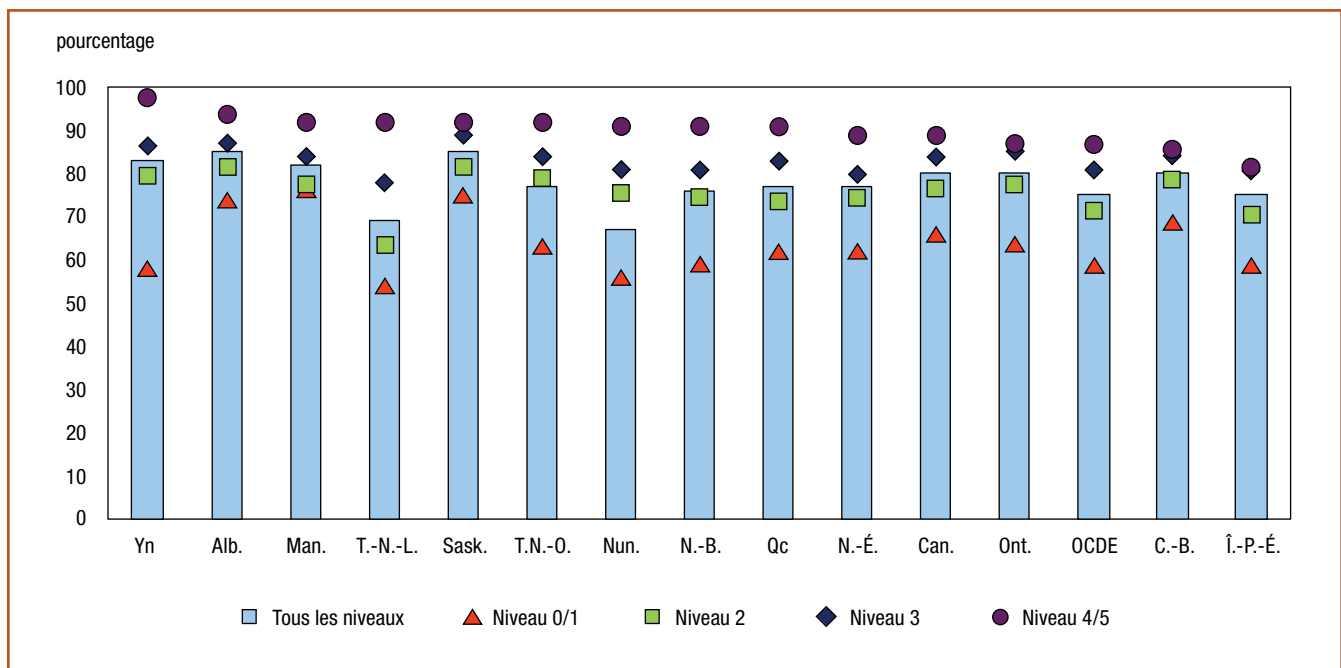
Source : Tableau E.1.1.2.

- Les proportions de Canadiens atteignant chaque niveau de compétences en littératie étaient semblables aux moyennes de l'OCDE. En ce qui concerne la numératie, la répartition du Canada était semblable à celle de l'ensemble de l'OCDE, bien que le Canada ait eu une proportion légèrement plus élevée d'adultes se classant au niveau le plus bas.
- Au Canada et dans la plupart des provinces et territoires, le pourcentage de personnes qui ont atteint les niveaux 4 ou 5 en littératie était égal ou supérieur à la moyenne de l'OCDE. En numératie, le pourcentage de Canadiens se classant aux niveaux 4 ou 5 était égal ou supérieur à la moyenne de l'OCDE dans environ la moitié des provinces et territoires et dans l'ensemble du Canada.

Situation d'emploi, littératie et numératie

Graphique E.1.3.1

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient un emploi, selon le niveau de compétence en littératie, 2012

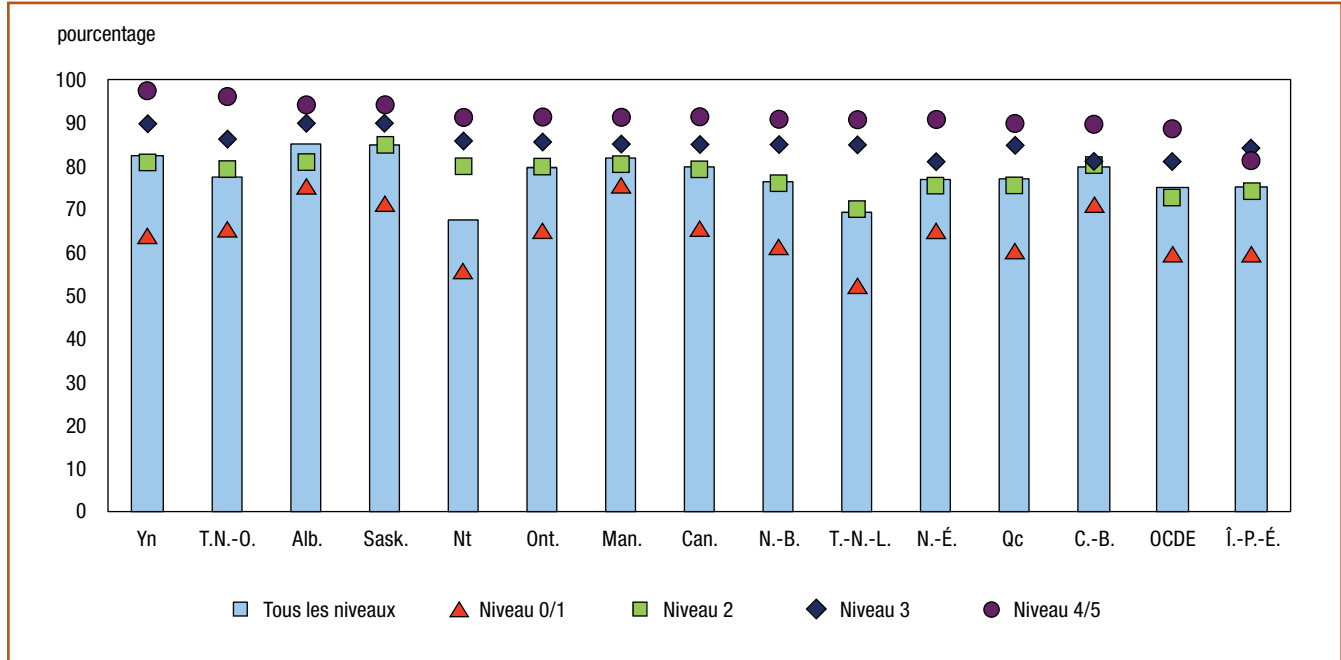


Note : Les instances sont en ordre décroissant du pourcentage de personnes au niveau 4/5 qui avaient un emploi.

Source : Tableau E.1.3.1.

Graphique E.1.3.2

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient un emploi, selon le niveau de compétence en numératie, 2012



Note : Les instances sont en ordre décroissant du pourcentage de personnes au niveau 4/5 qui avaient un emploi.

Source : Tableau E.1.3.2.

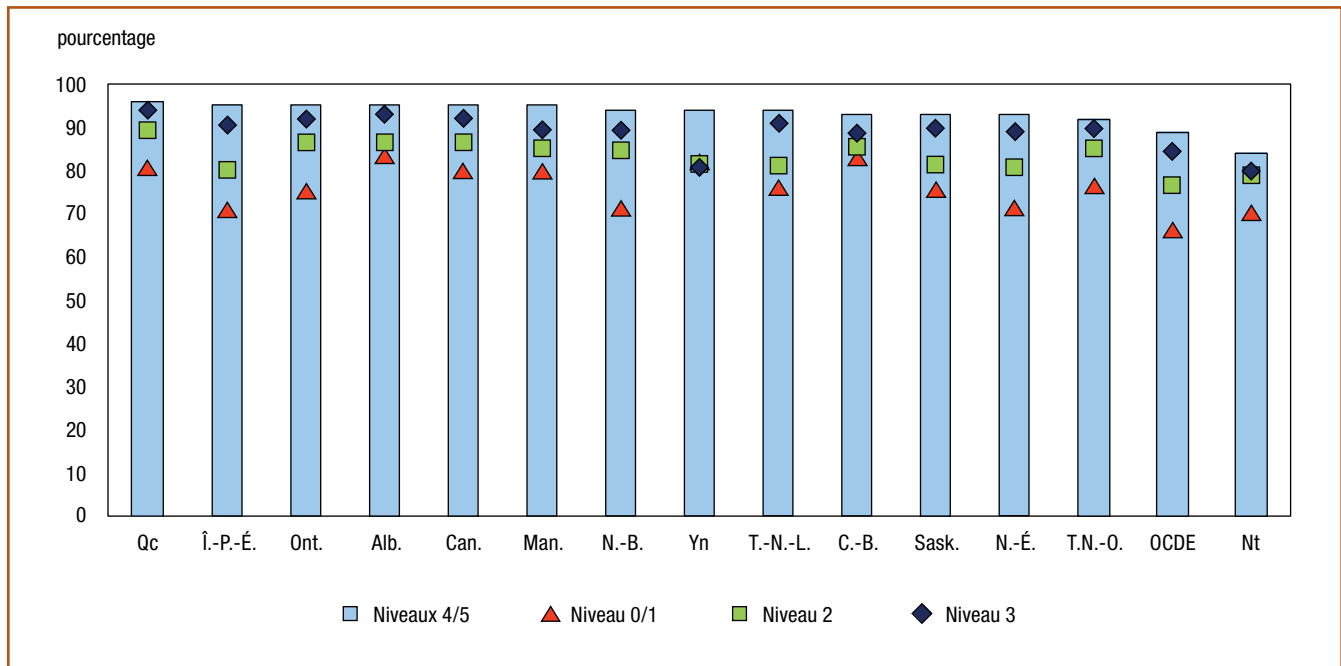
- Au Canada et dans l'ensemble des provinces et territoires, les personnes ayant des niveaux de compétences supérieurs en littératie et en numératie étaient plus susceptibles d'occuper un emploi.
- Bien que cette tendance se soit manifestée dans l'ensemble des provinces et territoires, les résultats en matière d'emploi selon le niveau de compétences en littératie et en numératie dans les provinces de l'Ouest variaient moins, les taux d'emploi des personnes ayant les niveaux de littératie et de numératie les plus bas dans ces provinces étant élevés par rapport à leurs homologues des autres provinces.

Résultats sociaux

- Les proportions de Canadiens ayant signalé des résultats sociaux positifs étaient plus élevées parmi ceux ayant un niveau de compétences en littératie de 4 ou 5. En effet, 95 % de ceux se classant aux niveaux 4 ou 5 ont dit avoir une bonne santé, 36 % ont affirmé faire confiance aux autres, 35 % ont déclaré faire du bénévolat au moins une fois par mois et 49 % estimaient avoir de l'influence sur le gouvernement (voir le [tableau E.1.4.1](#)).

Graphique E.1.4.1

Proportion de personnes âgées de 25 à 64 ans qui se disent en santé, selon le niveau de maîtrise de la littératie, 2012



Note : Les instances sont en ordre décroissant du pourcentage de personnes au niveau 4/5 qui se disent en santé.

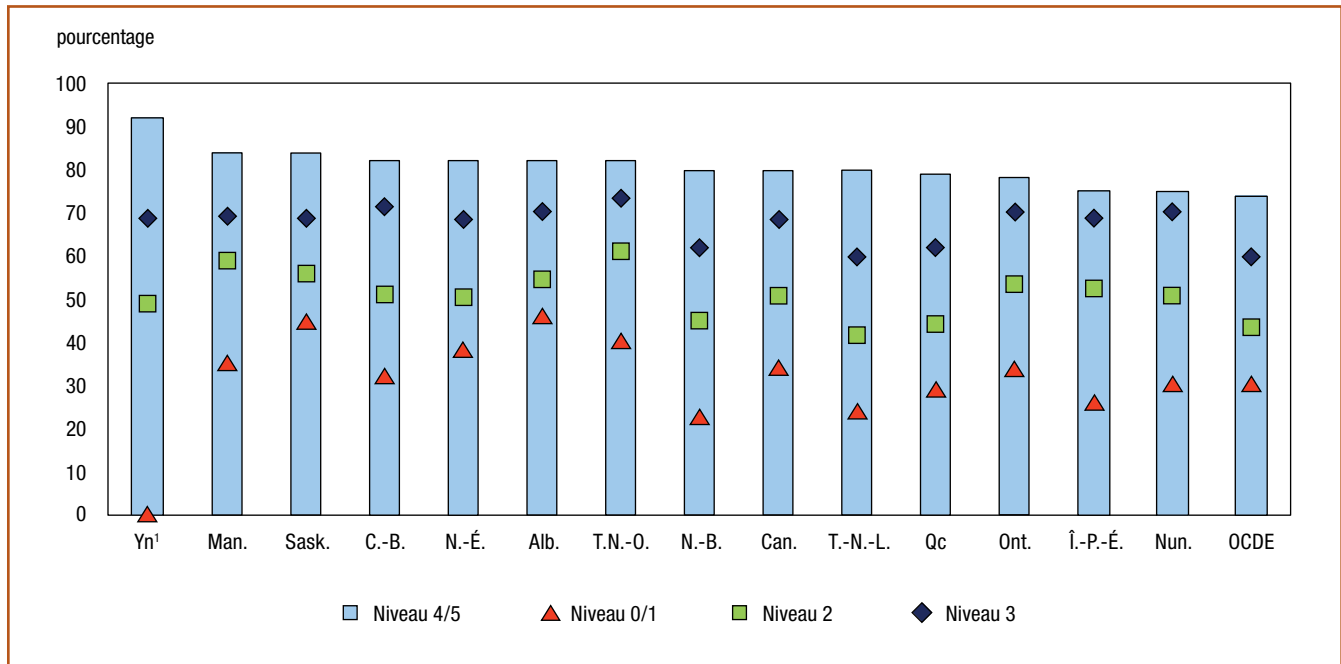
Source : Tableau E.1.4.1.

- Dans la majorité des provinces et territoires, les pourcentages d'adultes déclarant le résultat social positif d'un bon état de santé étaient les plus élevés chez les personnes ayant atteint les niveaux de littératie les plus élevés (4 ou 5). À chaque niveau de compétences en littératie, les chiffres pour le Canada étaient supérieurs à ceux déclarés par l'OCDE.

L'éducation formelle et informelle

Graphique E.1.5.1

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient participé à des programmes éducatifs formels et non formels, selon le niveau de compétence en littératie, 2012



1. Les données ne sont pas disponibles pour le Yukon du niveau 0/1 car elles sont trop peu fiables pour être publiées.

Note : Les instances sont en ordre décroissant du pourcentage de personnes au niveau 4/5 qui avaient participé à l'éducation formelle et informelle.

Source : Tableau E.1.5.1.

- Les adultes canadiens ayant des niveaux supérieurs de compétences en littératie affichaient des taux supérieurs de participation à des activités d'apprentissage formelles et informelles.
- Dans l'ensemble des provinces et territoires et pour l'ensemble du Canada, le taux de participation à des activités d'apprentissage formelles et informelles parmi les personnes ayant atteint les niveaux 3, 4 ou 5 était supérieur aux moyennes de l'OCDE.

Définitions, sources et méthodologie

Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Au Canada, l'étude PEICA a été réalisée par Statistique Canada et a été rendue possible par le travail collaboratif des ministres des provinces et des territoires responsables de l'éducation, par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], et du gouvernement du Canada, mené par Emploi et Développement social Canada. La collecte des données a eu lieu de novembre 2011 à juin 2012. La taille de l'échantillon du Canada était exceptionnellement importante; 27 285 personnes ont répondu à l'enquête. Cette taille était nécessaire pour permettre d'obtenir des résultats statistiquement fiables à l'échelle des provinces et des territoires, ainsi qu'à l'échelle de certaines populations au sein de ces instances.

Dans le présent rapport, les tableaux obtenus à partir du PEICA sont organisés en un seul indicateur, soit l'indicateur E1. Les tableaux et les graphiques représentent une sélection de résultats obtenus à partir du PEICA qui sont inclus dans *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les tableaux de *Regards sur l'éducation* n'ont pas tous été reproduits, et certains d'entre eux ont été modifiés en raison de la présence d'estimation de moindre qualité à l'échelle provinciale ou territoriale.

Pour consulter les définitions et obtenir de l'information contextuelle sur le PEICA au Canada, veuillez vous référer au document *Les compétences au Canada : premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)* ou visiter le site Web du PEICA à l'adresse www.peicacda.ca.

Cet indicateur mesure les niveaux de compétence de la population adulte âgée de 25 à 64 ans en littératie et en numératie par rapport à un ensemble de facteurs : niveau de scolarité, âge et sexe; situation d'emploi et sexe; autodéclaration des indicateurs sociaux (santé, confiance envers les autres, bénévolat et efficacité politique); et participation à l'éducation formelle et informelle et sexe.

Niveaux de compétence

Les niveaux de compétence sont mesurés sur une échelle continue divisée en cinq niveaux de compétence (avec une catégorie supplémentaire, « Inférieur au niveau 1 »), définis par une fourchette de points particulière, où chaque niveau correspond à une description de ce que les adultes ayant des scores particuliers peuvent faire en termes concrets.

La moyenne de l'OCDE est incluse lorsque cela est possible; pour cet indicateur, cette moyenne est obtenue à partir des résultats de 22 pays membres de l'OCDE – l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique (Flandre), le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni (l'Angleterre et l'Irlande du Nord) et la Suède.

Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité est catégorisé en fonction des programmes éducatifs terminés définis par les niveaux de la Classification internationale type de l'éducation (CITE), qui sont regroupés de la façon suivante :

- « **inférieur au deuxième cycle du secondaire** » correspond aux niveaux de la CITE 0, 1, 2 et 3C (formation courte);
- « **deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire** » correspond au niveau de la CITE 3C (formations longues) et aux niveaux 3B, 3A et 4;
- « **enseignement tertiaire** » correspond aux niveaux de la CITE 5B, 5A et 6.

Une personne qui n'a pas terminé un programme avec succès est considérée comme ayant reçu le niveau d'éducation précédent.

Situation d'emploi

La situation d'emploi est définie en classant les personnes selon trois catégories : en emploi, chômeurs ou inactifs.

- **Les répondants en emploi** sont ceux qui, durant la semaine de référence de l'enquête, ont travaillé contre rémunération (à titre d'employés) ou profit (à titre de travailleurs autonomes ou travailleurs non rémunérés pour un membre de la famille) pendant au moins une heure; ou ont un emploi duquel ils sont temporairement absents (en raison d'une blessure, d'une maladie, de vacances, d'une grève ou d'un lock-out, d'un congé éducatif ou de formation, d'un congé de maternité ou parental, etc.).
- **Les répondants chômeurs** sont ceux qui, durant la semaine de référence de l'enquête, sont sans emploi (c.-à-d., qui n'ont pas d'emploi ou n'ont pas travaillé pendant une heure ou plus dans le cadre d'un emploi rémunéré ou comme travailleur autonome), qui cherchent activement un emploi (c.-à-d., qui ont pris des mesures précises pendant les quatre semaines précédant la semaine de référence pour chercher un emploi rémunéré ou devenir un travailleur autonome) et qui sont actuellement disponible pour commencer à travailler (c.-à-d., qui sont disponibles pour occuper un emploi rémunéré ou devenir un travailleur autonome avant la fin de la période de deux semaines précédant la semaine de référence).
- **Les répondants inactifs** sont ceux qui, durant la semaine de référence de l'enquête, sont ni en emploi ni chômeurs (c.-à-d., qui ne cherchent pas d'emploi). Le nombre de personnes inactives est calculé en soustrayant le nombre de personnes actives (population active) du nombre de personnes en âge de travailler.

La population à laquelle une situation d'emploi est attribuée est ensuite divisée en deux groupes : hommes et femmes.

Indicateurs sociaux autodéclarés

Les indicateurs sociaux autodéclarés comprennent quatre catégories :

- « **Santé** », qui est mesurée lorsqu'un répondant indique qu'il est en excellente santé, en très bonne santé ou en bonne santé.
- « **Bénévolat** », qui est mesurée en fonction de la participation à une activité bénévole au moins une fois par mois.
- « **Confiance envers les autres** », qui est mesurée lorsqu'un répondant indique qu'il est fortement en désaccord ou en désaccord avec l'énoncé selon lequel nous pouvons faire entièrement confiance à peu de personnes.
- « **Efficacité politique** », se rapporte au sentiment d'avoir son mot à dire à l'égard du gouvernement, et est mesurée lorsqu'un répondant indique qu'il est fortement d'accord ou d'accord avec l'énoncé « Les gens comme moi ne sont pas consultés au sujet des mesures prises par le gouvernement. »

Participation

La participation à l'éducation formelle ou non formelle est mesurée lorsqu'un répondant participe à une activité éducative qui correspond à l'une de ces deux catégories :

- « **Éducation formelle** », qui correspond à l'éducation institutionnalisée et planifiée fournie dans les écoles, les collèges, les universités et d'autres établissements scolaires formels, et qui constitue normalement une « échelle » continue d'éducation à temps plein pour les enfants et les jeunes. Les fournisseurs peuvent être de nature publique ou privée.
- « **Éducation non formelle** », qui représente une activité éducative institutionnalisée et soutenue qui ne correspond pas exactement à la définition de l'éducation formelle ci dessus. L'éducation non formelle peut donc être fournie dans les établissements scolaires ou en dehors de ceux-ci et s'adresser à des personnes de tout âge. Selon les contextes des pays, l'éducation non formelle peut couvrir les programmes éducatifs en alphabétisation des adultes, l'éducation de base pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école, les habiletés nécessaires à la vie courante, les habiletés langagières et la culture générale. Le PEICA utilise une liste d'activités éducatives non formelles possibles pour inviter les répondants à dresser la liste de toutes leurs activités d'apprentissage pendant la période de 12 mois ayant précédé l'enquête. Ces activités comprennent les cours ouverts ou en téléapprentissage, les cours privés, les séances organisées pour la formation en cours d'emploi et les ateliers ou séminaires. Certaines de ces activités peuvent être de courte durée.

La population à laquelle la participation à l'éducation formelle ou non formelle est attribuée est ensuite divisée en deux groupes : hommes et femmes.

Tableau E.1.1.1

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en littératie des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2012

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire		Tertiaire		Tous niveaux de scolarité confondus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE								
Niveau 0/1	39	(0,5)	15	(0,2)	5	(0,2)	16	(0,2)
Niveau 2	41	(0,6)	40	(0,3)	22	(0,3)	34	(0,2)
Niveau 3	19	(0,4)	38	(0,3)	49	(0,4)	38	(0,2)
Niveau 4/5	2	(0,2)	7	(0,2)	24	(0,3)	12	(0,1)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Canada								
Niveau 0/1	53	(2,4)	18	(0,9)	9	(0,5)	17	(0,5)
Niveau 2	35	(2,4)	39	(1,1)	26	(0,7)	32	(0,7)
Niveau 3	12	(1,3)	35	(1,1)	43	(1,0)	37	(0,7)
Niveau 4/5	F	...	8	(0,8)	22	(0,9)	14	(0,6)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Terre-Neuve-et-Labrador								
Niveau 0/1	54	(4,7)	20	(2,2)	6 ^E	(1,2)	21	(1,5)
Niveau 2	37	(4,2)	45	(3,1)	27	(2,4)	36	(1,8)
Niveau 3	x	x	31	(2,4)	46	(3,2)	32	(1,6)
Niveau 4/5	x	x	4 ^E	(1,2)	21	(2,8)	10	(1,1)
Total	100	...	100	...	100	...	99	...
Île-du-Prince-Édouard								
Niveau 0/1	57	(7,3)	13 ^E	(3,6)	F	...	14	(2,2)
Niveau 2	32 ^E	(7,1)	38	(3,7)	24	(3,1)	31	(2,1)
Niveau 3	x	x	39	(3,4)	48	(3,4)	40	(2,1)
Niveau 4/5	x	x	F	...	24	(3,6)	15	(2,4)
Total	89	...	90	...	96	...	100	...
Nouvelle-Écosse								
Niveau 0/1	48	(5,4)	17	(2,2)	6 ^E	(1,2)	16	(1,3)
Niveau 2	39	(5,4)	41	(3,4)	24	(2,3)	33	(1,8)
Niveau 3	x	x	34	(2,8)	45	(3,3)	36	(1,9)
Niveau 4/5	x	x	8 ^E	(2,0)	26	(2,6)	15	(1,6)
Total	87	...	100	...	101	...	100	...
Nouveau-Brunswick								
Niveau 0/1	62	(4,4)	15	(2,0)	4 ^E	(1,2)	17	(1,4)
Niveau 2	30	(4,3)	44	(2,6)	24	(2,2)	34	(1,7)
Niveau 3	x	x	36	(2,6)	50	(3,2)	37	(1,6)
Niveau 4/5	x	x	6 ^E	(1,2)	21	(2,6)	11	(1,2)
Total	99	...	101	...	99	...	99	...
Québec								
Niveau 0/1	56	(2,7)	21	(1,3)	9	(0,8)	20	(0,8)
Niveau 2	36	(2,5)	41	(1,9)	28	(1,1)	34	(0,9)
Niveau 3	x	x	32	(1,5)	44	(1,3)	34	(0,8)
Niveau 4/5	x	x	6	(0,9)	19	(1,1)	12	(0,6)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...

Tableau E.1.1.1

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en littératie des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire		Tertiaire		Tous niveaux de scolarité confondus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Ontario								
Niveau 0/1	51	(4,7)	18	(1,6)	9	(0,9)	15	(0,9)
Niveau 2	35	(5,0)	39	(2,4)	27	(1,5)	32	(1,5)
Niveau 3	x	x	36	(2,2)	42	(1,6)	38	(1,4)
Niveau 4/5	x	x	7 ^E	(1,3)	23	(1,4)	15	(1,0)
Total	99	...	100	...	101	...	100	...
Manitoba								
Niveau 0/1	51	(5,5)	16	(2,5)	7 ^E	(1,7)	17	(1,5)
Niveau 2	35 ^E	(5,8)	37	(3,9)	23	(2,8)	31	(2,0)
Niveau 3	x	x	38	(4,0)	45	(4,0)	37	(2,2)
Niveau 4/5	x	x	8 ^E	(1,9)	25	(3,8)	15	(1,9)
Total	99	...	99	...	100	...	100	...
Saskatchewan								
Niveau 0/1	52	(6,6)	17	(2,6)	7 ^E	(1,7)	18	(1,8)
Niveau 2	37 ^E	(6,7)	39	(4,0)	20 ^E	(3,4)	31	(2,5)
Niveau 3	x	x	38	(3,3)	50	(3,4)	39	(2,3)
Niveau 4/5	x	x	6 ^E	(1,8)	23	(3,0)	12	(1,7)
Total	89	...	100	100	...
Alberta								
Niveau 0/1	47	(6,9)	16 ^E	(3,0)	9 ^E	(1,6)	16	(1,5)
Niveau 2	34 ^E	(6,5)	36	(3,7)	23	(2,4)	29	(2,1)
Niveau 3	x	x	40	(4,1)	44	(3,3)	39	(2,5)
Niveau 4/5	x	x	8 ^E	(1,8)	24	(2,8)	16	(1,5)
Total	99	...	100	...	100	...	100	...
Colombie-Britannique								
Niveau 0/1	54	(8,6)	18	(2,6)	11	(1,6)	17	(1,5)
Niveau 2	34 ^E	(8,7)	33	(3,3)	25	(2,4)	29	(2,0)
Niveau 3	x	x	36	(3,2)	42	(3,2)	37	(2,0)
Niveau 4/5	x	x	13 ^E	(2,6)	22	(2,8)	16	(1,7)
Total	88	...	100	...	100	...	99	...
Yukon								
Niveau 0/1	52 ^E	(16,5)	F	...	F	...	F	...
Niveau 2	x	x	35 ^E	(10,4)	F	...	26 ^E	(6,5)
Niveau 3	F	...	39 ^E	(10,6)	50 ^E	(9,3)	41 ^E	(7,6)
Niveau 4/5	x	x	F	...	30 ^E	(8,8)	18 ^E	(5,0)
Total	52	...	74	...	80	...	85	...
Territoires du Nord-Ouest								
Niveau 0/1	68	(6,7)	30 ^E	(6,7)	10 ^E	(3,2)	31	(4,5)
Niveau 2	24 ^E	(5,6)	39	(4,3)	29	(3,8)	31	(2,6)
Niveau 3	x	x	25 ^E	(5,2)	39	(3,7)	27	(2,8)
Niveau 4/5	x	x	F	...	22 ^E	(3,9)	11 ^E	(2,0)
Total	92	...	94	...	100	...	100	...

Tableau E.1.1.1

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en littératie des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire		Tertiaire		Tous niveaux de scolarité confondus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Nunavut								
Niveau 0/1	80	(4,0)	37 ^E	(6,9)	16 ^E	(3,5)	52	(3,1)
Niveau 2	18 ^E	(3,3)	44	(6,6)	31	(4,9)	28	(2,3)
Niveau 3	x	x	x	x	39	(5,6)	15	(2,0)
Niveau 4/5	x	x	x	x	14 ^E	(3,3)	4 ^E	(1,0)
Total	98	...	97	...	100	...	99	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.**Sources** : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableau A1.6a (L).

Tableau E.1.1.2

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en numératie des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire		Tertiaire		Tous niveaux de scolarité confondus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE								
Niveau 0/1	46	(0,5)	18	(0,2)	6	(0,2)	20	(0,2)
Niveau 2	37	(0,6)	39	(0,3)	23	(0,3)	33	(0,2)
Niveau 3	16	(0,4)	35	(0,3)	45	(0,4)	34	(0,2)
Niveau 4/5	2	(0,2)	8	(0,2)	26	(0,3)	13	(0,1)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Canada								
Niveau 0/1	62	(2,3)	27	(1,2)	12	(0,6)	23	(0,6)
Niveau 2	28	(2,3)	38	(1,3)	28	(0,9)	32	(0,7)
Niveau 3	9	(1,3)	29	(1,2)	40	(1,2)	32	(0,8)
Niveau 4/5	F	...	6	(0,6)	20	(0,9)	13	(0,5)
Total	99	...	100	...	100	...	100	...
Terre-Neuve-et-Labrador								
Niveau 0/1	72	(4,4)	35	(2,2)	11	(1,6)	33	(1,6)
Niveau 2	24 ^E	(4,2)	42	(2,8)	30	(2,8)	34	(1,7)
Niveau 3	x	x	19	(2,3)	41	(2,6)	24	(1,5)
Niveau 4/5	x	x	F	...	19	(2,6)	9	(1,1)
Total	96	...	96	...	101	...	100	...
Île-du-Prince-Édouard								
Niveau 0/1	67	(5,8)	24 ^E	(4,1)	8 ^E	(2,1)	22	(2,6)
Niveau 2	26 ^E	(5,2)	43	(4,4)	28	(3,6)	34	(2,7)
Niveau 3	x	x	27	(3,5)	44	(3,4)	32	(2,4)
Niveau 4/5	x	x	F	...	20	(3,1)	12	(1,9)
Total	93	...	94	...	100	...	100	...

Tableau E.1.1.2

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en numératie des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire		Tertiaire		Tous niveaux de scolarité confondus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Nouvelle-Écosse								
Niveau 0/1	66	(4,7)	28	(2,8)	10 ^E	(1,7)	25	(1,7)
Niveau 2	25 ^E	(4,5)	41	(3,1)	27	(2,5)	32	(1,9)
Niveau 3	x	x	25	(2,5)	40	(2,8)	30	(1,7)
Niveau 4/5	x	x	6 ^E	(1,3)	23	(2,4)	13	(1,3)
Total	91	...	100	...	100	...	100	...
Nouveau-Brunswick								
Niveau 0/1	75	(3,6)	26	(2,5)	8 ^E	(1,6)	27	(1,4)
Niveau 2	20 ^E	(3,7)	44	(2,4)	29	(2,7)	35	(1,7)
Niveau 3	x	x	25	(2,3)	46	(3,4)	30	(1,6)
Niveau 4/5	x	x	F	...	17	(2,4)	8	(1,2)
Total	95	...	95	...	100	...	100	...
Québec								
Niveau 0/1	63	(3,1)	25	(1,3)	10	(0,7)	22	(0,7)
Niveau 2	31	(2,9)	41	(1,6)	31	(1,1)	34	(1,0)
Niveau 3	x	x	29	(1,4)	41	(1,3)	32	(0,8)
Niveau 4/5	x	x	5	(0,8)	18	(1,1)	11	(0,6)
Total	100	...	100	...	100	...	99	...
Ontario								
Niveau 0/1	62	(3,9)	29	(2,1)	13	(1,1)	23	(0,9)
Niveau 2	28	(3,9)	38	(2,6)	28	(1,6)	31	(1,2)
Niveau 3	x	x	28	(2,3)	39	(2,1)	33	(1,5)
Niveau 4/5	x	x	5 ^E	(1,1)	20	(1,6)	14	(1,1)
Total	98	...	100	...	100	...	101	...
Manitoba								
Niveau 0/1	58	(5,4)	24	(3,2)	10 ^E	(2,2)	23	(1,8)
Niveau 2	32	(4,8)	35	(3,6)	28	(2,8)	31	(2,1)
Niveau 3	x	x	34	(3,6)	41	(4,2)	33	(2,6)
Niveau 4/5	x	x	7 ^E	(1,9)	21	(3,4)	12	(1,8)
Total	90	...	100	...	100	...	99	...
Saskatchewan								
Niveau 0/1	63	(5,9)	26	(2,9)	8 ^E	(1,9)	24	(1,9)
Niveau 2	31 ^E	(5,9)	37	(3,7)	24	(3,3)	31	(2,3)
Niveau 3	x	x	31	(3,3)	47	(4,6)	34	(2,5)
Niveau 4/5	x	x	6 ^E	(1,8)	20	(3,1)	11	(1,5)
Total	94	...	100	...	99	...	100	...
Alberta								
Niveau 0/1	60	(6,4)	23	(3,8)	13	(2,0)	22	(2,1)
Niveau 2	22 ^E	(6,1)	38	(3,9)	26	(3,1)	30	(2,4)
Niveau 3	x	x	33	(3,8)	36	(3,1)	33	(2,3)
Niveau 4/5	x	x	7 ^E	(1,8)	24	(2,3)	15	(1,4)
Total	99	...	101	...	99	...	100	...

Tableau E.1.1.2

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en numératie des personnes âgées de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire		Tertiaire		Tous niveaux de scolarité confondus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Colombie-Britannique								
Niveau 0/1	58	(8,2)	27	(3,4)	14	(2,0)	23	(1,7)
Niveau 2	31 ^E	(8,7)	32	(3,3)	28	(3,4)	29	(2,3)
Niveau 3	x	x	31	(3,4)	39	(3,3)	34	(2,2)
Niveau 4/5	x	x	10 ^E	(2,4)	19	(2,4)	14	(1,5)
Total	89	...	100	...	100	...	100	...
Yukon								
Niveau 0/1	62 ^E	(13,5)	F	...	F	...	24 ^E	(5,9)
Niveau 2	F	...	F	...	27 ^E	(7,5)	30 ^E	(6,0)
Niveau 3	x	x	F	...	44 ^E	(8,4)	32 ^E	(7,0)
Niveau 4/5	x	x	F	...	22 ^E	(6,6)	14 ^E	(3,9)
Total	62	...	0	...	93	...	100	...
Territoires du Nord-Ouest								
Niveau 0/1	77	(6,2)	41	(5,5)	18 ^E	(4,0)	40	(4,2)
Niveau 2	18 ^E	(5,3)	35	(5,3)	29	(4,3)	29	(3,0)
Niveau 3	x	x	19 ^E	(3,7)	36	(4,1)	22	(2,3)
Niveau 4/5	x	x	F	...	18 ^E	(3,2)	9 ^E	(1,7)
Total	95	101	...	100	...
Nunavut								
Niveau 0/1	89	(3,1)	55	(5,4)	24 ^E	(4,4)	63	(2,8)
Niveau 2	11 ^E	(3,1)	30	(5,0)	34	(4,8)	22	(2,6)
Niveau 3	x	x	x	x	32	(4,8)	12	(1,9)
Niveau 4/5	x	x	x	x	10 ^E	(2,2)	3 ^E	(0,9)
Total	100	...	85	...	100	...	100	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.**Sources** : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableau A1.6a (N).

Tableau E.1.1.3

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en littératie des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant fait des études de niveau tertiaire et à tous les niveaux de scolarité, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012

	Tertiaire							
	Maîtrise de la littératie							
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE								
Hommes	5	(0,2)	20	(0,5)	49	(0,6)	26	(0,5)
Femmes	5	(0,2)	24	(0,4)	50	(0,5)	21	(0,4)
Canada								
Hommes	8	(0,8)	25	(1,0)	43	(1,5)	24	(1,4)
Femmes	9	(0,7)	27	(1,0)	44	(1,3)	20	(1,2)
Terre-Neuve-et-Labrador								
Hommes	5 ^E	(1,5)	24	(3,6)	48	(4,9)	23 ^E	(4,3)
Femmes	7 ^E	(1,6)	29	(3,5)	45	(4,3)	20	(3,0)
Île-du-Prince-Édouard								
Hommes	x	x	x	x	45	(5,9)	28 ^E	(5,4)
Femmes	F	...	24	(3,8)	51	(4,1)	21 ^E	(3,9)
Nouvelle-Écosse								
Hommes	5 ^E	(1,7)	24 ^E	(4,0)	45	(4,7)	26	(4,0)
Femmes	7 ^E	(1,8)	24	(2,8)	44	(3,8)	25	(3,4)
Nouveau-Brunswick								
Hommes	F	...	23 ^E	(3,8)	51	(5,1)	22 ^E	(4,3)
Femmes	4 ^E	(1,4)	25	(3,1)	50	(4,4)	21 ^E	(4,0)
Québec								
Hommes	8	(1,2)	26	(1,7)	43	(2,0)	22	(1,6)
Femmes	9	(1,2)	30	(1,5)	44	(1,8)	17	(1,3)
Ontario								
Hommes	8 ^E	(1,4)	27	(2,2)	41	(2,4)	24	(2,3)
Femmes	9	(1,2)	26	(1,9)	43	(2,2)	21	(2,0)
Manitoba								
Hommes	F	...	24 ^E	(4,3)	41	(4,7)	27	(4,1)
Femmes	F	...	23	(3,6)	49	(5,4)	23 ^E	(5,5)
Saskatchewan								
Hommes	F	...	22 ^E	(5,2)	50	(6,1)	23 ^E	(4,9)
Femmes	8 ^E	(2,3)	19 ^E	(3,7)	51	(4,4)	22 ^E	(3,9)
Alberta								
Hommes	8 ^E	(2,4)	20 ^E	(3,7)	43	(5,5)	30	(4,8)
Femmes	10 ^E	(2,0)	26	(3,3)	44	(3,7)	19	(2,8)

Tableau E.1.1.3

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en littératie des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant fait des études de niveau tertiaire et à tous les niveaux de scolarité, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Tertiaire							
	Maîtrise de la littératie							
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Colombie-Britannique								
Hommes	10 ^E	(2,4)	23	(3,6)	45	(4,4)	22	(3,5)
Femmes	12 ^E	(2,3)	28	(3,6)	39	(5,4)	21 ^E	(4,7)
Yukon								
Hommes	F	...	F	...	46 ^E	(13,5)	F	...
Femmes	F	...	F	...	54 ^E	(12,5)	F	...
Territoires du Nord-Ouest								
Hommes	F	...	26 ^E	(5,4)	36 ^E	(6,4)	25 ^E	(5,7)
Femmes	F	...	31 ^E	(5,4)	42	(5,9)	18 ^E	(4,9)
Nunavut								
Hommes	F	...	31 ^E	(7,0)	40 ^E	(7,7)	14 ^E	(4,4)
Femmes	16 ^E	(4,6)	31 ^E	(5,9)	38 ^E	(7,3)	15 ^E	(4,6)
Tous niveaux de scolarité confondus								
Maîtrise de la littératie								
Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		
pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	
Moyenne de l'OCDE								
Hommes	16	(0,2)	33	(0,3)	38	(0,3)	13	(0,2)
Femmes	16	(0,2)	35	(0,3)	38	(0,3)	11	(0,2)
Canada								
Hommes	17	(0,8)	31	(0,9)	37	(1,2)	16	(0,8)
Femmes	17	(0,7)	32	(1,0)	37	(0,9)	13	(0,7)
Terre-Neuve-et-Labrador								
Hommes	23	(2,0)	34	(2,6)	32	(2,4)	10 ^E	(1,8)
Femmes	19	(2,0)	38	(2,3)	33	(2,2)	9	(1,4)
Île-du-Prince-Édouard								
Hommes	17 ^E	(2,9)	31	(3,2)	36	(3,4)	16 ^E	(3,4)
Femmes	11 ^E	(2,5)	31	(2,6)	44	(2,9)	14 ^E	(2,5)
Nouvelle-Écosse								
Hommes	16	(2,1)	32	(2,9)	34	(2,9)	17	(2,4)
Femmes	16	(1,9)	34	(2,4)	37	(2,1)	14	(1,8)
Nouveau-Brunswick								
Hommes	18	(1,9)	33	(2,6)	37	(2,4)	12	(2,0)
Femmes	17	(1,7)	35	(2,2)	38	(2,6)	10 ^E	(1,8)

Tableau E.1.1.3

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en littératie des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant fait des études de niveau tertiaire et à tous les niveaux de scolarité, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Tous niveaux de scolarité confondus							
	Maîtrise de la littératie							
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Québec								
Hommes	19	(1,2)	33	(1,3)	35	(1,4)	14	(0,9)
Femmes	20	(1,0)	35	(1,3)	34	(1,1)	10	(0,8)
Ontario								
Hommes	15	(1,3)	31	(1,9)	38	(2,1)	16	(1,5)
Femmes	16	(1,1)	32	(1,9)	37	(1,7)	15	(1,3)
Manitoba								
Hommes	19	(2,2)	31	(2,8)	35	(3,1)	15	(2,3)
Femmes	15	(2,1)	30	(2,8)	40	(2,8)	15 ^E	(2,8)
Saskatchewan								
Hommes	19	(2,5)	32	(3,9)	38	(3,8)	11 ^E	(2,2)
Femmes	16	(2,0)	31	(2,5)	40	(2,9)	13 ^E	(2,3)
Alberta								
Hommes	15	(2,2)	28	(3,2)	39	(4,0)	18	(2,6)
Femmes	16	(2,0)	30	(2,9)	40	(3,2)	14	(1,8)
Colombie-Britannique								
Hommes	17	(2,3)	28	(2,8)	39	(3,1)	16	(2,3)
Femmes	18	(2,2)	30	(3,0)	35	(3,1)	17	(2,6)
Yukon								
Hommes	F	...	F	...	34 ^E	(9,8)	22 ^E	(6,9)
Femmes	F	...	29 ^E	(9,5)	48 ^E	(10,4)	F	...
Territoires du Nord-Ouest								
Hommes	32 ^E	(5,8)	29	(3,9)	26	(4,1)	12 ^E	(2,4)
Femmes	30	(4,4)	34	(3,6)	27	(3,3)	10 ^E	(2,5)
Nunavut								
Hommes	50	(4,2)	30	(3,7)	16 ^E	(2,8)	F	...
Femmes	55	(4,1)	26	(3,4)	15 ^E	(2,9)	5 ^E	(1,4)

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableau A1.6b (L).

Tableau E.1.1.4

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en numératie des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant fait des études de niveau tertiaire et à tous les niveaux de scolarité, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012

	Tertiaire							
	Maîtrise de la numératie							
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE								
Hommes	5	(0,2)	18	(0,4)	44	(0,6)	33	(0,5)
Femmes	7	(0,2)	28	(0,5)	46	(0,5)	19	(0,4)
Canada								
Hommes	9	(0,8)	24	(1,1)	40	(1,7)	27	(1,3)
Femmes	15	(0,9)	32	(1,4)	39	(1,5)	14	(1,0)
Terre-Neuve-et-Labrador								
Hommes	8 ^E	(2,3)	25 ^E	(4,4)	43	(4,9)	24 ^E	(4,1)
Femmes	15 ^E	(2,6)	34	(4,7)	38	(4,3)	13 ^E	(3,4)
Île-du-Prince-Édouard								
Hommes	F	,,,	25 ^E	(5,6)	42	(5,3)	27 ^E	(6,3)
Femmes	10 ^E	(2,8)	30	(4,2)	44	(4,8)	15 ^E	(2,7)
Nouvelle-Écosse								
Hommes	8 ^E	(2,4)	23	(3,4)	40	(4,0)	29	(3,6)
Femmes	12 ^E	(2,3)	31	(3,9)	40	(3,7)	17 ^E	(3,3)
Nouveau-Brunswick								
Hommes	6 ^E	(2,0)	23 ^E	(4,4)	48	(5,0)	22	(3,7)
Femmes	10 ^E	(2,5)	34	(3,8)	43	(4,4)	12 ^E	(2,8)
Québec								
Hommes	8	(1,0)	26	(1,6)	42	(2,1)	24	(1,6)
Femmes	12	(1,2)	35	(1,9)	40	(1,8)	12	(1,3)
Ontario								
Hommes	11	(1,4)	23	(2,5)	40	(3,2)	27	(2,4)
Femmes	15	(1,6)	32	(2,0)	39	(2,3)	14	(1,7)
Manitoba								
Hommes	9 ^E	(2,8)	24 ^E	(4,0)	41	(5,7)	26 ^E	(5,2)
Femmes	11 ^E	(3,0)	31	(4,1)	42	(5,8)	16 ^E	(4,3)
Saskatchewan								
Hommes	F	,,,	20 ^E	(5,0)	50	(6,9)	25 ^E	(4,9)
Femmes	11 ^E	(2,8)	28 ^E	(5,2)	45	(5,8)	16 ^E	(3,5)
Alberta								
Hommes	9 ^E	(2,6)	24 ^E	(4,4)	35	(5,0)	32	(4,3)
Femmes	18 ^E	(3,1)	29	(4,6)	37	(4,3)	16 ^E	(2,9)
Colombie-Britannique								
Hommes	9 ^E	(2,3)	25	(4,2)	40	(4,4)	26	(3,9)
Femmes	19	(3,1)	30	(4,8)	38	(4,9)	13 ^E	(2,9)

Tableau E.1.1.4

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en numératie des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant fait des études de niveau tertiaire et à tous les niveaux de scolarité, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Tertiaire							
	Maîtrise de la numératie							
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Yukon								
Hommes	F	...	F	...	40 ^E	(11,6)	F	...
Femmes	F	...	F	...	48 ^E	(12,3)	F	...
Territoires du Nord-Ouest								
Hommes	16 ^E	(5,0)	26 ^E	(6,5)	31 ^E	(6,0)	27 ^E	(4,5)
Femmes	19 ^E	(5,7)	31	(4,9)	40	(4,7)	10 ^E	(3,2)
Nunavut								
Hommes	21 ^E	(6,5)	30 ^E	(7,8)	36 ^E	(6,9)	13 ^E	(3,6)
Femmes	26 ^E	(5,8)	38 ^E	(6,4)	27 ^E	(6,1)	8 ^E	(2,6)
Tous niveaux de scolarité confondus								
Maîtrise de la numératie								
Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		
pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	
Moyenne de l'OCDE								
Hommes	17	(0,2)	30	(0,3)	36	(0,3)	17	(0,2)
Femmes	22	(0,2)	36	(0,3)	33	(0,3)	9	(0,2)
Canada								
Hommes	20	(0,8)	29	(0,9)	35	(1,1)	17	(0,7)
Femmes	26	(0,8)	34	(1,1)	30	(1,1)	9	(0,6)
Terre-Neuve-et-Labrador								
Hommes	32	(2,5)	32	(3,0)	26	(2,5)	11 ^E	(1,8)
Femmes	35	(2,2)	36	(2,3)	23	(2,2)	7 ^E	(1,6)
Île-du-Prince-Édouard								
Hommes	22	(3,0)	32	(3,8)	31	(3,0)	15 ^E	(3,3)
Femmes	21	(3,3)	36	(3,1)	34	(4,0)	9 ^E	(1,7)
Nouvelle-Écosse								
Hommes	21	(2,6)	30	(3,1)	32	(2,4)	17	(2,1)
Femmes	28	(2,2)	35	(2,7)	28	(2,4)	9 ^E	(1,7)
Nouveau-Brunswick								
Hommes	23	(2,0)	32	(2,8)	33	(2,4)	12	(1,9)
Femmes	30	(2,1)	38	(2,4)	28	(2,4)	5 ^E	(1,2)
Québec								
Hommes	20	(1,0)	32	(1,3)	34	(1,2)	15	(0,9)
Femmes	25	(1,1)	37	(1,5)	30	(1,2)	7	(0,7)
Ontario								
Hommes	19	(1,3)	28	(1,9)	35	(2,4)	18	(1,6)
Femmes	26	(1,4)	34	(1,6)	30	(1,6)	9	(1,1)
Manitoba								
Hommes	23	(2,6)	29	(2,7)	33	(3,3)	15 ^E	(2,6)
Femmes	23	(2,7)	33	(2,9)	34	(3,3)	10 ^E	(2,4)

Tableau E.1.1.4

Répartitions comparatives des niveaux de compétence en numératie des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant fait des études de niveau tertiaire et à tous les niveaux de scolarité, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Tous niveaux de scolarité confondus							
	Maîtrise de la numératie							
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Saskatchewan								
Hommes	22	(2,7)	29	(3,4)	37	(3,9)	13 ^E	(2,2)
Femmes	26	(2,2)	34	(3,2)	31	(3,2)	9 ^E	(1,9)
Alberta								
Hommes	18	(2,6)	27	(3,3)	34	(3,5)	20	(2,4)
Femmes	26	(2,9)	33	(3,5)	31	(3,4)	10	(1,6)
Colombie-Britannique								
Hommes	19	(2,6)	28	(3,3)	36	(3,4)	18	(2,5)
Femmes	27	(2,5)	31	(3,4)	32	(3,3)	10 ^E	(1,7)
Yukon								
Hommes	27 ^E	(8,1)	23 ^E	(7,2)	29 ^E	(8,1)	21 ^E	(6,0)
Femmes	F	...	37 ^E	(9,4)	35 ^E	(10,0)	F	...
Territoires du Nord-Ouest								
Hommes	38	(4,3)	27	(3,7)	22	(3,3)	13 ^E	(2,2)
Femmes	43	(5,4)	30	(4,1)	23	(2,9)	5 ^E	(1,6)
Nunavut								
Hommes	60	(4,2)	22 ^E	(3,7)	14 ^E	(3,0)	F	...
Femmes	67	(3,6)	22	(3,4)	9 ^E	(2,3)	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableau A1.6b (N).

Tableau E.1.2.1

Score moyen en littératie, selon le niveau de scolarité atteint et l'âge, Canada, provinces et territoires, 2012

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire									
	Groupe d'âge									
	25 à 34		35 à 44		45 à 54		55 à 64		25 à 64	
	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	242	(1,2)	239	(1,1)	235	(0,9)	231	(0,7)	235	(0,5)
Canada	230	(5,0)	222	(4,2)	211	(3,7)	220	(2,7)	219	(2,1)
Terre-Neuve-et-Labrador	249	(16,6)	231	(8,4)	217	(6,3)	215	(4,5)	220	(3,5)
Île-du-Prince-Édouard	216 ^E	(60,2)	233	(13,3)	216	(8,9)	210	(10,9)	217	(8,0)
Nouvelle-Écosse	235	(11,8)	239	(15,7)	223	(10,2)	222	(7,1)	226	(5,0)
Nouveau-Brunswick	233	(18,3)	223	(8,5)	205	(6,5)	214	(4,3)	213	(3,4)
Québec	234	(7,2)	216	(5,7)	208	(4,5)	212	(3,6)	216	(2,6)
Ontario	235	(9,7)	222	(11,2)	209	(7,6)	221	(6,2)	220	(4,1)
Manitoba	235	(12,4)	205	(15,9)	211	(13,4)	226	(8,9)	221	(6,9)
Saskatchewan	213	(14,3)	221	(9,5)	222	(11,4)	223	(9,2)	221	(6,0)
Alberta	219	(11,9)	237	(13,7)	218	(14,0)	246	(10,1)	230	(6,1)

Tableau E.1.2.1

Score moyen en littératie, selon le niveau de scolarité atteint et l'âge, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire									
	Groupe d'âge									
	25 à 34		35 à 44		45 à 54		55 à 64		25 à 64	
	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type
Colombie-Britannique	216	(20,3)	221	(13,6)	207	(17,7)	220	(14,1)	215	(8,5)
Yukon	240	(16,9)	220	(21,2)	238	(16,8)	174 ^E	(55,9)	217	(21,5)
Territoires du Nord-Ouest	222	(12,7)	194	(13,2)	194	(12,9)	203	(14,1)	203	(8,8)
Nunavut	182	(8,3)	193	(7,1)	188	(8,3)	180	(9,0)	186	(5,2)
	Deuxième cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire									
	Groupe d'âge									
	25 à 34		35 à 44		45 à 54		55 à 64		25 à 64	
	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	277	(0,5)	273	(0,5)	266	(0,5)	258	(0,5)	269	(0,3)
Canada	274	(2,0)	268	(2,1)	262	(1,8)	258	(1,9)	265	(1,1)
Terre-Neuve-et-Labrador	265	(5,4)	264	(5,1)	258	(3,2)	254	(3,6)	260	(2,0)
Île-du-Prince-Édouard	283	(8,8)	276	(7,0)	271	(5,3)	261	(5,7)	272	(4,4)
Nouvelle-Écosse	279	(4,8)	272	(5,1)	263	(4,5)	260	(4,3)	268	(2,6)
Nouveau-Brunswick	276	(3,6)	268	(4,3)	259	(3,4)	263	(3,6)	266	(1,9)
Québec	273	(2,6)	266	(2,9)	254	(2,1)	250	(2,4)	260	(1,3)
Ontario	270	(4,1)	264	(4,0)	263	(3,4)	260	(3,9)	264	(1,9)
Manitoba	277	(6,1)	275	(5,5)	262	(5,7)	266	(4,9)	269	(3,3)
Saskatchewan	270	(5,3)	273	(5,3)	262	(4,5)	261	(4,7)	266	(3,1)
Alberta	267	(8,0)	275	(6,1)	272	(6,8)	263	(5,1)	270	(3,6)
Colombie-Britannique	288	(6,0)	271	(9,2)	266	(5,9)	259	(6,8)	271	(3,5)
Yukon	248	(23,7)	279	(20,1)	274	(15,7)	273	(18,4)	270	(12,6)
Territoires du Nord-Ouest	257	(10,3)	262	(10,5)	246	(8,6)	244	(8,1)	252	(6,9)
Nunavut	245	(10,2)	233	(11,1)	244	(8,5)	222	(12,4)	239	(6,5)
	Tertiaire									
	Groupe d'âge									
	25 à 34		35 à 44		45 à 54		55 à 64		25 à 64	
	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	305	(0,5)	301	(0,5)	293	(0,6)	282	(0,6)	297	(0,3)
Canada	299	(1,6)	293	(1,6)	286	(1,8)	279	(1,7)	290	(0,8)
Terre-Neuve-et-Labrador	299	(4,3)	297	(3,8)	295	(4,4)	278	(4,6)	293	(2,3)
Île-du-Prince-Édouard	306	(6,6)	303	(5,6)	293	(4,7)	293	(6,1)	298	(3,7)
Nouvelle-Écosse	309	(5,4)	299	(4,5)	295	(4,3)	285	(3,6)	297	(2,1)
Nouveau-Brunswick	302	(6,2)	301	(3,5)	295	(4,4)	285	(4,0)	296	(2,1)
Québec	302	(2,3)	292	(2,2)	281	(2,2)	273	(2,5)	288	(1,3)
Ontario	298	(2,8)	292	(2,7)	289	(2,6)	279	(3,1)	290	(1,3)
Manitoba	302	(5,8)	295	(4,7)	296	(4,5)	284	(5,1)	295	(2,7)
Saskatchewan	296	(4,5)	299	(6,6)	296	(5,4)	294	(6,1)	296	(2,9)
Alberta	305	(4,8)	296	(4,3)	285	(4,5)	278	(6,1)	293	(2,8)
Colombie-Britannique	292	(4,8)	292	(5,5)	281	(6,2)	285	(5,3)	288	(2,7)
Yukon	305	(10,9)	300	(10,3)	315	(20,1)	298	(14,9)	305	(9,8)
Territoires du Nord-Ouest	299	(6,0)	291	(6,5)	280	(6,1)	272	(7,3)	288	(4,1)
Nunavut	286	(7,2)	275	(7,9)	277	(8,0)	268	(11,2)	277	(4,1)

Tableau E.1.2.1

Score moyen en littératie, selon le niveau de scolarité atteint et l'âge, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Tous niveaux de scolarité confondus									
	Groupe d'âge									
	25 à 34		35 à 44		45 à 54		55 à 64		25 à 64	
	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	284	(0,4)	279	(0,3)	268	(0,3)	256	(0,4)	272	(0,2)
Canada	285	(1,3)	280	(1,4)	268	(1,3)	261	(1,2)	273	(0,6)
Terre-Neuve-et-Labrador	281	(3,9)	276	(3,2)	260	(3,1)	248	(2,9)	265	(1,6)
Île-du-Prince-Édouard	291	(7,0)	286	(5,3)	272	(4,5)	268	(4,8)	278	(3,7)
Nouvelle-Écosse	289	(4,1)	284	(3,5)	272	(3,2)	262	(3,1)	276	(1,9)
Nouveau-Brunswick	284	(3,7)	280	(3,2)	263	(3,1)	258	(2,6)	270	(1,6)
Québec	285	(1,9)	277	(1,9)	261	(1,8)	252	(1,7)	268	(0,8)
Ontario	286	(2,3)	281	(2,3)	272	(2,3)	263	(2,3)	275	(1,1)
Manitoba	283	(4,3)	277	(4,5)	271	(4,6)	263	(3,4)	273	(2,2)
Saskatchewan	278	(4,2)	277	(4,5)	269	(4,3)	264	(4,3)	272	(2,5)
Alberta	287	(4,6)	281	(3,4)	271	(4,2)	268	(3,7)	278	(2,1)
Colombie-Britannique	286	(4,1)	280	(4,9)	267	(4,6)	267	(4,6)	275	(2,1)
Yukon	277	(18,9)	284	(13,8)	288	(14,2)	270	(17,9)	280	(9,9)
Territoires du Nord-Ouest	267	(7,6)	259	(7,6)	242	(6,8)	248	(6,2)	255	(5,4)
Nunavut	226	(7,6)	223	(5,7)	222	(6,5)	221	(7,7)	223	(4,1)

E à utiliser avec prudence

Note : La littératie a été mesurée sur une échelle continue de 0 à 500.

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableau A1.9a (L).

Tableau E.1.2.2

Score moyen en numératie, selon le niveau de scolarité atteint et l'âge, Canada, provinces et territoires, 2012

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire									
	Groupe d'âge									
	25 à 34		35 à 44		45 à 54		55 à 64		25 à 64	
	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	233	(1,3)	228	(1,3)	226	(1,0)	223	(0,8)	227	(0,5)
Canada	218	(5,5)	211	(4,6)	199	(4,2)	205	(3,1)	206	(2,5)
Terre-Neuve-et-Labrador	233	(16,1)	211	(9,6)	194	(6,4)	191	(6,4)	197	(4,4)
Île-du-Prince-Édouard	191 ^E	(62,1)	216	(13,1)	195	(9,2)	197	(12,5)	199	(7,9)
Nouvelle-Écosse	220	(14,9)	222	(17,8)	204	(11,2)	206	(6,9)	209	(5,3)
Nouveau-Brunswick	228	(20,9)	204	(9,2)	188	(6,7)	195	(5,0)	196	(3,6)
Québec	229	(7,0)	207	(5,5)	201	(4,4)	201	(4,0)	207	(2,9)
Ontario	221	(10,8)	215	(12,3)	194	(8,6)	202	(6,4)	205	(4,7)
Manitoba	221	(14,7)	185	(16,4)	195	(13,9)	214	(9,3)	206	(8,1)
Saskatchewan	194	(15,2)	212	(9,8)	204	(11,3)	209	(8,6)	206	(5,6)
Alberta	204	(13,1)	220	(13,2)	213	(15,4)	228	(11,0)	217	(6,5)
Colombie-Britannique	207	(26,9)	215	(17,2)	195	(18,9)	211	(17,4)	205	(10,4)
Yukon	223	(20,2)	204	(21,3)	229	(20,5)	F	...	202	(25,6)
Territoires du Nord-Ouest	208	(13,6)	174	(17,3)	176	(12,2)	179	(18,3)	185	(11,1)
Nunavut	161	(7,9)	171	(8,5)	163	(8,8)	164	(9,3)	165	(5,6)

Tableau E.1.2.2

Score moyen en numératie, selon le niveau de scolarité atteint et l'âge, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Deuxième cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire									
	Groupe d'âge									
	25 à 34		35 à 44		45 à 54		55 à 64		25 à 64	
	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	272	(0,5)	269	(0,5)	264	(0,5)	256	(0,6)	266	(0,3)
Canada	264	(2,3)	257	(2,3)	252	(2,0)	248	(2,2)	255	(1,2)
Terre-Neuve-et-Labrador	255	(6,3)	250	(5,1)	241	(3,5)	233	(4,1)	244	(2,4)
Île-du-Prince-Édouard	267	(10,1)	263	(8,3)	255	(6,0)	246	(6,7)	257	(5,3)
Nouvelle-Écosse	263	(5,1)	257	(5,5)	251	(5,0)	245	(4,7)	253	(2,6)
Nouveau-Brunswick	261	(4,6)	254	(4,5)	246	(4,2)	247	(3,9)	252	(2,4)
Québec	271	(2,7)	260	(2,9)	250	(2,1)	246	(2,2)	256	(1,2)
Ontario	258	(4,7)	249	(4,9)	251	(4,1)	248	(4,2)	251	(2,3)
Manitoba	264	(7,2)	266	(6,3)	255	(7,1)	255	(5,3)	259	(4,0)
Saskatchewan	260	(5,9)	269	(6,2)	251	(4,8)	249	(5,7)	257	(3,2)
Alberta	256	(8,9)	265	(6,3)	262	(7,5)	257	(6,5)	260	(4,1)
Colombie-Britannique	276	(6,6)	259	(9,8)	252	(6,5)	246	(8,0)	258	(4,0)
Yukon	221	(30,9)	265	(25,4)	261	(16,4)	252	(18,1)	251	(12,9)
Territoires du Nord-Ouest	243	(11,2)	245	(11,6)	235	(8,9)	230	(9,2)	239	(7,1)
Nunavut	227	(10,5)	215	(11,6)	222	(9,1)	209	(11,1)	221	(6,1)
	Tertiaire									
	Groupe d'âge									
	25 à 34		35 à 44		45 à 54		55 à 64		25 à 64	
	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	302	(0,5)	300	(0,5)	295	(0,6)	285	(0,7)	297	(0,3)
Canada	292	(1,7)	288	(1,8)	283	(1,9)	274	(2,2)	285	(0,9)
Terre-Neuve-et-Labrador	291	(5,3)	289	(5,0)	287	(5,4)	267	(5,0)	285	(2,7)
Île-du-Prince-Édouard	294	(8,0)	296	(7,8)	285	(5,8)	285	(5,7)	290	(4,3)
Nouvelle-Écosse	303	(5,0)	290	(4,6)	287	(5,5)	281	(4,7)	290	(2,5)
Nouveau-Brunswick	293	(7,4)	288	(4,3)	289	(4,2)	278	(4,9)	287	(2,4)
Québec	297	(2,3)	288	(1,8)	280	(1,9)	271	(2,5)	285	(1,1)
Ontario	288	(3,2)	288	(2,9)	285	(2,9)	273	(3,9)	284	(1,6)
Manitoba	296	(6,1)	287	(6,1)	287	(5,6)	279	(7,0)	288	(3,8)
Saskatchewan	292	(5,4)	292	(6,4)	291	(5,4)	287	(6,3)	291	(2,7)
Alberta	299	(4,8)	285	(4,9)	280	(5,6)	273	(6,9)	287	(3,0)
Colombie-Britannique	284	(5,8)	288	(6,0)	276	(5,6)	280	(6,1)	282	(2,9)
Yukon	287	(13,7)	291	(10,0)	303	(15,5)	287	(11,8)	293	(7,3)
Territoires du Nord-Ouest	291	(6,6)	281	(7,7)	268	(8,1)	263	(9,1)	278	(5,0)
Nunavut	271	(7,9)	262	(9,3)	264	(9,8)	255	(12,8)	264	(4,8)

Tableau E.1.2.2

Score moyen en numératie, selon le niveau de scolarité atteint et l'âge, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Tous niveaux de scolarité confondus									
	Groupe d'âge									
	25 à 34		35 à 44		45 à 54		55 à 64		25 à 64	
	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type	score	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	279	(0,4)	275	(0,4)	266	(0,4)	253	(0,4)	269	(0,2)
Canada	277	(1,4)	272	(1,5)	261	(1,4)	252	(1,5)	265	(0,8)
Terre-Neuve-et-Labrador	271	(4,5)	264	(3,9)	245	(3,4)	229	(3,4)	250	(1,9)
Île-du-Prince-Édouard	276	(8,2)	275	(6,5)	258	(5,3)	256	(4,8)	265	(4,2)
Nouvelle-Écosse	278	(4,0)	273	(3,7)	260	(4,1)	251	(3,2)	264	(2,0)
Nouveau-Brunswick	272	(4,0)	267	(3,3)	252	(3,7)	245	(2,8)	257	(1,6)
Québec	281	(1,9)	272	(1,6)	257	(1,5)	247	(1,7)	264	(0,8)
Ontario	275	(2,9)	273	(2,5)	264	(2,5)	252	(2,6)	266	(1,4)
Manitoba	273	(4,9)	267	(5,3)	261	(5,5)	254	(4,2)	264	(2,9)
Saskatchewan	270	(5,0)	271	(4,4)	260	(4,3)	253	(4,0)	263	(2,2)
Alberta	279	(4,5)	270	(3,7)	264	(5,1)	261	(4,2)	269	(2,5)
Colombie-Britannique	276	(4,3)	273	(5,0)	257	(4,6)	259	(5,3)	266	(2,3)
Yukon	256	(21,9)	271	(14,2)	276	(11,6)	254	(19,1)	265	(8,4)
Territoires du Nord-Ouest	256	(7,8)	244	(8,8)	229	(7,2)	234	(8,5)	242	(6,2)
Nunavut	208	(7,3)	205	(6,7)	200	(7,4)	207	(7,9)	205	(4,3)

... n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : La numératie a été mesurée sur une échelle continue de 0 à 500.**Sources :** Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableau A1.9a (N).

Tableau E.1.3.1

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient un emploi, selon le niveau de compétence en littératie et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012

	En emploi									
	Maîtrise de la littératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Tous les niveaux	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE
Hommes
Femmes
Les deux sexes	59	(0,5)	72	(0,3)	81	(0,2)	87	(0,5)	75	(0,1)
Canada										
Hommes	74	(1,7)	83	(1,4)	88	(1,0)	93	(1,2)	85	(0,5)
Femmes	58	(1,9)	72	(1,1)	81	(1,0)	85	(1,8)	75	(0,6)
Les deux sexes	66	(1,3)	77	(0,9)	84	(0,7)	89	(1,1)	80	(0,4)
Terre-Neuve-et-Labrador										
Hommes	59	(5,7)	70	(4,1)	82	(3,8)	95	(3,3)	74	(2,3)
Femmes	49	(6,1)	60	(3,7)	75	(4,0)	89	(8,2)	65	(2,3)
Les deux sexes	54	(4,3)	64	(2,8)	78	(2,9)	92	(4,5)	69	(1,8)
Île-du-Prince-Édouard										
Hommes	66	(6,2)	78	(4,7)	84	(4,9)	84	(7,1)	79	(2,2)
Femmes	48 ^E	(8,1)	64	(6,2)	78	(3,9)	81	(5,8)	71	(2,1)
Les deux sexes	59	(5,2)	71	(3,8)	81	(3,0)	82	(4,3)	75	(1,4)

Tableau E.1.3.1

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient un emploi, selon le niveau de compétence en littératie et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	En emploi									
	Maîtrise de la littératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Tous les niveaux	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Nouvelle-Écosse										
Hommes	69	(7,4)	79	(4,8)	83	(3,8)	90	(4,3)	81	(1,8)
Femmes	55	(5,8)	70	(3,6)	78	(3,5)	89	(4,9)	73	(1,9)
Les deux sexes	62	(4,8)	75	(3,0)	80	(2,8)	89	(3,2)	77	(1,3)
Nouveau-Brunswick										
Hommes	72	(4,8)	78	(4,0)	85	(3,3)	91	(5,3)	81	(2,1)
Femmes	46	(5,6)	72	(3,4)	77	(3,3)	90	(5,4)	71	(2,0)
Les deux sexes	59	(4,0)	75	(2,6)	81	(2,5)	91	(3,8)	76	(1,6)
Québec										
Hommes	69	(2,6)	80	(1,9)	86	(1,4)	93	(2,1)	82	(0,8)
Femmes	56	(2,8)	69	(1,7)	79	(1,5)	88	(2,4)	72	(0,9)
Les deux sexes	62	(2,0)	74	(1,4)	83	(1,1)	91	(1,5)	77	(0,7)
Ontario										
Hommes	72	(3,8)	84	(2,6)	88	(1,9)	93	(2,3)	85	(1,1)
Femmes	57	(4,1)	72	(2,3)	82	(2,1)	81	(3,7)	75	(1,2)
Les deux sexes	64	(2,8)	78	(1,6)	85	(1,3)	87	(2,3)	80	(0,7)
Manitoba										
Hommes	82	(5,3)	81	(4,7)	88	(3,4)	97	(2,8)	86	(1,7)
Femmes	72	(5,7)	76	(3,7)	81	(3,7)	88	(5,4)	79	(2,0)
Les deux sexes	77	(3,7)	78	(3,1)	84	(2,6)	92	(3,1)	82	(1,4)
Saskatchewan										
Hommes	84	(4,4)	88	(3,5)	90	(3,2)	93	(4,7)	89	(1,7)
Femmes	64	(6,8)	76	(4,3)	87	(2,8)	91	(5,1)	80	(2,1)
Les deux sexes	75	(3,9)	82	(2,9)	89	(2,3)	92	(3,5)	85	(1,4)
Alberta										
Hommes	81	(7,1)	84	(5,5)	90	(3,2)	94	(3,0)	88	(2,1)
Femmes	67	(6,2)	80	(4,3)	85	(3,4)	92	(4,1)	81	(1,7)
Les deux sexes	74	(5,4)	82	(3,8)	87	(2,5)	94	(2,3)	85	(1,2)
Colombie-Britannique										
Hommes	82	(5,1)	86	(3,9)	88	(3,1)	90	(4,8)	87	(1,7)
Femmes	57	(7,2)	73	(4,2)	80	(3,8)	82	(5,1)	74	(2,1)
Les deux sexes	69	(4,6)	79	(3,0)	84	(2,4)	86	(3,7)	80	(1,4)
Yukon										
Hommes	F	...	83	(8,3)	90	(5,1)	98	(2,5)	84	(3,3)
Femmes	57 ^E	(18,1)	77	(11,1)	83	(10,8)	97	(2,6)	81	(5,0)
Les deux sexes	58^E	(16,4)	80	(7,3)	86	(6,4)	98	(2,1)	83	(3,4)
Territoires du Nord-Ouest										
Hommes	61	(6,9)	77	(7,4)	86	(7,1)	96	(4,8)	76	(3,2)
Femmes	65	(7,8)	82	(5,5)	81	(5,6)	85	(10,7)	77	(2,8)
Les deux sexes	63	(5,3)	79	(4,8)	84	(4,2)	92	(5,2)	77	(1,9)
Nunavut										
Hommes	59	(6,3)	77	(6,9)	84	(7,1)	99	(6,0)	70	(3,4)
Femmes	52	(4,9)	76	(6,3)	78	(10,7)	85 ^E	(16,2)	64	(2,9)
Les deux sexes	56	(3,7)	76	(4,9)	81	(6,9)	91	(9,3)	67	(2,1)

... n'ayant pas lieu de figurer

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableau A5.9a (L).

Tableau E.1.3.2

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient un emploi, selon le niveau de compétence en numératie et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012

	En emploi									
	Maîtrise de la numératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Tous les niveaux	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE										
Hommes
Femmes
Les deux sexes	58	(0,5)	73	(0,3)	82	(0,3)	89	(0,4)	75	(0,1)
Canada										
Hommes	73	(1,9)	84	(1,5)	88	(1,0)	94	(1,2)	85	(0,5)
Femmes	60	(1,3)	75	(1,4)	83	(1,3)	88	(2,7)	75	(0,6)
Les deux sexes	65	(1,1)	79	(1,0)	85	(0,8)	92	(1,2)	80	(0,4)
Terre-Neuve-et-Labrador										
Hommes	55	(5,0)	74	(4,3)	87	(3,3)	94	(3,7)	74	(2,3)
Femmes	51	(3,9)	64	(4,0)	83	(4,6)	88	(10,6)	65	(2,3)
Les deux sexes	53	(3,3)	69	(3,2)	85	(2,9)	91	(4,6)	69	(1,8)
Île-du-Prince-Édouard										
Hommes	65	(6,2)	77	(5,7)	89	(4,5)	83	(6,2)	79	(2,2)
Femmes	51	(6,4)	70	(4,1)	80	(4,3)	81	(7,8)	71	(2,1)
Les deux sexes	58	(4,3)	74	(3,3)	84	(3,1)	82	(4,9)	75	(1,4)
Nouvelle-Écosse										
Hommes	70	(5,9)	80	(5,0)	83	(3,5)	92	(3,9)	81	(1,8)
Femmes	60	(4,0)	73	(3,8)	82	(3,6)	89	(5,8)	73	(1,9)
Les deux sexes	64	(3,5)	76	(3,1)	82	(2,6)	91	(3,3)	77	(1,3)
Nouveau-Brunswick										
Hommes	73	(5,4)	77	(4,7)	88	(2,7)	90	(4,8)	81	(2,1)
Femmes	54	(4,4)	75	(3,6)	80	(3,7)	95	(6,4)	71	(2,0)
Les deux sexes	62	(3,5)	76	(2,8)	85	(2,0)	91	(3,8)	76	(1,6)
Québec										
Hommes	68	(2,5)	80	(1,7)	87	(1,4)	92	(1,8)	82	(0,8)
Femmes	55	(2,3)	72	(1,8)	82	(1,6)	87	(3,3)	72	(0,9)
Les deux sexes	61	(1,8)	76	(1,3)	85	(1,1)	90	(1,6)	77	(0,7)
Ontario										
Hommes	70	(4,1)	86	(2,5)	88	(1,8)	95	(1,9)	85	(1,1)
Femmes	59	(2,9)	76	(2,6)	82	(2,4)	86	(4,3)	75	(1,2)
Les deux sexes	64	(2,3)	80	(1,7)	86	(1,5)	92	(1,9)	80	(0,7)
Manitoba										
Hommes	79	(4,8)	85	(3,8)	85	(3,9)	97	(3,1)	86	(1,7)
Femmes	71	(4,8)	77	(3,4)	85	(3,9)	85	(8,2)	79	(2,0)
Les deux sexes	75	(3,6)	81	(2,6)	85	(2,9)	92	(3,7)	82	(1,4)
Saskatchewan										
Hommes	81	(5,5)	90	(3,8)	91	(3,1)	93	(4,8)	89	(1,7)
Femmes	65	(6,1)	80	(4,1)	89	(3,5)	95	(6,1)	80	(2,1)
Les deux sexes	72	(4,5)	85	(3,2)	90	(2,5)	94	(3,8)	85	(1,4)
Alberta										
Hommes	81	(6,5)	84	(5,9)	91	(3,6)	94	(3,3)	88	(2,1)
Femmes	71	(4,1)	79	(5,0)	89	(3,0)	95	(4,5)	81	(1,7)
Les deux sexes	75	(3,9)	81	(3,6)	90	(2,4)	94	(2,6)	85	(1,2)
Colombie-Britannique										
Hommes	82	(4,7)	87	(3,5)	85	(3,8)	92	(3,7)	87	(1,7)
Femmes	62	(5,1)	75	(3,7)	79	(4,5)	87	(7,1)	74	(2,1)
Les deux sexes	70	(3,5)	81	(2,7)	82	(3,0)	90	(3,7)	80	(1,4)

Tableau E.1.3.2

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient un emploi, selon le niveau de compétence en numératie et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	En emploi									
	Maîtrise de la numératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Tous les niveaux	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Yukon										
Hommes	62 ^E	(18,2)	85	(7,0)	93	(4,3)	98	(2,4)	84	(3,3)
Femmes	64 ^E	(17,5)	80	(10,9)	88	(11,4)	95	(3,6)	81	(5,0)
Les deux sexes	63^E	(12,2)	82	(7,6)	90	(5,7)	98	(1,9)	83	(3,4)
Territoires du Nord-Ouest										
Hommes	60	(6,4)	78	(8,4)	89	(5,2)	98	(3,3)	76	(3,2)
Femmes	69	(6,4)	81	(5,5)	85	(5,1)	90	(8,4)	77	(2,8)
Les deux sexes	65	(4,6)	79	(4,9)	87	(2,9)	96	(3,2)	77	(1,9)
Nunavut										
Hommes	60	(5,0)	81	(5,8)	92	(7,9)	92 ^E	(16,7)	70	(3,4)
Femmes	55	(3,9)	79	(7,1)	80	(10,7)	94	(15,2)	64	(2,9)
Les deux sexes	57	(2,9)	80	(4,9)	87	(6,3)	92	(12,1)	67	(2,1)

... n'ayant pas lieu de figurer

^E à utiliser avec prudence

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableau A5.9a (N).

Tableau E.1.4.1

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant déclaré être en bonne santé, faire confiance aux autres, faire du bénévolat au moins une fois par mois et avoir de l'influence sur le gouvernement, selon le niveau de compétence en littératie, Canada, provinces et territoires, 2012

	Tous les niveaux d'éducation									
	Bonne santé autodéclarée									
	Maîtrise de la littératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Total	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	66	(0,5)	77	(0,3)	84	(0,2)	89	(0,4)	79	(0,1)
Canada	78	(1,2)	87	(0,8)	92	(0,5)	95	(0,9)	88	(0,3)
Terre-Neuve-et-Labrador	76	(3,1)	82	(2,2)	91	(1,8)	94	(3,0)	85	(1,1)
Île-du-Prince-Édouard	71	(5,3)	80	(3,6)	90	(2,0)	95	(2,5)	85	(1,4)
Nouvelle-Écosse	71	(4,2)	81	(2,7)	89	(1,8)	93	(2,4)	84	(1,3)
Nouveau-Brunswick	71	(3,3)	84	(2,4)	89	(1,9)	94	(3,1)	85	(1,2)
Québec	81	(1,7)	89	(1,0)	94	(0,7)	96	(1,0)	90	(0,5)
Ontario	74	(2,5)	87	(1,5)	92	(1,1)	95	(1,5)	88	(0,7)
Manitoba	79	(3,6)	85	(2,4)	89	(2,0)	95	(2,6)	87	(1,0)
Saskatchewan	75	(4,4)	82	(2,8)	90	(2,1)	93	(3,5)	85	(1,3)
Alberta	84	(4,3)	87	(2,8)	93	(2,2)	95	(2,3)	90	(1,5)
Colombie-Britannique	83	(3,8)	85	(2,7)	88	(2,1)	93	(2,9)	87	(1,3)
Yukon	83	(8,6)	83	(7,8)	82	(9,5)	94	(7,0)	85	(5,1)
Territoires du Nord-Ouest	76	(3,7)	85	(3,1)	90	(2,6)	92	(4,5)	84	(1,5)
Nunavut	69	(4,4)	79	(5,7)	80	(5,5)	84	(10,0)	74	(2,3)

Tableau E.1.4.1

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant déclaré être en bonne santé, faire confiance aux autres, faire du bénévolat au moins une fois par mois et avoir de l'influence sur le gouvernement, selon le niveau de compétence en littératie, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Tous les niveaux d'éducation									
	Confiance aux autres									
	Maîtrise de la littératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Total	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	14	(0,4)	17	(0,3)	24	(0,3)	31	(0,6)	21	(0,1)
Canada	17	(1,1)	21	(0,9)	30	(1,0)	36	(2,1)	26	(0,5)
Terre-Neuve-et-Labrador	12 ^E	(2,4)	19	(2,3)	24	(2,7)	41	(6,5)	21	(1,2)
Île-du-Prince-Édouard	20 ^E	(4,3)	27	(3,4)	31	(3,4)	34 ^E	(5,7)	29	(1,7)
Nouvelle-Écosse	21 ^E	(3,9)	21	(2,5)	28	(2,8)	29	(4,3)	25	(1,3)
Nouveau-Brunswick	12 ^E	(2,2)	22	(2,4)	31	(2,8)	36 ^E	(6,2)	25	(1,3)
Québec	15	(1,4)	22	(1,3)	31	(1,2)	40	(2,3)	26	(0,6)
Ontario	16	(2,3)	20	(1,7)	30	(1,8)	33	(3,7)	25	(1,0)
Manitoba	26 ^E	(4,5)	19	(3,1)	30	(3,4)	31 ^E	(5,6)	26	(1,7)
Saskatchewan	19 ^E	(4,4)	27	(3,1)	35	(2,7)	39	(6,2)	30	(1,7)
Alberta	17 ^E	(4,1)	20 ^E	(3,6)	24	(3,2)	37	(5,7)	24	(1,8)
Colombie-Britannique	18 ^E	(5,1)	22	(3,3)	34	(3,2)	38	(5,2)	28	(1,6)
Yukon	F	...	18 ^E	(5,9)	F	...	F	...	23 ^E	(5,8)
Territoires du Nord-Ouest	16 ^E	(3,5)	24	(3,9)	35	(4,3)	34 ^E	(7,6)	25	(1,5)
Nunavut	11 ^E	(2,3)	21 ^E	(4,3)	33 ^E	(6,2)	44 ^E	(10,5)	19	(1,6)

	Tous les niveaux d'éducation									
	Bénévolat au moins une fois par mois									
	Maîtrise de la littératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Total	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	12	(0,4)	17	(0,3)	21	(0,3)	23	(0,6)	18	(0,1)
Canada	15	(1,1)	21	(0,9)	28	(0,9)	35	(1,8)	25	(0,5)
Terre-Neuve-et-Labrador	18	(2,8)	22	(2,4)	29	(3,1)	35	(5,1)	25	(1,4)
Île-du-Prince-Édouard	15 ^E	(4,2)	29	(3,3)	39	(3,3)	45	(6,0)	33	(1,7)
Nouvelle-Écosse	24 ^E	(4,0)	27	(2,8)	35	(3,0)	37	(4,0)	31	(1,7)
Nouveau-Brunswick	17 ^E	(2,8)	28	(2,5)	34	(2,9)	48	(6,0)	31	(1,4)
Québec	13	(1,3)	16	(1,1)	19	(1,1)	24	(2,3)	17	(0,5)
Ontario	13 ^E	(2,2)	22	(1,8)	30	(1,8)	36	(3,4)	26	(1,1)
Manitoba	20 ^E	(3,8)	27	(3,4)	35	(3,1)	37	(5,0)	30	(1,6)
Saskatchewan	18 ^E	(4,3)	24	(3,4)	34	(3,1)	44	(6,0)	29	(1,7)
Alberta	21 ^E	(4,5)	23	(3,2)	29	(3,3)	38	(5,0)	27	(1,4)
Colombie-Britannique	14 ^E	(3,5)	22	(2,8)	32	(3,3)	41	(5,6)	27	(1,7)
Yukon	F	...	F	...	40 ^E	(10,9)	64 ^E	(15,8)	36	(5,7)
Territoires du Nord-Ouest	25	(3,4)	31 ^E	(5,9)	41	(4,7)	49	(8,0)	34	(1,9)
Nunavut	22 ^E	(4,0)	32	(5,1)	37 ^E	(6,4)	58 ^E	(10,4)	29	(2,6)

Tableau E.1.4.1

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant déclaré être en bonne santé, faire confiance aux autres, faire du bénévolat au moins une fois par mois et avoir de l'influence sur le gouvernement, selon le niveau de compétence en littératie, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Tous les niveaux d'éducation									
	Influence sur le gouvernement									
	Maîtrise de la littératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Total	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	22	(0,5)	28	(0,3)	38	(0,3)	48	(0,7)	33	(0,2)
Canada	24	(1,3)	30	(1,0)	41	(1,1)	49	(1,9)	36	(0,5)
Terre-Neuve-et-Labrador	26	(3,7)	30	(2,8)	46	(3,1)	61	(6,0)	38	(1,6)
Île-du-Prince-Édouard	18 ^E	(4,7)	34	(3,8)	42	(3,6)	54	(5,9)	38	(1,7)
Nouvelle-Écosse	25 ^E	(4,5)	33	(3,0)	49	(2,7)	60	(4,3)	42	(1,2)
Nouveau-Brunswick	14 ^E	(2,8)	26	(2,5)	38	(2,9)	47	(5,7)	31	(1,4)
Québec	17	(1,5)	14	(1,0)	17	(1,2)	21	(2,5)	16	(0,5)
Ontario	26	(2,5)	35	(2,0)	47	(2,3)	56	(2,9)	42	(1,0)
Manitoba	28	(3,8)	37	(3,9)	48	(3,6)	59	(6,0)	43	(1,7)
Saskatchewan	25 ^E	(4,5)	36	(3,5)	52	(3,5)	64	(5,9)	44	(1,8)
Alberta	24 ^E	(5,3)	40	(4,2)	49	(3,4)	52	(5,9)	43	(2,0)
Colombie-Britannique	31	(4,7)	34	(3,6)	49	(3,5)	52	(5,6)	42	(1,8)
Yukon	F	...	40 ^E	(12,9)	62	(7,8)	74	(11,8)	52	(3,7)
Territoires du Nord-Ouest	33	(4,7)	40	(4,9)	60	(5,2)	68	(8,0)	46	(2,0)
Nunavut	25	(3,3)	38	(4,6)	51	(7,3)	54 ^E	(12,9)	34	(2,3)

... n'ayant pas lieu de figurer

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : Le total exclut les répondants qui n'ont pas de score en littératie ou en numératie.

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableaux A8.1a (L), A8.2a (L), A8.3a (L) et A8.4a (L).

Tableau E.1.4.2

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant déclaré être en bonne santé, faire confiance aux autres, faire du bénévolat au moins une fois par mois et avoir de l'influence sur le gouvernement, selon le niveau de compétence en numératie, Canada, provinces et territoires, 2012

	Tous les niveaux d'éducation									
	Bonne santé autodéclarée									
	Maîtrise de la numératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Total	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	66	(0,4)	78	(0,3)	85	(0,2)	89	(0,4)	79	(0,1)
Canada	80	(1,0)	88	(0,7)	92	(0,6)	95	(0,8)	88	(0,3)
Terre-Neuve-et-Labrador	76	(2,5)	85	(2,2)	93	(1,7)	95	(3,1)	85	(1,1)
Île-du-Prince-Édouard	72	(4,3)	83	(2,9)	92	(2,3)	96	(2,8)	85	(1,4)
Nouvelle-Écosse	71	(3,7)	85	(3,0)	89	(2,1)	95	(2,5)	84	(1,3)
Nouveau-Brunswick	73	(2,7)	85	(2,4)	91	(1,9)	93	(4,3)	85	(1,2)
Québec	82	(1,5)	90	(0,9)	94	(0,7)	95	(1,5)	90	(0,5)
Ontario	78	(2,0)	88	(1,6)	93	(1,3)	96	(1,4)	88	(0,7)
Manitoba	80	(3,3)	87	(2,4)	90	(2,2)	93	(2,7)	87	(1,0)
Saskatchewan	74	(3,6)	87	(3,0)	89	(2,5)	94	(4,1)	85	(1,3)
Alberta	84	(3,5)	88	(2,8)	93	(2,6)	97	(1,9)	90	(1,5)
Colombie-Britannique	84	(3,4)	85	(3,0)	89	(2,2)	95	(2,5)	87	(1,3)
Yukon	80	(9,0)	81	(9,7)	87	(9,3)	98	(2,2)	85	(5,1)
Territoires du Nord-Ouest	76	(3,3)	86	(3,0)	91	(2,8)	95	(4,3)	84	(1,5)
Nunavut	70	(3,3)	81	(4,7)	82	(5,7)	86	(12,9)	74	(2,3)

	Tous les niveaux d'éducation									
	Confiance aux autres									
	Maîtrise de la numératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Total	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	14	(0,3)	18	(0,3)	24	(0,3)	30	(0,5)	21	(0,1)
Canada	17	(0,9)	24	(1,2)	30	(1,2)	34	(1,8)	26	(0,5)
Terre-Neuve-et-Labrador	13	(1,9)	21	(3,0)	26	(3,8)	40	(5,9)	21	(1,2)
Île-du-Prince-Édouard	22 ^E	(3,8)	28	(3,4)	32	(3,7)	33 ^E	(6,9)	29	(1,7)
Nouvelle-Écosse	20	(3,1)	24	(2,7)	28	(2,9)	29 ^E	(4,9)	25	(1,3)
Nouveau-Brunswick	15	(2,0)	25	(2,5)	31	(3,0)	37 ^E	(7,1)	25	(1,3)
Québec	16	(1,4)	23	(1,2)	31	(1,4)	39	(2,8)	26	(0,6)
Ontario	17	(1,7)	23	(2,1)	29	(2,1)	32	(3,5)	25	(1,0)
Manitoba	25 ^E	(4,2)	23	(3,1)	28	(3,5)	28 ^E	(5,8)	26	(1,7)
Saskatchewan	22	(3,6)	30	(3,5)	34	(3,4)	40 ^E	(7,1)	30	(1,7)
Alberta	17 ^E	(3,8)	23 ^E	(4,0)	26	(3,7)	30 ^E	(5,5)	24	(1,8)
Colombie-Britannique	19 ^E	(3,3)	26	(4,2)	33	(3,6)	34	(4,9)	28	(1,6)
Yukon	F	...	F	...	F	...	F	...	23 ^E	(5,8)
Territoires du Nord-Ouest	16 ^E	(2,9)	31	(4,6)	32 ^E	(5,3)	32 ^E	(7,4)	25	(1,5)
Nunavut	12 ^E	(2,1)	26 ^E	(5,5)	34 ^E	(8,2)	F	...	19	(1,6)

Tableau E.1.4.2

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant déclaré être en bonne santé, faire confiance aux autres, faire du bénévolat au moins une fois par mois et avoir de l'influence sur le gouvernement, selon le niveau de compétence en numératie, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Tous les niveaux d'éducation									
	Bénévolat au moins une fois par mois									
	Maîtrise de la numératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Total	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	12	(0,3)	17	(0,3)	21	(0,3)	24	(0,5)	18	(0,1)
Canada	17	(1,1)	22	(1,1)	29	(1,0)	34	(2,0)	25	(0,5)
Terre-Neuve-et-Labrador	19	(2,3)	23	(2,5)	31	(3,5)	38	(5,7)	25	(1,4)
Île-du-Prince-Édouard	17 ^E	(3,2)	30	(3,9)	44	(4,4)	44	(6,4)	33	(1,7)
Nouvelle-Écosse	25	(3,1)	29	(3,1)	35	(3,6)	37	(5,0)	31	(1,7)
Nouveau-Brunswick	19	(2,5)	30	(2,3)	37	(3,0)	49	(7,4)	31	(1,4)
Québec	14	(1,2)	16	(1,0)	19	(1,1)	24	(2,4)	17	(0,5)
Ontario	16	(1,8)	23	(1,8)	32	(2,2)	34	(3,8)	26	(1,1)
Manitoba	20	(3,3)	30	(3,5)	36	(3,2)	35	(5,7)	30	(1,6)
Saskatchewan	19 ^E	(3,4)	25	(3,0)	36	(3,3)	43	(6,6)	29	(1,7)
Alberta	21 ^E	(3,6)	24	(3,5)	30	(4,0)	36	(5,4)	27	(1,4)
Colombie-Britannique	17 ^E	(3,3)	24	(3,6)	31	(3,0)	43	(5,9)	27	(1,7)
Yukon	F	...	36 ^E	(10,7)	39 ^E	(11,4)	64 ^E	(19,5)	36	(5,7)
Territoires du Nord-Ouest	27	(3,6)	34 ^E	(6,1)	41	(5,0)	47	(7,4)	34	(1,9)
Nunavut	23	(3,4)	38	(6,0)	37 ^E	(6,9)	50 ^E	(15,6)	29	(2,6)

	Tous les niveaux d'éducation									
	Influence sur le gouvernement									
	Maîtrise de la numératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Total	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	23	(0,5)	29	(0,4)	38	(0,3)	46	(0,7)	33	(0,2)
Canada	26	(1,1)	33	(1,0)	41	(1,3)	49	(1,9)	36	(0,5)
Terre-Neuve-et-Labrador	27	(3,1)	36	(3,4)	48	(4,1)	59	(7,7)	38	(1,6)
Île-du-Prince-Édouard	22 ^E	(4,3)	35	(3,6)	46	(3,9)	50	(6,5)	38	(1,7)
Nouvelle-Écosse	27	(3,0)	37	(3,1)	51	(3,6)	60	(5,4)	42	(1,2)
Nouveau-Brunswick	18	(2,2)	29	(2,6)	39	(3,2)	49	(6,5)	31	(1,4)
Québec	17	(1,3)	14	(1,0)	15	(1,2)	22	(2,3)	16	(0,5)
Ontario	28	(2,2)	39	(2,1)	48	(2,5)	55	(3,7)	42	(1,0)
Manitoba	30	(3,6)	39	(4,0)	50	(3,6)	57	(5,8)	43	(1,7)
Saskatchewan	27	(4,3)	39	(4,8)	53	(3,9)	64	(6,2)	44	(1,8)
Alberta	27	(4,4)	41	(4,5)	49	(4,3)	56	(6,6)	43	(2,0)
Colombie-Britannique	31	(3,7)	39	(4,0)	47	(3,7)	52	(6,0)	42	(1,8)
Yukon	F	...	53 ^E	(10,1)	63	(8,9)	77 ^E	(14,0)	52	(3,7)
Territoires du Nord-Ouest	33	(4,1)	46	(5,5)	58	(4,9)	71	(8,7)	46	(2,0)
Nunavut	28	(2,9)	38	(5,7)	54	(8,2)	61 ^E	(15,4)	34	(2,3)

... n'ayant pas lieu de figurer

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note : Le total exclut les répondants qui n'ont pas de score en littératie ou en numératie.

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableaux A8.1a (N), A8.2a (N), A8.3a (N) and A8.4a (N).

Tableau E.1.5.1

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient participé à des programmes éducatifs formels et non formels, selon le niveau de compétence en littératie et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012

	Participation à l'éducation formelle et informelle									
	Maîtrise de la littératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Total	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE										
Hommes	31	(0,7)	44	(0,5)	60	(0,5)	75	(0,8)	52	(0,2)
Femmes	30	(0,7)	44	(0,5)	60	(0,4)	73	(0,9)	50	(0,2)
Les deux sexes	30	(0,5)	44	(0,4)	60	(0,3)	74	(0,6)	51	(0,2)
Canada										
Hommes	34	(2,1)	51	(1,6)	68	(1,6)	81	(1,9)	59	(0,8)
Femmes	33	(1,9)	51	(1,6)	68	(1,3)	78	(2,2)	58	(0,7)
Les deux sexes	34	(1,6)	51	(1,1)	68	(1,0)	80	(1,5)	58	(0,6)
Terre-Neuve-et-Labrador										
Hommes	27 ^E	(4,6)	42	(3,8)	63	(4,0)	83	(6,1)	49	(2,0)
Femmes	21 ^E	(4,1)	41	(3,9)	58	(4,0)	76	(7,6)	46	(1,9)
Les deux sexes	24	(3,2)	42	(2,8)	60	(2,9)	80	(5,3)	48	(1,6)
Île-du-Prince-Édouard										
Hommes	F	...	48	(6,5)	64	(5,9)	73	(8,5)	53	(3,1)
Femmes	33 ^E	(7,8)	57	(5,6)	72	(3,6)	77	(7,2)	64	(1,9)
Les deux sexes	26 ^E	(5,3)	53	(4,6)	68	(3,0)	75	(5,1)	59	(1,9)
Nouvelle-Écosse										
Hommes	42	(6,9)	52	(5,1)	71	(4,4)	81	(5,1)	62	(2,5)
Femmes	33 ^E	(5,9)	50	(3,9)	65	(3,7)	83	(5,6)	58	(2,1)
Les deux sexes	38	(4,5)	51	(3,0)	68	(2,9)	82	(3,7)	60	(1,5)
Nouveau-Brunswick										
Hommes	28 ^E	(5,7)	52	(4,2)	64	(4,2)	77	(7,5)	55	(2,0)
Femmes	18 ^E	(3,9)	38	(4,0)	60	(3,6)	83	(6,1)	48	(2,1)
Les deux sexes	23	(3,3)	45	(2,8)	62	(2,7)	80	(4,8)	51	(1,4)
Québec										
Hommes	27	(2,9)	42	(2,3)	60	(2,3)	76	(3,0)	50	(1,1)
Femmes	30	(2,3)	46	(2,1)	64	(2,2)	82	(3,3)	53	(1,1)
Les deux sexes	29	(2,1)	44	(1,7)	62	(1,5)	79	(2,2)	51	(0,8)
Ontario										
Hommes	36	(3,9)	54	(3,0)	69	(2,7)	79	(3,7)	61	(1,5)
Femmes	33	(3,8)	54	(3,1)	70	(2,5)	76	(4,4)	60	(1,5)
Les deux sexes	34	(2,8)	54	(2,1)	70	(1,8)	78	(3,1)	60	(1,1)
Manitoba										
Hommes	37 ^E	(6,2)	62	(4,8)	71	(3,7)	85	(5,3)	64	(2,1)
Femmes	35 ^E	(8,9)	56	(5,8)	68	(4,2)	83	(5,9)	61	(2,0)
Les deux sexes	36	(5,3)	59	(3,8)	69	(2,9)	84	(3,7)	62	(1,3)
Saskatchewan										
Hommes	41	(6,7)	61	(4,6)	68	(4,5)	81	(7,3)	62	(2,4)
Femmes	49	(7,2)	52	(5,0)	67	(4,3)	86	(5,4)	62	(2,4)
Les deux sexes	45	(5,5)	57	(3,5)	68	(3,1)	84	(4,6)	62	(1,9)

Tableau E.1.5.1

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient participé à des programmes éducatifs formels et non formels, selon le niveau de compétence en littératie et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

	Participation à l'éducation formelle et informelle									
	Maîtrise de la littératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Total	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Alberta										
Hommes	50	(8,0)	60	(6,3)	73	(5,0)	87	(5,2)	69	(2,7)
Femmes	43 ^E	(7,8)	49	(5,1)	66	(4,5)	75	(6,9)	58	(2,4)
Les deux sexes	46	(5,7)	55	(4,1)	70	(3,6)	82	(4,4)	64	(1,9)
Colombie-Britannique										
Hommes	30 ^E	(6,9)	50	(6,2)	70	(4,4)	90	(4,9)	61	(2,8)
Femmes	34 ^E	(6,4)	54	(4,9)	71	(4,6)	75	(5,7)	60	(2,4)
Les deux sexes	32	(4,9)	52	(3,8)	71	(3,3)	82	(4,0)	61	(2,0)
Yukon										
Hommes	F	...	F	...	80	(8,8)	95	(4,4)	63	(6,7)
Femmes	63 ^E	(12,5)	53 ^E	(16,9)	59 ^E	(12,9)	88	(8,0)	62	(6,1)
Les deux sexes	F	...	49^E	(13,2)	68	(7,8)	92	(4,2)	63	(5,3)
Territoires du Nord-Ouest										
Hommes	39	(5,7)	51	(6,6)	72	(6,8)	79	(8,4)	56	(3,5)
Femmes	42 ^E	(7,8)	69	(6,4)	75	(5,6)	86	(9,6)	64	(3,5)
Les deux sexes	40	(4,5)	61	(5,0)	73	(4,3)	82	(5,9)	60	(2,2)
Nunavut										
Hommes	27 ^E	(5,1)	47	(7,3)	65	(8,5)	73 ^E	(14,6)	41	(3,3)
Femmes	33 ^E	(5,4)	55	(7,4)	75	(10,5)	75 ^E	(15,1)	47	(3,4)
Les deux sexes	30	(3,6)	51	(5,3)	70	(7,4)	75	(10,1)	44	(2,5)

... n'ayant pas lieu de figurer

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableaux C6.1a (L) and C6.2c (L).

Tableau E.1.5.2

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient participé à des programmes éducatifs formels et non formels, selon le niveau de compétence en numératie et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012

	Participation à l'éducation formelle et informelle									
	Maîtrise de la numératie									
	Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Total	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE										
Hommes	31	(0,7)	44	(0,5)	60	(0,5)	73	(0,7)	52	(0,2)
Femmes	32	(0,6)	47	(0,5)	61	(0,5)	73	(0,9)	50	(0,2)
Les deux sexes	31	(0,5)	46	(0,4)	60	(0,3)	73	(0,6)	51	(0,2)
Canada										
Hommes	36	(2,0)	53	(1,8)	68	(1,5)	78	(1,9)	59	(0,8)
Femmes	38	(1,7)	56	(1,5)	70	(1,5)	79	(2,5)	58	(0,7)
Les deux sexes	37	(1,3)	55	(1,0)	69	(1,0)	78	(1,5)	58	(0,6)
Terre-Neuve-et-Labrador										
Hommes	27	(3,4)	48	(4,7)	67	(5,3)	79	(6,8)	49	(2,0)
Femmes	28	(3,3)	48	(4,2)	64	(4,8)	73	(9,6)	46	(1,9)
Les deux sexes	27	(2,5)	48	(3,2)	65	(3,8)	76	(5,9)	48	(1,6)
Île-du-Prince-Édouard										
Hommes	25 ^E	(6,2)	53	(6,4)	65	(7,0)	71	(9,2)	53	(3,1)
Femmes	45	(6,8)	61	(4,9)	74	(4,1)	78	(7,6)	64	(1,9)
Les deux sexes	35	(4,8)	58	(4,1)	70	(3,8)	74	(7,0)	59	(1,9)
Nouvelle-Écosse										
Hommes	44	(6,6)	55	(6,0)	70	(5,4)	82	(5,0)	62	(2,5)
Femmes	38	(4,9)	53	(4,4)	74	(4,2)	84	(7,1)	58	(2,1)
Les deux sexes	41	(3,8)	54	(3,7)	72	(3,3)	83	(3,8)	60	(1,5)
Nouveau-Brunswick										
Hommes	34	(4,6)	51	(4,6)	67	(4,6)	74	(7,8)	55	(2,0)
Femmes	23	(3,8)	48	(4,1)	66	(4,7)	90	(8,5)	48	(2,1)
Les deux sexes	28	(2,7)	49	(2,8)	66	(3,1)	79	(6,3)	51	(1,4)
Québec										
Hommes	27	(2,5)	41	(2,2)	59	(2,1)	77	(3,0)	50	(1,1)
Femmes	32	(2,3)	50	(2,0)	66	(2,3)	82	(3,9)	53	(1,1)
Les deux sexes	30	(1,9)	46	(1,5)	63	(1,6)	78	(2,4)	51	(0,8)
Ontario										
Hommes	38	(3,9)	56	(3,2)	70	(2,8)	75	(3,6)	61	(1,5)
Femmes	40	(3,1)	60	(2,7)	71	(2,9)	78	(4,5)	60	(1,5)
Les deux sexes	39	(2,4)	58	(2,0)	71	(2,0)	76	(3,0)	60	(1,1)
Manitoba										
Hommes	41	(6,1)	63	(5,1)	69	(4,5)	89	(5,0)	64	(2,1)
Femmes	43	(6,5)	59	(4,5)	70	(4,9)	83	(8,0)	61	(2,0)
Les deux sexes	42	(4,7)	61	(3,1)	69	(2,8)	87	(4,3)	62	(1,3)
Saskatchewan										
Hommes	38	(6,0)	62	(5,6)	73	(4,3)	74	(7,4)	62	(2,4)
Femmes	49	(5,7)	56	(5,1)	70	(4,4)	88	(6,5)	62	(2,4)
Les deux sexes	44	(4,5)	59	(3,8)	72	(3,0)	80	(5,0)	62	(1,9)
Alberta										
Hommes	50	(7,5)	64	(7,5)	73	(6,0)	84	(4,8)	69	(2,7)
Femmes	44	(6,2)	52	(5,4)	71	(4,5)	78	(8,3)	58	(2,4)
Les deux sexes	47	(4,9)	58	(4,4)	72	(3,8)	82	(4,1)	64	(1,9)
Colombie-Britannique										
Hommes	32 ^E	(6,5)	55	(5,4)	72	(5,2)	81	(6,2)	61	(2,8)
Femmes	38	(5,1)	60	(5,6)	74	(4,8)	75	(7,2)	60	(2,4)
Les deux sexes	36	(4,0)	57	(3,8)	73	(3,5)	79	(4,8)	61	(2,0)

Tableau E.1.5.2

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient participé à des programmes éducatifs formels et non formels, selon le niveau de compétence en numératie et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2012 (continué)

Participation à l'éducation formelle et informelle											
Maîtrise de la numératie											
		Niveau 0/1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4/5		Total	
		pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Yukon											
Hommes	F	...		59 ^E	(13,6)	83	(8,6)	95	(3,8)	63	(6,7)
Femmes	F	...		62 ^E	(15,4)	66 ^E	(17,3)	78 ^E	(18,7)	62	(6,1)
Les deux sexes	F	...		60^E	(11,8)	74	(9,3)	90	(6,8)	63	(5,3)
Territoires du Nord-Ouest											
Hommes		40	(5,8)	53	(8,2)	74	(7,3)	81	(7,0)	56	(3,5)
Femmes		49	(7,5)	70	(5,3)	80	(4,2)	91	(10,7)	64	(3,5)
Les deux sexes		45	(4,5)	62	(5,1)	77	(4,5)	83	(5,9)	60	(2,2)
Nunavut											
Hommes		29	(4,4)	51 ^E	(8,7)	70	(8,2)	66 ^E	(19,5)	41	(3,3)
Femmes		36	(4,7)	62	(8,8)	73	(9,5)	95	(8,4)	47	(3,4)
Les deux sexes		33	(3,2)	56	(6,3)	71	(5,7)	76	(12,3)	44	(2,5)

... n'ayant pas lieu de figurer

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014* : Les indicateurs de l'OCDE, tableaux C6.1a(N) et C6.2c(N).

Comités et organismes

Le présent rapport a été préparé conjointement par Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] en partenariat avec les ministres des provinces et des territoires responsables de l'éducation et de la formation professionnelle. Deux comités intergouvernementaux et un groupe de travail ont joué un rôle clé dans l'élaboration de cette publication : le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE), le Comité de gestion stratégique du CSCE et le groupe de travail sur l'information recueillie au niveau des systèmes (NESLI). Les membres de l'équipe du projet du CMEC et de Statistique Canada sont également mentionnés.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

Nom	Ministères, provinces et territoires
Janet Vivian-Walsh	Ministère de l'Éducation, Terre-Neuve-et-Labrador
Lori Anne Companion	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées, Terre-Neuve-et-Labrador
Alexander MacDonald	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Île-du-Prince-Édouard
Neil Stewart	Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur, Île-du-Prince-Édouard
Duff Montgomerie	Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire, Nouvelle-Écosse
John McLaughlin	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Gérald Richard	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Thomas Mann	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail, Nouveau-Brunswick
Marie-Claude Champoux	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Lise Verreault	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Québec
George Zegarac	Ministère de l'Éducation, Ontario
Deborah Newman	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Ontario
Gerald Farthing	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Manitoba
Dan Florizone	Ministère de l'Éducation, Saskatchewan
Louise Greenberg	Ministère de l'Enseignement supérieur, Saskatchewan
Gene Williams	Ministère de l'Éducation, Alberta
Dave Byng	Ministère de l'Éducation, Alberta
Steve MacDonald	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur, Alberta
Valerie Royle	Ministère de l'Éducation, Yukon
Gloria Iatridis	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Gabriela Eggenhofer	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Kathy Okpik	Ministère de l'Éducation, Nunavut
Wayne Smith	Statistique Canada

Comité de gestion stratégique

Nom	Ministères, provinces et territoires
Ron Smith	Ministère de l'Éducation, Terre-Neuve-et-Labrador
Erika Harris	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées, Terre-Neuve-et-Labrador
Robin Phillips	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Île-du-Prince-Édouard
Shannon Delbridge	Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Écosse
Chad Heron	Ministère de l'Innovation et des Études Supérieures, Île-du-Prince-Édouard
Greg Ells	Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire, Nouvelle-Écosse
Dawn Gordon	Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM), Nouveau-Brunswick
Monica LeBlanc	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Hope Brewer	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail, Nouveau-Brunswick
Kouadio Antoine N'Zué	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Richard Royer	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Québec
Taddesse Haile	Ministère de l'Éducation, Ontario
Chris Monahan	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Ontario
Rhonda Grant Shaw	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Manitoba
Dallas Morrow	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Manitoba
Rick Johnson	Ministère de l'Éducation, Saskatchewan
Jan Gray	Ministère de l'Enseignement supérieur, Saskatchewan
Janusz Zieminski	Ministère de l'Éducation, Alberta
Kurt Schreiner	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur, Alberta
Gerald Morton	Ministère de l'Éducation, Colombie-Britannique
Nicole Morgan	Ministère de l'Éducation, Yukon
Jennifer Young	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Bradley Archambault	Ministère de l'Éducation, Nunavut
Sylvie Michaud	Statistique Canada
Johanne Denis	Statistique Canada
Andrew Parkin	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Groupe de travail sur le NESLI

Nom	Provinces et territoires
Brad Clarke	Terre-Neuve-et-Labrador
Ron Smith	Terre-Neuve-et-Labrador
Mark DeMone	Île-du-Prince-Édouard
Robin Philips	Île-du-Prince-Édouard
Shannon Delbridge	Nouvelle-Écosse
Monica LeBlanc	Nouveau-Brunswick
Esther Létourneau	Québec
Taddesse Haile	Ontario
Steven Jones	Ontario

Eric Ward	Ontario
Rhonda Grant Shaw	Manitoba
Valerie Picketts	Saskatchewan
Robert Warnock	Saskatchewan
Rick Johnson	Saskatchewan
Janusz Zieminski	Alberta
Gerald Morton	Colombie-Britannique
Pat McCrea	Colombie-Britannique
James McCullough	Yukon
Tom Aikman	Territoires du Nord-Ouest
Mark Walle	Nunavut
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Natalia Ronda	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Équipe du projet¹

Nom	Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Monica Kronfli	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Natalia Ronda	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Tanya Scerbina	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Ghislaine Kouamé	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Patric Blouin	Statistique Canada
Johanne Denis	Statistique Canada
Gregory Christ	Statistique Canada
Parvin Fahr	Statistique Canada
Dawa Bhuti Ghoso	Statistique Canada
Naoko Hawkins	Statistique Canada
Louise Marmen	Statistique Canada
Michael Martin	Statistique Canada
Teresa Omiecinski	Statistique Canada
Enzo Pizzoferrato	Statistique Canada
Barbara Riggs	Statistique Canada
Klarka Zeman	Statistique Canada

1. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation (en particulier la section de la diffusion pour les données fournies) de Statistique Canada pour leur inestimable contribution à ce rapport, ainsi que le personnel de la Division de la diffusion et des Services de traduction et de révision de Statistique Canada.